

Les milices du Rwanda précolonial

Les Milices du Rwanda précolonial

PAR

ALEXIS KAGAME

Abbé du Clergé indigène d'Astrida

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE

CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES D'OUTRE-MER
CHERCHEUR ASSOCIÉ DE L'I.R.S.A.C.

MEMBRE DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DES CIVILISATIONS DIFFÉRENTES
(INCIDI)

Cette étude a été réalisée avec le concours généreux de l'I.R.S.A.C.

Les Milices du Rwanda précolonial

PAR

ALBERT KAGAME

Abbé du Centre catholique d'Afrique

Mémoire présenté à la séance du 16 juillet 1962.

MEMBRE DU BUREAU CENTRAL DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DES CIVILISATIONS
DIVERSES
COMITÉ D'ÉTUDES DE L'AFRIQUE NOUVELLE
COMITÉ D'ÉTUDES DE L'AFRIQUE NOUVELLE
COMITÉ D'ÉTUDES DE L'AFRIQUE NOUVELLE
(RÉSUMÉ)

Les milices du Rwanda précolonial

RÉSUMÉ.

L'Historique des Milices du Rwanda précolonial.

L'Auteur a groupé toutes les traditions qu'il a pu rassembler sur 88 organisations guerrières de son pays. Comme on le sait déjà, la Milice rwandaise était une institution héréditaire et de ce fait permanente. On devenait membre de telle Armée par le fait de sa naissance.

L'Auteur ne s'est pas limité aux seules traditions conservées à l'intérieur de chaque Milice. Il a puisé les renseignements à diverses sources parallèles.

Après une *Introduction* dans laquelle il indique ses différentes sources d'informations, ainsi que la structure et les devoirs d'une Milice dans l'ancienne société rwandaise, l'Auteur recense successivement les 88 Milices, objet de la monographie. Il indique d'abord la dénomination rwandaise (dont il donne la traduction en français), puis le monarque sous lequel l'organisation a été érigée. Il énumère ensuite la liste de ses Chefs, en signalant, s'il y a lieu, les circonstances soit de leur nomination, soit de leur destitution. Il signale, enfin, les événements les plus saillants auxquels la Milice envisagée a été mêlée dans le passé. Après chaque paragraphe, il ajoute le détail des prestations traditionnelles que l'organisation devait payer chaque année à la Cour. La monographie se termine par une table systématique des noms cités au cours de l'étude.

SAMENVATTING.

Geschiedenis der Legers van prekoloniaal Rwanda.

De auteur voegde al de inlichtingen samen die hij kon verzamelen over de 88 krijgsorganisaties van zijn land. Zoals men reeds weet, was de Rwandese krijgsmacht een erfelijke, en dus blijvende instelling. Men werd lid van een bepaald leger door geboorte.

De auteur beperkte zich niet uitsluitend tot de tradities die in elk leger bewaard bleven. Hij putte tevens inlichtingen uit andere overeenstemmende bronnen.

Na een *Inleiding*, waarin hij zijn verscheidene inlichtingsbronnen aangeeft en uitweidt over de opbouw en de verplichtingen van een leger in de vroegere Rwandese maatschappij, behandelt de auteur achtereenvolgens de 88 legers waaraan zijn studie gewijd is. Vooreerst vermeldt hij de Rwandese benaming (waarvan hij de Franse vertaling geeft), en de vorst die de organisatie oprichtte. Vervolgens somt hij de legeraanvoerders op, met eventuele vermelding van de omstandigheden waarin zij benoemd of afgezet werden. Ten slotte volgt een overzicht van de belangrijkste gebeurtenissen waarbij de legers in het verleden betrokken waren. Bij elke paragraaf voegt de auteur de reeks der traditionele prestaties die de organisatie elk jaar aan het Hof diende te betalen. De verhandeling wordt afgesloten door een systematische lijst der namen die er in vermeld worden.

LES MILICES DU RWANDA PRÉCOLONIAL 8

NOTE SUR LES SIGNES DES TONS

La présente monographie est, pourrait-on dire, essentiellement faite de noms propres, dont certains se répètent au moins plus de dix fois. Comme maints lecteurs ne s'intéressent pratiquement pas aux tons de ces noms, il serait sans utilité de les surcharger chaque fois de signes diacritiques. Nous avons établi, à l'intention de ceux qui pourront s'y intéresser, une table alphabético-analytique de tous les noms *envisagés dans le texte*. Sur ladite liste (*Annexe A*) chaque nom est diacriticisé une fois pour toutes. Nous avons cependant omis les noms qu'on rencontre dans le texte à titre de *généalogie pure et simple*, dont la présence veut uniquement donner l'identification plus complète du personnage mentionné, comme acteur dans l'histoire. Les noms des diverses généalogies ne sont repris sur ladite liste que dans le cas où les personnages ont joué un rôle, soit comme chef, soit autrement, sous l'angle de l'histoire. C'est dire, en d'autres mots, que les noms à relever au cours de nos descriptions, ne se retrouvent pas tous sur ladite liste.

Voici la valeur des signes diacritiques utilisés :

- 1) Ton *bas-bref* : indiqué par l'absence de signes : *Abagereka*,
Abagina.
- 2) Ton *bas-long* : indiqué par le signe \checkmark : *Abahěka*, *Abagongo*.
- 3) Ton *moyen bref* : indiqué par le signe \cdot : *Abāce*, *Abanyōro*.
- 4) Ton *moyen long* : indiqué par le signe $-$: *Abacyāba*, *Abadūgu*.
- 5) Ton *haut-bref* : indiqué par le signe $'$: *Abacūmita*, *Abādācumura*.
- 6) Ton *haut-long* : indiqué par le signe \wedge : *Marāra*, *Shōngoka*.
- 7) Le signe préphonique : indiqué par l'apostrophe placé avant le nom : *'Cylīma*, *'Mwēzi*, *'Ntāre*. Le signe se rend par une légère et imperceptible aspiration précédant la première syllabe du nom. Il est lié aux noms propres ; en l'omettant, vous ne désignez pas la personne (nominatif latin), mais vous l'appellez (vocatif).

Notons que certains noms de notre liste ne nous sont pas parfaitement connus à ce point de vue. Il s'agit surtout de ceux obtenus par l'intermédiaire d'informateurs scribes et pour lesquels il ne nous a pas été donné d'entendre la prononciation. Nous les marquerons en gras et on saura par là que les signes diacritiques sont simplement probables.

La présente monographie est destinée à servir de base à une étude plus détaillée de nos propres dialectes. Comme les dialectes rwandais sont très riches en voyelles, nous avons dû nous limiter à une description sommaire de ces voyelles. Les voyelles sont classées en voyelles orales et voyelles nasales. Les voyelles orales sont classées en voyelles fermées et voyelles ouvertes. Les voyelles nasales sont classées en voyelles fermées et voyelles ouvertes. Les voyelles fermées sont classées en voyelles fermées antérieures et voyelles fermées postérieures. Les voyelles ouvertes sont classées en voyelles ouvertes antérieures et voyelles ouvertes postérieures. Les voyelles nasales sont classées en voyelles nasales antérieures et voyelles nasales postérieures. Les voyelles fermées antérieures sont classées en voyelles fermées antérieures closes et voyelles fermées antérieures ouvertes. Les voyelles fermées postérieures sont classées en voyelles fermées postérieures closes et voyelles fermées postérieures ouvertes. Les voyelles ouvertes antérieures sont classées en voyelles ouvertes antérieures closes et voyelles ouvertes antérieures ouvertes. Les voyelles ouvertes postérieures sont classées en voyelles ouvertes postérieures closes et voyelles ouvertes postérieures ouvertes. Les voyelles nasales antérieures sont classées en voyelles nasales antérieures closes et voyelles nasales antérieures ouvertes. Les voyelles nasales postérieures sont classées en voyelles nasales postérieures closes et voyelles nasales postérieures ouvertes.

1) Ton haut-fermé : indiqué par le signe : *á*

2) Ton haut-ouvert : indiqué par le signe : *à*

3) Ton moyen-fermé : indiqué par le signe : *é*

4) Ton moyen-ouvert : indiqué par le signe : *è*

5) Ton bas-fermé : indiqué par le signe : *í*

6) Ton bas-ouvert : indiqué par le signe : *ì*

7) Le signe préphonique : indiqué par l'apostrophe placée avant le nom : 'Cylima, 'Mura, 'Nira. Le signe se tend par une légère et imperceptible aspiration précédant la première syllabe du nom. Il est lié aux noms propres ; en l'omettant, vous ne désignez pas la personne (nominal latin), mais vous l'appellez (vocatif).

INTRODUCTION

A. Les sources de cette étude.

Comme on s'en rendra facilement compte, la présente étude a exigé une variété d'informations. Les faits que nous avons essayé d'y résumer et les personnages que nous y mentionnons ne peuvent relever d'aucune monographie particulière. Le lecteur peut dès lors se demander comment ces informations ont été réunies. Ceux qui ont pu lire nos études similaires sur le passé du Rwanda ne se poseront pas la question. Ils se rendront immédiatement compte que cette monographie complète sur un point nouveau celles que nous considérons comme les préambules nécessaires à la rédaction de *l'Histoire du Rwanda*. Pour que celle-ci ne soit présentée ni sous forme de Poèmes, ni dans un assemblage d'une documentation disparate, ni encombrée de notes fatalement incomplètes, il est nécessaire de débayer le terrain, en publiant préalablement chaque genre de documentation dans son cadre propre. Au moment de la rédaction de l'histoire elle-même, on pourra se référer à cette documentation et le lecteur comprendra plus aisément les allusions qu'on serait amené à y faire.

Nous avons publié, en 1961, *L'Histoire des Armées-Bovines dans l'ancien Rwanda* (voir plus loin les sigles de nos références). Nous y avons recensé les Armées-Sociales purement *pastorales* qui, sauf la toute première, ne seront pas reprises en la présente monographie. Ici nous nous limitons uniquement aux Milices jadis tenues au service guerrier. Les deux monographies comportent un parallélisme évident dans la succession des Chefs, lorsque telle Milice était liée à une Armée-Bovine. En ce cas, évidemment, on a pu disposer d'une documentation commune aux deux études. On constatera cependant que les deux organisations ne coïncident pas et qu'en conséquence les informations étaient en grande partie indépendantes.

La présente monographie tire ses informations du double genre guerrier, l'*Épique* et le *Lyrique*. Le genre *Dynastique* y a égale-

ment sa part, mais à un moindre degré, et autant du genre *Pastoral*. (Ce dernier a plus abondamment servi pour l'*Histoire des Armées-Bovines*, 1961.) D'autres informations proviennent de monographies inédites, existant encore à l'état de manuscrits en langue Rwandaise ; à savoir *les Familles Historiques du Rwanda, la Cour du Rwanda précolonial*, et, pour la première section, *le Code ésotérique de la Dynastie du Rwanda*.

On comprend dès lors facilement que cette étude est loin d'être une improvisation. Elle résulte d'une documentation variée et patiemment recueillie à longueur d'années, depuis pratiquement 1941. Toutes ces sources complètent évidemment les recherches spécifiquement menées en vue de reconstituer la matière de la présente étude. C'est à ces recherches que j'appelle *spécifiques*, qu'on doit les *généalogies* des fonctionnaires, supérieurs et subalternes, dont la plupart n'ont pas place dans *Les Familles Historiques du Rwanda*, cette dernière étude ne considérant que les groupements ayant joué un rôle dans le passé, sur le plan national. Nous avons donc tenu à indiquer, pour ainsi dire, l'adresse de nos personnages et à vérifier la réalité des informations recueillies à longueur d'années.

B. Armée-sociale.

Nous avons déjà expliqué (*Histoire des Armées-Bovines*, p. 6-7) que les Milices du Rwanda ancien n'étaient pas destinées uniquement aux combats. Il s'agissait de corporations dont les membres respectifs étaient mobilisables en commun, certes, mais auxquelles incombaient des devoirs et revenaient des droits à défendre en commun sur le plan social et économique. Ces droits et ces devoirs revêtaient une importance de loin plus grande que celle des obligations guerrières. Voilà pourquoi nous avons tenu à les appeler « Armées-Sociales », pour rendre plus exactement la signification réelle de nos anciennes Milices.

La création d'une Armée-Sociale s'effectuait théoriquement comme suit : à l'avènement de chaque monarche, les notables dépendant de la Cour, ainsi que les Chefs du pays, lui amenaient leurs enfants non encore engagés dans les Compagnies préexistantes. Le nouveau monarche groupait ces jeunes gens en une Compagnie, à laquelle il imposait une appellation. Cette appellation de la toute première Compagnie devenait celle de l'Armée entière.

Au cours du règne, à quelques années d'intervalle, d'autres recrues venaient constituer les Compagnies suivantes, répondant chacune à une dénomination spéciale. Ces dernières dénominations disparaissaient cependant avec la génération de ceux qui les portaient. C'est qu'en effet, l'Armée était une institution permanente, passant d'une génération à l'autre, sous le nom de la toute première Compagnie, comme il vient d'être dit. On appartenait ainsi à telle Armée par hérédité : tel en était membre parce que son père et éventuellement ses 4, 6 ascendants l'étaient. Ne quittaient la Milice de ses ascendants que le jeune homme présenté au nouveau monarque en vue justement de prendre part à la formation d'une Milice toute nouvelle. (Il existait cependant d'autres cas où les guerriers étaient autorisés à se séparer de leur Armée ; voir le *Code des institutions politiques du Rwanda précolonial*, art. 39 et parallèles).

A la tête de l'Armée en formation, le Roi nommait un fonctionnaire appelé le *Chef du Palais Royal* ; ce dernier veillait à la formation guerrière de ses jeunes subalternes. Chaque Compagnie était commandée en second par un Chef de Compagnie. Chacune pouvait compter au moins 150 membres et d'autres bien davantage. A un moment donné, le monarque prélevait des Familles aux Armées antérieures et les attachait à la nouvelle Milice. Ces Familles, de Hutu, Tutsi et Twa, servaient à implanter la Milice dans la société. A partir de cette incorporation de Familles, l'Armée obtenait sa personnalité juridique et se voyait imposer des prestations à fournir à la Cour. Les combattants, c'est-à-dire ceux qui avaient été incorporés aux Compagnies et avaient reçu une formation guerrière, ne devaient rien d'autre que le service guerrier. Les prestations autres incombaient à ces Familles qui, elles aussi, n'étaient pas tenues au service guerrier. On trouvera l'exemple le plus parfait de cette courte description au n° 354, à propos de la Milice *Ingangura-rugo*.

Il arrivait que le monarque créait indirectement une Armée ou davantage, en approuvant l'initiative de l'un ou l'autre de ses Chefs. C'est ainsi que, au cours d'un même règne, on relève l'érection de plusieurs Armées-Sociales. Il faut noter également que, en accordant à ses fils des fiefs qu'ils se chargeaient d'amplifier, le monarque procédait de la sorte à l'érection de nouvelles Milices.

Notons enfin qu'il existait des Sous-Milices, désignées dans l'étude sous la dénomination de *Sections*. Il s'agissait de groupements à effectifs peu importants, certes ; mais ce qui les empêchait d'être considérées comme Armées-Sociales, c'était le fait juridique de la non-reconnaissance d'autonomie par le Roi. Par la volonté royale, ces Sections restaient des annexes de telle ou telle Armée-Sociale. Nous verrons qu'à certains moments le monarque modifiait ce statut et reconnaissait l'autonomie de telle Section qui, dès lors, devenait une Armée indépendante.

C. Les camps des marches.

Traditionnellement, les monarques organisaient les expéditions à l'étranger ou mobilisaient pour la défense du pays, lorsqu'il était l'objet d'une attaque venant de l'extérieur. C'est à partir de CYILIMA II RUGUGIRA que la Cour adopta le système des camps permanents établis le long de la frontière. Or chaque Armée-Sociale était tenue à l'éducation guerrière par le système des Compagnies, tout comme à la Cour. Une Armée-Sociale chargée d'un Camp des Marches, groupait ses Compagnies dans la localité du Camp. Il s'agissait d'enclos immenses à l'intérieur desquels les guerriers construisaient leurs habitations. Les Compagnies se relayaient la nuit pour faire la ronde autour du camp, afin que l'ennemi ne l'attaquât à l'improviste. Dans le cas d'une invasion, ces Compagnies engageaient le combat, tandis que le tambour du Camp donnait l'alarme par un morceau spécial destiné uniquement à cet effet. Les habitants de la région prenaient alors les armes et venaient soutenir les Combattants officiels du Camp. Le Chef de la Milice n'était pas tenu à résider dans le Camp ; il devait en toute hypothèse nommer un Directeur des combats, qui gouvernait le Camp et était responsable des affaires de la frontière.

D. A propos de l'orthographe.

Il est impossible de donner ici un aperçu qui soit réellement utile sur les sons de notre langue. Le Kinyarwanda, langue du Rwanda, en totalise 94 et il en est des plus compliqués, tels que *shy*, *shywo*, *nny* (qui n'est pas *ny* = *gn* du français) et tant d'autres. Il ne sert à rien de les décrire : il faut les entendre d'un autochto-

ne, car ils n'ont pas d'équivalents tant soit peu rapprochant en langues européennes (Cfr. notre étude *La Langue du Rwanda et du Burundi expliquée aux autochtones*, Kabgayi, 1960, p. 12-18).

En ce qui concerne les sons, nous nous limiterons au signe *c*. Il représente le son *tch* (comme dans le mot caoutchouc, le *tsh* de l'alphabet adopté au Congo ex-belge). Lors donc que vous rencontrez *ca*, *ce*, *ci*, *co*, *cu*, ne pensez pas au son dur comme *ka*, *ko*, *ku* ; il s'agit de *tcha*, *tche*, *tchi*, *tcho*, *tchu* (comme dans Rutshuru, Tshombe, Tshikapa, etc.). Ainsi donc *Rucunshu* ne se prononcera pas *Rukunshu*, mais *Rutshunshu* (ou *Rutchunshu* ; le *tch* de caoutchouc).

L'autre remarque concerne la voyelle initiale des noms employés dans un texte français. L'usage veut que l'article du français fasse tomber la voyelle initiale. Ainsi disons-nous *les* Banyarwanda, *les* Barundi, au lieu de : *les* Abanyarwanda, *les* Abarundi. Nous avons fait une exception à cet usage, en transcrivant les noms des Milices, etc., avec leurs voyelles initiales respectives : les *Ababanda*, les *Invejuru*, les *Uburunga*, etc. ; nous les citons sous leurs dénominations inchangées, telles qu'on les désigne en notre langue. Quant aux noms des pays, j'ai suivi l'usage établi, en écrivant le Rwanda, le Burundi, etc., au lieu de uRwanda, uBurundi.

E. Les monarques mentionnés dans cette étude.

Nous avons mentionné dans cette étude tous les monarques de la Dynastie des Banyiginya, depuis NSORO I SAMUKONDO. Cette mention comporte deux aspects : il s'agissait principalement de leur intervention respective dans la création ou dans les modifications du commandement des Armées-Sociales. Nous avons ensuite dans l'esprit l'indication approximative de l'époque à laquelle se produisirent les événements examinés. Nous nous rapportons, en ceci, aux dates approximatives par moyenne de générations, telles que nous les avons suggérées dans l'étude intitulée *La Notion de Génération...* Pour les facilités du lecteur, nous nous permettons de transcrire la liste de ces monarques envisagés (*ibid.* p. 80) :

11. NSORO I SÁMÚKŌNDO : autour de 1279-1312.
12. RUGĀNZU I BWĪMBA : » » 1312-1345.

13. 'CYĪLIMA I RUGWE	:	»	»	1345-1378.
14. KIGELI I MUKÓBANYA	:	»	»	1378-1411.
15. MÍBĀMBWE I MUTABĀZI	:	»	»	1411-1444.
16. YUHI II GAHĪMA II	:	»	»	1444-1477.
17. NDAHIRO II CYĀMÁTARE	:	»	»	1477-1510.
18. RUGĀNZU II 'NDŌLI	:	»	»	1510-1543.
19. MÚTARA I 'SĒMÚGESHI	:	»	»	1543-1576.
20. KIGELI II NYĀMÚHĒSHERA	:	»	»	1576-1609.
21. MÍBĀMBWE II GÍSANURA	:	»	»	1609-1642.
22. YUHI III MMAZIMHĀKA	:	»	»	1642-1675.
23. 'CYĪLIMA II RÚJÚGIRA	:	»	»	1675-1708.
24. KIGELI III NDÁBÁRASA	:	»	»	1708-1741.
25. MÍBĀMBWE III 'SĒNTĀBYO	:	»	»	1741-1746.
26. YUHI IV GAHĪNDIRO	:	»	»	1746- ?
27. MÚTARA II RWŌGERA	:	»	»	? -1853.
28. KIGELI IV 'RWĀBUGILI	:	»	»	1853-1895.
29. YUHI V MUSINGA	:	»	»	1896-1931.
30. MÚTARA III RUDAHĪGWA	:	»	»	1931-1959.

L'avènement de MIBAMBWE III SENTABYO (et donc la mort de son père) semble avoir été indiqué par une éclipse de soleil dont nous avons discuté l'identité (*ibid.* p. 75-78). Ce monarque n'ayant célébré que cinq fois la fête annuelle des Prémices, aux dire des traditions, son successeur aurait été intronisé en 1746. Aucune donnée ne permet de fixer approximativement l'année au cours de laquelle est mort YUHI IV GAHINDIRO, ni en conséquence celle de l'avènement de MUTARA II RWOGERA. L'année où mourut MUTARA II, par contre, est presque certaine : ce fut après juin 1853 (donc après la célébration de la fête des Prémices) et son successeur ne la célébra pas la première année de son règne. KIGELI IV RWABUGILI fut donc intronisé soit fin 1853, soit début 1854. En ce qui concerne la célébration de la fête des Prémices sous son règne, *cf. ibid.* p. 65-67. Pour juger de la valeur qu'il faudrait accorder à ces supputations, il serait indispensable de lire attentivement l'étude à laquelle nous nous référons.

F. Usage de dénominations périmées.

Avec les nouvelles Institutions Républicaines, les Provinces ont été supprimées et remplacées par les *Communes*. De ce fait,

la localisation de mes personnages et l'indication des Camps, des lieux où se déroulèrent les événements mentionnés, me devenaient une tâche plus qu'ardue. Comme chaque Province a été divisée en plusieurs Communes, dans laquelle de ces dernières fallait-il placer telle localité ? Les fonctionnaires de la République Rwandaise eux-mêmes, — j'en ai entendu plusieurs à ce sujet —, sont obligés de mentionner les Provinces pour spécifier les lieux de leurs rendez-vous, car les noms des Communes ne sont pas encore universellement connus. C'est l'ignorance des Communes, dans laquelle chacun de nous se trouve actuellement, qui m'a obligé à indiquer les localités par Provinces. Celles-ci sont appelées à devenir « culturellement » des appellations « régionales ». Ainsi avons-nous conservé, sous l'ancien régime, des appellations telles que Bũngwe, Kinyāga, Burẽmbo, Ívũnja, 'Bwānámúkali, 'Bwānámwāli, Bugāmba, etc., qui ne correspondent pas aux divisions administratives officielles, mais qui restent indispensables dans la détermination plus précise des lieux ou des régions climatiques. C'est ainsi que les noms de 'Ndúga, Bugānza, Rũkiga, Mãyaga, etc., débordent dans le langage courant les anciennes Provinces auxquelles on avait tenté de rétrécir ces dénominations. Le Gisāka, le Mugõngo, le Múreru, et tant d'autres zones de ce genre, ne disparaîtront jamais de notre langage.

Nous avons d'autre part employé le terme *Préfecture*. Le lecteur étranger était habitué à la notion de Territoire. Il saura que les deux appellations s'équivalent : dans les nouvelles institutions de la République rwandaise, les anciens Territoires sont devenus Préfectures, simple changement d'appellations, sans modification territoriale. Je dois noter qu'au moment où cette étude fut rédigée, il était loisible d'employer l'une ou l'autre dénomination, mais il a semblé préférable d'adopter déjà celle qui restera en usage dès l'indépendance.

G. Renvois et références.

Toute la monographie a été divisée en alinéas, numérotés de 1 à 377, en vue d'uniformiser et de simplifier les renvois aux passages parallèles à tel passage donné. Nous avons ainsi évité la division en sections et en paragraphes, dont la multiplicité alourdit quelque peu les références, tandis que la numérotation uniforme d'un bout à l'autre de l'étude les simplifie.

Nous terminerons cette Introduction en indiquant les sigles par lesquelles seront désignées nos études antérieures, au cours de l'étude :

- NG = La Notion de Génération appliquée à la généalogie dynastique et à l'Histoire du Rwanda (Mém. de l'A.R.S.O.M., Bruxelles, 1959).
- PD = La Poésie Dynastique au Rwanda (Mém. de l'A.R.S.O.M., ibd., 1951).
- Code = Le Code des Institutions politiques du Rwanda précolonial (Mém. de l'A.R.S.O.M., ibd. 1952).
- Organis. = Les Organisations socio-familiales de l'ancien Rwanda (Mém. de l'A.R.S.O.M., ibd. 1954).
- H.A.B. = L'Histoire des Armées-Bovines dans l'ancien Rwanda (Mém. de l'A.R.S.O.M., ibd. 1961).

Section I

ÉRECTION D'ARMÉES-SOCIALES DE CYILIMA I RUGWE A GIHANGA (XII^e-XIV^e siècle)

1. Cette Section couvre la durée de 9 ou 13 règnes ⁽¹⁾ des premiers monarques rwandais. Elle se caractérise par deux faits

1^o On constate, grâce aux prestations qui leur furent imposées, que ces Milices furent créées en fonction du service de la Dynastie, et qu'elles n'étaient donc ni spécialement destinées aux opérations guerrières, ni à satisfaire les besoins économiques de la Cour.

2^o Pour la plupart d'entre elles, nos informateurs n'ont pu indiquer les noms des Armées-Bovines correspondantes. L'absence de ces dernières est-elle due à leur annihilation en tant que corporations taxables, à la suite de pestes bovines du passé (H.A.B., 4^o, 2, p. 8-9), ou bien nous indiquerait-elle que, à cette époque initiale, les Milices pouvaient être créées avec ou sans l'annexe de formations bovines ? Autant de suppositions dont aucune n'aura de réponse pratique ce qui, dans le cadre de la présente étude, n'a d'ailleurs aucune importance.

Arrivons-en à la nomenclature des Milices et à leurs historiques :

SOUS GIHANGA.

1. Abányānsanga = les Bénéficiaires des « Attractions ».

2. L'Armée-Sociale *Abanyansanga* fut érigée par GIHANGA, le fondateur de la Dynastie. La corporation bovine *Insanga* ⁽²⁾

⁽¹⁾ Cfr NG., III, 30-32, où nous avons distingué quatre monarques uniquement affirmés dans le Poème Généalogique (*Ubucura-bwenge*), en les classant *probables*, tandis que les 26 autres sont considérés comme ayant *certainement* existé.

⁽²⁾ Comme nous l'avons signalé au début de notre Introduction, c'est la seule Armée-Sociale *Pastorale* que nous recensons en cette étude et cela pour deux

se développa à partir du troupeau ou de l'ensemble des troupeaux que détenait personnellement le patriarche Hamite. L'appellation de l'Armée-Sociale, qui ne devint telle très probablement que dans la suite des temps, par l'évolution socio-politique des institutions similaires, se forme par l'adjonction du préfixe *abanya-* au nom *Insanga*, lequel perd sa voyelle initiale : *abanya-(i)nsanga = abanyansanga*. Ce préfixe *abanya* signifie toujours : *ceux qui possèdent, les propriétaires de*. Nous l'avons traduit ici par *bénéficiaires*, parce que les détenteurs d'une corporation bovine sont considérés, dans le contexte traditionnel, comme les *gérants* ayant *bénéficié* de ce fief dont ils sont les *usufruitiers*. Cette conception applicable aux *bénéficiaires* des époques ultérieures fut d'autant plus vraie qu'à cette époque initiale le cheptel en question était encore littéralement le bien personnel du régnant.

3. L'Armée-Sociale *Abanyansanga* était uniquement tenue à l'élevage, sans l'obligation stricte de prendre part aux expéditions guerrières. Étant donné cependant l'importance de son Chef, elle était mobilisée à l'initiative de ce dernier, lorsque, sous les monarques titulaires des conquêtes (c.-à-d. KIGELI et MIBAMBWE), le régnant prenait lui-même part à telle expédition. Le Chef en question était, en effet, moralement obligé d'accompagner son maître. Nous savons, d'une manière certaine, que l'avant-dernier dignitaire, appelé NKWAYA, prenait régulièrement part aux expéditions sous KIGELI IV RWABUGILI et que sa Milice bataillait aux côtés des autres guerriers.

4. Concernant la succession des Chefs qui commandèrent les *Abanyansanga*, il faut avouer que nous ne savons rien avant le règne de CYLIMA II RUJUGIRA, qui se situe autour de 1675-1708 (1). Le dignitaire contemporain de ce monarque, s'appelait MHEKA. Il donna son nom à sa descendance en devenant l'ancêtre éponyme des Abaheka (2). Quant aux ascendants de MHEKA,

raisons : tout d'abord, certains détails n'avaient pas été donnés dans l'H. A. B. ; ensuite, sous KIGELI IV RWABUGILI, cette Armée était de fait mobilisée presque régulièrement, du fait que son Chef, NKWAYA, accompagnait régulièrement le monarque au cours des expéditions.

(1) Cfr NG, III, 30, p. 86 ; la liste des monarques avec dates approximatives de leurs époques respectives, par moyenne de 30 à 33 ans la génération, p. 87.

(2) Rappelons que l'éponymie, en la matière, est indiquée en préfixant au radical du nom envisagé, *umu* au singulier et *aba* au pluriel. Ici l'ancêtre éponyme

on ne connaît d'une manière certaine que son père NJISHI, du moins sur le plan historique. Les autres sont tombés dans l'oubli, du fait que CYILIMA II fut le dernier monarque à accomplir la cérémonie du Code ésotérique (*ubwiru*), à la suite de laquelle il est interdit de vénérer les défunts antérieurs, qui sont supposés dès lors n'avoir plus le pouvoir d'intervenir dans les affaires des vivants (1). Comme on ne doit plus s'en occuper ni leur consacrer un culte quelconque, on en vient à les oublier sur le plan familial. Ne sont retenus alors que ceux qui ont joué un rôle national, et dont l'une ou l'autre catégorie de Bardes mentionne les noms dans les poèmes guerriers ou autres.

5. Une tradition, qu'on n'a aucune raison de contester, affirme que l'ancêtre de MHEKA, du nom de NKARA, contemporain de GIHANGA et premier Chef des *Abanyansanga*, appartenait à la famille de KABEJA, Roi du Mubali, région formée actuellement en grande partie par le Parc National de la Kagera. NYIRARUKANGAGA elle-même, mère de GIHANGA, était fille de NYAMIGEZI, fils de ce KABEJA. NKARA était ainsi du clan des Abazigaba, auquel appartient la Famille des Abaheka. Depuis CYILIMA II, les huit successeurs de MHEKA ont exercé effectivement la fonction sans interruption, de pères en fils, dans l'ordre suivant : KURUKUKE, NYAMUGABIRA, SEBANTU, RWAMO, SEGATI, MUVUBYI, NKWAYA et KABERA. (Dans *Généalogies*, le R. P. DELMAS, p. 155-156, omet les trois premiers noms et les remplace par KABUCE, MUDENDE ; nous croyons devoir maintenir la présente liste : problème à discuter dans *Les Familles Historiques*).

6. Nous avons rappelé (*H.A.B.*, n° 4) que KABERA fut destitué du cheptel relevant de la Cour, sous MUTARA III. L'événement n'affectait cependant en rien l'existence de l'Armée-Sociale en tant que telle, même s'il était survenu à une époque où l'institution pouvait avoir encore une signification réelle. Tout au plus eût-on alors assisté à l'exemption de certaines prestations attachées au cheptel saisi.

est *Mheka*, dont le radical est *heka*, d'où *Umuheka* au singulier et *Abaheka* au pluriel. Le même principe expliquera les dénominations similaires sans qu'on doive y revenir.

(1) Cfr Le Code ésotérique de la Dynastie du Rwanda, in *Zaire*, vol. IV, Bruxelles, 1947, p. 386.

Notons que le Chef patriarcal des Abaheka, commandant des Abanyansanga, avait sa résidence officielle à Muganzacyaro près Runda, dans la province du Rukoma. Les *Abanyansanga* étant officiellement *pasteurs* et ne prenant part aux expéditions que par occasion, on ne cite aucun guerrier de renom parmi ses membres.

2. Abahiza (= ?).

7. L'Armée-Sociale *Abahiza* dont la signification étymologique nous échappe complètement, tire son appellation de la localité *ku Buhiza*, dans la province du Rukoma, fief traditionnel de ses Chefs. Elle fut formée à partir des domestiques de GIHANGA, que le Hamite plaça avec solennité sous la direction de sa fille NYIRARUCYABA. Cette princesse a été l'objet de récits légendaires que nous avons recensés déjà plus d'une fois ⁽¹⁾ avec les critiques appropriées. On lui attribue, entre autres, l'éponymie du clan des Abacyaba, à cause du radical *cyaba* relevé dans son nom. Autant attribuer à MUSINGA l'éponymie du clan des Abasinga, à cause uniquement de l'identité du radical *singa*, nonobstant le fait indéniable que le clan est antérieur audit monarque, et recouvre une aire débordant de loin les possibilités de son autorité et de son influence. Comme nous l'avons souligné antérieurement, il est donc absolument impossible que la princesse soit l'éponyme du vaste clan des Abacyaba ; son nom est plutôt calqué sur celui antérieur du clan.

8. Ceci ne signifie évidemment pas que les descendants de la princesse n'auraient pas pu s'appeler *Abacyaba*. Mais cette dénomination familiale eût été noyée dans celle plus vaste du Clan homonyme. Quant aux *Abacyaba* qui se disent descendants de NYIRARUCYABA, la question serait justement de savoir à quel point la filiation serait fondée dans la réalité. Nous ne pouvons même pas disposer d'une généalogie complète pour un laps de temps couvrant plusieurs siècles. Existerait-elle même, considérée isolément, elle ne trancherait pas le litige.

9. Notons enfin que les Abahiza ne constituèrent jamais une Milice digne de ce nom, pouvant conférer à son Chef le prestige

(1) Cfr *Organis.*, II, 36, p. 57 ; *Inganji Karinga*, vol. II, p. 20-21.

nécessaire pour compter parmi les notabilités du pays. Ce fut toujours une corporation à effectifs réduits. Cette considération a rendu impossible l'établissement des points de repère dans la succession de ses Chefs, puisque la Milice ne joua aucun rôle dans l'histoire politique et guerrière du pays. On nous a affirmé en revanche que jamais la Cour ne déposséda un seul Chef des *Abahiza*.

10. Et puis, particularité qui ne manque pas de piquant, les Chefs de cette Milice très secondaire jouissaient de privilèges royaux. Ils se succédaient sous les noms dynastiques de *Muzimanganya* = Celui qui fait disparaître ; *Ndarwubatse* = J'ai affermi mon foyer ; *Kimezamahembe* (contraction de *Kimeza-amahe-mbe*) = Celui qui fait pousser les cornes ; *Segisabo* = Le Maître de la baratte (ou : le Baratteur par excellence). Voici comment, pendant le dernier siècle et demi, s'opéra la succession. Vous remarquerez que le premier dignitaire porte deux noms à peu près identiques : le nom civil met la « baratte » au pluriel (= *bisa-bo*), tandis que le dynastique le formule au singulier (*gisabo*). L'ordre des « règnes » est fictivement indiqué par les chiffres romains dont l'usage ici est destiné uniquement à souligner les noms dynastiques :

SEGISABO (II) SEBISABO
 KIMEZAMAHEMBE (II) RWASIBO
 NDARWUBATSE (II) MBONIGABA
 MUZIMANGANYA (II) RUBIMBURA
 SEGISABO (III) RWANDEKWE
 KIMEZAMAHEMBE (III) SEMIKIZI

11. Les quatre premiers exercèrent effectivement leur fonction, le cinquième peut-être aussi ; quant au sixième membre de la lignée, il n'a certainement pas été intronisé : la fonction était déjà périmée à la suite de l'évolution actuelle des institutions.

Les prestations de la Milice se ramenaient à quatre :

- 1) Porter les charges de la Cour lors des déplacements du Roi ;
- 2) Fournir du bois de chauffage à la Cour ;
- 3) Puisage et balayage, aux ordres des domestiques de la Cour ;
- 4) Recrutement des poussins, béliers et taurillons destinés aux consultations divinatoires de la Cour.

Ensemble de prestations, en somme, qu'on doit logiquement attendre d'une corporation primitivement placée sous les ordres d'une femme.

3. Ishyama puis : Abānyákáringa-Ishyama.

12. L'Armée-Sociale *Ishyama*, dont nous ignorons complètement la signification étymologique, fut érigée par GIHANGA, qui l'attacha au *Rwoga*, premier Tambour-emblème de la Dynastie. Dans les débuts, le symbole de la Dynastie était un instrument de musique, appelé *Nyamiringa*, dont la signification étymologique peut être ou *l'orné de bracelets en fil de laiton*, ou *le gage d'espérance par excellence*. Le mot vient de l'ancien verbe *kuringa*, figé dans les vieux poèmes, duquel la langue actuelle conserve le dérivé réfléchi applicatif *kwiringira* = *avoir l'espoir en, se fier à*. La première signification supposée du *Nyamiringa* semble cependant exclue, du fait que les bracelets en fil de laiton ne devaient pas exister au Rwanda à l'époque envisagée. Il reste donc que c'est *le gage d'espérance par excellence*.

13. Le changement de symbole dynastique fut opéré par GIHANGA, lorsque le nommé RUBUNGA L'ANCIEN lui révéla le Code ésotérique de la Dynastie des Abarengé. Le Code en question correspondait au Tambour et GIHANGA intronisa le *Rwoga* dont RUBUNGA devint le Gardien en titre. Il fut par le fait même placé à la tête des *Ishyama*. Il légua sa fonction à son fils SHANGO L'ANCIEN ; la même lignée comptera plus tard deux autres personnages de ce nom. Impossible de connaître la succession entre GIHANGA et NSORO I SAMUKONDO, car la généalogie envisagée comporte un hiatus correspondant aux Rois dits de *la Ceinture*, à propos desquels les traditions restent muettes.

14. A la mort de RUGANZU I BWIMBA, le pays fut gouverné par un Régent, CYENGE, fils de NYACYESA, de la Famille des Abakwobwa. Le prince héritier, en effet, qui régnera sous les noms de CYILIMA I RUGWE, ne venait que de naître quand mourut RUGANZU I, son père. La moyenne de 30 à 33 ans par génération placerait les deux monarques autour de 1312-1378. Lorsque CYILIMA I fut en âge de prendre en mains les affaires du pays, le Régent lui céda la place. Mais en souvenir de la dignité dont il avait été revêtu, il obtint sans peine la fonction de Gardien

du *Rwoga*, Tambour-emblème de la lignée. Le monarque lia, par décision testamentaire perpétuelle, la fonction à la descendance de CYENGE. Le commandement de l'Armée *Ishyama* passa ainsi à la Famille de ce dernier.

15. Les quatre premiers successeurs de CYENGE sont mentionnés par nos Bardes et ils couvrent parfaitement l'époque des cinq règnes suivants ; à savoir : NYUNGA L'ANCIEN, MUGURUKA, NGWIJE et MUGOBE. Ce dernier est compté parmi les *Féaux* (*Abalya-nkuna*), exécuteurs testamentaires de NDAHIRO II CYAMATARE. Lorsque ce monarque fut tué par NTSIBURA, à Rubi dit de Nyundo, dans la région du Bugamba incluse en la province du Cyingogo, les *Féaux* travaillèrent efficacement à la restauration de la Dynastie en assurant l'intronisation et le triomphe du grand RUGANZU II NDOLI.

16. Mais à l'avènement de ce Roi, le Tambour-emblème de la Dynastie, le *Rwoga*, n'existait plus : il avait été capturé par NTSIBURA, Roi du Bunyabungo. *Ruganzu II* en intronisa un nouveau, le *Karinga* = le *Gage d'espérance* (cfr. le verbe *kuringa* au début de ce paragraphe). Il décida que l'Armée-Sociale *Ishyama*, attachée au service du symbole de la lignée, s'appellerait désormais *Abanyakaringa-Ishyama* ⁽¹⁾. Le premier nom devenait effectif, tandis que le deuxième était un souvenir du *Rwoga* disparu.

17. Puis, si étonnant que cela puisse paraître, la si importante Famille chargée de si importantes fonctions, entre dans l'ombre : un long silence de quatre règnes sans que le plus en vue de ses représentants soit mentionné une seule fois. Il faudra attendre le règne de CYILIMA II RUJUGIRA (autour de 1675-1708) pour rencontrer le nommé LIHAYA, à propos duquel nous apprenons heureusement les noms de ses deux ascendants, qui avaient soigneusement gardé leur incognito. Il était fils de NGARUYINKA celui-ci fils de NYUNGA LE JEUNE. LIHAYA obtint du Roi l'autorisation de former une section spéciale au sein de son Armée-Sociale. La nouvelle section, qu'il appela *Abashira-mujinya* (dont nous donnerons l'historique plus loin, n° 40 sq.), était dispensée des corvées tournant autour du Tambour-emblème,

⁽¹⁾ Au nom propre *Karinga* est préfixé *Abanya*, exactement comme il a été analysé à propos des *Abanyansanga* (n° 2).

pour vaquer uniquement au service du Chef et rehausser son prestige par le renforcement de sa situation économique (prestations en main d'œuvre, impôts saisonniers en vivres, boissons, etc.).

18. On ne dit pas sous quel règne mourut LIHAYA ; mais son fils NYARINDI est en fonction sous MIBAMBWE III SENTABYO, petit-fils de CYILIMA II. C'est lui que ce monarque charge de former la Milice *Abiru*, qui doit protéger la frontière du Kinyaga contre les incursions des Bashi. NYARINDI fera confier la Milice à l'un de ses parents, comme nous le verrons en son temps (cf. n° 286). Nyarindi mourut sous le règne de YUHI IV GAHINDIRO. Légua-t-il sa fonction à son fils BAKINAHE ? On ne peut l'affirmer ni, dans l'affirmative, savoir comment il en aurait été privé. Aucune trace n'en est restée dans les traditions recueillies.

19. Sous MUTARA II RWOGERA (mort en 1953), cependant, la fonction est exercée par SEBUCYUCYU, frère de NYARINDI. Vers la fin du règne cependant, SEBUCYUCYU est destitué pour avoir osé braver la Reine Mère dans une affaire relevant du Code ésotérique. La fonction passa alors au nommé VUGAYABAGABO, fils de BAKINAHE, dont nous venons de parler. Le nouveau Chef sera destitué sous KIGELI IV RWABUGILI, l'année où le Roi célébra la fête des Premices à Mwima, en 1855 (cf. *N. G.*, p. 65). La fonction passa alors à NDUNGUTSE, fils de SEBUCYUCYU. On voit comment les deux branches descendant de NGARUYINKA se succèdent à tour de rôle, à l'imitation, je dirais, des pieds en marche.

20. Cette fois cependant la fonction devait rester définitivement dans la Maison de NDUNGUTSE. Il se suicida vers 1894 en léguant sa fonction à son fils RWABANDA, qui ne survécut pas longtemps à son père, puisque son propre fils et successeur nommé KIBABA fut tué à Rucunshu, en décembre 1896, en défendant la cause de MIBAMBWE IV RUTARINDWA. La Cour investit alors CYENGE LE JEUNE, autre fils de NDUNGUTSE. Son successeur désigné, appelé GAHILIMA, mourut avant son père, il y a de cela quelques 20 ans environ. Nous sommes alors sous le règne de MUTARA III RUDAHIGWA et, les institutions ayant été profondément modifiées, ladite fonction n'a plus aucune signification.

Les prestations incombant à cette Armée-Sociale étaient les suivantes :

1) Placer une sentinelle nuit et jour auprès du Tambour-emblème de la Dynastie ; plusieurs veilleurs la nuit ;

2) Veiller à l'entretien du même Tambour, en le frottant régulièrement avec du sang bovin, afin qu'il ne fût pas charçonné ;

3) Transporter le même Tambour, avec une escorte nombreuse pour en inspirer le respect, lorsque le Roi en avait décidé le déplacement.

4. Abakárazá.

21. L'Armée-Sociale *Abakaraza* fut également formée par GIHANGA, comme corporation attachée au Tambour *Cyimumugizi* (contraction de *Cyima-umugizi*) = *Le Pays est régi par un omnipotent*. Ce Tambour est « la compagne » du *Karinga*, celui-ci symbolisant le Roi et l'élément masculin, tandis que l'autre représente la Reine-Mère et l'élément féminin. La corporation fut placée sous les ordres de RUBUNGA, comme la précédente et la situation dura, sous les successeurs de RUBUNGA, jusqu'au règne de CYILIMA I RUGWE. En conférant au Régent CYENGE le commandement des *Ishyama*, le monarque laissa les *Abakaraza* aux successeurs de RUBUNGA, en décidant que la situation resterait telle à perpétuité. Cette décision fut observée par la Cour, d'une manière ininterrompue, jusqu'à nos jours. Il ne nous reste en conséquence qu'à voir de près la généalogie des fonctionnaires successifs, et de chercher les points de repère pouvant fixer les règnes sous lesquels ils auraient vécu.

22. Après l'hiatus constaté plus haut (n° 13), nous avons quatre noms sans point de repère possible, à savoir : MUGULIRA, BATENDA, SHANGO (II), et TEGERANGOMA. Mais les quatre personnages correspondent avec exactitude aux quatre règnes de CYILIMA I RUGWE, KIGELI I MUKOBANYA, MIBAMBWE I MUTABAZI et YUHI II GAHIMA II. Ainsi donc le parallélisme est parfait, bien que nous ne disposions d'aucune indication précisant davantage sous quel monarque respectif vivait tel fonctionnaire déterminé.

23. Nous possédons, par contre, des données concernant les

règnes sous lesquels ont servi les deux Chefs suivants : NYABUTEGE, fils de TEGERANGOMA, fut fait prisonnier par NTSIBURA lorsque celui-ci défit et tua notre NDAHIRO II CYAMATARE. Le prisonnier fut condamné à la mutilation des doigts et, guéri de ses plaies, il s'établit dans l'île Ijwi où il avait été déporté. Il s'y remaria et y fit souche ⁽¹⁾. Apprenant dans la suite que la Dynastie Rwandaise avait été restaurée et que le grand RUGANZU II venait d'affermir son autorité, NYABUTEGE réussit à s'évader de l'île et à rejoindre la Cour, tandis que le monarque résidait à Mata près Muhanga, dans la province du Murangara. Il présida à la confection du *Ntsinzabasazi* (contraction de *Ntsinze-abasazi*) = *J'ai triomphé sur les fous*, tambour-des-audiences (*Indamutsa*) de RUGANZU II. NYABUTEGE mourut sous ce règne. Son fils et successeur NYAGASAZA confectionna le *Mhagazamahanga-hejuru* (contraction de *Mhagaze amahanga* ...) = *Je me tiens debout sur les pays étrangers* (c.à.d. J'ai fait des pays étrangers l'escabeau de mes pieds), tambour-des-audiences (*Indamutsa*) de MUTARA I SEMUGESHI, fils et successeur de RUGANZU II.

24. Ce monarque et son fils KIGELI II NYAMUHESHERA correspondent à quatre générations de fonctionnaires ; à savoir NYAGASAZA déjà nommé, — il était peut-être passablement âgé à l'avènement de MUTARA I, — puis CENSHA appelé aussi ZIRAVUGA, NYABIRUNGU et RUDAHO. On ne dit pas qui confectionna le Tambour-des-audiences de KIGELI II. Mais celui de son fils, MIBAMBWE II GISANURA, le *Cyeza-buranga* = *la Beauté-radiieuse*, fut l'œuvre de RUCACA, fils et successeur du Chef RUDAHO.

25. Il est possible que RUCACA vivait à l'avènement de YUHI III MAZIMHAKA, successeur de MIBAMBWE II. Mais le tambour-des-audiences fut taillé par SEMAHAMBA, fils du même RUCACA, ce qui veut dire, si le père était encore en vie, que SEMAHAMBA avait déjà été désigné pour lui succéder. A la mort de YUHI III, son fils aîné RWAKA, intronisé déjà du vivant de son père, sous le nom de KAREMERA I pour gouverner le pays (le Roi était tombé en démence) se maintint au pouvoir. Les

(1) On ne l'apprit que sous KIGELI IV, après 1875. L'île ayant été envahie et reconquise, on constata qu'une catégorie des *Abiru* insulaires connaissaient des brides du Code ésotérique du Rwanda. On finit par savoir qu'il s'agissait des descendants de *Nyábutege*. On l'avait ignoré jusque-là.

traditions affirment qu'il célébra *seize fois* la fête annuelle des Premices. C'était naturel que SEMAHAMBA embrassât le parti du régnant contesté. Mais finalement KAREMERA I RWAKA, atteint par l'infirmité du pian secondaire, considérée comme une punition contre l'usurpation perpétrée, fut obligé de céder la place à RUJUGIRA, qui fut intronisé sous le nom de CYILIMA II. Son tambour-des-audiences, le *Gishyoza = le Pacificateur*, fut confectionné par RUBUNGA LE JEUNE, autre fils de RUCACA, la branche de SEMAHAMBA ayant été écartée. Le même RUBUNGA confectionnera le tambour-des-audiences de KIGELI III NDA-BARASA, le *Rubaya = le Vaste-Plateau*. Celui de MIBAMBWE III SENTABYO, le *Rushya = l'Affermissement*, et le *Kazabagarura = Il-vous-fera-revenir (chez moi)* de YUHI IV GAHINDIRO, respectivement fils et petit-fils de KIGELI III, furent l'œuvre de SHANGO (III), fils de RUBUNGA. Quant à NKULIYINGOMA, fils et successeur de SHANGO, il vécut sous YUHI IV GAHINDIRO, auquel il présenta l'actuel morceau de tambours appelé *In'yanja*.

26. Nous avons rappelé au début de ce paragraphe, que les *Abakaraza* furent primitivement créés en l'honneur du Tambour *Cyimumugizi*. Lorsque KIGELI IV RWABUGILI intronisa le Tambour *Kiragutse = Le Pays est devenu très vaste*, en 1875, après l'expédition au Butembo (date précisée grâce à la Comète de Coggia), il créa deux sections au sein de l'Armée-Sociale :

- a) *Abatandura* ⁽¹⁾ dont le président était le représentant de la Famille de GITANDURA, Gardien traditionnel du *Cyimumugizi* ;
- b) *Abaragutsi*, spécialement chargés du nouveau Tambour.

Les deux sections se composaient de fonctionnaires « palatins », à l'intérieur de la même Armée-Sociale.

27. A NKULIYINGOMA succéda son fils RUTIKANGA, qui fut tué à Rucunshu en défendant MIBAMBWE IV RUTARINDWA. La Cour nomma à sa place, non son fils, puisque RUTIKANGA était mort en ennemi du vainqueur, mais RUKIKANA, autre fils

(1) GITANDURA L'ANCIEN vivait sous RUGANZU I BWIMBA ; l'ancêtre éponyme de la Famille fut GITANDURA LE JEUNE qui vivait sous NDAHIRO II CYAMATARE. Il échappa au désastre de Rubi près Nyundo, où fut tué NDAHIRO II, et il sauva le tambour *Cyimumugizi* dont il était le Gardien ; il mourut avant la restauration de la Dynastie et on découvrit longtemps plus tard le tambour dans une caverne dans le Rutaka, au pied du mont Mahanga dans la province du Marangara.

de NKULIYINGOMA. Lorsque RUKIKANA mourut, la Cour qui vénérât tout de même l'*esprit* de RUTIKANGA, en raison de son rôle sous KIGELI IV, et qui jugeait par conséquent qu'il fallait se le gagner et ne pas provoquer ses représailles, décida que MUKOMANGANDO, fils de RUKIKANA garderait les Tambours auprès du monarque, et que le droit d'aînesse retournerait à SEZIBERA, fils de RUTIKANGA. SEZIBERA rentra ainsi en possession du Tambour familial appelé *Busarure*, car cette lignée jouit de privilèges royaux, dont l'étude n'entre pas dans le cadre de la présente monographie ; nous les recenserons dans *La Cour du Rwanda précolonial*.

28. L'Armée-Sociale *Abakaraza* était d'une ampleur telle, que son Chef comptait parmi les personnages les plus en vue dans notre ancienne Société. Elle n'était cependant jamais mobilisée en cas d'expéditions, car elle formait, à côté de la Cour Royale, la Cour des Tambours-emblèmes. Mais le Chef pouvait accompagner le Roi pendant l'une ou l'autre expédition, en laissant un délégué auprès des Tambours.

Les prestations spécifiques des Abakaraza étaient les suivantes

- 1) Battre les tambours à la Cour, spécialement pour le coucher et le lever du Roi, ainsi qu'à l'occasion de certaines solennités ;
- 2) En renouveler régulièrement les peaux et en tailler de nouveaux au fur et à mesure des besoins ;
- 3) Tailler les baguettes à tambours ;
- 4) Assurer la sentinelle auprès du *Cyimumugizi*, et plus tard auprès du *Kiragutse*.
- 5) Transporter ces mêmes Tambours (*Cyimumugizi* et *Kiragutse*), avec une escorte nombreuse pour les honorer, dans le cas où le monarque en ordonnait le déplacement.

Armée-Bovine correspondante : *Imilishyo* (cfr. H.A.B., 2, n° 5-7).

5. Gákōndo = Propriété immémoriale.

29. L'Armée-Sociale *Gakondo* remonte au règne de GIHANGA, qui la confia à son fils RUTSOBE, l'ancêtre éponyme de la Famille des Abatsobe. Le Chef de cette Milice était le deuxième personnage du Rwanda, après le Roi et la Reine-Mère, ces deux derniers

étant considérés comme une seule personne *régnante*. Ledit fonctionnaire jouissait de privilèges royaux, avec son Tambour dynastique *Rwamo* = *le Retentissement*, et son territoire royal constitué par la localité de Kinyambi, dans la province du Rukoma. La succession s'opérait sous les noms dynastiques de : *Nyaruhungura*, *Birege*, *Nyunga*, et *Rubambo*. Nous tenons à citer dès ici ces quatre noms, car certains fonctionnaires n'ont passé à l'histoire que sous ces seules dénominations, non accompagnées du nom civil. Le *Gakondo* fut créé en vue d'assurer la préparation et la célébration de la grande fête nationale des *Prémices* = *Umuganura* ⁽¹⁾. On peut considérer que, d'une façon générale, tous les habitants de la province du Bumbogo en sont membres, et que quelques rares représentants de la Milice peuvent être exceptionnellement relevés en dehors de cette province.

30. Lorsqu'on s'attèle à la tâche de dresser la liste de succession des Chefs, on se heurte tout d'abord à l'hiatus généalogique déjà signalé antérieurement (*n° 13*). On ne connaît même pas le successeur immédiat de RUTSOBE. Ce sera bien plus tard, sous NSORO I SAMUKONDO, que sera signalé le nommé RWAMBALI L'ANCIEN qui mourra en Libérateur dans une guerre contre le Ndorwa (*cf. N.G., III, 27, p. 84*). Sous les deux règnes suivants, de RUGANZU I BWIMBA et de CYILIMA I RUGWE, nous rencontrons dans les mêmes fonctions le nommé NYARUHUNGURA, personnage important à l'orée de notre histoire. Puis c'est un nouvel hiatus de six longs règnes, soit par moyenne de 30 à 33 ans par génération, de 1378 à 1576 (*cf. N.G., p. 87*).

31. Ici encore il faut enjamber le règne de KIGELI II NYAMUHESHERA, autour de 1576-1609 environ, pour rencontrer, en fonction, sous MIBAMBWE II GISANURA, le nommé NYUNGA, dont nous apprendrons que le père était BIREGE, lequel sera en conséquence assigné au règne précédent, où il ne s'était pas fait remarquer. Ce NYUNGA porte le surnom de SEBWITABURE ; nous ne saurons donc jamais son vrai nom civil, pas plus que celui de son père, car Nyunga et Birege sont des dénominations dynastiques.

32. Après que ce NYUNGA nous est signalé, nous disposons de quatre noms de ses successeurs immédiats, mais sans points de

(1) *Cfr NG, p. 64* où nous en avons donné une description sommaire.

repère possibles, pouvant servir à déterminer sous quels monarques ils vivaient. Il s'agit de RWAMBALI LE JEUNE, SEGUSHIMA SEKABAMBA et SEKABOTA. Ils sont cependant parallèles aux règnes de YUHI III MMAZIMHAKA, (inter-règne de KAREMERA I RWAKA), de CYILIMA II RUJUGIRA, de KIGELI III NDABARASA et de MIBAMBWE III SENTABYO. Nous pouvons même conclure que SEKABOTA fut le contemporain des deux derniers monarques, car son successeur dispose d'un point de repère important.

33. MUGARURA, le successeur de SEKABOTA, vivait certainement sous YUHI IV GAHINDIRO. Il avait deux fils, RUGAMBWA et RUGANGO, qui prirent une fois part à une expédition dirigée contre le Gisaka. Ils eurent l'idée de rentrer des combats avec des trophées prélevés sur les ennemis abattus. Comme ils n'avaient pas réussi à en abattre du camp opposé, ils assassinèrent des Rwandais, et, malheureusement pour eux, le fait fut connu et dénoncé au Roi. Assassiner, c'était déjà grave ; mais se présenter à la Cour avec des trophées prélevés à des Rwandais, c'était infiniment plus compliqué, car c'était aller contre le tabou qui interdit aux Rwandais de mutiler leurs compatriotes et de compter pareilles victoires en vue des distinctions guerrières (*cf. code, art. 188-195*). Le Roi donna à MUGARURA le choix entre l'exécution capitale de ses deux fils et sa destitution, aussi bien de sa fonction que de ses possessions de tout ordre. Il préféra garder ses deux fils dans la pauvreté.

34. Ainsi donc, sous YUHI IV GAHINDIRO, la dignité et les commandements de MUGARURA passèrent à son frère nommé VUNINKA. Le nouveau dignitaire mourut certainement sous le même règne, car son fils et successeur, appelé KARAMIRA, eut un rôle déterminant dans les événements ayant accompagné l'introduction de MUTARA II RWOGERA, successeur de YUHI IV. Dans les milieux des *Abiru* (détenteurs du Code ésotérique), on se transmet ses nombreuses intrigues tout le règne durant. Il fut finalement pris dans son propre piège, car, sous KIGELI IV, il joua de nouveau un rôle déterminant dans les intrigues qui entraînèrent la mort de la Reine-Mère en 1861 (*cf. N.G., p. 65*).

35. Dès que la culpabilité de KARAMIRA fut établie, KIGELI IV le destitua au cours de la même année, ou au début de l'année suivante. Il l'exila à Hindiro, dans la province du Cyingogo,

où le trouvèrent quelque temps après les émissaires chargés de le mettre à mort. La fonction dont il avait été privée fit retour à la lignée de MUGARURA, en la personne de son petit-fils, RUKANGIRASHYAMBA, fils de KANYAMUHUNGU. Vers la fin du règne il démissionna pour raison d'âge (il tombait en enfance) et la fonction passa à son fils GASHAMURA. Ce dernier ayant été relégué au Burundi, en 1925, par l'Autorité belge, son fils RWAMHUNGU lui succéda. A sa mort, en 1956, son fils KAYUMBA hérita de ses possessions. Malgré les profondes modifications des institutions la réalité du *Gakondo* subsista, du fait qu'il était lié à un territoire précis. KAYUMBA perdit enfin sa fonction à la suite des événements ayant bouleversé le pays, en novembre 1959.

Les prestations de cette Armée-Sociale ont été génériquement indiquées au début de ce paragraphe : préparer et prendre part à la célébration de la fête des Prémices. Voir à ce propos les informations sommaires que nous en avons données dans *N.G., III, 3, a-b, p. 62-65.*

6. Inyanga-kugoma = les Détesteurs de l'insoumission

36. L'Armée-sociale INYANGA-KUGOMA remonterait également à GIHANGA, qui en aurait fait l'apanage de RUTSOBE, en plus du GAKONDO que nous venons d'étudier. Les successeurs de RUTSOBE s'en légèrent le commandement jumelé, jusqu'au règne de YUHI II GAHIMA II, troisième monarque après CYILIMA I RUGWE. Ce YUHI II conquiert les régions de la dorsale Congo-Nil, depuis le cours de la Mbirurume jusqu'au pied des volcans au Nord. Or la région du Buhanga, où l'ancêtre GÍHĀNGA avait habité et intronisé le Tambour *Rwoga*, faisait partie des nouvelles conquêtes. Le monarque décida alors de ramener GIHANGA aux sources même de sa Dynastie, en organisant le culte de son esprit dans la vénérable localité reconquise.

37. Ce fut alors que l'Armée-Sociale *Inyanga-kugoma* fut en principe séparée du *Gakondo* et attachée spécialement à la résidence permanente érigée au Buhanga. Le commandement en fut donné à un descendant de NYAMUHINDURA L'ANCIEN, fils de RUBUNGA L'ANCIEN. Ce fut ce NYAMUHINDURA qui aurait taillé le Tambour *Rwoga*. YUHI II décida que cette fonction passerait de père en fils, à perpétuité, dans la lignée, mais sous le

commandement supérieur du Chef placé à la tête du *Gakondo*. Impossible évidemment de connaître la généalogie de ces fonctionnaires subalternes du Buhanga. Les deux derniers connus furent NYAMUHINDURA LE JEUNE, qui avait succédé à son père MIRINDI.

38. KIGELI IV RWABUGILI, lorsqu'il fixa temporairement sa résidence au Buhanga, où il intronisa le Tambour *Mhatsibihugu* (contraction de *Mhatse-ibihugu*) = *Je suis le Maître des pays*, sépara définitivement les *Inyanga-kugoma* du *Gakondo*. Le Chef de cette dernière Milice se vit enlever son commandement, qui échut à BISANGWA, fils de RUGOMBITULI, promu Chef honoraire du Buhanga. De plus, la section des *Inyanga-kugoma* qui était groupée dans la province du Cyingogo, et de laquelle on attendait diverses prestations, sera séparée de la Milice et donnée à RUTISHEREKA, fils de SENTAMA, alors Chef des *Abangogo* (n° 136-139). Lorsqu'il fut destitué de ce dernier commandement, ladite section ne fut pas rendue à son ancienne Armée, mais elle fusionna définitivement avec les *Abangogo*, sous le commandement des successeurs de RUTISHEREKA.

39. Prestations :

- 1) Une cruche géante d'hydromel appelée *Kebo-k'umugabo* (contraction de *ka-ebo* = *kebo* = petit panier de vannerie dans lequel on mangeait de la pâte ; et *ka umugabo* = *k'umugabo* = de l'homme important) = *l'Assiette du grand personnage* (en termes moins littéraires, bien entendu, mais qui donnent le sens exact du nom) ; son dernier responsable connu était SEKIDANDI, fils de MAGEMBE, habitant dans le Buhanga ;
- 2) Perpétuer le culte de GIHANGA, par l'entretien de la résidence à lui dédiée au Buhanga ;
- 3) Assurer la garde et l'entretien du tambour *Ruhinda* qui y était placé, et autour duquel s'organisait ce culte ;
- 4) Élevage d'un troupeau de vaches appelées *Ingizi*, reprise d'un nom qu'aurait porté l'un des troupeaux de GIHANGA et qui a passé dans la légende comme étant les tout premiers bovidés de la Dynastie. Mais tandis que le troupeau légendaire avait un taureau appelé *Rugira*, celui créé par YUHI II avait le sien appelé *Rugaruramashyo* = *le Récupérateur-des-troupeaux*.

7. Abashírá-mújinya = Les Décolérants.

40. L'Armée-Sociale *Abashira-mujinya*, comme il a été vu plus haut (n° 17), fut formée seulement sous CYILIMA II RUGIRA ; et encore était-ce en tant que simple section au sein des *Ishyama*. Nous en traitons ici pour deux raisons :

- a) Ce fut justement une section des *Ishyama*, lesquelles appartiennent à cette première Partie ;
- b) Quoique les *Abashira-mujinya* fussent rendus autonomes bien plus tard encore, ils se trouvent dans la structure *dynastique* des *Ishyama* et corporations similaires des temps initiaux.

Comme nous aurons l'occasion de le voir au cours de cette étude, il arrivera que telle Milice se voit assigner telle fonction ayant trait aux Tambours-emblèmes de la Dynastie. Mais il reste toujours clair que cette fonction est secondaire et que la structure de ladite Milice n'est pas spécifiquement dynastique.

41. Comme nous l'avons vu, les *Abashira-mujinya* lorsqu'ils furent créés par NYARUYINKA, étaient chargés, auprès du Chef, des prestations « profanes ». Ils remplaçaient ainsi les fonctionnaires « palatins », tandis que ceux-ci remplaçaient réciproquement les *Abashira-mujinya* auprès du Roi et des Tambours. Les choses en allèrent ainsi jusqu'au règne de KIGELI IV RWABUGILI.

42. Lorsque ce monarque organisa l'expédition du Butembo, à laquelle du reste il prit part, il avait en tête un projet important. Il savait par les traditions du Code ésotérique, que le Tambour-emblème de la Dynastie antique des Abarenge s'appelait *Mhatsibihugu* et qu'il avait été taillé dans une localité située quelque part dans la forêt en direction Nord-Ouest du lac Kivu. Il fallait retrouver cette localité. Une fois la localité identifiée, le Roi s'y fit tailler le Tambour qui reçut le nom de *Mhatsibihugu*. Il entendait s'emparer ainsi magiquement de l'Empire des Abarenge, qui débordait largement le territoire du Rwanda.

43. Le nouveau Tambour fut intronisé avec le rang de Tambour-emblème de la Dynastie, et la cérémonie, nous venons de le voir, se déroula au Buhanga, sur la place même où l'ancêtre

GIHANGA avait intronisé le *Rwoga* et inauguré l'ère de la Dynastie à Tambour. Il fallait en plus donner une Armée-Sociale à ce nouveau *Mhatsibihugu*. Allait-on en ériger une nouvelle ? Vous n'y pensez pas ! On se trouvait chez soi, à la maison même de GIHANGA, qui avait supplanté les Abarenges, en s'emparant de leur Code ésotérique. Il fallait donc rester fidèle au symbolisme et confier ce Tambour à une Milice créée par GIHANGA lui-même : voilà pourquoi le Roi rendit complètement autonomes les *Abashira-mujinya*, branche de l'antique Armée-Sociale *Ishyama*.

44. La nouvelle Milice autonome fut confiée à NYANDERA, fils de NYARWAYA, fils celui-ci de MBYAYINGABO (*n° 73 sq.*). C'était un Détenteur du Code ésotérique, mais qui en avait obtenu la faveur à titre personnel. Devenant maintenant Gardien du *Mhatsibihugu*, la faveur qui lui avait été faite devenait titulaire et passerait de père en fils dans sa lignée. Il mourut en léguant sa dignité à son fils RWANAZA. Ce dernier, sous YUHI V MUSINGA, en 1905, dut passer la frontière et se réfugier au Burundi pour échapper à la mort. C'était à l'époque où son cousin KAYIJUKA fut condamné à avoir les yeux crevés.

45. Pour lui succéder, la Cour désigna le nommé MBONYIMBUGA, fils de KINGALI, de la Famille des Abatandura. Il était membre de l'Armée-Sociale *Abakaraza* et se trouvait être le Président des Gardiens des Tambours *Cyimumugizi* et *Kiragutse*. Il devenait ainsi d'une part Chef autonome des *Abashira-mujinya* et Gardien en titre du nouveau Tambour, tout en restant, sur un autre plan, le Gardien subalterne du *Cyimumugizi* et du *Kiragutse*, en raison desquels il ne cesserait jamais d'être un sujet de l'Armée-Sociale *Abakaraza*. Il légua ces fonctions cumulées à son fils BIHUBI. Ce dernier vécut assez longtemps pour assister à l'effritement de ses pouvoirs et à l'anéantissement total de son autorité par les modifications profondes de nos institutions, qui le destituèrent sans sentence judiciaire, uniquement par le jeu de l'évolution. Il était en vie en 1959, mais, depuis les troubles de novembre de la même année, je n'ai plus eu de ses nouvelles.

Les prestations des *Abashira-mujinya* sont clairement indiquées dans le paragraphe.

8. Abáriza.

46. L'Armée-Sociale *Abariza* remonterait au règne de CYILIMA I RUGWE. Ce monarque désirait obtenir la main de NYANGUGE, fille de SAGASHYA, Roi du Bugufi, du Clan des Abakono. Mais elle avait été déjà fiancée à NSORO I BIHEMBE, Roi du Bugesera, et CYILIMA I fut éconduit. Voulant tout de même arriver à ses fins, il se mit en relation avec le nommé NKIMA, parent de la princesse ; le notable habitait à Nyamweru, dans la province actuelle du Bumbogo et était alors sujet de NSORO I BIHEMBE. NKIMA accepta d'aider à la réalisation du plan imaginé par CYILIMA I. Celui-ci fréquenta la Cour de NSORO I BIHEMBE et parvint à se faire admettre parmi les organisateurs de la fête du mariage, à titre de parent, car NSORO I était aussi un descendant de GIHANGA. Au cours de la nuit où NYANGUGE arrivait à la Cour de NSORO I, CYILIMA I, avec la complicité de NKIMA, fut introduit auprès de la princesse, lui imposa la momordique nuptiale et consumma le mariage, ce qui en faisait son époux légitime. De la sorte, NSORO I ne la prendrait qu'à titre de second mari, qui n'était pas légitime aux yeux de la Coutume. Dans la suite, toujours avec la complicité de NKIMA, la princesse abandonna la Cour de NSORO I et vint se réfugier chez CYILIMA I. Elle devint la mère de MUKOBANYA, qui succèdera à CYILIMA I sous le nom dynastique de KIGELI I.

47. En récompense du service rendu, CYILIMA I concéda à NKIMA la dignité royale, avec comme territoire dynastique le mont Nyamweru, qu'entre temps NSORO I avait donné à CYILIMA I en même temps que le massif du mont Kigali. NKIMA obtint le Tambour-emblème de sa Dynastie, le *Nkuru-nziza* = la Bonne-Nouvelle, que se transmettra sa descendance, à perpétuité, sous les noms dynastiques de *Nkima*, de *Cyabakanga* et de *Butare*. Le Roi érigea, pour décor, la corporation *Abariza* et l'attacha à perpétuité à la Maison de NKIMA.

48. Elle dut se composer primitivement des serviteurs de NKIMA, ainsi que des habitants de son domaine. Mais elle se développa dans la suite et devint une Milice importante. Elle ne donna cependant pas son nom à la province actuelle du Buriza, car cette dernière existait déjà sous cette dénomination, à l'état

de principauté. C'est donc le contraire qui arriva : la Milice fut appelée *Abariza* = *Habitants du Buriza* (sens étymologique inconnue), du fait que Nyamweru était située dans la région ainsi dénommée, et qu'y étaient exclusivement répandue les sujets de NKIMA.

49. Je disais que les *Abariza* formèrent dans la suite une Milice importante. On peut déjà le supposer dès le règne de MIBAMBWE I MUTABAZI, petit-fils de CYILIMA I, en plein dans l'ère des invasions de CWA, fils de NYABWONGO, Roi du BUNYORO. A Remera dit des Abaforongo, au Buriza, capitale préférée de MIBAMBWE I, on trouve un quartier appelé *ku K'Abariza* = *la colline des Abariza*. On peut supposer que là se situait leur campement militaire, signe que leur Chef disposait de Compagnies guerrières et qu'il était déjà un grand personnage avec qui il fallait compter.

50. Quelque deux siècles et demi plus tard, sous CYILIMA II RUJUGIRA, nos Bardes ne laissent subsister aucun doute à ce sujet. La Milice compte parmi les plus importantes du Royaume, dans la lutte engagée contre le Gisaka. On cite spécialement leur héros RWANGIRAHE, qui se distingua particulièrement à la bataille de Gasabo. Les Armées du Rwanda étaient commandées par le prince NDABARASA, et celle du Gisaka par le prince YOBOKA, plus connu dans l'Histoire sous sa devise guerrière de *Kirenga*. Ce dernier fut fait prisonnier ; la victoire du Rwanda était complète, mais les *Abariza* y perdaient leur Chef CYABAKANGA, tombé sur le champ de bataille. Ses deux lances géantes ont été conservées jusqu'à nos jours et l'une d'entre elles figure au Musée de Kabgayi.

51. Il est cependant quasi impossible d'établir la liste des dignitaires, et de fixer en conséquence les monarques sous lesquels ils vivaient. La difficulté vient du fait que cette lignée a pris l'habitude désastreuse de conserver uniquement les noms dynastiques et d'abandonner complètement les noms civils dès l'entrée en fonction. Il se fait de la sorte que nous connaissons les noms civils de ceux des trois dernières générations, tandis que leurs ascendants évoluent dans l'irréel, sous leurs impersonnels *Cyabakanga*, *Nkima* et *Butare*, sans plus.

52. Ainsi apprenons-nous qu'un Nkima était parmi les *Féaux* (*Abalya-nkuna*) qui intronisèrent RUGANZU II NDOLI et restaurèrent la Dynastie. Nous passons à pieds joints par-dessus quatre règnes, pour en arriver au *Cyabakanga* qui fut tué sur le champ de bataille sous CYILIMA II RUJUGIRA. Son successeur NKIMA est nommé dans un éloge guerrier de KIGELI III NDABARASA, fils de CYILIMA II. Sous YUKI IV GAHINDIRO, BUTARE, arrière-petit-fils de ce NKIMA, fait décréter par le Roi la suppression du principe antérieur de la séparation des biens dans le mariage ⁽¹⁾. Dans l'étude inédite intitulée *Les Familles Historiques du Rwanda*, nous démontrons qu'il s'agissait de NKIMA III, sous RUGANZU II, de CYABAKANGA IV sous CYILIMA II, de BUTARE IV sous KIGELI III et de BUTARE V sous YUHI IV GAHINDIRO. Ce petit détail, sans importance d'ailleurs, n'entrant pas dans le cadre de la présente étude, nous nous limitons à cette simple mention.

53. A partir du règne de YUHI IV GAHINDIRO, nous entrons dans la période des traditions plus récentes. NKIMA (VI) RUHILIMA sert sous MUTARA II RWOGERA et son fils KIGELI IV RWABUGILI. Ce fonctionnaire était si fameux par ses connaissances du Droit Coutumier, que le Roi se refusait à examiner en appel les procès tranchés par RUHILIMA. Il constituait, à l'Est de la Nyabarongo, une espèce de Cour Suprême, vers laquelle affluaient volontairement les plaideurs que les tribunaux coutumiers n'arrivaient pas à départager.

54. Il mourut sous KIGELI IV, en léguant ses fonctions à son fils CYABAKANGA (VI) MURARA, lequel mourut sous le même règne. Son successeur BUTARE (VI) MWARUGURU embrassera la cause de MIBAMBWE IV RUTARINDWA ; il sera d'abord destitué, puis un peu plus tard condamné à mort. La Cour désigna pour lui succéder, le nommé RUBASHA (NKIMA VII), autre fils de RUHILIMA. Ce dernier mourra aux environs de 1921, en léguant sa dignité à son fils BITEGE (CYABAKANGA VII) encore en vie.

Prestations : L'Armée-Sociale *Abariza*, en tant que telle, ne devait aucune prestation à la Cour. Elle était entièrement aux ordres de son Chef.

Armée-Bovine correspondante : *Ibirayi* (cfr. H.A.B., n° 8-11).

(1) Cfr *Organis.*, VII, 25-28 où nous avons analysé cette antique institution et les circonstances de son abrogation en vue de favoriser la stabilité des foyers.

9. Ababarábili.

55. Nous aurions dû commencer par la présente Milice *Ababarábili*, avant de nous occuper de la précédente. C'était la Garde personnelle de CYILIMA I, mais dont nous ignorons complètement la signification étymologique. Nous la mentionnons simplement ici, pour signaler qu'elle n'a laissé aucune trace ultérieure dans nos traditions. Peut-être disparut-elle à la suite des malheureux événements du règne de NDAHIRO II CYAMATARE que nous allons voir plus loin ? Ou bien disparut-elle par la fusion avec une Milice plus importante, supposition dont nous n'avons aucun exemple précis, et qui n'est pas en soi impossible ? On ne le saura jamais au juste.

Section II

ÉRECTION D'ARMÉES-SOCIALES DE KIGELI I MUKOBANYA A MIBAMBWE II GISANURA (XV^e-XVII^e siècle)

56. Cette deuxième section est caractérisée, d'une part, par le genre de prestations attachées aux diverses Milices et qui en différencient clairement la structure d'avec celle des Armées recensées au cours de la section précédente. Elle est caractérisée d'autre part, par la rareté d'informations traditionnelles, concernant les vicissitudes de leur commandement. On voit que nous sommes dans la période où la Cour a centralisé les affaires du pays et qu'elle a créé les corporations guerrières, non plus en fonction des Tambours, mais en vue de couvrir ses besoins économiques. Il arrivera certes, comme nous l'avons déjà rappelé, que telle Milice soit chargée d'une fonction ayant trait aux Tambours-emblèmes de la Dynastie, mais ce sera toujours une prestation accessoire, les principales redevances se trouvant dans la structure nouvelle.

SOUS KIGELI I MUKOBANYA.

10. Abátsindiyingoma = les Triomphateurs pour la Dynastie.

57. L'Armée-Sociale *Abatsindiyingoma* (contraction de *Abatsindiye-ingoma*) = *Les Triomphateurs pour la Dynastie* (le Royaume ou la Royauté, autant de significations que figure le terme *ingoma* = tambour), fut créée par KIGELI I MUKOBANYA, fils de CYILIMA I. Il en confia le commandement à MUZIMANGANYA, du Clan des Abacyaba. Comme nous l'avons vu plus haut, il s'agit du nom dynastique en cours chez les Chefs des Abahiza (n° 10). Le nom civil dudit fonctionnaire reste inconnu.

58. A partir de ce règne, c'est le silence le plus absolu, jusqu'au règne de YUHI IV GAHINDIRO. Ce monarque en confia le commandement au notable BITUGANYI, fils de SENGATI, déjà Chef des Armées unies *Intaremba* et *Imitali* (cfr. n° 130, 160). Son fils LITARARENGA en est dépossédé par KIGELI IV RWABUGILI, parce que ce Chef avait obstinément refusé de boire au même chalumeau qu'un *Mutwa* anobli le jour même (cfr. H.A.B., n° 176, p. 98). Le nommé RUDAKEMWA, fils de SAKUFI, en fut investi. A ce fonctionnaire succéda son fils RUKABURA, qui légua ses biens à SEMUGESHI. A celui-ci succéda MAHINGA, mais à une époque où ces institutions étaient largement dépassées par l'évolution actuelle.

Prestations :

- 1) La section des Batutsi : peaux d'animaux et flèches en nombre indéterminé ; signe que la milice comportait des chasseurs et des forgerons lorsqu'elle fut formée ;
- 2) La section des Bahutu : du bois de chauffage destiné à entretenir le « Feu » dit de GIHANGA, qui était allumé en permanence à la Cour.

11. *Ibidáfūngura* = Ceux qui boivent sec.

59. Nous citons ici ces fameux guerriers, qui n'ont laissé dans les institutions traditionnelles aucune trace. Les *Ibidafungura* = *Ceux qui boivent sec* (sans couper d'eau), constituaient la garde personnelle de KIGELI I MUKOBANYA. Ils lui servirent d'instrument pour mâter les Princes plus ou moins indépendants et supprimer le système ancien de structure fédérative, en vue de construire désormais un État unitaire fortement centralisé.

60. Suivant la norme traditionnelle, ces guerriers auraient dû constituer le noyau d'une Armée-Sociale permanente. Mais après le règne où ils accomplissaient tant de merveilles en faits d'armes, on n'en entend plus parler. L'Armée aurait-elle sombré dans la catastrophe que fut la mort de NDAHIRO II CYAMATARE, ou aurait-elle fusionné petit à petit avec une formation plus puissante, jusqu'à y disparaître complètement ?

61. On ne peut pas non plus supposer que ce fût une Compagnie de l'Armée *Abatsindiyingoma*, la seule du règne qui a sub-

sisté jusqu'à notre époque et que nous venons de recenser. Dans ce cas, en effet, puisque les *Ibidafungura* étaient la Garde Royale, ils eussent formé la toute première Compagnie de la Milice et lui eussent donné leur nom. Ils ont donc disparu d'une des deux manières que nous venons de suggérer.

12. Uburūnga = le Rouge écarlate.

62. L'Armée-Sociale *Uburunga* = *Rouge-écarlate*, fut créée par MIBAMBWE I MUTABAZI, fils et successeur de KIGELI I. Cette Milice si fameuse cependant dans nos traditions, comme principal artisan de tant de conquêtes territoriales, fut en principe condamnée à l'insignifiance par la volonté de son maître. MIBAMBWE I voulut en effet qu'elle fût liée à la Famille de FORONGO, l'un de ses fils tombé en Libérateur lors de la dernière invasion des Banyoro. Liée à cette Famille et à la capitale-cimetière de Remera, au Buriza, elle ne pouvait que s'étioler. Attachée en effet au cimetière où reposait MIBAMBWE I, elle n'avait plus de contacts possibles avec la Cour. Elle n'avait en conséquence aucune raison, ni aucun moyen d'ailleurs, de s'amplifier.

Prestations : La Milice en tant que telle, n'était chargée d'aucune redevance à la Cour, puisqu'elle était commise exclusivement à la garde de tombeaux royaux. Mais la Famille des Abaforongo, en tant que groupe familial, était sujette à des redevances envoyées indirectement à la Cour, et appartenant au domaine ésotérique, sous le couvert de leur représentant officiel, à savoir le Chef des *Abariza* (n° 46 sq.).

Armée-Bovine correspondante : *Inshya I z'i Remera* (cfr. *H.A.B.*, n° 12-17).

13. Abadaheranwa = les jamais définitivement défaits.

63. L'Armée-Sociale *Abadaheranwa* remonte également au règne de MIBAMBWE I. La signification étymologique est très claire en soi, mais difficilement traduisible ; c'est un substantif formé à partir du verbe *guherana* = ici *infliger une défaite définitive* ; mais le nom renferme la particule négative *da*, qui en fait : *Ceux qui ne subissent jamais une défaite définitive*, ceux qui,

en conséquence, dans la lutte auront le dernier mot, même s'ils perdaient initialement quelques batailles.

64. L'Armée-Sociale sous examen comportait deux sections : l'une répandue dans le pays, et l'autre attachée à la capitale mortuaire de Remera, en parallèle avec la précédente. Aucun point de repère dans le commandement entre MIBAMBWE I et YUHI IV GAHINDIRO. Sous ce dernier monarque, les *Abadaherana* furent confiés à MUNANA, fils du Libérateur GIHANA, et ils suivent depuis lors le sort de l'Armée-Sociale *Intaganzwa* (n° 315 sq.).

Prestations : Aucune, pour le même motif que les *Uburunga*.

Armée-Bovine correspondante : *Inshya z'i Remera*, celle des *Uburunga*.

SOUS YUHI II GAHIMA II.

14. Amatana-ngabo = les Cigognes blanches (?).

65. Nous mentionnons tout d'abord les *Amatana-ngabo*, du verbe *gutana* = courir dans la direction opposée à celle que désire le conducteur ; le substantif *itana*, au pluriel *amatana* répond à cette signification purement nominale. Le deuxième membre du nom est *ingabo* = Armée ; le terme a perdu sa voyelle initiale en entrant en composition avec le précédent. Le nom composé répond cependant à la signification réelle n'ayant aucun rapport obvie avec ce qui vient d'être analysé. C'est le nom d'un bel ailé de grande taille, qui semble très probablement être la *Cigogne blanche*. C'est le nom que YUHI II GAHIMA II avait imposé à sa Garde personnelle, commandée en second par son cousin ZZUBA, fils de GITORE (fils, celui-ci, de KIGELI I).

66. Nos bardes, surtout en poésie dynastique, célèbrent à l'envi les exploits des *Amatana-ngabo*, particulièrement au sujet de leur victoire sur CYUBAKA, fils de NYABIKEZI, Roi du Mubali, qui résidait alors à Nyagasiga, dans les environs immédiats de l'actuel poste missionnaire de Kiziguro. Le potentat y fut tué, son Tambour-emblème, le *Sera*, et son taureau de règne, le

Rushya (1), furent amenés parmi le butin. Ne voilà cependant pas une Milice de plus qui aurait disparu sans laisser la moindre trace ! On se l'expliquerait facilement, vu que la catastrophe du règne suivant surprénait ces corporations au berceau, avant la stabilisation des cadres sociaux, si les deux autres Milices suivantes de la même époque n'avaient réussi à se perpétuer jusqu'à nous.

15 Abazira-kubingwa = les Réfractaires à la déroute.

67. L'Armée-Sociale *Abazira-kubingwa* fut créée par YUHI II GAHIMA II, qui la confia à MATEKE, descendant de RUBUNGA L'ANCIEN (n° 12). Le nouveau Chef avait été chargé de l'éducation du prince, tandis qu'il passait ses premières années au Karambo dit de Rukore, loin des intrigues de la Cour, où sa vie aurait été en danger. A une époque inconnue de nous, le gros, sinon la totalité de la Milice, se concentra dans la même zone, à la frontière Nord, dans la Préfecture actuelle de Byumba, autour de la localité appelée Nyabishambi. Elle fut toujours sous la direction immédiate des descendants de MATEKE, mais dont il est impossible de dresser la généalogie. Le fonctionnaire gardait toujours le tambour appelé *Muhabura* = le Point de repère souvenir du temps où YUHI II, encore prince, vivait en cachette où il était né, loin de la Cour et à l'insu de ceux qui l'auraient supprimé en vue d'exclure toute rivalité contre la candidature témérairement affichée du prince HONDI.

68. Sous CYILIMA II RUJUGIRA, l'Armée-Sociale fut placée sous l'autorité supérieure de SEMAKAMBA, fils du *Mutwa* anobli BUSYETE, fils de MYUGA, ancêtre éponyme de la Famille Abasyete. SEMAKAMBA légua cette dignité à RUGIRA, auquel succéda KATABIRORA. Celui-ci la légua à RWAMUHUNGA, qui la laissa à son fils BIGANDA, sous KIGELI IV RWABUGILI.

69. Lors du Coup d'État de Rucunshu, le bien nommé MUTWEWINGABO (= *Tête-des-Armées*), descendant de MATEKE, partisan de MIBAMBWE IV vaincu, se révolta contre YUHI V MUSINGA. Il passa à l'attaque, descendant des régions de Byumba, et porta

(1) *Rushya*, taureau également dynastique et du Bugesera (*H. A. B. n° 13-15*) et du Rwanda (*ibid.*). Ensuite *Rushya*, tambour-des-audiences de MIBAMBWE III SENTABYO (n° 25).

les armes jusqu'à Masoro (Rutongo) au centre du Buriza. Il entendait faire introniser BIREGEYA, un autre fils de KIGELI IV, et le tambour *Muhabura* servit de signe de ralliement au mouvement insurrectionnel dénommé *Ruyaga = la grosse-tempête*. MUTWEWINGABO put même atteindre le prince BIREGEYA avec sa mère MUSEREKANDE, qu'il amena avec lui vers le Nord. Le prince et sa mère, arrêtés au Gisaka et conduits vers la Cour qui devait décider de leur sort, avaient été enlevés à leurs geôliers par des partisans de MUTWEWINGABO, dans le Bwanacyambwe. On dit que, finalement vaincu, MUTWEWINGABO se serait suicidé, mais on ne trouva jamais son corps, pas plus que ceux de ses deux protégés.

70. Lorsque BIGANDA fut destitué par les Autorités belges, et que son successeur désigné, RUDAHANWA, fut exilé à Kamembe, l'Armée-Sociale *Abazira-kubingwa* entraîna déjà dans le tourbillon de l'évolution actuelle comme tant d'autres institutions similaires.

Prestations : Un nombre indéterminé de houes, de cruches de miel et de paniers de vivres (haricots et sorghos) trois fois par an.

Armée-Bovine : inexistante dans les traditions.

16. Nyaruguru = les Palatins.

71. L'Armée-Sociale *Nyaruguru* = les Palatins (litt. *Ceux du lieu élevé*, circonlocution pour désigner la Cour), fut créée sous YUHI II GAHIMA II. Il confia ce commandement à MUTEYI, fils de NYABUTAMA (celui-ci fils de MIBAMBWE I). Ce dignitaire toucha accidentellement de sa javeline un tambour, acte jugé comme un crime de lèse-majesté de la pire catégorie. Aussi fut-il immédiatement exécuté et sa Maison fut-elle proscrite et vouée à l'extermination, car elle devenait une impureté source de malheurs incalculables pour tout le pays.

72. Le commandement passa alors au prince GAHINDIRO ⁽¹⁾,

(1) Rappelons que les trois monarques du nom *Mibambwe* eurent des fils appelés *Gahindiro*, lesquels devinrent ancêtres de Familles :

Gahindiro fils de MIBAMBWE I, ancêtre des *Abenegahindiro* ;

Gahindiro fils de MIBAMBWE II, ancêtre des *Abakébya* (de NKEBYA ; n° 237) ;

Gahindiro (Yuhi IV) fils de MIBAMBWE III, ancêtre des *Abahindiro*.

fil de MIBAMBWE I. Ce prince légua sa dignité à son fils RUTAHA. A partir de ce moment, c'est le silence le plus absolu jusqu'au règne de CYILIMA II RUJUGIRA, soit en gros quelques 230 ans plus tard, en nous basant sur le genre de supputation plus d'une fois déjà utilisée. CYILIMA II confia le commandement de la Milice à son fils RWAMAHE et l'envoya à la frontière Sud-Ouest du pays pour y fixer un campement permanent, en vue de défendre cette zone contre les Armées de MUTAGA III SEBITUNGWA, Roi du Burundi, qui la harcelaient. Ce fut ainsi que l'élite de ladite Milice se porta en masse et se fixa définitivement dans la région qui prit dans la suite le nom de *Nyaruguru*.

73. Le prince RWAMAHE, sous KIGELI III NDABARASA, légua ses commandements à son neveu SENYAMUDIGI, fils de BIDEI, lequel fut destitué sous YUHI IV GAHINDIRO pour incapacité guerrière. Il venait d'être rapporté à la Cour, qu'une bande de Barundi armés avait pénétré dans la province jusqu'à Coko. De leurs bâtons ils avaient flagellé le sol, en disant : « Supporte bien les coups de bâton, ô Rwanda, car tu n'as personne qui puisse te défendre ». Le Chef jugé indolent fut donc écarté et à sa place fut nommé NYARWAYA, fils de MBYAYINGABO, celui-ci fils du prince GAKOMBE (fils de YUHI III). Le nouveau Chef passa immédiatement à l'attaque, au moyen de commandos que dirigeait son lieutenant RUHAGAZI, du Clan des Abasinga, ancêtre éponyme des Abahagazi. Ce genre de guerre incessante, par batailles de surprise, mit fin aux incursions des bandes venant du Burundi. NYARWAYA établit ensuite un puissant camp des Marches, dirigé par son autre lieutenant RUBANJI, de la Famille des Abenegotore.

74. Il prit part à l'expédition de *ku Muharuro* au Burundi (1) ;

(1) Depuis que CYILIMA II avait inauguré le système des Camps des Marches le long de la frontière, les Barundi avaient renoncé aux invasions ; YUHI IV, troisième successeur de CYILIMA II, voulut envahir le Burundi et dirigea deux expéditions monstres sur la région du poste missionnaire actuel de Kanyinya. Ce fut deux fois de suite un échec retentissant ; non seulement les Armées y subirent deux désastres, mais encore plusieurs Chefs y perdirent la vie. Et les deux fois ce fut autour de la localité appelée *ku Muharuro*, mais devenu depuis *Kirundo*, c'est-à-dire *Tas*, parce qu'on y avait fait un *tas* de cadavres des vaincus : *ikirundo cy' Abanyarwanda* = le tas des Rwandais. Cette localité reviendra plusieurs fois au cours de cette monographie, car les deux désastres font époque dans l'histoire militaire du Rwanda.

mais son armée y fut taillée en pièces. Il dut son salut à la fuite à travers la forêt des environs et en atteignant péniblement le marais de la Kanyaru, escorté d'une poignée de braves, dont RUHOGO fils de SENTAMA, et les deux frères RUBARE et RUGIMBANA, fils de MATABARO, un Muhutu immigré du Gisaka. Ce MATABARO avec ses huit fils constituèrent pratiquement dans la suite une Armée au sein de l'Armée *Nyaruguru*. Ils se livrèrent à des attaques nocturnes contre le Burundi et se rendirent bientôt si fameux, que la Cour les prit sous ses ordres et en fit les espions attitrés de la frontière. MATABARO reçut même de YUHI IV GAHINDIRO un carquois remplis de flèches, avec autorisation d'assister aux combats et de tirer sur tout Rwandais fuyard. La Famille des Abatabaro fut si prolifique qu'ils constituèrent, sous le règne suivant, un camp des Marches à eux seuls, avec cette spécialité que pour y passer la nuit il fallait être un homme marié et en compagnie de son épouse. De cette manière on excluait la possibilité d'y laisser pénétrer un espion. Cette Famille constitua ainsi la sous-milice, d'entre les *Nyaruguru*, que l'on appelle *Abahebyi* en langage guerrier ; c'est-à-dire : *les Volontairement voués au danger*, ou plus littéralement : *Ceux qui ne font plus cas de leur vie* = *Abahebye amagara*. Mais ils n'atteindront ce stade que plus tard, après la mort de NYARWAYA, qui aura eu le mérite de leur en avoir donné initialement les possibilités.

75. NYARWAYA était lui-même un guerrier fameux, « de son propre arc », comme on dit. Il n'encourageait pas de loin ses subalternes, mais il se battait lui-même. La Compagnie qu'il avait trouvée en activité, la toute première connue de la Milice, s'appelait *Abatakwa* = *Ceux auxquels on n'arrache pas les victimes* (s. e. pour les empêcher de leur enlever le trophée) (1). Il forma lui-même la Compagnie *Abadaheranwa I* (il y en aura plus tard une autre du même nom) = *Ceux qui ne subissent jamais une défaite définitive*. (A ne pas confondre Milice et Compagnie, car ce nom désigne également une Milice ; cfr. n° 63 sq.).

(1) Le *trophée* : les organes génitaux de l'ennemi abattu. Cette coutume des zones Khamites et Nilo-Hamites a été introduite par les Hamites interlacustres en notre zone. La Coutume Rwandaise pose comme *tabou* le prélèvement dudit trophée sur un Rwandais ; il fallait donc que ce fut toujours sur un étranger. C'était une honte à nulle autre pareille que de laisser mutiler son compagnon d'armes ; aussi sur les champs de batailles les guerriers luttaient-ils avec acharnement en défendant les cadavres, afin que l'ennemi ne pût les mutiler.

76. A la mort de YUHI IV, le Burundi envoya contre le Rwanda une expédition monstre, appelée *Rwagetana* = *l'Entr'égorgement*. NTARE IV RUGAMBA s'y était pris soigneusement : toute la frontière Sud fut envahie, de manière à empêcher les Rwandais de se porter mutuellement secours. Un espion Rwandais, appelé RUHISO, avait bien averti la Cour que l'expédition aurait lieu à la pleine lune, mais il en avait tellement annoncé antérieurement qui n'eurent pas lieu, que cette fois-ci encore on ne le prit pas au sérieux. Voyant qu'on se moquait de ses expéditions imaginaires, il avait éclaté en sanglots ; la Reine Mère avait dit : « Mon espion mentait, mais il ne pleurait pas. Qu'on fasse tout de même attention, dans le cas où il aurait enfin raison. » Parmi les Chefs du Sud, seul NYARWAYA veilla : les colonnes qui débouchèrent la nuit sur sa frontière furent dignement reçues et battues. Les envahisseurs étaient placés sous le commandement de MAKUNGU, fils de SEBIHUZENGE, et NYARWAYA le connaissait pour l'avoir combattu antérieurement. Sur les autres zones de la frontière, les Barundi avaient passé au cours de la nuit, en évitant d'alerter les camps des Marches. Ceux-ci n'en furent avertis que bien tard et ils se mirent à la poursuite des envahisseurs qui s'étaient enfoncés à l'intérieur. La tactique des Barundi les perdit, car ils furent entièrement encerclés ; ce fut un désastre compensant celui que, sous le règne précédent, les Rwandais subirent à *ku Muharuro*.

77. NYARWAYA mourut environ un mois avant MUTARA II, RWOGERA ; notons qu'on l'appelle NYARWAYA-NYAMUTEZI, pour le distinguer de NYARWAYA-URUTESI, fils de BYAVU, Chef des *Invejuru*. Les deux Chefs vivaient sous le même règne. Leur homonyme antérieur, NYARWAYA fils de YUHI III, dans cette même ligne de précision, est appelé NYARWAYA-KARURETWA (cfr. *H.A.B.*, n° 110).

78. Le successeur de NYARWAYA-NYAMUTEZI fut son fils NYANTABA. Il sera l'un des soutiens les plus solides de KIGELI IV, successeur de MUTARA II. Aux *Abadaheranwa I* encore en activité, NYANTABA ajoutera la Compagnie *Intwali* = *les Preux*, ainsi que celle des *Ababebyi*. Il fut destitué par KIGELI IV, du vivant de la Reine Mère, soit avant 1861. Son commandement fut alors donné à GIHARAMAGARA, fils de RWAKAGARA. Mais les *Nyaruguru* n'acceptèrent pas de bon cœur le nouveau Chef, du fait qu'il

commandait une autre Milice de premier plan, les *Ururyange* ; à ses yeux les *Nyaruguru* passaient au second plan. Aussi les notables intriguèrent-ils pour se libérer de ce Chef. Ils firent entrer dans leur jeu le nommé KARAMA, fils de BARAHIRA et neveu de la Reine Mère. Une fois KARAMA gagné à l'idée, il fallait trouver une faute à reprocher à GIHARAMAGARA. Ce fut la Compagnie des *Abahebyi* qui s'en chargea : elle organisa, à l'insu du Chef, une expédition au Burundi ; la localité visée fut le Byuya dit de Samutuku. Ils y firent un butin important et rentrèrent dans le pays. Ils décidèrent de se rendre à la Cour pour faire défilé le butin, toujours en dehors de leur nouveau Chef.

79. RUGAGAZA, fils de GIHARAMAGARA, qui saisissait bien la gravité du cas, tenta de barrer la route aux *Abahebyi* et de leur enlever ce butin, mais les *Abahebyi* furent plus fort que lui. Son intervention constituait plutôt une faute de plus : il avait tenté de combattre ses sujets. Ceux-ci rentrèrent chez eux, avec le butin que RUGAGAZA n'avait pu leur enlever, et le nommé MHAMO, fils de NYARWAYA, s'en fut à la Cour pour faire connaître le détail de l'incident. Immédiatement GIHARAMAGARA fut destitué : il était devenu évident qu'il n'avait aucune autorité à la frontière, puisque des expéditions s'organisaient ainsi à son insu. Et puis il était tellement en conflit avec sa Milice, que son fils voulait se battre contre une Compagnie de celle-ci. Et qui pis est, il l'empêchait d'aller montrer le butin à la Cour.

80. KARAMA, neveu de la Reine Mère fut alors placé à la tête des *Nyaruguru*. Entre temps, NYANTABA était remonté dans l'estime du monarque, et la Milice comptait tant de membres de sa Famille, qu'on aspirait à l'avoir de nouveau à la tête des *Nyaruguru*. KIGELI IV proclama alors l'expédition contre le Bumhaka, région située à l'Est du lac Édouard. Au retour de l'expédition, le monarque arrivé à Kigali donna un ordre sévère à tous les Chefs, leur défendant de laisser passer le butin de leurs Milices à l'Ouest de la Nyabarongo. Il désirait faire le partage à Kigali même. Les Chefs portèrent cet ordre à la connaissance de leurs subordonnés. Mais le gué de Nzovi, au pied du Nyamweru, était commandé par MUKULIRA, fils de NYARWAYA-NYAMUTEZI et frère de NYANTABA. Avec sa connivence, les *Nyaruguru* traversèrent toute la nuit et firent passer les troupeaux du butin, sans que KARAMA se doutât de rien. Le Roi apprit la nouvelle

que d'immenses troupeaux du butin avaient traversé la rivière au cours de la nuit. Il convoqua les Chefs et demanda lequel d'entre eux s'était permis de transgresser ses ordres, ou de négliger de les transmettre à ses subordonnés. Tous jurèrent sur la vie du Roi et KARAMA qui ignorait tout en fit autant. On s'aperçut cependant assez vite que les *Nyaruguru* n'étaient plus à l'Est de la Nyabarongo. KARAMA fut destitué séance tenante. Après les pourparlers et les jeux d'influence, NYANTABA fut de nouveau nommé à son ancien poste.

81. Il sera de nouveau destitué peu avant l'expédition dirigée contre la région du Gikore (non loin de la ville de Kabale au Kigezi), et même sera livré au bourreau peu de temps après. L'expédition du Gikore se place entre juin 1878 et juin 1879. Le successeur de NYANTABA fut KINIGAMAZI, fils de KABATENDE, de la Famille de Abaka : il commanderait les combattants ; tandis que les éleveurs de la Milice étaient placés sous les ordres de NZIGIYE fils de RWISHYURA, qui se fit remplacer sur les lieux par son frère SABUHO. Les deux fonctionnaires étaient nommés temporairement : le vrai successeur de NYANTABA était le prince MUHIGIRWA, fils de KIGELI IV ; mais il n'était pas d'âge à exercer le pouvoir.

82. KINIGAMAZI fut impliqué dans le complot qui aurait été ourdi contre NYILIMIGABO (cfr. n° 316-138). Il s'exila au Burundi et on n'entendit plus jamais parler de lui. Il fut remplacé par SHANKUMBA fils de NYAMURWANA, de la Famille des Abaya. Ce nouveau fonctionnaire voulut s'emparer des biens de NYANDERA, fils de NYARWAYA-NYAMUTEZI. Il se rendit à Rubengera où se tenait la Cour et assura le monarque que NYANDERA n'avait laissé aucun héritier. Il confirma ses dires en jurant par la vie du Roi. Celui-ci lui accorda le fief sollicité. Mais le bénéficiaire quittait à peine la Cour, que RWANAZA, fils de NYANDERA, se présenta à KIGELI IV et démontra que SHANKUMBA avait menti. Les envoyés du monarque rattrapèrent le parjure sur la route du retour et le ramenèrent à Rubengera : il fut livré au bourreau pour avoir juré mensongèrement par la vie du Roi.

83. Arriva le moment où le prince MUHIGIRWA entra dans le *Nyaruguru* et prit lui-même les affaires en mains. Ce fut l'âge d'or des *Nyaruguru*. Il recruta les Compagnies *Ijuru* = le *Firma-*

ment et *Abaganwa* = les *Princes* (dénomination empruntée aux institutions du Burundi). Il forma celle appelée *Intera-rubango* = *Les Virtuoses dans le jet de la Javeline* d'entre les *Abahebyi*, commandée celle-ci par RUBINDO, fils de RUSINE et petit-fils de MATABARO. Le prince forma aussi celle des Batwa de la forêt, les *Ishabi* (étymologie inconnue). La Milice passa pratiquement au premier rang de toutes les organisations similaires ; surtout lorsque MUHIGIRWA fut intronisé sous le nom dynastique de *Mutara-Muyenzi* en fonction de symboles que voulait reproduire KIGELI IV. A partir de ce moment, en effet, le prince s'empara de toutes les Milices de son territoire administratif : les *Abashumba-Abashubije*, les *Abadahemuka*, les *Abashahuzi* et les *Indilira*. Tous les guerriers de ces Milices furent versés dans les Compagnies dont il vient d'être question et MUHIGIRWA que son père laissait faire, devint le plus grand Chef du pays. Les *Nyaruguru* aussi devenaient la Milice la plus forte qu'on n'eût jamais vue, car tous les annexés perdaient leur personnalité propre pour gonfler celle du nouveau trône. Le prince MUHIGIRWA devenait l'indispensable à toute expédition et il serait superflu de dire que ses valeureuses Compagnies accomplissaient des exploits complaisamment colportés par nos Bardes. C'était à la bataille de Shongi près Butaka, dans le Nkole, par exemple, durant la dernière expédition du règne de KIGELI IV, que les Bahima armés de fusils, furent battus, laissant 98 cadavres sur le terrain, grâce principalement à la Compagnie *Ijuru*, dirigée par BUYENGE, fils de RWANKUBITO. Lors de cette bataille mémorable, le guerrier MUHUZI, fils de RUHOGO (n° 74), accomplit un geste que les auditeurs du poème épique n'entendent pas sans essuyer une larme. La corde de son arc s'étant cassé au plus fort de la mêlée, il s'est simplement assis par terre, en s'écriant : « Que ceux qui veulent fuir s'en aillent ! Mais qu'ils rapportent à ma femme que je suis mort en refusant de fuir, moi ! »

84. A la mort de KIGELI IV, MIBAMBWE IV commit la faute psychologique d'offenser MUHIGIRWA, en lui enlevant son titre de « roi ». Tout le monde s'accorde pour dire que si MUHIGIRWA avait été de son côté, le Parti de MUSINGA n'eut même pas pu se former. Dépité par cet affront, MUHIGIRWA se retira de la Cour, non sans avoir promis son adhésion à la Reine Mère NYIRAMIBAMBWE IV KANJOGERA, mère naturelle de MUSINGA et adoptive de

RUTARINDWA, qui allait quelques mois plus tard devenir NYIRAYUHI V. Le prince venait de prendre part à la malheureuse expédition de Shangi, contre les Officiers belges, qui avaient décimé la Compagnie *Ijuru*, lorsqu'il fut atteint par la maladie du pian. Il se retira chez lui et permit au Parti de MUSINGA d'agir en son absence : il avait trouvé dans sa maladie un motif valable de ne pas se mêler directement aux événements. Il retint sa Milice que RUTARINDWA réclamait avec insistance. Cette abstention sera aussi la perte du prince si puissant.

85. Après le triomphe de YUHI V, en effet, le prince communiqua avec la Cour par l'intermédiaire de son échanson appelé MAKABUZA, fils de MURINZI. Celui-ci était de cœur partisan de RUTARINDWA et il imaginait les moyens de le venger. Il trahit la confiance de son maître en lui faisant croire que la nouvelle Reine Mère avait repoussé les présents envoyés par son intermédiaire. MUHIGIRWA crut à la réalité de cette histoire inventée de toutes pièces et il se révolta, seul moyen, à ses yeux, de sauver peut-être quelque chose. Lorsque le nommé SERUTWA, de la Compagnie des *Abahebyi*, vint annoncer cette nouvelle à la Cour, il faillit être livré au bourreau. Il était en procès avec MUHIGIRWA, et sa communication fut prise pour une manœuvre grossière. Comment le prince qui venait d'envoyer des présents, et auquel la Reine Mère avait envoyé un message de haute bienveillance, pouvait-il se révolter ? SERUTWA en danger demanda qu'un homme de confiance fût envoyé vers le Sud pour vérifier sa communication, et qu'on le tuât s'il se révélait qu'il avait menti. Sa proposition fut acceptée et il resta sous bonne garde. On dut se rendre à l'évidence : l'ahurissante nouvelle était vraie.

86. Les Conseillers de la Reine Mère (car YUHI V était encore trop jeune), KABARE, RUTISHEREKA et RUHINANKIKO, qui travaillaient encore en équipe, décidèrent de bloquer MUHIGIRWA dans le *Nyaruguru*. « S'il réussissait à en sortir et à se déployer dans le Nduga (Préfecture de Nyanza), se disaient-ils, nous serions en danger mortel ! » Les Milices disponibles furent immédiatement dépêchées vers le Sud, sous le commandement de KABARE et de RUTISHEREKA ; elles campèrent en masses dans le Busanza-Sud, dans les localités de Mbazi, Mwulire et Kibabara, en bordure immédiate du *Nyaruguru*. Il était grand temps, car

MUHIGIRWA venait de faire introniser son fils MUHUNGIYISHONI, sous le nom dynastique de RUGWE II (appellation cependant bizarre, car ce nom n'était pas dynastique), et il venait de se mettre en mouvement à la tête de ses guerriers. Ils campèrent à la limite du *Nyaruguru*, dans les localités Nyanza, Sovu et Mhunge, face aux Milices de la Cour.

87. Mais les Conseillers de la Reine Mère avaient fait plus : ils avaient fait nommer des Chefs en remplacement du prince révolté. Et les Chefs avaient été choisis d'une manière telle, que la position de MUHIGIRWA s'en trouvait affaiblie. KAMHAYANA, fils de NYANTABA devenait Chef des *Nyaruguru* ; les principaux d'entre les notables de la Milice étaient des descendants de NYARWAYA-NYAMUTEZI, et ils n'auraient pas manqué d'être sensibles à l'idée de voir la Milice rentrer dans leur Maison et d'être commandés qui par son oncle, qui par son cousin. Les *Abashumba-Abashubije* étaient donnés à KABERA, fils de RUGAGAZA, que MUHIGIRWA avait supplanté en principe (n° 273). Or cette double Milice était en majeure partie dominée par les membres de la Famille des Abamanuka, proches parents de KABERA. Le calcul réussit à merveille.

88. Dès que les Armées se trouvèrent en présence, le prince ne prit pas les devants pour l'attaque, tandis que ses adversaires désiraient justement temporiser, car les nouveaux Chefs étaient chargés de prendre contact avec leurs parents et de créer progressivement le vide autour de MUHIGIRWA. Il fut convenu entre les nouveaux Chefs et les émissaires de leurs futurs sujets (émissaires qu'ils recevaient régulièrement la nuit), que pour sauver l'honneur de l'Armée *Nyaruguru* il y aurait une bataille de parade. Les choses étant au point, KABARE et RUTISHEREKA donnèrent le signal d'attaque. C'était fin mai-début juin 1897, à l'époque où le sorgho est en fleur et assez haut pour dépasser la taille des hommes. Seuls les *Abahebyi* et les *Ishabi* engagèrent des combats quelque peu sérieux, et les premiers par accident : leur colonne ayant débouché à Sovu, elle s'était trouvée en face des *Inzirabwoba* commandés en personne par le Chef BIKOTWA. Or celui-ci avait eu antérieurement un échange de paroles peu amènes avec le commandant des *Abahebyi*. Ce dernier en profita pour vider la querelle antérieure. BIKOTWA y perdit quelques dizaines

de ses sujets et il aurait été perdu lui-même, sans l'intervention énergique de la Milice *Imhama-kwica* qui venait derrière lui.

89. Le prince MUHIGIRWA était battu sans combat : sa Milice n'avait fait que l'accompagner jusqu'au suicide. De fait, pour ne pas tomber vivant entre les mains des adversaires, il fixa sa javeline en terre et se jeta dessus. Il faut ajouter qu'il aurait été fait prisonnier, mais que les commandants de la Cour qui venaient de l'encercler n'osèrent plus avancer dès qu'ils aperçurent le prince en personne. Ils le respectaient dans son malheur, et ne s'approchèrent qu'après le suicide. Ce fut en ce moment que le Chef BIKOTWA, promena le fer de sa lance sur le corps du prince, en prononçant des paroles de mépris (n° 146).

90. KAMHAYANA entra donc dans le *Nyaruguru*. La Cour fit faire une enquête pour arriver à s'expliquer la volte-face de MUHIGIRWA, et le coupable fut finalement identifié. Lui et sa Famille, appelée Abahondano, furent condamnés à l'extermination. KAMHAYANA n'osa pas aller jusqu'au bout de la sentence qu'il était chargé d'exécuter. S'y ajoutant le fait de son appartenance au Parti de KABARE et de RUTISHEREKA, il tomba en disgrâce et fut exécuté fin avril ou début mai 1900. Son frère KAYIJUKA, membre du Parti triomphant de RUHINANKIKO, lui succéda. Comme on le remarque dans les récits d'alors, chacun des deux Partis avait un personnage de rechange par rapport à certains fiefs. On en a conclu que l'appartenance de ces personnages à l'un ou à l'autre des deux Partis avait été déterminée par la rivalité et le calcul des chances de succession.

91. KAYIJUKA fut destitué en 1905, en même temps que l'équipe SEBUHARARA-CYAKA (n° 298). Ils appartenaient au Parti de RUHINANKIKO ; celui de KABARE, revenu au pouvoir en 1903, avait temporisé pour certains Chefs, à cause du fait que la Garde Royale, les *Indenga-baganizi*, était autour d'eux. Il fallait d'abord disperser cette Compagnie, la faire « envoyer en vacances ». On s'y était employé durant plus d'une année, en déposant les parents qui ne voulaient pas éloigner leurs fils ; de cette manière ces derniers étaient obligés de quitter la Cour par manque de ravitaillement. KAYIJUKA sera condamné à la crevaison des yeux en février 1906. Son successeur fut RWAMANYWA, fils de MILIMO, de la Famille des Abahenda, celui qui

avait fait changé la victoire de camp à la bataille de RUCUNSHU (n° 215).

92. Les *Nyaruguru* recevaient ainsi un Chef qui ne sera guère aimé. Aussi ses sujets parviendront-ils finalement à le faire destituer quelques années après la 1^{re} Guerre mondiale. Son successeur fut SEBANGALI, fils de RUNANIRA, (celui-ci fils du prince RUBEGA, fils de YUHI IV). Il passa sa fonction à son fils SENDASHONGA en 1929 et se retira dans la vie privée. SENDASHONGA, atteint de tuberculose, dut se retirer en 1944 et mourut peu après. Il léguait son commandement à son fils RUSA.

93. Il faut noter que les *Nyaruguru*, en tant que Milice, ont longtemps contrebalancé les impératifs de l'évolution en ce qu'elle avait d'opposé aux anciennes institutions. La raison en fut que, d'une part, le gros de la Milice se trouvait concentré dans un territoire déterminé, et que d'autre part le commandement « guerrier » coïncidait chaque fois avec le commandement administratif de l'ordre nouveau.

Armée-Bovine correspondante : *Inkondera* (H.A.B., n° 69-71).

Prestations :

- 1) La section des Batutsi : un certain nombre de taurillons en vue des consultations divinatoires à la Cour ;
- 2) La section des Bahutu : Impôts vivriers (haricots et sorgho) aux époques annuelles de la récolte ;
- 3) Une section spécialisée : la construction artistique de certaines cases de la Cour ;
- 4) La section de Pygmoïdes *Ishabi* : les peaux d'animaux, et spécialement du colobe, ainsi que du morfil.

Notons que pour les deux premières sections mentionnées ci-dessus, les contribuables étaient ceux qui habitaient à l'intérieur du pays. Quant à ceux qui habitaient dans la zone frontrière, dans la province appelée *Nyaruguru*, ils en étaient dispensés pour raison du service militaire en permanence.

SOUS NDAHIRO II CYAMATARE.

17. Inkindi. — Ingata. — Abáhūnga.

94. Nous mentionnons sous ce même numéro les Milices du règne de NDAHIRO II CYAMATARE. Suivant la procédure de

création d'Armées, ces trois corporations n'eurent pas le temps d'être organisées. Leurs élites périrent en même temps que le monarque à la bataille de Rubi près Nyundo, au Bugamba ; s'il y eut des survivants, ils n'avaient aucune raison de se faire spécialement remarquer, tout au contraire.

Les *Inkindi* = *Ornement guerrier* (vêtement porté pendant les combats).

Les *Ingata* feraient songer, d'une manière plus obvie, au *cousinets* ; pour une Milice, et encore bien de la Cour, la dénomination manquerait de poésie, ou dénoterait un manque d'imagination. Il faut plutôt traduire ce nom par la vieille signification de *Compact, Dru, Touffu*. Le langage actuel a conservé ce même sens au radical *gata*, dans *rugata* qui ne s'emploie du reste que dans la seule expression *invura rugata* = *la pluie d'une densité inouïe*.

95. Les *Abahunga* prêteraient également à confusion ; le nom se prononce, en effet, exactement comme le participe présent *abahunga* = *ceux qui fuient* (du verbe *guhunga* = *fuir*). Admettez que ce serait impossible de dénommer ainsi une Compagnie guerrière et surtout que ses membres l'acceptent. Il faut ici recourir à la vieille racine *hunga*, homophone certes de *hunga* = *fuir*, — mais dont les dérivés se présentent sous une forme régulièrement différente. Lorsqu'un guerrier, même de notre époque se déclare *imhunga*, ou que vous rencontrez les noms propres : *Mihunga, Ruhunga, Mhunga*, vous ne pouvez songer à *la fuite*, à la peur. Il s'agit tout simplement de *Colosse, colossal, gigantesque*, mais au figuré et au moral, toujours *au combat*. Ainsi devons-nous traduire *Abahunga* en nous basant sur ce radical homophone de *gu-hunga*, mais aussi en supposant que le radical en question était, au XVI^e siècle, muni d'un verbe *guhunga*, actuellement disparu, et qui signifiait : *se comporter en colosse de preux sur le champ de bataille*.

96. Notons que dans la langue des Basumbwe, si proche de la nôtre, et grâce à laquelle j'ai pu découvrir la signification de nombreux noms rwandais actuellement inexplicables si l'on s'en tient au Kinyarwanda seul, le nom *Ruhunga* = *Étendard de guerre*. Vous y devinez quelque chose de très visible, de surélevé qui anime le courage des combattants (cfr. CAPUT, P. B. : Dictionnaire Shishumbwa-Français, Saint-Cloud, 1901).

SOUS RUGANZU II NDOLI :

18. *Ibisūmizi* = les Lutteurs en corps à corps.

97. L'Armée-Sociale *Ibisumizi* = les Lutteurs en corps à corps (litt. Ceux qui saisissent à bras le corps), fut créée par RUGANZU II NDOLI ; c'est la Milice la plus fameuse dans nos traditions, celle à la tête de laquelle le grand RUGANZU II commença à zéro, pour ainsi parler, en reconquérant d'abord le Rwanda lui-même, puis en lui ajoutant un territoire nouveau double de celui sur lequel son père avait régné. L'Armée se composait de plusieurs Compagnies, dont *Ibisumizi*, de l'âge du monarque, la toute première qui donna son nom à toute la Milice ; venaient ensuite :

Imisambi = les Grues couronnées ;

Abadakonja = les Réfractaires au froid ;

Abakonja-byuma = les Tordeurs d'armes en fer ;

Insambuzi = les Destructeurs d'habitations ;

Abaganda = les Marteleurs.

98. Le prince SEMUGESHI, le futur successeur de RUGANZU II, était membre de cette dernière Compagnie. C'est la première Milice dont on ait retenu, non seulement les noms des Compagnies, mais encore ceux de plusieurs héros, et même de leur éloges guerriers, sans parler des hauts faits attribués individuellement à certains de ces derniers. Le commandant en second de l'Armée était le héros MUVUNYI, fils de KAREMA, de la Famille des Abaturagara.

99. A la mort de RUGANZU II NDOLI, son échanson, un Muhutu appelé RUSENGE, se suicida, ne se résignant pas à survivre à son maître. Cet acte provoqua dans l'Armée une réaction inattendue : « Comment se pourrait-il raconter, se dirent les guerriers, que ce RUSENGE qui n'est qu'un simple Muhutu, ait regretté si vivement la mort du Roi notre maître, et que nous ayons, nous, l'air de ne l'avoir pas aimé davantage que lui ? » Ils décidèrent en conséquence de se suicider collectivement, mais sur le champ de bataille, en provoquant un pays étranger. Ils quittèrent la nuit la localité appelée depuis Rusenge, du nom de l'échanson, en la province du Nyantango, et se dirigèrent vers l'Est. Ils

allaient peut-être attaquer le Bugesera. Ils arrivèrent au lever du jour au lieu dit Butantsinda entre Kigoma et Muyange, dans la province du Busanza-Nord. « Pourquoi nous imposer une fatigue inutile, se dirent-ils ; divisons-nous ici en deux camps et commençons le suicide. » Nos Bardes renchérissement, en assurant que le camp dans lequel se trouvait MUVUNYI massacrait davantage le camp opposé, et qu'alors on rompaient pour recommencer le partage, afin d'équilibrer, de part et d'autre, le nombre des combattants. Tous les guerriers ayant été tués, MUVUNYI, fils de KAREMA, se trouva être le dernier survivant ; il se serait alors suicidé. Le Butantsinda, il y a quelques dizaines d'années seulement, était encore renommé dans tout le pays, pour la hardiesse et l'agressivité des hyènes qui en faisaient leur quartier général. On expliquait le fait en assurant qu'elles tenaient cela par hérédité, vu que leurs ancêtres s'étaient repues des cadavres des fameux guerriers.

100. On ne doit tout de même pas exagérer ; si le fait ainsi affirmé s'est produit effectivement, toutes les Compagnies ne s'y étaient pas donné rendez-vous. La chose eût été impossible en soi. Aussi voyons-nous, sous MUTARA I SEMUGESHI, le notable MHANDÉ-YA-RUSANGA à la tête des *Ibisumizi*. Il en était donc resté en vie, et heureusement pour le nouveau monarque. Le fonctionnaire en question était considéré comme membre de la Famille des Abaturagara, celle même de MUVUNYI, fils de KAREMA. (On doit toujours ajouter le nom de son père, vu que quelques cinq autres Muvunyi se trouvaient être membres de la même Compagnie.) Mais MHANDÉ-YA-RUSANGA était un enfant trouvé : sa mère, pendant une famine, l'avait abandonné aux côtés du taureau dynastique appelé Rusanga, et on avait remarqué sa présence le matin. Aussi lui donna-t-on le nom composé qui signifie justement « Aux-côtés-du-Rusanga ». Il fut élevé à la Cour, comme un enfant de la maison. Peut-être ses parents se firent-ils reconnaître dans la suite, ce qui aurait déterminé son appartenance à la Famille ainsi identifiée !

101. Un conflit opposa cependant MHANDÉ-YA-RUSANGA à la nouvelle Reine Mère et il quitta la Cour pour un lieu inconnu. Lorsqu'on le découvrit finalement et que les supplications du Roi le décidèrent à rentrer à la Cour, (il détenait des secrets

de RUGANZU II qu'il était seul à connaître), ses commandements avaient déjà passé à un autre membre de sa propre Famille. A partir de ce moment, c'est le grand silence sur les vicissitudes de la Milice, jusqu'au règne de CYILIMA II RUJUGIRA.

102. Sous ce monarque, le nommé HURAKO, de la même Famille des Abaturagara, commande les *Ibisumizi*. Son fils TURATSINZE lui succéda et mourut sous MUTARA II RWOGERA. (L'annonce de sa mort à la Reine Mère provoqua un incident qui aurait pu mal finir ; le messenger était le nommé BIHIBINDI = *les choses font place à d'autres*, dicton dont l'application est : *personne n'est éternel ici-bas !* La Reine Mère crut qu'en lui envoyant un homme ainsi appelé, pour lui annoncer la mort de quelqu'un, on avait voulu malicieusement lui faire comprendre qu'elle mourrait aussi. Elle se fâcha, et MUTARA II intervint pour donner congé au messenger et mettre fin à l'incident qu'il trouvait ridicule.)

103. Le successeur de TURATSINZE, son fils NYAMUGANZA, géra le commandement sous MUTARA II et sous KIGELI IV RWABUGILI, qui en fit son échanson. Il ne fit malheureusement pas que servir : il se servit aussi et même plus que de raison. Ce fut ce qui se vérifia, tandis que le Roi se trouvait à Nzaratsi, dans la province du Nyantango, tout en face de l'ancien Rusenge. Comme le Roi envoyait commander des cruches d'hydromel pour les notables assemblés autour de lui, l'échanson en état d'ivresse se fâcha qu'on le dérangerât, et, sous le coup de l'indignation, il présenta au Roi sa démission, non seulement, de la fonction d'échanson, mais encore de ses commandements. Il n'en fallait pas tant pour KIGELI IV qui prenait, pour ainsi dire, du plaisir à destituer. Il accepta la démission présentée ; lorsque NYAMUGANZA revint à lui, il se trouva pauvre comme Job. Les *Ibisumizi* furent alors donnés à RUKANGIRASHYAMBA, fils de KANYAMUHUNGU. A partir de ce dignitaire, la succession s'opéra comme pour l'Armée-Sociale *Gakondo* (n° 35).

104. Les *Ibisumizi* étaient commis officiellement à la garde des tombeaux royaux, du mont Rutare, où s'étaient ultérieurement transportés et fixés les principaux de leurs représentants, à partir du temps où y fut inhumé la momie de MUTARA I SEMUGESHI,

soit sous CYILIMA II RUJUGIRA ⁽¹⁾. Il semble qu'avant cette époque ils gardaient la même momie à Gaseke et constituaient ainsi la Cour de cette résidence mortuaire. Du fait de cette fonction, ils ne devaient aucune prestation à la Cour. Pour la même raison, il n'y a pas question d'Armée-Bovine correspondante, car même si elle a existé dans les débuts, comme on peut le croire, elle n'avait plus de raison de rester en activité, puisqu'elle ne pouvait entrer en contact, sauf indirectement, avec la Cour.

105. Dans ce même ordre d'idées, nous savons qu'il existe deux Armées-Bovines *symboliques* (H.A.B., n° 18-22) et une autre effective (*ibid.* n° 23-24), dont la création remonte au règne de RUGANZU II. Ne pourrait-on pas y retrouver un parallélisme avec la présente Milice ? L'Armée-Bovine *Indovero* spécialement, fut initialement placée sous le commandement de MHANDEYA-RUSANGA, lequel était en même temps Chef des *Ibisumizi*. Bien que les traditions n'établissent aucune relation à ce sujet, ne peut-on pas supposer que ces bovidés correspondaient aux *Ibisumizi*, mais qu'ils en furent tôt séparés sous le règne du successeur de RUGANZU II, à partir du moment où il prit la décision de lier à la Milice la tâche que nous lui connaissons ?

19. Abáruhije = les Intraitables.

106. L'Armée-Sociale *Abaruhije* fut créée sous RUGANZU II et confiée à MHANDE-YA-RUSANGA, lequel commandera en même temps les *Ibisumizi* sous le règne suivant. Lorsque ce fonctionnaire disparut de la Cour, comme il vient d'être raconté, les *Abaruhije* suivirent le sort des *Ibisumizi*, et leur double commandement fut désormais jumelé jusqu'à notre époque. Les *Abaruhije* participaient, avec les *Ibisumizi*, à la garde des tombeaux royaux, au massif du Rutare.

20. Nyakare = les Précoces.

107. L'Armée-Sociale *Nyakare* dont la signification étymologique semble être les *Précoces* ou les *Matineux* (du radical *kare* =

(1) Le Mont Rutare fut reconquis sous CYILIMA II RUJUGIRA (n° 223). On y enterrait les monarques aux appellations de KIGELI, de CYILIMA et de MUTARA. En ce qui concerne la conservation, puis l'ensevelissement des momies de CYILIMA et de MUTARA, cfr *Zaire*, vol. IV, avril 1947, p. 377-379.

initialement, de très grand matin) remonte au règne de RUGANZU II. Le noyau en fut formé de guerriers immigrés du Burundi en compagnie de leur Chef BASHANA L'ANCIEN, de la Famille-Clan des Abashingo. Le Chef immigré était si important, que RUGANZU II donna à son fils RUKOBA L'ANCIEN, la main de sa propre fille, la princesse NYIRANTEBE. BASHANA légua sa dignité à son fils RUKOBA. A partir de ce fonctionnaire, c'est le silence le plus absolu jusqu'au règne de CYILIMA II RUJUGIRA. Le commandement resta cependant dans la lignée de Bashana.

108. Sous CYILIMA II, l'Armée est sous le commandement de NKOKO, descendant de RUKOBA. Nous sommes à l'époque où la Cour organise, sur des bases nouvelles, la défense des frontières, car le pays doit maintenant lutter à la fois contre le Ndorwa, le Gisaka et le Burundi. Contre ce dernier pays, CYILIMA II choisit la tactique de la défensive, tandis qu'il passe à l'offensive contre les deux premiers. En ce moment l'Armée-Sociale *Nyakare* reçoit, à la frontière Sud, une zone où elle doit fixer des camps permanents, pour s'opposer aux Barundi. Le camp fut établi à Fugi. Le territoire qui porta dans la suite le nom de *Nyakare* ne couvre pas entièrement la zone initiale, car à cette époque les Armées *Abashumba* et *Invejuru* n'étaient pas encore fixées dans la région.

109. A NKOKO succéda son fils BASHANA LE JEUNE, qui, sous YUHI IV GAHINDIRO, sera tué au Burundi, lors du désastre de *ku Muharuro* (autour du centre actuel de Kirundo-Kanyinya). Sa fonction passa à son fils MURENGEZI, auquel succéda SERUSHANGA ; celui-ci mourut sous MUTARA II RWOGERA. Le commandement passa à son fils RUKOBA LE JEUNE. A l'avènement de KIGELI IV RWABUGILI, ce fut ce fonctionnaire qui se porta accusateur public dans le procès intenté à la famille de NYARWAYA-URETESI, fils de BYAVU et qui se terminera par la proscription des Abagereka (n° 198). RUKOBA légua sa fonction à son fils NTABWOBA.

110. Dans la suite KIGELI IV destitua ce fonctionnaire et son commandement passa au prince BICUNDAMABANO, demi-frère du monarque. Lorsqu'il mourut en 1875 (année qui suivit la Comète de Coggia), son fils MUNYUZANGABO lui succéda.

Lors de l'affaire de *ku Mira*, il fut destitué ⁽¹⁾ ; il eut pour successeur le nommé BIGIRIMMANA, fils de BARAHIRA, cousin maternel du monarque. Mais le nouveau fonctionnaire fut tué en 1896 à Rucunshu, en défendant la cause de MIBAMBWE IV RUTARINDWA. Son commandement passa au prince KANYANGEMWE, fils de MUTARA II. Disgrâcié, il s'exila au Burundi en 1905, pour échapper à la mort. Son commandement passa alors à SEZIKEYE, fils de NTURO, de la Famille des Abaka. Il eut pour successeur son fils MUTEMBE, qui, au cours des troubles, a été tué en 1960. Comme toutes les Milices groupées en un territoire déterminé, celle des *Nyakare* a longtemps survécu à la dissolution des institutions traditionnelles.

Armée-Bovine correspondante : *Ibyiza* (cfr. H.A.B., n° 74-77).

Prestations : Aucune, en raison du service guerrier permanent à la frontière.

21. Nyäntāngo = les Initiaux (ou l'Encerclement).

111. L'Armée-Sociale *Nyantango*, dont la signification nominale pourrait être aussi bien *Ceux-du-début* (ou les *Initiaux*) que *l'Encerclement*, remonte au règne de RUGANZU II NDOLI. Les effectifs les plus nombreux de la Milice étaient concentrés dans la région à laquelle elle a donné son nom (la province du Nyantango), bien qu'elle était représentée en d'autres zones. Elle fut commandée dès le début par MHANDÉ-YA-RUSANGA, et elle suivit fidèlement le même sort que les *Ibisumizi* et les *Abaruhije*, jusqu'à la démission de NYAMUGANZA, en état d'ivresse. Le Roi en investit alors CYIGENZA, fils de RWAKAGARA

(1) L'affaire de *ku Mira* reviendra plusieurs fois au cours de l'étude. *Mira* est une localité située au Bushi (ou Bunyabungo) sur la rive sud-occidentale du lac Kivu. La préposition *ku* qui précède le nom signifie simplement à : *ku Mira* = à *Mira*. KIGELI IV y avait établi un camp guerrier en 1894, semble-t-il. Il s'en retourna au Rwanda et les guerriers, manquant de vivres et de lait, par suite de la peste bovine, décidèrent d'abandonner le camp et de rentrer chez eux. Cet acte d'insubordination fut puni par le monarque, en destituant de leurs fiefs tous les guerriers qu'il avait laissés au camp. Lorsque ces derniers n'étaient pas détenteurs du fief familial (le cas des jeunes gens remplaçant la Famille au service), la destitution frappait la Famille. L'Affaire de *ku Mira* fait époque dans les traditions du commandement ; on voit qu'à partir de ce moment, bien peu de fiefs restèrent entre les mains de leurs anciens détenteurs. Il fallait un KIGELI IV pour oser prendre une mesure pareille : les déserteurs avaient justement pensé qu'il n'oserait pas punir tant de monde.

112. Il est évident que toutes les autres Milices jadis commandées par la Famille des Abaturagara, jusqu'à NYAMUGANZA, avaient la fonction de garder les tombeaux royaux. Seuls les Nyantango font exception, et on ne peut pas dire qu'ils en furent dispensés en passant sous le commandement de CYIGENZA, car il s'agit là d'une tâche liée au tabou, dont une Milice n'aurait pu être libérée.

113. Comme nous l'avons rappelé, les NYANTANGO débordaient largement la région à laquelle ils ont donné leur nom. Ils étaient disséminés surtout dans les provinces du Bwishaza, du Budaha et du Kabagali, en plus de celle du Nyantango. Sans cette précision, on risquerait de ne pas comprendre l'ordre de succession, en confondant le commandement de la province avec celui de la Milice.

114. A CUIGENZA succéda son fils RWIDEGEMBYA. Ses commandements passèrent à son fils RWAGATARAKA, auquel succéda FUNDI. Lors de troubles de 1959, ce dernier passa au Congo où il séjourne actuellement. Mais la Milice en question avait pratiquement disparu en tant que telle ; cette dissolution fut hâtée par le fait que la province du Nyantango était gouvernée par des fonctionnaires étrangers à la descendance de CYIGENZA, depuis 1940, après l'avoir été par NDAKEBUKA, fils de RWIDEGEMBYA et par FUNDI lui-même. Mais leur passage était trop court que pour influencer, en la zone, la résistance prolongée de l'ancien ordre des choses.

115. Notons qu'il existe une catégorie, d'entre les *Nyantango*, que la Cour se réservait. Il s'agit des *Abakuro*, nom dérivé du verbe *gukura* = *arracher*, ou *retirer*. Leurs ancêtres retirèrent, de l'œil du grand RUGANZU II NDOLI mourant, la flèche barbelée dont il avait été blessé dans une embuscade en lieu-dit Isyiki près Murama, dans le Rusenyi, tandis qu'il rentrait d'une expédition. Ces *Abakuro* habitent principalement la localité appelée *Ityazo* = *pierre à aiguiser*, dans la province du Nyantango.

Armée-Bovine correspondante : Inconnue dans les traditions.
 Prestations : Aucune, vu que la Milice était confiée à des Chefs commis à la garde des tombeaux royaux.

SOUS MUTARA I SEMUGESHI.

22. Abagânda = les Marteleurs.

116. L'Armée-Sociale *Abaganda*, nous l'avons vu, existait déjà sous forme de Compagnie recrutée parmi celles des *Ibisumizi*. Le prince SEMUGESHI lui-même en était membre. Lorsqu'il fut intronisé, il fit de sa propre Compagnie le noyau de son Armée personnelle. C'est donc à partir de lui qu'elle exista en tant que Milice-Sociale.

A partir de cette époque lointaine cependant, ce sera le silence le plus absolu, jusqu'au règne de CYILIMA II RUJUGIRA. Lorsque nous les retrouvons, les *Abaganda* ont été jumelés avec les *Ibisumizi* et les *Abaruhije*, sous le commandement de HURAKO, et les trois Milices s'occupent de la même fonction, parce que telles furent les dernières volontés de MUTARA I SEMUGESHI. Les *Abaganda* suivirent ainsi les vicissitudes des *Ibisumizi*, passant de la Famille des Abaturagara, lors de la démission de NYAMUGANZA, à celles des Abatsobe, comme il a été indiqué sous les nos 103 et 106, et cela dans les mêmes conditions, c'est-à-dire la garde des tombeaux royaux et exemption des prestations vis-à-vis de la Cour.

23. Imhara = les Chantres Initiatiques.

117. Nous plaçons sous ce règne de MUTARA I la création éloignée de l'Armée-Sociale *Imhara*, nous basant sur les faits suivants.

Les traditions rapportent, d'une manière qui ne saurait être valablement contestée, que le fameux LYANGOMBE, fils de BABINGA, apparut au Rwanda avec sa troupe des *Immandwa*, sous RUGANZU II NDOLI. Ces étrangers arrivaient du Gitara, région du Royaume actuel du Toro, en Uganda. Ils étaient du Clan des Abacwezi, lequel régna initialement sur une vaste aire de ce dernier pays. (A ne pas confondre l'*Uganda*, entité du régime colonial, avec le Royaume du *Buganda* qui lui a certes donné son nom, mais qui n'en est qu'une province.) Les nouveaux venus appartenaient à une *Société secrète*, celle des *Immandwa*, dont on devient membre par initiation et communication de

mystères qu'il est strictement interdit de révéler aux non initiés. Le groupe des *Ibicwezi* ne faisait nullement de propagande, mais il circulait dans le Rwanda d'alors, traversait les principautés indépendantes du Sud (dans la Préfecture actuelle d'Astrida) et se rendait aux Byerwa dit de Ngozi (dans le Burundi actuellement, mais au Bugesera à cette époque lointaine). Finalement LYANGOMBE fut tué dans un accident de chasse, à la colline de Kibingo, affirme-t-on, dans la province du Nyakare, Préfecture d'Astrida. Il aurait été tué par une antilope blessée, mais les fidèles de la secte préférèrent mettre l'accident sur le compte d'un buffle, pour ennoblir en quelque sorte le triste événement.

118. Il arriva cependant que, sous MUTARA I SEMUGESHI, le Rwanda fut ravagé par une épidémie. Les devins mirent en cause l'esprit du grand magicien LYANGOMBE et de ses compagnons, les *Ibicwezi* qui, assure-t-on, se seraient livrés à un suicide collectif pour ne pas survivre au Chef du groupe. Les devins affirmaient que l'ordre devait être donné à tous les citoyens de s'initier à la secte, afin que ces magiciens détournassent du pays leur colère en reconnaissant en chaque citoyen un membre de la famille. La Cour aurait donné à tout le pays l'ordre en ce sens et la secte des *Immandwa* se serait ainsi implantée dans le Rwanda.

119. Or les initiés, au cours de leurs cérémonies, doivent parfois se prosterner devant le président de séance qui incarne en ce moment l'esprit de LYANGOMBE. Se mettre à genoux est cependant une attitude absolument interdite au Roi, car elle symbolise la *soumission*. Le monarque qui se mettrait à genoux, symboliserait sa défaite et sa soumission à un autre, et partant la perte de l'indépendance du pays et son annexion par un autre. C'est pour cela qu'il était interdit au Roi de s'initier à la secte des *Immandwa*. MUTARA I tourna la difficulté en instituant la dignité du *roi des Immandwa*, dont le titulaire accomplirait les cérémonies en lieu et place de son maître, se comportant en son suppléant, ou mieux, en son incarnation. Le nouveau dignitaire, comme bien l'on pense, devint brusquement un gros personnage, grâce à son autorité morale sur tous les initiés du pays.

120. Nous ignorons cependant les tout premiers titulaires de

cette dignité ; nous constatons tout simplement, à partir de MIBAMBWE III SENTABYO, qu'elle est régulièrement attachée à la Famille des Abayumbu, qui se la lègue de pères en fils. Lorsque fut tué à Rucunshu le nommé RUBIBI, fils de MUDAKIKWA, qui était le titulaire et partisan de MIBAMBWE IV RUTARINDWA, les vainqueurs n'aliénèrent pas la fonction et tinrent à en investir le cousin du disparu. La généalogie de ces dignitaires ne nous intéresse pas ici d'ailleurs, car les *Immandwa* en tant que tels ne constituent pas une Milice. Tout ce qui vient d'être dit nous permettra de comprendre plus aisément l'origine de l'Armée-Sociale *Imhara*.

121. Les *Immandwa* = *Initiés à la secte de Lyangombe* n'étaient pas tous, du seul fait de l'initiation, placés sous l'autorité effective dudit dignitaire. Il commandait très directement deux corporations appelées *Amaliza* = *Femme* (ou *Femelle*) *ayant enfanté la première fois*, et *Imhara* = *Chantres en cérémonies des Immandwa* (cfr. *H.A.B.*, n° 135, où nous les avons traduits par *Chantres initiatiques*). Ces deux catégories dépendaient donc directement dudit dignitaire et prenaient part aux cérémonies organisées par lui à la Cour.

122. Sous MIBAMBWE III SENTABYO — une époque troublée par les luttes de compétition au trône —, le dignitaire appelé KIZIKO, reçut l'ordre de mobiliser ses subalternes, du fait probablement que les Milices officielles étaient partagées par la guerre de compétition, et que les partisans de MIBAMBWE III devaient rester disponibles pour parer à toute éventualité. Cette nécessité semble avoir présidé à la mobilisation parallèle des *Abiru* = *Détenteurs du Code ésotérique*, (n° 286 sq.), qui, eux non plus, n'étaient pas officiellement chargés de prendre part aux combats.

123. Les *Immandwa* recrutés alors furent appelés *Imhara*, dénomination déjà en cours dans la corporation. Ils furent placés sous le commandement de RWANTELI, fils de BIRAGARA (celui-ci fils de MAKARA), du clan des Abega. Sa mission était d'occuper le Kinyaga (Préfecture de Cyangugu) et d'en déloger le nommé BIJELI, un guerrier de l'île Ijwi qui s'y était installé assez récemment. Comme il s'agissait là d'une affaire importante, la jeune Milice de Rwanteli fut renforcée par celle des *Abiru*, que com-

mandait RUKORO, fils de BILIMA. Les deux Chefs agissant de concert, rejetèrent BIJELI hors du pays et mirent fin aux incursions des Bashi.

124. RWANTELI fut condamné à mort par la Cour et il périt avec plusieurs membres de sa famille, sous YUHI IV GAHINDIRO. Le Chef se sera sans doute compromis en embrassant le Parti de GATARABUHURA. Cette exécution massive de la famille se fit au lieu-dit *mu Mutukura*, dans la province actuelle du Mutara, à l'endroit même où MAKARA (grand-père de RWANTELI) avait été massacré sous CYILIMA II. Malgré cependant ce fait indéniable de la condamnation de RWANTELI, la Cour lui donna un successeur en la personne de son fils SEKADEGEDE, le seul survivant de la famille. Nous devons supposer dès lors que la mère de ce nouveau fonctionnaire s'était désolidarisée de son mari, dans le même sens que la mère de NYIRAMHEKA, sous le même règne (cfr. n° 253). SEKADEGEDE légua sa fonction à son fils BIGARURANCURO.

125. Sous MUTARA II RWOGERA, ce fonctionnaire fut destitué et sa charge passa à SERUTABURA, fils de MUREGANCURO (fils, celui-ci, de YUHI III MMAZIMHAKA). En dehors des traditions ordinaires, un poème du même règne nous affirme le fait que ledit Chef venait d'être investi du commandement en question. Il légua sa fonction à son fils NGABONZIZA. Ce dernier fut destitué par KIGELI IV RWABUGILI, et son successeur fut RWATA, fils de BUHAKE, du Clan des Abaha. Sous le même règne, RWATA fut destitué et sa fonction passa à NTIZIMIRA, fils de MUSUHUKE, de la Famille des Abahenda.

126. Lorsque NTIZIMIRA tomba en disgrâce, sous l'inculpation d'avoir comploté contre le Chef NYILIMIGABO (qui venait de périr au cours de l'expédition de *mu Kanywilili*, cfr. n° 317), KIGELI IV nomma à sa place le prince RWABIRINDA, fils de MUTARA II RWOGERA. Il fut destitué en 1905 sous YUHI V MUSINGA, et son commandement passa à RWIDEGEMBYA, fils de CYIGENZA (cité ci-avant). Son fils RWAGATARAKA lui succéda de plein droit en 1931 et mourut en 1941, laissant sa dignité à son fils FUNDI.

127. Nous devons signaler ici que les Auteurs de *Historique et Chronologie du Ruanda* (Kabgayi, s. d., p. 97-98), donnent d'autres noms comme Chefs des *Imhara*. Nous croyons pouvoir faire

remarquer que, ce faisant, ils ont confondu deux fonctions bien distinctes et qui marchaient de pair dans le Rwanda ancien ; à savoir le Chef du Sol (ou Chef administratif) et le Chef des Pâturages (ou Chef d'Armée). On y voit figurer évidemment le prince NYAMWESA, fils de MUTARA II RWOGERA ; il est évident que s'il avait exercé la fonction en la zone, sous le règne de son père, il aurait cumulé les deux dignités. Mais nos informateurs ne nous ont pas signalé qu'il ait été nommé à cette fonction. Il était plutôt Chef des *Abarasa* (n° 343) nouvellement conquis. En ce qui concerne le prince MASHAZA, placé sur la même liste, et qui aurait été nommé par son demi-frère MUTARA II, nous notons que les traditions ne font jamais de ce personnage un Chef à quelque époque que ce fût. Du reste s'il avait été nommé au Kinyaga, à la tête des *Imhara*, on ne voit pas comment NYAMWESA y aurait été nommé à sa place, car sous MUTARA II RWOGERA aucun de ses frères ne fut jamais destitué. MASHAZA ne tomba en disgrâce que sous le règne suivant et il se suicida tandis qu'on le conduisait en exil (cfr. *H.A.B.* n° 134, p. 76). Ce que nous affirmons avec netteté, c'est que ce prince ne fut jamais Chef. C'est donc en pleine connaissance de ladite liste que nous avons été obligé de maintenir l'ordre de succession ci-dessus établi dans le commandement des *Imhara*.

128. Prestations :

1) Quelques 200 cruches de miel, des nattes fines (*udu-suna*), des cruches de cidre de bananes et d'hydromel, des houes et des serpettes, toutes fournitures dont les informateurs ne pouvaient plus préciser le nombre.

2) Des charges de fibres *ubuhivu*, de l'écorce d'un arbre de la forêt appelé *umuhivu* ; des charges de cerceaux *ubutega* (faits de certaines tiges flexibles sur lesquelles court en très serré une écorce fine de papyrus ou de plantes similaires utilisées en vannerie). Les *ubutega* étaient destinés aux grandes dames qui en ornaient les jambes, des chevilles aux genoux.

3) Une cruche d'hydromel qui ouvrait la marche du convoi et dont le responsable était le Chef de la Famille des Abahendo, lesquels habitaient particulièrement la localité Cyiyi. La cruche était escortée par une section dite *Abambara-ntama* = les habillés de peaux de moutons, dont les

représentants, pour la circonstance, ornaient leurs têtes de queues de lièvres.

4) Des barattes (*ibisabo*) en courges ultra-géantes, propres à la région (n° 233, 289).

Armée-Bovine correspondante : *Imhara* (H.A.B. n° 135-136).

SOUS KIGELI II NYAMUHESHERA

24. Inkīngi = les Piliers.

129. KIGELI II NYAMUHESHERA fut un guerroyeur infatigable, à la tête de sa Garde appelée *Inkingi* = *les Piliers*. On signale également sous son règne une autre formation guerrière, appelée *Ingangura-rugo* = *Assaillants d'avant-garde*, commandée par le nommé Gasimbuzi, fils de Senyamisange, de la Famille des Abejuru. Les traditions rapportent que cette dernière Compagnie fut anéantie dans une expédition. Quant à la première, les *Inkingi*, qui devait former le noyau d'une Milice permanente, elle disparut sans explication. Il se fait donc que le monarque fameux ne légua aucune Armée aux institutions socio-guerrières du pays.

SOUS MIBAMBWE II GISANURA.

25. Imitāli = les Javelines géantes.

130. L'Armée-Sociale *Imitali* fut créée par MIBAMBWE II GISANURA ; c'était sa Garde et son futur successeur MMAMZIMHAKA en était membre ; c'est-à-dire qu'il fut incorporé dans l'une des dernières Compagnies du règne, puisque la toute première devait être de l'âge de son père. Nous n'avons rien pu apprendre concernant son commandement avant le règne de KIGELI III NDABARASA. Ce monarque en investit le nommé SENGATI, fils de SEBISOGO (celui-ci un immigré du Gisaka, parent de la Reine RWESERO, mère du monarque). SENGATI légua sa dignité à son fils BITUGANYI, un guerrier de renom sous YUHI IV GAHINDIRO. Le fils et successeur de ce dernier, appelé LITARARENGA (n° 58) en fut dépossédé par KIGELI IV RWABUGILI, parce que le dignitaire avait refusé de boire au même chalumeau que le MUTWA BUSYTE, fils de SUMIRANA, annobli par le monarque.

131. Le notable BAPEUMU, fils de RUGEMA, de la Famille des Abaganzu, qui avait le premier accepté de partager le chalumeau avec le MUTWA annobli, fut investi du commandement. Lorsque le prince KARARA reçut en fief le District de Gitovu, dont BAPEUMU était le Chef d'Administratif, ce dernier fonctionnaire fut déclaré subalterne du prince. KARARA fut tué peu de temps après, avec son frère MIBAMBWE IV RUTARINDWA à Rucunshu. Le commandement passa alors au prince RUKANGAMIHETO, fils de MUTARA II, qui dut ensuite s'exiler au Burundi en 1903-1905, lorsque son Parti tomba en disgrâce, sous YUHI V MUSINGA. Son commandement fut donné à RUTEBUKA, fils de KATABIRORA (n° 68), qui légua sa dignité à son fils BUZIZI. Lorsque ce dernier fut déposé en 1941, ses successeurs à la tête de la province du Mayaga ne le remplacèrent que sur le plan purement administratif.

132. A une époque qui semble être le règne de MIBAMBWE II ou de son successeur immédiat, les *Imitali* tenaient un camp des Marches à Zivu, pour défendre la zone du Buhānga. On sait que les premières hostilités entre le Rwanda et le Burundi commencèrent sous MIBAMBWE II (cfr. P.D., p. 41-42).

Prestations : 100 peaux d'animaux de marais, conjointement avec les *Intaremba* (n° 160).

Armée-Bovine correspondante : aucune n'est signalée dans les traditions. Il dut y en avoir une, certes ; mais elle a dû en être séparée, ou ses troupeaux officiels furent anéantis par une peste bovine, à l'époque sur laquelle nous ne possédons aucun renseignement.

26. Inyānga-kurushwa = les Insurpassables.

133. L'Armée-Sociale *Inyānga-kurushwa* = *Ceux qui se refusent à être surpassés*, les *Insurpassables*, fut créée sous MIBAMBWE II GISANURA. Elle était alors commandée par KAZA, fils de NYABUSELI, de la Famille des Abenemugunga. Ce fut une Milice insignifiante, dont les effectifs étaient concentrés dans la province du Rukoma. A partir de ce règne, plus aucune trace dans les traditions, jusqu'au règne de MUTARA II RWOGERA. Lorsque ce monarque décida d'ériger à Kamonyi une résidence permanente pour honorer l'esprit de YUHI III MMAZIMHAKA, cette Milice fut affectée à la nouvelle « capitale » mémorial. Leur Chef fut d'abord

GASISI, qui les légua à son fils MANYWA. Sous KIGELI IV RWABUGILI, cette Milice fut donnée à KABARE, fils de RWAKAGARA, qui la géra par l'intermédiaire de son demi-frère RWABIGWI, parce que ce dernier habitait dans la région de Kamonyi. Mais sous YUHI V MUSINGA, le nommé GAKWAVU, fils de SHYIRAMBERE, un homme très entreprenant, fut placé à la tête de la résidence de Kamonyi, en qualité de Chef du Sol (fonction purement administrative). Il s'empara de cette Milice et on n'en parla plus, du fait des modifications sociales qui rendaient inutile la structure antérieure.

Prestations : Antérieurement à MUTARA II RWOGERA, inconnues ; à partir de son règne : entretien de la résidence de KAMONYI et solennités du culte rendu à YUHI III MMAZIMHAKA.

Armée-Bovine correspondante : aucune trace dans les traditions.

27. Abádácumura = les Irréprochables.

134. L'Armée-Sociale *Abadacumura* = litt. *Ceux qui ne se rendraient jamais coupables de faute*, fut créée sous MIBAMBWE II et elle était commandée également par KAZA, fils de NYABUSELI. Aucune tradition permettant de savoir si elle était sous les ordres de GASISI et de MANYWA ; mais elle passa au Chef KABARE sous KIGELI IV RWABUGILI, à la même époque, semble-t-il, que la précédente. Étant donné l'insignifiance de ses effectifs, la corporation ne fit plus parler d'elle, sauf que le dignitaire devait à la Cour les prestations antérieurement payées. Le Chef KABARE légua ses biens à son fils NYANTABANA qui mourut prématurément de tuberculose, laissant ses commandements à un fils mineur. RWABUTOGO, autre fils de KABARE, fut le tuteur. Lorsque BANGAMBIKI, fils de NYANTABANA, devint majeur, la fonction de Chef d'Armée n'avait plus guère de signification.

Prestations : Non renseignées.

Armée-Bovine correspondante : on n'en mentionne aucune dans les traditions.

28. Abāngogo = les Habitants du Cyingogo.

135. L'Armée-Sociale *Abangogo* ne fut pas initialement une Milice en tant que telle, puisque sa formation ne fut pas l'am-

plification de Compagnies guerrières. Il s'agissait de gens, choisis parmi les habitants du Cyingogo, que MIBAMBWE II déclara « Armée » et plaça sous le commandement d'un Chef. Notons que la dénomination fut adaptée pour la circonstance ; lorsqu'on parle des *habitants* de la province du Cyingogo, on dit *Abanyacyingogo* ; pour désigner la Milice, on dit *Abangogo*. De cette manière on distingue clairement les deux conceptions, car tout habitant du Cyingogo (*Umunyacyingogo*, au pluriel *Abanyacyingogo*) ne relève pas de l'Armée en question, ou en d'autres mots il n'est pas *Umungogo*, au pluriel *Abangogo*.

136. Les premiers dignitaires nous sont restés inconnus, jusqu'au règne de YUHI IV GAHINDIRO. A la fin de son règne, ou peut-être sous le règne suivant, nous trouvons en fonction le nommé SEMISUNIKO, fils de NTAMBIYE, membre de la Garde de YUHI IV. Nous n'avons davantage pu apprendre si son commandement avait appartenu à son père NTAMBIYE, auquel il aurait succédé. Sous KIGELI IV RWABUGILI, SEMISUNIKO, pour raison d'âge, avait passé le commandement effectif à son fils BISEKURANINTI. Les deux tombent en disgrâce et ils sont destitués, et même SEMISUNIKO est livré au bourreau. Le commandement passa alors à RUTISHEREKA, fils de SENTAMA, de la Famille des Abenegitore. Son fils RWAYITARE ayant été impliqué dans une affaire grave et se trouvant en danger d'être condamné à mort, le choix fut donné à RUTISHEREKA : ou perdre tous ses commandements, ou perdre son fils. Le dignitaire n'hésita pas : il renonça à tous ses commandements. Celui des *Abangogo* fut alors donné à RUHINANKIKO, fils de RWAKAGARA, frère aîné du Chef KABARE.

137. Après avoir été destitué, RUTISHEREKA rentra chez lui et fit laver toutes les gourdes utilisées pour la consommation de boissons et il les envoya au monarque, en lui faisant dire : « Prenez-les, vous qui avez encore de quoi vous en servir. » Le monarque jugea que le fin courtisan avait tout de même droit à quelque adoucissement, puisque la faute pour laquelle il était frappé ne lui était pas personnelle. Il lui renvoya ses gourdes, en lui faisant savoir : « Venez me voir et conservez-les car vous aurez encore le moyen de vous en servir vous aussi. » Il lui donna alors la section dont il sera question plus loin (n° 359) des *Urukundo*.

138. RUKINANKIKO commanda donc les *Abangogo* jusqu'en 1903, année où il en fut destitué sous YUHI V MUSINGA, son Parti ayant été chassé du pouvoir par celui de KABARE, son frère et à la fois son ennemi juré. Le commandement passa alors à RWANGAMHUHWE, fils de NKANGURA, du Clan des Abakono. Il fut dans la suite remplacé par son subalterne NYILIMINEGA, fils de RUKESHA, de la Famille des Abakiza, qui légua sa fonction à son fils RUVUZANDEKWE. Lorsque son fils RWAMUNINGI lui succéda, les *Abangogo* avaient pratiquement cessé d'exister en tant que Milice et avaient passé à l'état de simples contribuables au même titre que le reste des habitants de la province.

Prestations : Impôts vivriers surtout, cruches de miel et cithares.

Armée-Bovine correspondante : la Milice n'en posséda jamais ; elle avait été formée en des circonstances particulières et habitait dans une zone considérée comme impropre à l'élevage du gros bétail, du moins sous l'optique traditionnelle.

29. Abarëmbo = les Habitants du Burembo.

139. La procédure suivant laquelle fut créée la Milice *Abangogo* fut appliquée à une autre région, sous le même règne. Il parut à la Cour une magicienne du nom de NYIRANZANA, qui prétendait commander le mouvement des sauterelles et disposer du pouvoir de leur indiquer la direction à suivre en vue de nuire à qui elle en voudrait. Elle se vantait même de pouvoir faire taire la cascade de la Nyabarongo entre le Burembo (Ndiza) et le massif du Mbilima, et tant d'autres merveilles. MIBAMBWE II qui séjournait alors à Mbilima, dans le Bumbogo, voulut se l'attacher et lui accorda le commandement du versant oriental de la chaîne du Ndiza, composé de deux régions : le Gitoki et le *Burëmbo*. Les habitants de cette dernière zone, dits *Abarëmbo* donnèrent le nom à la Milice érigée pour le service de la magicienne. Celle-ci trouva même que sa province était exigüe et s'appropriâ le versant occidental du Ndiza, formé des régions du Buyaza et d'Ivunja et le Roi approuva ces empiètements. Mais la Cour lui donna un adjoint, en la personne de KABIMBURA, du Clan des Abega, qui, pratiquement, commanda au nom de NYIRANZANA, laquelle ne comprenait pas grand' chose à cet art.

140. A la mort de NYIRANZANA, KABIMBURA se vit imposer la fonction, mais avec tout ce qu'elle comportait ; à savoir l'exercice des opérations magiques de la disparue. Il légua sa fonction à NYABAHIMA, lequel la laissa à MHONGANO ; celui-ci eut pour successeur SANGANO. Ce dernier légua le commandement à RUBONA, qui le légua à son tour à MAREMBO. (De RUKIZA, frère de RUBONA, descendent les Abakiza que nous venons de signaler à l'Armée-Sociale précédente, tandis que MAREMBO deviendra l'ancêtre éponyme des Abárēmbo. Faire attention aux signes diacritiques, qui différencient *Abárēmbo* = Famille et *Abarēmbo* = Milice). A MAREMBO succéda SERUTSINGA, qui légua sa fonction à RUNIGA. Son successeur GAKWANDI, sous YUHI V MUSINGA, désigna son fils KABERUKA, qui légua son commandement à GASEKURUME. Lorsque ce dernier fut dépossédé du commandement familial et transféré comme simple sous-chef dans une autre province, MUTARA III avait embrassé le Catholicisme et les fonctions attachées à la Famille et à la Milice avaient cessé d'exister. Les *Abarēmbo* en tant que Milice, d'autre part avaient déjà été intégrés comme simples contribuables dans les populations du Ndiza, par suite des modifications de l'ordre nouveau, suivant le même processus que pour les *Abangogo* du paragraphe précédent.

141. Prestations : Aucune qui soit connue dans les traditions, sauf les pratiques magiques auxquelles se livraient les *Abárēmbo* à l'occasion, sur commande de la Cour. Et puis, sous YUHI V MUSINGA, le dignitaire GAKWANDI était préposé à une section des Greniers à la Cour et de ce chef son propre commandement en aurait été dispensé si besoin en était.

Armée-Bovine correspondante : il n'y en eut jamais, pour les mêmes raisons données à propos des *Abangogo* du paragraphe précédent.

Section III.

ÉRECTION D'ARMÉES-SOCIALES
SOUS YUHI III MMAZIMHAKA
ET CYILIMA II RUJUGIRA (XVII^e-XIX^e siècle)

142. Cette section a la même structure que la précédente. Les deux diffèrent sur un point de détail, qui a été pris comme base pour opérer la séparation. C'est-à-dire que, dans celle-ci, l'ordre de succession dans le commandement est connu d'une manière ininterrompue, les traditions étant encore fraîches.

SOUS YUHI III MMAZIMHAKA.

30. Indāra = les Guerroyeurs non-rentrés.

143. L'Armée-Sociale *Indara* fut créée sous YUHI III MMAZIMHAKA, qui en confia le commandement à son fils, le prince MUKUNGU. Ce dernier aurait d'abord demandé à son père de lui donner en fief un groupe de guerriers privés, qui s'étaient rendus fameux à la frontière du Burundi, en la région appelée Burwi (dans le Buhanga-Ndara, Préfecture d'Astrida). Ce groupe était formé de gens descendants de guerriers du Bunyoro, lesquels étaient restés dans le pays après les invasions dont le Rwanda fut l'objet, sous KIGELI I MUKOBANYA et son fils MIBAMBWE I MUTABAZI. Ils s'étaient initialement groupés afin de se défendre contre les autochtones, puis leurs descendants avaient continué de constituer un groupe compact, autour de la localité appelée Mukindo près Makwaza, dans le Burwi, principauté indépendante à l'époque des invasions. Comme leurs ancêtres s'étaient détachés des Armées dont ils faisaient partie, et qu'ils s'étaient finalement perdus dans le pays, cette circonstance aurait permis au prince de demander à son père : « Veuillez me donner en fiefs les *retardataires qui ont passé la nuit chez nous* », en notre langue *Indara* =

litt. les *campeurs*, ceux qui ont passé la nuit, faute de temps pour rentrer chez eux. Le monarque accorda à son fils le fief désiré et il l'amplifia de manière à en faire une Milice d'importance. Elle porta le nom même *Indara*, par lequel MUKUNGU avait qualifié le noyau initial de son Armée.

144. MUKUNGU légua sa dignité à son fils RWASAMMANZI, (ancêtre éponyme des Abasammanzi). Lorsque CYILIMA II décida d'installer les Camps des Marches face au Burundi (cfr. n° 72 108), il donna à RWASAMMANZI l'ordre d'occuper la zone Est-Sud-Est de l'actuelle Préfecture d'Astrida, où il disposait déjà d'effectifs appréciables. Le camp des Marches fut établi à Kirarambogo. (Notons qu'à cette époque l'Armée *Invejuru* n'était pas encore installée dans le Sud ; son territoire se partageait entre les *Indara* et les *Nyakare*.) RWASAMMANZI légua son commandement à son fils LINGUYENEZA, auquel succéda son fils RUKUNGIRA. Ce dernier, sous YUHI IV GAHINDIRO, fut tué au Burundi lors du désastre de ku Muharuro. Son fils KARARA lui succéda ; il mourut sous KIGELI IV RWABUGILI, tandis que le monarque se trouvait en expédition à l'Ouest du lac Kivu. RWARUTSINGA, fils et successeur de KARARA, s'occupa des cérémonies du deuil et des partages testamentaires, et oublia de faire annoncer au Roi le décès survenu. KIGELI IV l'apprit de par ailleurs et, revenant de l'expédition, il envoya le nommé BAFUMU (n° 131) pour appeler RWARUTSINGA à la Cour, afin qu'il donnât l'explication de son comportement. En ce moment le dignitaire désigné, craignant pour sa vie s'il répondait à l'appel, passa la frontière avec tous ses frères et ils se réfugièrent au Burundi.

145. Le commandement des *Indara* fut alors donné à RUHINGIKA, fils de KANYANKORE, de la Famille des Ibikore, grand chantre de la Cour. Quelques années plus tard, le dignitaire fut atteint d'une « infirmité » qui l'éloignait de la haute société : il avait du ténia réfractaire aux médicaments connus, et le fait créait constamment des situations gênantes. Il démissionna et se retira de la vie publique. Le monarque lui donna comme successeur le nommé BIZIGAMHUNZI fils de MARARA, de la Famille des Abanana. Ennemi de son frère NYILIMIGABO, alors grand favori, le nouveau fonctionnaire ne tarda pas à tomber en disgrâce et, désespéré, il se suicida. KIGELI IV lui donna un successeur en la personne de MBANZABUGABO, fils de RWAMIHETO,

plus connu sous le surnom de BIKOTWA. C'était un Muhutu du Bugarura (Préfecture de Ruhengeri), dont le monarque avait apprécié les exploits sur les champs de bataille.

146. Il avait initialement fait sa connaissance en des circonstances peu glorieuses : MBANZABUGABO avait été pris en flagrant délit de vol de vaches et il fut amené à la Cour où il fut préalablement soumis à la torture. Pendant qu'on le torturait, on entendit appeler au secours : un léopard furieux avait fait échec à une troupe de gens armés. Le prisonnier déclara : « Si je n'étais pas à la torture, ce léopard aurait été déjà tué d'un coup unique de ma javeline. » Le Roi fit arrêter les tortures et lui donna une javeline, en lui disant : « Vas-y et si tu abats le félin, tu es libre. » BIKOTWA partit en coup de vent et se dirigea hardiment sur le buisson où le léopard s'était retranché. Il le tua de fait d'un seul coup de sa javeline et le monarque qui avait suivi pour observer son homme, l'embrassa et le récompensa magnifiquement. Il le nomma parmi sa domesticité et eut à plusieurs reprises l'occasion de connaître sa hardiesse. Maintenant il le nommait Chef d'une Milice de grande importance. Lors du coup d'état de RUCUNSHU cependant, il se compromit et ses ennemis ne le lâchèrent plus. En effet, quoique partisan de YUHI V MUSINGA, il eut l'imprudence d'insulter la dépouille mortelle du prince MUHIGIRWA et la Cour qu'il défendait cependant n'apprécia pas ce geste. Il sera destitué en 1900 et il sera condamné à mort ; il fut tué à Mutarama, dans le Buhanga (cfr. n° 89).

147. Il eut pour successeur le deuxième RWASAMMANZI de la Milice, mais fils de NTIZIMIRA cette fois-ci, de la Famille des Abahenda (cfr. n° 125-126). Le nouveau dignitaire, sous MUTARA III RUDAHIGWA, pour raison d'âge, céda sa fonction à son neveu BUCYANAYANDI, fils de RWIDEGEMBYA (fils, celui-ci, de NTIZIMIRA). Lorsque BUCYANAYANDI fut transféré au Gishali (Congo) pour y régir la nouvelle Chefferie de l'émigration rwandaise dirigée, MUTARA III nomma à sa place GASHUGI, fils de MUYOGORO, de la Famille des Abashambo. Notons qu'à partir de ce dernier fonctionnaire, écarté à l'occasion des troubles de novembre 1959, le territoire des *Indara* était devenu Chefferie du Buhanga-Ndara, reprenant l'union des deux provinces ayant eu lieu antérieurement sous le commandement de MBANZABUGABO, dit BIKOTWA.

Prestations : Aucune, parce que la Milice était affectée au service guerrier permanent. Mais en raison d'un fief annexe, des peaux de *situtungu* (antilope des marais).

Armée-Bovine correspondante : *Amarebe I* (cfr. *H.A.B. n° 48, p. 33*).

31. Abashāhuzi = les Retrancheurs de trophées.

148. L'Armée-Sociale *Abashahuzi* fut créée sous YUHI III MMAZIMHAKA. Son nom est un substantif dérivé du verbe *gushahura* = couper le membre viril à un ennemi tué sur le champ de bataille. Le membre retranché était, après la bataille, la preuve indiscutable de la victoire remportée. Au vu de cette preuve, le Chef de l'Armée permettait au guerrier de recourber le fer supérieur de sa javeline, signe auquel, durant le défilé de la victoire à la Cour, on peut reconnaître ceux qui ont abattu des ennemis. Nous avons signalé plus haut (*n° 33*) qu'un tabou très grave interdisait pareille mutilation sur un Rwandais (cfr. *n° 33, 75*).

149. YUHI III en confia le commandement à son fils NYARWAYA-KARURETWA ; ce deuxième nom, qui était sa devise-guerrière, fut accolé dans la suite au premier, pour le distinguer de ses deux homonymes (*n° 77*). Il légua ce commandement à son fils VUNINGOMA, auquel succéda REMERA. Ce dernier, pour avoir joué un rôle dans les événements ayant abouti à l'assassinat de la Reine Mère, fut destitué par KIGELI IV et même livré au bûcher. Son successeur fut alors MHORE, fils de SEMMANDWA, du Clan des Abacyaba. Il fut destitué lors de l'Affaire de *ku Mira*, et le commandement fut donné à SHABIKOBÉ, fils de SEBITOBYI, de la Famille des Abanana. Il légua sa dignité à son fils ZIRAHIGA. Celui qui devait être probablement le successeur de ce dernier, son fils GATEYIHENE, mourut sous MUTARA III RUDAHIGWA. Mais à l'époque la Milice n'avait plus grande signification, à la suite des modifications politico-sociales du pays.

Prestations : 60 cruches d'hydromel et 40 de cidre de banane, trois fois l'an.

Armée-Bovine correspondante :

- 1) Jusqu'au Chef REMERA : *Imitagoma* (cfr. *H.A.B.*

n° 32), parce que la Milice fut initialement une section de *Bahutu* parallèle à l'Armée-Sociale *Ababanda*.

2) A partir de MHORE : aucune.

32. Inkuba = les Foudres.

150. L'Armée-Sociale *Inkuba* fut créée sous YUHI III ; elle fut alors sous les ordres de son fils, le prince MUREGANCURO, qui légua cette fonction à son fils NYAMUHENDA. Ce dernier la légua à son fils MUDAHEMBYA, mort de la petite-vérole aux environs de 1892. Le commandement passa alors à MANYWA, fils de GASISI. Après MANYWA (nous ignorons si ce fut lui ou son successeur immédiat qui aurait été destitué), le fief fut donné à KABARE, fils de RWAKAGARA. Les effectifs de la Milice étaient principalement concentrés dans le Rukoma, et plus spécialement aux localités appelées *mu-Kabare* et Kinyambi. L'Armée ayant été affectée à la résidence-mémorial de KAMONYI, le Chef KABARE nomma son représentant en la personne de BINEGO, fils de MHAMIJE. Lorsque GAKWAVU, fils de SHYIRAMBERE, fut nommé Chef Administratif de Kamonyi, il s'appropriâ le commandement aussi bien terrien (qui était de son ressort) que guerrier, exactement comme il en fut de l'Armée *Inyanga-kurushwa*. Ses initiatives étaient favorisées par le fait de la décadence de pareilles institutions, et par la présence des Autorités européennes, qui ne traitaient qu'avec le Chef Administratif, sans rien comprendre aux complications de l'ancien système.

Prestations : Un nombre indéterminé de taurillons destinés aux consultations divinatoires de la Cour ; à partir de MUTARA II : entretien de la résidence de Kamonyi.

Armée-Bovine correspondante : *Indoha* (H.A.B. n° 186-187, p. 104), mais à partir de MUTARA II seulement ; avant ce règne, aucune n'est signalée dans les traditions.

33. Abānkūngu = Les Sans-cornes.

151. L'Armée-Sociale *Abankungu* remonte au règne de YUHI III. La forme du mot a été composée d'une manière irrégulière, afin d'éviter des nuances péjoratives. Sans cette préoccupation évidente, qui se retrouve également dans la tonalité imposée

à cet effet au terme, le *n* aurait dû tomber, car c'est un classificatif faisant double emploi avec le *ba* qui précède. Cette Milice fut commandée par le prince MUREGANCURO (n° 150). Il légua à son fils BUMBOGO, dont l'héritier fut MHAMA, qui vivait sous MUTARA II RWOGERA. MHAMA légua sa fonction à son fils SEMIHARE. Celui-ci fut destitué sous KIGELI IV RWABUGILI, pour manque de vigilance : la Cour lui avait confié le prince MASHAZA, fils de YUHI IV, afin de le conduire en exil dans la région de Masisi. Le prince trompa la vigilance de son gardien et se suicida, en cours de route, en se jetant dans la Nyabarongo, au gué dit Karorero, entre le Ndiza et le Kibali.

152. Le commandement de la Milice fut confié à RUTEZI, fils de MITALI, du Clan des Abakono, frère de la Reine Mère. Il légua sa dignité à son fils RUBABAZA, qui commandait déjà du vivant de son père, lorsque leur Famille tomba en disgrâce pour avoir pris part aux intrigues ayant entraîné la mort de la Reine Mère. La fonction passa alors au Chef KABARE, fils de RWAKAGARA. Comme la Cour avait attaché cette Milice à la résidence-mémorial de Kamonyi, le Chef Administratif de la zone, GAKWAVU, fils de SHYIRAMBERE, s'appropriä cette Milice à la même époque que la précédente.

Prestations : A la récolte du sorgho, un grenier plein de cette graminée, une fois l'an ; construction d'une case spéciale à Kamonyi.

Armée-Bovine correspondante :

1) Avant Mutara II Rwogera, les traditions n'en signalent aucune ;

2) A partir de ce règne : *Indoha*, conjointement avec la Milice précédente.

34. Abátábâga = les Non-écorcheurs.

153. Cette Milice fut en principe créée sous YUHI III, puisqu'elle était une section des *Bahutu* de l'Armée *Indara* (n° 143). Comme cette section était groupée dans le Rukoma, MUTARA II l'attacha à la résidence-mémorial de Kamonyi, en les rendant indépendants des *Indara*. Elle fut placée sous les ordres directs du Chef Administratif en fonction. La signification de leur nom *Abatabaga* a été traduit d'une manière très approximative ;

il signifie plus exactement ceci : *Ceux qui ne doivent pas écorcher, tellement ils sont prompts à découper chair et peau en une seule pièce.*

Prestations : un grenier de sorgho à la récolte, et entretien de Kamonyi.

Armée-Bovine correspondante : Avant MUTARA II, *Amarebe I* (des *Indara*) ; à partir de ce règne : aucune.

35. Ababānda = les Grimpeurs.

154. L'Armée-Sociale *Ababanda* fut créée sous YUHI III, par son fils le prince NYARWAYA-KARURETWA, l'ancêtre éponyme des Abaya. Le nom de la milice est un substantif dérivé du verbe *kubanda* = monter, passer par-dessus quelque chose. Il relève de la vieille langue et il comporte quelques nuances avec l'idée de *ajouter au-dessus de*. Le prince légua sa fonction à son fils VUNINGOMA. Ce fut sous ce dernier dignitaire que CYILIMA II assigna à la milice la zone du Buhānga (Préfecture actuelle d'Astrida), en vue de défendre cette portion de la frontière contre les Armées du Burundi, que MUTAGA III SEBITUNGWA lançait ou projetait de lancer contre le Rwanda. Les *Ababanda* fixèrent le camp des Marches dans la localité appelée Gakoma, surplombant le marais de la Kanyaru, rivière frontière.

155. VUNINGOMA vivait certainement sous YUHI IV GAHINDIRO. Sous ce règne, la Compagnie appelée *Abakotanyi* = les *Lutteurs acharnés*, sous le commandement de SEMUJYENDE, fils du même Chef, fut envoyée à Rwata près Gahabo, afin de s'opposer au prince SEMUGAZA, auquel on prêtait avec raison les intentions de passer la frontière en force et d'aller vivre à l'étranger en amenant ses biens sous la protection puissante de sa valeureuse Armée. Les *Abakotanyi* portaient tous des boucliers et comptaient parmi les meilleurs combattants de leur époque. Ils furent cependant anéantis par les *Urukatsa* = le *Concasseur*, du prince SEMUGAZA (cfr. n° 243). L'anéantissement des *Abakotanyi* amorça la déchéance des *Ababanda*, qui passeront progressivement au rang de milice très secondaire.

156. VUNINGOMA légua sa fonction à son fils REMERA ; sous KIGELI IV RWABUGILI, ce Chef fut destitué autour de 1869 et

son commandement passa à KAREGA, fils de KALIGATA, de la Famille des Abaka. KAREGA tomba en disgrâce et fut placé en résidence forcée à Dahwe, dans le Buhanga-Ndara actuel (Préfecture d'Astrida). Sa fonction fut alors donnée à KAMAKA, fils de GASINDIKIRA, de la Famille des Abasuka. La section qui était concentrée dans la zone faisant face au Gikore (région de Kabale, dans l'actuel Kigezi de l'Uganda), fut en même temps séparée des *Ababanda* et donnée à GACINYA, fils de RWABIKA ; elle fusionna avec les *Abakwiye*, milice que commandait ce dernier Chef (cfr. n° 325 sq.).

157. KAMAKA légua sa dignité à son fils RUFAGALI, qui fut tué à Rucunshu en défendant la cause de YUHI V MUSINGA. Son successeur fut son frère SENYAGAHANGA, qui fut destitué sous le même YUHI V. Le commandement fut alors donné au nommé RUTAGIRAGAHU, fils de KANYAMUGENGE, celui-ci fils de NYAMHEKE, lequel était frère de KAMAKA. RUTAGIRAGAHU était le représentant le plus en vue de la Famille, lorsqu'éclatèrent les troubles de 1959.

Prestations : Aucune pour la Milice en tant que telle, vu qu'elle était affectée au service guerrier permanent. En raison cependant d'un fief annexe : des peaux de loutres, dont on n'a pas pu déterminer le nombre.

Armée-Bovine correspondante : jusqu'au Chef REMERA : *Imitagoma* (H.A.B. n° 32) ; après ce même fonctionnaire : aucune.

36. Abábāga = les Egorgeurs.

158. L'Armée-Sociale *Ababaga* n'obtint ce grade que sous MUTARA II RWOGERA, lors de l'érection de Kamonyi comme résidence-mémorial. C'était, une fois de plus, une section de l'Armée-Sociale *Ababanda*, composée de *Bahutu* et dont les effectifs prélevés étaient ceux de la province du Rukoma, autour de la nouvelle « capitale » élevée en l'honneur de YUHI III. On notera que cette mesure de prélèvement, à part le fait qu'elle concernait la province actuelle du Rukoma, ne visait que les Milices créées par ou sous YUHI III MMAZIMHAKA. On voulait ainsi que son esprit fût d'autant plus satisfait, que sa Cour se composerait de Milices dont les Compagnies-ancêtres, de son temps, l'avaient servi en ce monde des vivants.

159. Les *Ababaga* suivirent donc le sort des *Ababanda*, dans leur commandement, de NYARWAYA-KARURETWA à REMERA, auquel MUTARA II les enleva. Depuis ce règne, ils furent placés, comme les *Abatabaga*, sous le commandement du Chef Administratif en fonction, qui gérait les affaires de la résidence de Kamonyi.

Prestations : un grenier de sorgho à la récolte de la graminée, plus l'entretien de la résidence de Kamonyi.

Armée-Bovine correspondante : avant MUTARA II, *Imitagoma* (H.A.B. n° 32) ; à partir de ce règne : aucune.

37. *Intárēmba* = les « Constamment-Dispos ».

160. L'Armée-Sociale *Intaremba* était la Garde de YUHI III. Étant donné que ce monarque avait appartenu à la Milice *Imitali* (n° 130), il confia le commandement des *Intaremba* au Chef des *Imitali*. A partir de ce règne, les deux Milices furent définitivement jumelées. La succession de ses Chefs s'opéra donc comme il a été indiqué à propos des *Imitali* (n° 130-132).

Prestations : 100 peaux d'animaux de marais (loutres, situ-tunga), conjointement avec les *Imitali*.

Armée-Bovine correspondante : voir ce qui est dit au paragraphe des *Imitali*.

38. *Inkórá-máraso* = les Verseurs-du-sang.

161. L'Armée-Sociale *Inkora-maraso* fut créée sous YUHI III, très probablement par le prince MUKUNGU, à partir du noyau initialement formé par les serviteurs de sa mère. Le commandement de cette Milice fut de tout temps jumelé avec celui des *Indara* (n° 144 sq.).

Prestations : peaux d'animaux de marais et flèches dites *amanini*, c'est-à-dire à pointes très larges.

Armée-Bovine correspondante : aucune dans les traditions ; peut-être les *Amarebe I* de la milice *Indara*.

SOUS CYILIMA II RUJUGIRA.

39. Abakēmba = les Découpeurs.

162. L'Armée-Sociale *Abakemba* fut créée par CYILIMA II RUJUGIRA ; le noyau en fut formé des serviteurs de sa mère encore simple reine. Leur nom vient du fait que ce groupe s'était fait la bizarre renommée de ne pas débiter la viande des vaches suivant le mode reçu, mais que, armé de son épée, chacun se taillait le morceau au hasard, à l'imitation des animaux sauvages. Comme ils découpaient ainsi les vaches de boucherie que leur donnait la reine, sans même réserver la peau, on les appela *Abakemba*, du verbe *gukemba* = emporter les morceaux de chaire à la mode des félins.

163. Mais entre cette époque-là initiale et le règne de CYILIMA II, il y aura d'abord la disgrâce de la reine KIRONGORO et l'exil au Gisaka du prince RUJUGIRA. La reine sera condamnée à mort, mais le bourreau s'arrangera pour la cacher en attendant des temps meilleurs. Certes, après la mort de YUHI III, le prince RUJUGIRA rentrera du Gisaka et les *Abakemba* se regrouperont autour de lui ; mais ce sera le long inter-règne de KAREMERA I RWAKA, qui ne cèdera la place à RUJUGIRA que plusieurs années après. Ce dernier sera intronisé sous le nom de CYILIMA II, mais il prendra une Reine Mère adoptive, car il croyait que la sienne avait été exécutée sous le règne de YUHI III. Le *Mutwa* BUSYETE — le bourreau supposé — avait soigneusement gardé le secret sous KAREMERA I et au début du règne de CYILIMA II, car il y avait alors une farouche guerre de compétition au trône : le prince NNAMA prétendait pouvoir régner à la place de RUJUGIRA. Ce fut à la défaite de NNAMA, que BUSYETE alla reprendre la reine KIRONGORO et l'amener à son fils. Le monarque récompensa magnifiquement BUSYETE, en l'annoblissant et en lui conférant d'immenses fiefs. Il deviendra l'ancêtre éponyme de la Famille des Abasyete. La Milice *Abakemba* se retrouvait donc au complet : leur deux anciens maîtres étaient devenus les plus grands personnages du Royaume.

164. Lorsque le monarque dut faire la guerre sur trois fronts (Burundi, Gisaka et Ndorwa), il confia les *Abakemba* à son fils

SHARANGABO, le préféré en souvenir de sa mère KARIRA, la préférée, morte avant l'intronisation de son mari. CYILIMA II disait mélancoliquement : « On ne peut pas tout avoir à la fois ! Ainsi je ne pus avoir Karira et le *Karinga* en même temps ! » Le prince SHARANGABO fut chargé par son père de mener l'offensive contre le Gisaka, dans la zone au Sud du lac Muhazi. La toute première Compagnie de la Milice s'appelait *Uburunga* = *Rouge écarlate* ⁽¹⁾, dont le Capitaine (le Directeur des combats) était CYOYA, fils de RUKIZA. Leur premier camp des Marches fut établi à Jurwe dans la province actuelle du BWANACYAMBWE, à l'endroit encore de nos jours marqué par un vieil arbre appelé le *Mémorial des Uburunga* (*immana y'Uburunga*). Ils luttaient contre la Compagnie du Gisaka qui s'appelait *Imbogo* = *les Buffles*, sous les ordres de MUDILIGI, fils de KAREMERA.

165. Lorsque mourut le prince SHARANGABO, du vivant de son père, son successeur fut son fils RUZAMBA. Sous KIGELI III NDABARASA, successeur de CYILIMA II, nous voyons le monarque au camp des Marches établi à Munyaga, au Sud-Est du Buganza, tandis que son neveu RUZAMBA avait porté une guerre d'invasion jusqu'au Bwilili, entre les lacs Mugesera et Sake, au Sud-Ouest du Gisaka. Les *Abakemba* avaient ainsi fait du bon travail et acculé le Gisaka aux dimensions de l'actuelle Préfecture de Kibungu.

166. A la mort de KIGELI III NDABARASA, son successeur MIBAMBWE III SENTABYO eut à soutenir une guerre de compétition contre son demi-frère GATARABUHURA. RUZAMBA, Chef des *Abakemba*, embrassa le Parti de ce dernier. Mais le monarque mourut quelque cinq ans plus tard, emporté par la variole, sans avoir osé s'atteler à l'élimination de ses adversaires. Le prétendant s'était réfugié au Gisaka, et ses partisans de l'intérieur étaient trop puissants que pour être attaqués sans grands risques de compromettre davantage la situation précaire où l'on se trouvait. Le monarque préférait temporiser.

167. A sa mort, son successeur YUHI IV GAHINDIRO n'était âgé que de quelques mois seulement. Le prince Gatarabuhura

(1) C'est ici une simple Compagnie ; à ne pas confondre avec l'Armée-Sociale *Uburunga* (n° 63).

rentra au pays et engagea la lutte finale. Grâce à la volte-face du prince SEMUGAZA, fils de KIGELI III, qui commandait la fameuse compagnie *Urukatsa* = *les Concasseurs*, Garde de KIGELI III, le jeune YUHI VI triompha : le prétendant fut arrêté dans sa fuite et exécuté. RUZAMBA put s'échapper et se réfugia au Gisaka, tandis que sa Milice était donnée à son frère KAVOTWA. Celui-ci mourut bientôt, sans laisser un héritier connu. Il avait un fils appelé KABAKA, enfant d'une servante et dont la Cour ignorait l'existence. Les *Abakemba* furent alors confiés à BIYANGE, fils de NGOMIRARONKA, fils celui-ci, de SHARANGABO.

168. Le nouveau fonctionnaire se montra indolent et la situation changea à la frontière du Gisaka. Une Compagnie du Gisaka, appelée *Abatishumba* = *Ceux qui ne doivent même pas éviter (les flèches)* harcelait le camp des Marches établi à Munyaga. Un incident grave s'étant produit à Munyaga même, à la suite de l'incurie de ce Chef, qui séjournait en ce moment dans la province centrale du Kabagali, la Cour le destitua. Mais entre temps le jeune KABAKA, fils de KAVOTWA, avait grandi et les amis de la Famille l'avaient présenté à la Cour. Il fut nommé à la tête des *Abakemba* qu'il commandera assez longtemps. Il prenait le commandement avec les Compagnies *Rugili* = *le Réalisateur, le Puissant* et *Ijuru* = *le Firmament* recrutées sous Biyange. Les *Ijuru* comptaient dans leurs rangs deux Aèdes, dont le Directeur des combats MUVUBYI, fils de MUTEMURA et RWABIGUGU fils de KANYARUGURU. Ces deux guerriers révolutionnèrent le genre poétique guerrier, en introduisant la nouvelle forme des Odes, adoptée depuis et qui a fait abandonner le style antérieur à leur époque.

169. KABAKA obtint de YUHI IV le privilège stipulant que cette Milice ne serait jamais transférée à quelque Chef que ce soit en dehors de sa descendance. L'occasion en fut donnée par une séance de hauts faits improvisée au camp des Marches de Munyaga, et ayant coïncidé fortuitement avec la visite de MUHUZI (Chef de l'Armée *Intarindwa* = *les Irrésistibles*), qu'accompagnait son père SENDAKIZE, fils de NKOMERO. Les deux hôtes furent entraînés à y prendre part et il fut très difficile de dire lequel de tous les participants avait été le plus méritant en fait d'exploits guerriers. De Munyaga tous les participants se rendirent à la Cour et ils répétèrent la même scène devant YUHI IV,

le priant de déclarer le plus méritant. Le monarque et son entourage jugèrent en faveur de SENDAKIZE ⁽¹⁾ et il obtint le prix de bravoure en dizaines de vaches. Le Chef KABAKA, de son côté, obtint le privilège en question.

170. L'Armée *Abakemba* prit part à l'expédition désastreuse de *ku Muharuro*, au Burundi, et elle fut la seule à rentrer au pays sans avoir été fortement touchée. YUHI IV organisa une deuxième expédition pour venger le désastre de la première. Ce fut un nouveau désastre. L'Armée *Abakemba* aurait pu se replier et rentrer, mais KABAKA jugea que YUHI IV les prendrait pour des lâches. Échapper deux fois au désastre généralisé, c'était honteux à ses yeux. Il décida de combattre jusqu'au dernier de ses sujets. Ils prirent la précaution de dégager la jeune Compagnie *Inkongi* = l'*Incendie* composée de leurs enfants, et de les faire escorter par quelques héros connus à la Cour, dont MUVUBYI l'Aède. Ces derniers étaient chargés de rapporter au Roi la décision prise par KABAKA et de lui faire connaître le testament

(1) 'SĒNDĀKIZE, le héros à la vie mouvementée : fils de NKŌMERO (celui-ci fils de RUREGEYA, Roi du Gisaka), il engagea une guerre de compétition au trône contre KIMENYI IV GETURA, successeur de RUREGEYA. Vaincu, 'SĒNDĀKIZE se réfugia au Burundi. Dans une bataille engagée autour du camp de Nyarutjēja, entre guerriers du Rwanda et du Burundi, il épargna le prince NDABARASA qu'il aurait pu tuer : « Tu es fils de Roi, aurait-il dit ; va en paix, on ne sait jamais ce qui peut m'arriver dans l'avenir ». Rentrés au Burundi, ses compagnons d'armes l'accusèrent auprès du Roi, d'avoir épargné un prince Rwandais et d'avoir proféré ces paroles. Ayant été informé du danger qu'il courait, il s'échappa et se réfugia au Rwanda. Un homme du Burundi, appelé RUHANGA, arriva au Rwanda sous prétexte d'exil et accusa le fugitif d'être venu pour tuer CYILIMA II. Le monarque condamna SENDAKIZE à mort, par noyade dans le confluent de la Kanyaru et de la Nyabarongo. Le prince NDABARASA s'arrangea cependant avec le bourreau et SENDAKIZE fut jeté à l'eau sans liens, de manière à lui permettre d'atteindre la rive du Bugesera. Ce dernier pays ne lui plaisant pas, il s'en fut au Ndorwa. Son accusateur du Burundi, voyant la condamnation survenue, s'en retourna secrètement en son pays, et son jeu fut enfin découvert. Il avait été envoyé uniquement pour faire tuer SENDAKIZE. Celui-ci fut plus tard reconnu dans les rangs des guerriers du Ndorwa durant les combats que le prince NDABARASA engagea contre ce pays (*n° 223 sq.*). Par le truchement des espions, le prince parvint à s'assurer que c'était réellement SENDAKIZE et il l'invita à une entrevue nocturne. SENDAKIZE quitta ensuite l'Armée du Ndorwa, non sans avoir tué le Chef du camp, à Muhura, et vint rejoindre les *Ababito*. Rentrant à la Cour du Rwanda, il fut reçu avec de grands honneurs et obtint des fiefs en proportion de ses mérites. Ce fut le récit de ces aventures qui lui mérita le prix de bravoure convoité par tant de héros. YUHI IV déclara : « Le plus méritant est celui qui a triomphé de quatre Rois ».

respectif de ceux qui avaient décidé de mourir avec lui. Ainsi périt ce Chef avec l'élite de ses guerriers, auxquels il avait exprimé son seul regret : mourir sans avoir dormi ! Ses compagnons lui donnèrent satisfaction et il dormit profondément, tandis que le combat faisait rage autour de son camp.

171. A KABAKA succéda son fils RWIHIMBA qui mourut sous MUTARA II RWOGERA. Il légua sa fonction à son fils RUTEBUKA. Celui-ci mourut sous KIGELI IV RWABUGILI. Son successeur fut le prince MUKERAGABIRO, fils de MUTARA II ; le nouveau fonctionnaire, au cours de la même année, fut blessé par une vulgaire tige de sorgho et la plaie s'envenima : il en mourut, à la Cour même. On y vit la punition faisant suite à la décision de YUHI IV, qui avait promis à KABAKA que les *Abakemba* resteraient dans sa descendance. Nonobstant cette considération, la Cour donna la Milice au nommé RUTAMBUKA, fils de SEMUGESHI, de la même Famille que KABAKA certes, mais pas de sa descendance. Des poèmes contemporains nous ont conservé le témoignage que ce nouveau fonctionnaire commanda sa Milice durant les deux premières expéditions du règne, à savoir celle de MIRAMA (au Mhororo) et la première contre l'île Ijwi. Ce fut au cours de cette dernière, tandis que la Reine Mère et son fils résidaient à Nyamirundi dans la province des *Imhara*, que RUTAMBUKA fut destitué. La décision intervint à l'initiative de la Milice elle-même, qui avait délégué quelques-uns de ses notables pour présenter la requête à la Cour. La Reine Mère hésita, car la requête était présentée en pleine expédition. Mais la délégation lui apprit que la Milice avait désigné le nommé BUKI, fils de MUHABWA, pour la commander, et ce notable promit solennellement que, sous son commandement provisoire, aucune autre Armée ne bataillerait mieux que les *Abakemba*.

172. Après cet événement, la Cour donna le commandement des *Abakemba* à NDAGIYIHANGU, fils de RWIHIMBA. Ce n'était plus cependant la puissante Milice d'auparavant : le processus de désintégration avait été amorcé lors de l'investiture de RUTAMBUKA. La corporation bovine correspondante, en effet, les *Imisugi*, avait été alors scindée en trois tronçons : l'un avait été laissé à NDAGIYIHANGU lui-même, l'autre avait été attribué à RUSHEMA, fils de KARURANGA, et le troisième revenait à RUTAMBUKA placé à la tête de l'Armée-Sociale. Or pareille coupure

ne pouvait aller sans porter atteinte à l'ensemble de la Milice, car chaque section bovine suppose le retranchement des Pasteurs, personnages parfois très importants, grâce auxquels la Milice jouissait d'un prestige social et politique au milieu des organisations similaires. Le départ de ces personnages et leur rattachement à des groupements différents, ne peut laisser qu'un vide sensible et du malaise dans le groupe désavantagé. La deuxième étape de la désintégration était constituée par la destitution de ce même RUTAMBUKA, vu les circonstances dans lesquelles elle venait d'être arrêtée.

173. En effet, une fois NDAGIYIHANGU nommé, les notables qui avaient joué le rôle déterminant dans la destitution de RUTAMBUKA, trouvèrent préférable de renforcer leurs contacts directs avec la Cour et se recommandèrent au monarque. Les principaux étaient BUKI, fils de MUHABWA, que nous connaissons déjà ; puis SHAMURENZI avec son fils SERUBIBI ; enfin GATEMELI, fils de KAGENZA et NYAMUGEMAHICA, fils de MUYENZI. L'exemple des principaux fut largement suivi. Ceci n'avait en soi rien d'anormal, car chaque membre de telle Armée est, par le fait même, sujet du Roi ; le Chef d'Armée n'est, en principe, qu'un premier parmi les égaux. Il ne les maintient sous son autorité que dans la mesure où il reste fort, et que la Cour continue en conséquence à affermir son prestige. Dans le cas comme celui de NDAGIYIHANGU, la déchéance de la Milice était sans remède. Aussi le pauvre homme fut-il dans l'impossibilité de fournir les redevances traditionnelles, ses subalternes s'étant progressivement soustraits à son autorité. Il fut destitué autour de 1893, tandis que KIGELI IV se trouvait à Rubengera. Il aurait même livré le malheureux au bourreau sans l'intervention du grand favori BISANGWA, qui osa faire remarquer que NDAGIYIHANGU ne manquait pas à ses obligations par mépris envers le Souverain, puisqu'il n'avait plus de contribuables à faire concourir aux prestations.

174. Le Roi profita de l'occasion pour effectuer une nouvelle redistribution de la corporation bovine *Imisugi* (cfr. *H.A.B. n° 57*, p. 38-39) et pour disperser la Milice *Abakemba* elle-même. L'opération s'effectua comme suit :

1° Notre BUKI, fils de MUHABWA, obtint les membres de la Milice qui habitaient dans les provinces du Kabagali et Bunya-

mbilili, ainsi que la section des Bahutu appelée *Imboli = les Dards d'abeilles*. Cette section très importante devait des prestations en soi minimales.

2° Notre GATEMELI, fils de KAGENZA, obtint le gros contingent qui habitait la province actuelle du Mayaga et dans le Rukalyi.

3° Le nommé NYAGASHI, fils de KABAKA (oncle donc de NDAGIYIHANGU), reçut le commandement sur les *Abakemba* résidant dans le Buganza, autour de l'ancien camp des Marches situé à Munyaga. Il obtint en plus la section dite *Abajyongo*, en grande partie composée de Bahutu et chasseurs renommés ; et enfin les *Abakemba* du Bugesera. C'était le plus favorisé, en raison certainement de sa qualité d'héritier ainsi désigné pour honorer la mémoire de KABAKA.

4° Le favori BISANGWA, fils de RUGOMBITULI, obtint les *Inkaranka* du Bugoyi (cfr. n° 366).

175. Il se produisit, en ces jours-là, un événement qui eut un certain retentissement à la Cour. A Munyaga, localité fameuse dans les traditions de la Milice (son ancien camp des Marches face au Gisaka), il existait des ficus géants, marquant les enceintes de l'ancienne résidence de KIGELI III NDABARASA (cfr. n° 165 ci-dessus). C'est à l'un d'eux qu'avait été suspendu le *Collier-de-la-septaine (umudende)*, ou Décoration jadis conféré à ce monarque pour sept Rois étrangers tués par ses armées au cours de son règne (cfr. *Code art. 195*). Le fameux Collier fut trouvé gisant à même le sol. L'accident, si l'on peut ainsi parler dans la ligne de nos grands-pères, peut parfaitement avoir été arrangé pour le besoin de la cause. Sans importance à nos yeux, il était à l'époque d'une extrême gravité.

176. Les Chefs tinrent conseil à la Cour et ils exposèrent leurs cogitations au Roi. Ils représentèrent que cet accident peut marquer le mécontentement de son ancêtre et présager des représailles qu'il était facile de prévoir. L'Armée *Abakemba* qui avait joué un rôle unique dans la conquête du Gisaka et qui s'était distinguée pendant des générations venait pratiquement d'être anéantie. Autant dire qu'on avait enlevé sa Distinction guerrière à KIGELI III, et qu'elle lui était tombée du cou à Munyaga même. Il fallait de toute urgence rétablir la Milice dans ses grandeurs passées. Les Chefs apprirent à KIGELI IV la décision qu'ils

avaient prise de le nommer lui-même le Commandant en Chef de ladite Milice. Le monarque en fut bien flatté et il accepta la tâche que les Chefs lui confiaient. Voilà donc KIGELI IV temporairement Chef de la Milice *Abakemba*.

177. Le résultat le plus immédiat fut que tous les « transfuges » rentrèrent dans le bercail pour faire plaisir au maître ; seuls les sections données à BUKI et à GATEMELI restèrent en quelque sorte en dehors, tout en formant avec la Milice une espèce de « fédération ». Il ne fallait pas complètement défaire ce que le Roi venait de décider. Mais le monarque chargea BUKI de recruter une nouvelle Compagnie appelée *Inkongi* et GATEMELI même une autre appelée *Uburunga* (soit *Inkongi II* et *Uburunga II* dans la Milice). Ce furent ces deux Compagnies qui exécutèrent à Munyaga les cérémonies au cours desquelles le fameux Collier de KIGELI III fut remonté dans la branche où il pendait auparavant. Il va sans dire que les *Abakemba* relevant de Nyagashi formaient officiellement le pivot de l'Armée.

178. Lorsque GATEMELI fut ultérieurement disgrâcié et livré au bourreau, sa section fut donnée au prince BALLYINYONZA, fils de KIGELI IV. Le nouveau fonctionnaire en fit une Milice distincte, qui s'appellera *Abamarashyika* (cfr. n° 372 plus loin), tandis que le fief bovin correspondant devenait *Imisugi III* (cfr. H.A.B. n° 58). Le Roi avait nommé le Chef NZIGIYE comme son second dans le Commandement nouveau des *Abakemba*.

179. Lorsque KIGELI IV mourut, son successeur MIBAMBWE IV RUTARINDWA condamna à mort le Chef BAYIBAYI, fils et successeur de BUKI. En ce moment la section de la Milice qui avait été initialement attribuée à ce dernier fut rendue à NYAGASHI, devenu le Chef unique de la Milice, car NZIGIYE était mort environ une année avant KIGELI IV. Ainsi donc, après mille perpéties, l'Armée-Sociale *Abakemba* était rétablie dans son unité et replacée définitivement sous l'autorité d'un descendant de KAVOTWA. NYAGASHI légua sa dignité à SEMIHARE, et celui-ci à son fils MAFENE. A celui-ci, décédé sous MUTARA III, succéda son jeune fils RUVUGWAHO.

Prestations : les *Abakemba* en tant que tels : aucune, parce que tenus au service permanent. Mais en raison de fiefs annexes :

1) Les *Imbôli* = 8 cruches d'hydromel trois fois l'an ; construction et entretien d'une seule case à la Cour.

2) *Abajyongo* : une cruche de miel porté dans un hamac.

Les *Inkaranka*, comme nous venons de le voir, furent séparés de la Milice et seront étudiés à part (n° 366).

Armée-Bovine correspondante : *Imisugi* (H.A.B. n° 55-61).

40. Indilira = Les Assoiffés de batailles.

180. L'Armée-Sociale *Indilira* fut créée par CYILIMA II RUGIRA. La signification littérale de son nom est plus exactement *Ceux qui pleurent afin que* (on les envoie au combat), du verbe *kulira* = pleurer, dont la forme causative est *kulilira* = pleurer afin que ; — pour. Le substantif sous sa forme primaire est *inlilira* dont le premier *l* se change en *d* parce que précédé de la nasale *n* : *inlilira* = *indilira*.

181. Les traditions rapportent que CYILIMA II avait envoyé une expédition dans le Nord du lac Kivu, et que ladite Compagnie encore en formation à la Cour, n'avait pas été jugée en âge de partir. L'espion, du nom de NKUNDUMWAMI (contraction de *Nkunda Umwami* = J'aime le Roi), vint apprendre à CYILIMA II que MUTAGA III SEBITUNGWA, monarque du Burundi, avait décidé une expédition contre le Bungwe (région des provinces du Nyaruguru et des Bashumba en Préfecture actuelle d'Astrida), en profitant justement du fait que les Armées du Rwanda n'étaient plus disponibles. Ses propres espions ne perdaient pas non plus leur temps. A cette nouvelle, CYILIMA II dépêcha un messenger pour aller faire revenir au moins une partie des Armées. Mais la jeune Compagnie restée à la Cour supplia le monarque de l'envoyer à la frontière menacée. CYILIMA II résista longtemps, jugeant que pour une mission de ce genre la Compagnie n'avait pas la formation suffisante, n'ayant pas encore été entraînée aux combats. Les jeunes gens menacèrent finalement de partir d'eux-mêmes et obligèrent CYILIMA II à les y envoyer. Cette circonstance aurait été à l'origine de leur nom : étant jeunes, ils ont pleuré afin que, en guise de caresses, pour sécher leurs larmes, on les envoyât au combat.

182. Le Roi confia le commandement des Indilira à son frère,

le prince MUCIYE, fils de YUHI III, qui plaça à la direction des combats le nommé MIGISHA, fils de MIHANDA. On avait pris évidemment la précaution d'adjoindre aux *Indilira* une certaine proportion de guerriers éprouvés, pour les initier et les soutenir aux combats, car ils avaient à lutter contre des Compagnies de renom.

183. Les *Indilira* fixèrent leur premier camp des Marches au Cyafurwe ; puis ils avancèrent de quelques collines et le fixèrent à Kinyovi, près Runyinya, au-delà du poste missionnaire actuel de Kibeho. Ils se composaient alors de deux Compagnies : *Indinda* = les *Résistants au choc* (du verbe *kurinda*, dont le *r*, — qui n'est pas distinct du *l* en nos langues, — devient *d* parce que précédé de la nasale *n* : *Inrinda* = *Indinda*) et *Imhama* = *Grelots sonores*. Parmi les batailles qu'ils engagèrent contre les Compagnies du Burundi *Intarindwa* = les *Irrésistibles*, et *Ibenga* = *Nappe d'eau profonde*, la plus mémorable fut celle de Kinyovi, à laquelle MUTAGA III SEBITUNGWA lui-même fut blessé d'un coup de lance. Repoussés du camp qu'ils avaient encerclés, les Barundi furent obligés de livrer le combat dans la vallée encaissée au-dessous de Kinyovi. Le sang coula tellement qu'il se mêla en grande quantité aux eaux du ruisseau, qui fut appelé depuis *Amazatukura* (contraction de *amazi atukura*) = les *Eaux-ensanglantées*. Pendant ce temps cependant, les Armées *Nyaruguru*, *Abashahuzi* et *Abadahemuka* furent dépêchées sur la même frontière et appuyèrent puissamment les *Indilira* dans cette lutte acharnée.

184. A la mort de MUCIYE, CYILIMA II plaça les *Indilira* sous le commandement de son propre fils, le prince SHARANGABO, déjà Chef des *Abakemba*. Le prince ne pouvait cependant diriger personnellement deux Milices activement engagées sur des frontières opposées ; aussi donna-t-il les *Indilira* à son fils MILIMO. Celui-ci étant trop jeune, la direction effective fut confiée au nommé NYIRABITORWA, fils de MAFUKU, qui avait été initialement choisi comme messenger chargé d'annoncer à CYILIMA II la première victoire de l'Armée.

185. MILIMO légua sa dignité à son fils SEMUGESHI, auquel succéda RUNIHANGABO. Celui-ci fut destitué sous MUTARA II RWOGERA, sous l'inculpation d'avoir imprudemment fréquenté

certaines femmes de son maître. Le commandement passa à son frère RUTAMBUKA. Ce dernier, pour des raisons qu'on ne sait préciser, démissionna du commandement des *Indilira* ; comme il était bien vu auprès du monarque, il obtint la faveur de conserver uniquement l'Armée-Bovine correspondante (cfr. *H.A.B.*, n° 62-63, p. 40). Les *Indilira* furent alors donnés au prince BICUNDAMABANO, fils de MUTARA II. Comme il était encore jeune, MUKOTANYI, fils de RUGAGI (celui-ci ancêtre éponyme des Abagagi), lui fut adjoint pour exercer le commandement effectif de la Milice.

186. BICUNDAMABANO mourut dans l'île Ijwi en 1875, année qui suivit la Comète de Coggia ; il y avait accompagné le monarque qui venait de reconquérir ce territoire émancipé depuis la mort de MUTARA II. Notons que le nommé KARAMA, fils de BARAHIRA, cousin maternel de KIGELI IV, du temps où vivait encore sa tante NYIRAKIGELI IV, s'arrogea temporairement le commandement des *Indilira*. Ayant été investi des *Nyaruguru*, il estima que les *Indilira* en formaient une annexe, ce qui, au point de vue territoire, était en partie vrai. Mais à la chute de KARAMA, le prince BICUNDAMABANO avait recouvert automatiquement tous ses droits. Nous avons estimé que cette usurpation temporaire ne constituait pas de droit une interruption dans la fonction de BICUNDAMABANO.

187. Ce dernier laissait le commandement à son héritier MUNYUZANGABO. Il fut destitué par KIGELI IV, très probablement à l'occasion de l'Affaire de *ku Mira*, car il perdit alors l'Armée-Bovine *Imiyange* (cfr. *H.A.B.* n° 132), décision sur laquelle nous sommes positivement informé. Le commandement des *Indilira* revint à MAKABUZA, fils de MUKOTANYI, lequel exerçait déjà la fonction en subalterne sous le Chef précédent. Il fut destitué par KIGELI IV peu avant décembre 1889, tandis que le monarque se rendait à Ngeli pour la première fois. La date est indiquée par la dernière éclipse totale du soleil qui se produisit le 22 du mois cité. Motif de la destitution : la résidence du Chef était tellement en mauvais état, que le monarque lui-même et ses Tambours-emblèmes ne trouvèrent pas un logement décent. « Comment est-on Chef, dit KIGELI IV, si on ne sait pas entretenir sa propre résidence, de manière à recevoir décentement ses sujets et ses hôtes ? »

188. Le commandement passa alors au prince CYITATIRE, fils de KIGELI IV ; comme il était encore jeune, son prédécesseur gouverna les *Indilira* en second, car cette fonction était devenue quasi héréditaire dans sa Famille. Il la légua du reste à son fils RUHIGIRA, qui l'exercera sous CYITATIRE et sous SUMUTWA, le fils et successeur du prince. SEMUTWA, encore en vie, n'a perdu la réalité de son commandement que par le jeu général de l'évolution socio-politique.

Prestations : Aucune, la Milice ayant été dès le début affectée au service guerrier permanent à la frontière.

Armée-bovine correspondante : avant MUTARA II RWOGERA : les *Inyangamuteyi* (cfr. *H.A.B.* n° 62-63). Après MUTARA II : aucune.

41. *Invějuru* = les Tombant-du-ciel.

189. L'Armée-Sociale *Invejuru*, du verbe *kuva*, dont le substantif (en soi incomplet) *inva*, — et de l'adverbe *ejuru* = *en haut*, — d'où *inva-ejuru*, en contracté *invejuru*, fut créée par CYILIMA II. C'était tout simplement une Compagnie de l'Armée *Abakemba*, campant avec leurs aînés *Uburunga* (cfr. n° 164), face à la frontière du Gisaka. Ladite Compagnie, dont le nom initial a été oublié, fut rendue autonome à la suite de l'événement que voici :

190. MUDILIGI, fils de KAREMERA, Commandant en Chef des Armées du Gisaka, avait fixé sa résidence privée à Ntunga, près Munyiginya, tout à côté du poste minier actuel de Musha, dans la province du Buganza. Cette résidence, comme il convenait, avait été fortifiée à souhait, les palissades étant hérissées de branchages épineux qui rendaient impensable toute tentative d'y pratiquer une brèche sans éveiller l'attention des gardes. La nuit, d'autre part, la résidence bourdonnait de guerriers triés sur le volet et en nombre suffisant pour la sécurité du Chef. Il en était de même dans le camp opposé, avec cette différence que CYOYA habitait à proximité de la frontière, tandis que son adversaire avait l'avantage d'avoir une plus grande marge de sécurité. Ce fut probablement cette dernière considération qui permit aux *Abakemba* de tenter un exploit spectaculaire. Vu cependant la distance entre le camp des Rwandais et la colline de Ntunga, il faut croire que le commando désigné par CYOYA ne put tout ter-

miner en une seule nuit. Il aura pu les acheminer à travers la forêt, de manière qu'ils se trouvassent, la nuit du lendemain, dans le voisinage immédiat de Ntungu.

191. Ayant été informé, par ses espions, de l'état de la résidence de MUDILIGI, CYOYA qui en avait dû conférer avec la Cour, se fit fournir des fûts assez longs et encore flexibles de l'arbre *umusave* au pluriel *imisave* (*markhamia lutea*) de taille à supporter le poids d'un homme. Après qu'on eût taillé en pointes les fûts en question, ils furent portés à la suite de la Compagnie désignée. Arrivé la nuit aux abords de la résidence visée, le commando creusa des trous derrière la palissade du côté indiqué par les espions. Les fûts y furent fixés et solidement étayés au moyen de pierres. Les opérations se déroulèrent sans dérangement, car c'était fête à l'intérieur, où les guerriers passaient les nuits en séances de hauts faits.

192. Ceux qui avaient été désignés eurent leurs armes attachées à la taille ; qui le bouclier et les javelines, qui l'arc et sa javeline, les deux armes étant respectivement complétées par le carquois ou le glaive. Les fûts furent successivement pliés de manière que le guerrier en saisît le bout à l'instar de levier et on poussa dans la bonne direction. Ils sautèrent ainsi successivement à l'intérieur de la résidence. Lorsqu'ils y furent en nombre suffisant, comme prévu, ils passèrent à l'attaque et semèrent la confusion. Ils ouvrirent aussi les entrées, inaccessibles de l'extérieur, et leurs compagnons d'armes restés dehors, purent s'introduire dans la place forte. Il y eut beaucoup de tués, mais MUDILIGI put s'échapper. Après avoir vaincu, les assaillants pillèrent la résidence et y mirent le feu avant de se retirer.

193. Cet exploit mérita à ses auteurs les honneurs de la Cour et le Roi décida d'en faire le noyau d'une nouvelle Milice, en souvenir de l'événement. Il leur donna la dénomination *Invejuru* que les familiers de MUDILIGI auraient pour ainsi dire suggérée, en s'écriant : « Ceux qui nous attaquent *viennent d'en-haut*, ils descendent du ciel. » Il est possible que la réflexion fut alors formulée, mais cela n'était pas nécessaire, car CYOYA et la Cour savaient parfaitement d'où les assaillants s'étaient introduits dans la place. La nouvelle Milice resta sous le commandement du prince SHARANGABO, qui le légua à son fils RUZAMBA.

194. Sous KIGELI III NDABARASA, successeur de CYILIMA II, les *Invejuru* furent définitivement séparés des *Abakemba*. Le monarque donna la Milice à BYAVU, fils de BUHURA, lorsqu'il lui accorda la main de sa propre fille, la princesse NYIRABURO. Ce fut en ce moment que la Milice reçut l'ordre de venir occuper la zone à laquelle elle a donné son nom en la Préfecture actuelle d'Astrida. Elle s'établit entre les Armées *Indara* et *Nyakare* au Sud face au Burundi, et entre les *Ababanda* et *Nyaruguru* au Nord. Le camp des Marches fut fixé à Gaharanyonga, tandis que celui de Nyaruteja était réservé aux Compagnies de la Cour.

195. Le Chef BYAVU fut tué au Burundi, sous YUHI IV GAHINDIRO, lors du désastre de *ku Muharuro*. Son fils et successeur NYARWAYA-URUTESI, sous MUTARA II RWOGERA, fut un personnage de premier plan. La Reine Mère était de sa Famille et le Chef en était le grand favori. Elle lui donna en mariage la princesse SHONGOKA, dont MUTARA II était le frère puîné.

196. Sous ce règne, un poème épique de grande beauté nous montre ce Chef, à la tête des *Imhama* = *Grelots sonores* — première Compagnie connue de la Milice —, jetant le gant au prince NKUSI, fils de YUHI IV et demi-frère de MUTARA II. Le prince NKUSI, Chef de l'Armée *Abashakamba* = *le Tourbillon*, avait alors une Compagnie d'élite appelée *Imbungira-mihigo* = *les Rechercheurs des hauts faits*. Pour juger de la valeur guerrière des deux Chefs et de leurs Milices, le Roi les envoya en expédition contre MAKOMBE, monarque du Bushi. Les exploits de NKUSI et de ses *Imbungira-mihigo* éclipsèrent ceux des *Invejuru*.

197. Le Chef NYARWAYA-URUTESI, grand favori de sa belle-mère, se fit à la longue détester de son beau-frère MUTARA II, à cause du défaut qu'avait le Chef de semer la mésentente à la Cour et, par ses délations, de provoquer la Reine Mère aux pires excès. Aussi le Roi le tua-t-il, de sa propre main, d'un coup de javeline, à la suite d'une nouvelle vague de terreur que le coupable venait de provoquer. Il légua ses biens à son fils MURARANGANDO ; comme il était encore jeune, le commandement fut exercé par son oncle RUGEREKA, fils de BYAVU, qui épousa SHONGOKA en secondes noces. Lorsque MUTARA II mourut de tuberculose, on accusa RUGEREKA et sa Famille de l'avoir empoisonné pour venger la mort de NYARWAYA-URUTESI. C'était autour de 1853.

198. A l'avènement de KIGELI IV RWABUGILI, RUGEREKA et ses partisans, les *Abagereka*, furent proscrits. Le Roi et sa mère se trouvaient alors à Mwima, tandis que RUGEREKA avait fixé sa résidence à Rwesero, les deux localités bien connues incluses dans le centre de Nyanza. La bataille dura au moins une demi journée, car RUGEREKA avait décidé de lutter. Finalement battus par les Armées *Inzirabwoba* et *Abashakamba*, les Abagereka se retranchèrent dans la vaste résidence et y mirent le feu. Ils se suicidèrent ainsi collectivement dans les flammes. La princesse SHONGOKA en fit autant, dans sa résidence de Rwaniro, province actuelle du Busanza-Sud.

199. Le commandement des *Invejuru* fut alors donné à RUTEZI, fils de MITALI et frère de la nouvelle Reine Mère, NYIRAKIGELI IV MURORUNKWERE. RUTEZI démissionna en faveur de son neveu BIZURU, fils de BARAHIRA (fils, celui-ci de MITALI). Mais le nouveau fonctionnaire trempa dans les intrigues qui provoquèrent la mort de la Reine Mère ; aussi fut-il dans la suite au nombre de ceux qui le payèrent de leur vie. Son successeur fut MBONYUWONTUMA, fils de MURENGEZI. Il sera destitué et exécuté en 1875 (année qui suivit la Comète de Coggia). Son successeur RUBIBI, fils de KAYIRU, tomba en disgrâce et fut livré au bourreau dans l'île Ijwi.

200. KIGELI IV nomma alors KAMURALI, fils de RUBILIMA (neveu de NYARWAYA-URUTESI). Mais le nouveau fonctionnaire ne put même pas entrer en possession de son fief : quelques jours après la nomination, le Roi fut témoin des exploits de BIYENZI, frère de KAMURALI, un guerrier de premier ordre. « Je me suis trompé, s'écria le monarque ; le commandement aurait dû être donné à un brave de cette classe ! » Ainsi dit, ainsi fait. Sans l'avoir voulu, BIYENZI supplanta son frère. Mais il faillit être livré au bourreau, aux environs de 1890 et n'y échappa que de justesse. le motif : un Muhutu du Burundi, appelé NKIRAMACUMU, avait été investi du commandement de la Milice *Inzirabwoba* (cfr. n° 336). Cet homme, ivre de la faveur que lui témoignait KIGELI IV, se permit de mobiliser sa Milice et d'envahir le territoire des *Invejuru*. Arrivé à Shyanda, où habitait RUBILIMA, père de BIYENZI, NKIRAMACUMU se permit de souffleter le vénérable vieillard et de le dépouiller de ses vêtements.

201. Lorsque la nouvelle en parvint à BIYENZI, il mobilisa les *Invejuru* et attaqua à son tour NKIRAMACUMU sur le territoire des *Inzirabwoba*. Ces derniers ne voulaient même pas se battre : ils avaient obéi à leur étourdi de Chef dans l'intention de s'en débarrasser, car ils estimaient que le Roi ne le laisserait pas à leur tête après la magistrale faute commise en mobilisant officiellement sa Milice contre un Chef voisin. S'y était ajouté les mauvais traitements infligés à RUBILIMA : c'en était assez pour la destitution. Lorsque BIYENZI attaqua NKIRAMACUMU, celui-ci se trouva isolé et il fut tué. Le Chef des *Invejuru* sous le coup de l'injure faite à son père, avait commis la même faute que NKIRAMACUMU. Il aurait dû déposer plainte, au lieu de mobiliser *officiellement* une Milice contre un Chef voisin. L'injure faite cependant à son père entra en ligne de compte et lui évita la mort. Il paya une forte amende en vaches et son territoire fut amputé de l'importante colline de Shyanda, qui releva immédiatement de la Cour.

202. Ce n'était que partie remise pour le bouillant Chef ; il fut accusé quelques années plus tard, autour de 1892, d'avoir assassiné le nommé SENYAMABANO et toute sa famille, parce que le notable voulait se rendre auprès du Roi. Le Chef mettait ainsi obstacle au recours au monarque. KIGELI IV chargea son fils MUHIGIRWA, Chef des *Nyaruguru*, d'attaquer BIYENZI et de le tuer. Mais le condamné réussit à s'échapper et à passer au Burundi, où il fut bientôt assassiné. Le commandement des *Invejuru* fut alors donné à MUSHIKAZI, fils de RUNIGAMUGABO, fils, celui-ci, de RUGEREKA, — le proscrit que nous avons déjà rencontré au début du règne.

203. A la mort de KIGELI IV, le prince CYITATIRE fut investi des *Invejuru* par MIBAMBWE IV RUTARINDWA, le jour même où, à Gatovu, furent célébrées les cérémonies de la levée du deuil. La nomination n'était que l'exécution du testament de KIGELI IV. Comme CYITATIRE était encore jeune, son prédécesseur MUSHIKAZI fut chargé de le remplacer dans le commandement effectif, ce qui dura quelques années seulement. A CYITATIRE succéda, en 1929, son fils SEMUTWA, encore en vie.

204. Prestations : en tant que Milice en service guerrier permanent, les *Invejuru* ne devaient aucune prestation à la Cour. Mais sous MUTARA II, à l'époque d'une disette, le Chef

NYARWAYA-URUTESI se permit de faire à la Reine Mère le cadeau d'un grenier de haricots et d'un autre de sorgho. La double prestation fut ainsi introduite et la Cour la maintint à perpétuité, car une redevance payée ne devait plus manquer à l'appel (cfr. *Code, art. 94*).

Armée-Bovine correspondante : *Inka-buzima* (*H.A.B., n° 110-114*).

42. Abádáhemuka = les Jamais-Félons.

205. L'Armée-Sociale ABADAHEMUKA fut créée par CYILIMA II qui la plaça sous les ordres de RUBONA, fils de RUSIMBI, de la Famille des Abatsobe. Elle fut formée très probablement à partir des serviteurs personnels du nouveau Chef. La Milice reçut l'ordre de fixer son camp face à la frontière du Burundi entre la section Nord des Monts *Ibisi* et la zone confiée aux *Indilira*. Une autre section de la Milice fut chargée de batailler contre le Ndorwa au Nord du pays. On doit en conclure que, dès cette époque initiale déjà, la Milice était très importante.

206. Son Chef RUBONA était membre des *Abiru* (Dépositaires du Code ésotérique de la Dynastie). Il sollicita lui-même l'honneur d'aller mourir en Libérateur-offensif contre le Burundi, et le Roi accepta la proposition. Le Libérateur-offensif = *Umuce-ngeli*, comme nous l'avons expliqué en une autre étude (*Code, art. 196*) était le héros qui se livrait à la mort, sur le champ de bataille, afin de donner au Rwanda l'avantage des armes et le droit de conquête sur le pays visé. Le prince GIHANA, fils de CYILIMA II, était déjà mort en Libérateur-offensif contre le Burundi ; les traditions rapportent qu'après sa mort, le Burundi souffrit d'une grande sécheresse qui fut attribuée au sang du prince. Aussi y organisa-t-on son culte, en lui élevant une résidence sur une colline à laquelle on imposa le nom de *Muyange* — celui même de sa résidence au Rwanda —, et en lui consacrant une épouse, un troupeau et une milice symbolique, répondant tous aux noms de ceux que possédait le prince, en sa patrie d'origine. Les Barundi se l'approprièrent ainsi et le Libérateur trompé se croirait exactement chez lui. Son sang ne serait plus funeste au pays qu'il croirait être sa patrie.

207. En apprenant ces événements, la Cour du Rwanda fut consternée. Ce fut alors que RUBONA se proposa en qualité de Libérateur-offensif : il se ferait tuer sur le champ de bataille contre le Burundi, et son esprit irait rappeler le prince aux réalités, lui révéler la tromperie dont il avait été la victime. Ce fut dans ses sentiments que RUBONA envahit la province actuelle du Buyenzi (au Burundi à cette époque) et fut tué à la bataille engagée à Kivu, où l'on voyait encore ces dernières années le bosquet marquant son tombeau.

208. Le commandement des *Abadahemuka* passa alors à son fils RWAMBALI ; il périt également en Libérateur-offensif, sous YUHI IV GAHINDIRO, dans la lutte engagée contre le Ndorwa. Sa qualité de Libérateur ayant été divulguée, les adversaires le fuyaient plutôt que de le combattre au risque de verser son sang. Il dut ruser en attaquant la nuit comme s'il se fût agi d'une bande de voleurs et il tomba à Rurangara près Gahondo. Il légua sa fonction à son fils SEMUZIGURA. Celui-ci mourut au cours du mois qui précéda le décès de MUTARA II, soit en 1853. Il avait désigné RUVUZACYUMA pour son héritier. Celui-ci étant encore trop jeune, le commandement effectif fut temporairement confié à son oncle RUZIGAMMANZI. RUVUZACYUMA mourut sous YUHI V MUSINGA, en léguant sa fonction à son fils MACALI. Ce dernier, mort en 1960, avait déjà désigné son fils MANYWA pour lui succéder, il y a quelques 20 ans.

209. Prestations : La milice en tant que telle, aucune, en raison du service guerrier permanent aux frontières. Mais en raison de fiefs annexes :

1) Une cruche géante d'hydromel appelée *Buhiye* = (le miel est) *Alcoolisé à point*, de la capacité de 4 cruches portables.

2) Une autre cruche géante d'hydromel appelée *Sayinzoga* (contraction de *si aya inzoga*) = *Ce ne sont pas des propos inspirés par la boisson*, de la capacité également de 4 cruches portables.

Armée-Bobine correspondante : aucune. Les *Urutuga*, bovidés que possédait RUBONA auraient pu en former le noyau, mais il n'en fut rien parce que le sacrifice de sa vie, qu'imiteront plusieurs de ses descendants, interdisait à la Cour d'en

exiger une autre prestation. L'Armée-bovine sans redevances étant sans objet, on n'en parla jamais.

43. Urwasabahizi = les Concasseurs des rivaux.

210. L'Armée-Sociale *Urwasabahizi* (contraction de *Urwasa abahizi*, du verbe *kwasa* = couper en morceau au moyen de la hache, et du substantif *abahizi* = antagonistes en matières guerrières), fut créée sous CYILIMA II. Le noyau en fut formé par une Compagnie du Gisaka, qui s'exila au Rwanda sous le commandement de son Chef du nom de RUTANDA, fils de NTARA. Ladite Compagnie portait déjà ce nom de *Urwasabahizi*.

211. On raconte que CYILIMA II avait commandé une importante quantité de flèches empoisonnées ; le fournisseur, le Roi du Bujinja, devait les lui faire parvenir par l'intermédiaire de KIMENYI IV Roi du Gisaka. Il était encore en bons termes avec CYILIMA II, KIMENYI IV cependant, en prévision du conflit qui déjà se préparait, retint les flèches pour lui-même et en arma les *Urwasabahizi*. CYILIMA II ne se tint pas pour battu. Il fit croire à KIMENYI IV que RUTANDA, commandant les *Urwasabahizi*, l'avait trahi en soustrayant une certaine quantité des fameuses flèches et en les envoyant à la Cour du Rwanda. D'autres émissaires, agissant dans le même sens, prévinrent RUTANDA que son maître le soupçonnait de trahison et se préparait à le livrer au bourreau. Le guerrier ainsi alerté ne tarda pas à découvrir des signes de changement d'attitude entre lui et son maître. Pour se mettre en sûreté, il passa la frontière avec tous ses subalternes et vint offrir ses services à CYILIMA II. Ainsi le monarque Rwandais récupéra au centuple le montant de sa commande, puisque les flèches lui parvenaient avec toute une Compagnie prête à s'en servir.

212. Les *Urwasabahizi* furent immédiatement envoyés à la frontière du Sud, dans la zone défendue par les *Abadahemuka*, *Nyaruguru* et *Indilira*. Ils prirent part à la bataille de Nkanda, où fut tué MUTAGA III SEBITUNGWA, Roi du Burundi. Les traditions affirment unanimement qu'il fut tué par RUTANDA lui-même, d'une flèche visée au front. Notons cependant que la mort de MUTAGA III n'avait pas la signification de grande victoire en soi, ni de défaite désastreuse pour les Barundi. Il avait

été désigné comme Libérateur-offensif contre le Rwanda, afin que son sang annula les effets supposés que produirait celui du prince GIHANA, fils de Roi. A sang royal, sang royal devait répondre. Ainsi donc si MUTAGA III n'avait pas été voué volontairement à la mort, les Rwandais n'auraient jamais pu l'atteindre.

213. RUTANDA commanda donc les *Urwasabahizi* que CYILIMA II avait amplifiés. Les Rwandais ignorant à l'époque le secret de fabrication des flèches empoisonnées, il n'en fut plus question dans la suite. RUTANDA légua sa dignité à son frère MUHILIMA. Il en fut destitué sous YUHI IV GAHINDIRO et le commandement passa à RUZIGAMMANZI, fils du libérateur RUBONA (cfr. n° 208). Il légua son fief à son fils MUGURWANGOMA, qui tomba ensuite en disgrâce et fut livré au bourreau, sous KIGELI IV RWABUGILI. Le commandement fut alors donné à NSAZIYINKA, fils de RWA-MBALI (n° 208), qui était lieutenant de RUVUZACYUMA à la tête des *Abadahemuka*. NSAZIYINKA fut condamné à mort par KIGELI IV, sous l'inculpation d'avoir pris part aux consultations divinatoires à la suite desquelles le Chef BIYENZI se décida à passer au Burundi (n° 203). Son dénonciateur BUCYUCYU, fils de SEMUZIGURA, obtint la succession, mais sous la dépendance de RUBUZACYUMA. A partir de ce moment, les *Urwasabahizi* furent pratiquement jumelés avec les *Abadahemuka* (paragraphe précédent).

Prestations :

1) La milice en tant que telle en était dispensée à cause du service actif permanent à la frontière.

2) En raison de fiefs annexes, elle payait des cruches de cidres de bananes et d'hydromel, mais la section en fut ensuite détachée par KIGELI IV RWABUGILI, lors de la destitution de NSAZIYINKA, et elle fut donnée à NZIGIYE, fils de RWISHYURA, à titre de fief privé.

Armée-Bovine correspondante : aucune trace dans les traditions ; elle n'exista peut-être jamais, vu les circonstances dans lesquelles les *Urwasabahizi* furent érigés en Armée, puisque la Compagnie initiale ne fut pas créée au Rwanda, et qu'à son arrivée dans le pays elle fut immédiatement fixée à la frontière du Burundi.

44. Abadaha = Habitants du Budaha.

214. L'Armée-Sociale *Abadaha* fut créée par CYILIMA II. On pourrait se demander si c'est la Milice qui a donné son nom à la province qu'elle habite, ou si le monarque les a ainsi dénommés parce qu'ils devaient s'y fixer. Le nom du *Budaha* vient du verbe *kudaha* = puiser (au moyen d'une calebasse) un liquide contenu dans un très grand récipient. Le verbe à l'infinitif comporte évidemment une tonalité différente, mais ceux qui connaissent la langue savent bien que certaines de ses formes coïncident avec la tonalité de ce nom.

215. Le monarque donna cette Milice à SERUHUGA L'ANCIEN, fils de BANYAGA, lorsqu'il lui accorda la main de sa fille préférée, la princesse MITUNGA. Seruhuga légua sa dignité à son fils MHARAYE surnommé SEMUHIMA, auquel succéda son fils MASHYENDEGELI. Le successeur de ce dernier fut RUHUBIRA, qui légua la fonction à son fils MHARAYE LE JEUNE. Le commandement passa ensuite à son fils MILIMO, qui le légua à RWAMANYWA. Ce fut ce Chef qui, à RUCUNSHU, décida de la victoire de YUHI V MUSINGA sur MIBAMBWE IV. Lorsqu'il arriva sur les lieux du combat, la défaite de MUSINGA était déjà certaine. Ayant lancé ses guerriers dans la bataille, la victoire changea de camp. Nous savons qu'aux premiers mois de 1905 le même Chef fut nommé à la tête des *Nyaruguru*, dont il fut dépossédé, aux environs de 1920, à l'intervention de la même Milice qui n'en voulait pas (cfr. n° 92). Ceci n'affecta en rien les affaires de son commandement traditionnel. Il en fut destitué en 1928 par les Autorités belges, du fait que la Milice *Abadaha* était liée à une circonscription administrative déterminée et rien en dehors d'elle. Son frère SERUHUGA LE JEUNE lui succéda la même année. Il est mort en 1961.

Prestations :

- 1) Construction et entretien d'une seule case à la Cour.
- 2) Fournir une espèce de bois de chauffage dit *ibyakaka*, (c'est-à-dire : qui brûlent sans dégager de la fumée) destiné à faire du feu dans la case où le monarque préside aux « Veillées des hauts faits ».

Impôts vivriers à la récolte du sorgho et des haricots.
Armées-Bovine correspondante : *Imbaliro* (voir la Milice suivante).

45. Abátányagwa = les Indépossédables.

216. L'Armée-Sociale *Abatanyagwa* fut créée par CYILIMA II. La signification de son nom n'est pas un pur hasard : le monarque, en la donnant à sa fille MITUNGA et à son mari SERUHUGA (voir la Milice précédente), proclama l'interdiction permanente de destitution assurant à perpétuité la jouissance de ce commandement à leur descendance. Le Roi pouvait donc déposer tel fonctionnaire, mais son successeur devait toujours être son parent de la descendance de SERUHUGA.

Cette Milice était uniquement composée de *Bahutu* habitant la province du Budaha. Ce fut donc la population de la région qui fut collectivement élevée au rang d'Armée-Sociale. Son commandement fut, dès le début, jumelé avec celui des *Abadaha* précédents.

Prestations :

1. Une cruche géante d'hydromel appelée *Simmugomwa* = *Je ne peux rien lui refuser*, de la capacité de 4 cruches portables.

2. La section constituée par la Famille des *Abarara* (descendants de MURARA, fils de BILIHANZE) : 20 cruches de cidre ordinaire.

Armée-Bovine correspondante : *Imbaliro* (*H.A.B. n° 83-84, p. 51*).

46. Abalima = les Anéantisseurs.

217. L'Armée-Sociale *Abalima* fut créée par CYILIMA II qui la plaça sous le commandement de son fils GIHANA, le grand Libérateur. La signification étymologique de la Milice, du verbe *kulima* = *labourer*, ne s'arrête évidemment pas à ce sens primaire et obvie, qui en ferait *les Laboureurs* ; c'est la signification figurée qui est d'application : *bouleverser, annéantir*, à la manière d'un laboureur qui, armé de sa houe, transforme complètement l'aspect d'un terrain donné.

218. Le prince GIHANA fut chargé de garder la frontière actuelle du Mayaga, immédiatement sise au Nord de Gakoma, cette dernière localité étant confiée à l'Armée *Ababanda* (cfr. n° 154). Il faut remarquer qu'à cette époque, les *Abalima* ne se

trouvaient pas en face du Burundi, mais bien du Bugesera ; la zone actuelle de Kirundo-Kanyinya en faisait encore partie. Mais le Bugesera était pratiquement devenu tributaire du Burundi et lui était allié.

La section de *Bahutu* s'appelait *Imbambanyi* = les *Virtuoses de la pique*, ou *Piquiers redoutables*. Ils étaient partie intégrante de la Milice et ne furent jamais considérés comme autonomes.

219. GIHANA se livra en Libérateur au Burundi, léguant sa fonction à son fils NYILURUBENGA. Sous le règne de YUHI IV GAHINDIRO, il arriva un petit incident, mais lié à des antécédents qui ne manquaient pas d'importance. La Reine Mère NYIRAYUHI IV NYIRATUNGA, avait été épousée par le Libérateur GIHANA. Ils avaient eu deux enfants, dont un garçon appelé MUNANA, futur ancêtre éponyme de la Famille des Abanana. En attendant cependant, ce MUNANA était un enfant né aveugle et horriblement déformé. Il se faisait donc que NYILURUBENGA était né d'un autre lit et que la rivale de sa mère, une fois veuve, avait eu la chance d'être connue du Roi MIBAMBWE III SENTABYO, au cours d'une partie de chasse que le monarque avait organisée dans la région du Mayaga. Le Roi mort prématurément, ses hommes de confiance s'étaient rappelé que la veuve de GIHANA avait eu de lui un jeune garçon, âgé alors de quelques mois seulement. Ils avaient été les chercher et les avaient intronisés.

220. NYILURUBENGA vint donc à la Cour. La nouvelle Reine Mère se rappela-t-elle le dédain qu'on témoignait, dans la Famille, à son fils MUNANA ? Toujours est-il qu'elle appela NYILURUBENGA et lui ordonna de manger au même plat que MUNANA. Le dégoût que le Chef en éprouvait fut plus fort que tout : il refusa de manger avec ce déformé. Il perdit non seulement ses commandements, mais encore sa propriété privée, la Reine Mère s'étant appliquée avec raffinement à le rendre aussi miséreux qu'être se pouvait.

221. Le commandement passa à RWAMO, autre fils de GIHANA ; son successeur fut NDENGEYINGOMA, qui légua la fonction à MBAGALIYE. Le fils de celui-ci, appelé NDIBYALIYE, mourut sous YUHI V MUSINGA, léguant sa fonction à MUNYUZANGABO. A la mort de ce dernier, son fils NIGAMAKWANDI, actuellement encore en vie, lui succéda.

222. Par décision de CYILIMA II, les *Abalima* devaient rester à perpétuité sous les ordres d'un descendant de GIHANA. La Cour respecta scrupuleusement ce décret. On n'osa même pas y déroger à l'avènement de YUHI V MUSINGA, alors que NDIBYALIYE avait bataillé avec acharnement à Rucunshu en défendant MIBAMBWE IV RUTARINDWA. Son fils, le bien nommé MURASHI (= *le Décocheur des flèches*) y avait multiplié ses victimes parmi les partisans de MUSINGA. Il fut arrêté ensuite avec son père ; on dut cependant les relâcher, les conseillers du nouveau règne ayant déclaré : « Il s'agit là du sang de GIHANA ; si vous le versez, préparez-vous à quelque grave malheur. » Ainsi NDIBYALIYE fut-il laissé en paix et à la tête de l'Armée-Sociale *Abalima*.

Prestations : aucune, par décision de CYILIMA II.

Armée-Bovine correspondante : *Nyamumbe* (*H.A.B. n° 67, p. 42*).

47. Intarindwa = les Irrésistibles.

223. L'Armée-Sociale *Intarindwa* fut créée par CYILIMA II ; encore à l'état de Compagnie en formation initiale, la Milice faisait partie du groupe d'Armées placées sous le haut commandement du prince NDABARASA, chargé par son père d'attaquer le Royaume du Ndorwa. A cette époque-là, les massifs de Rútare (cimetière royal) et de Zoko, à la pointe Ouest du lac Muhazi, se trouvaient au Ndorwa. Le prince NDABARASA commença par reconquérir la zone, tellement lambeau du Rwanda primitif que le tombeau de KIGELI I MUKOBANYA se trouvait à Rútare, et par conséquent en pays devenu étranger.

224. Il reconquit ensuite le massif de Giti et y bâtit sa résidence, tandis que sa Milice personnelle, les *Ababito*, y établissait leur camp des Marches, face au massif de Muhura où l'Armée du Ndorwa avait fixé le sien. Mais la marche de NDABARASA était irrésistible : il reprit aux Armées du Ndorwa le massif de Muhura. En occupant le territoire constituant ainsi la province actuelle du Buganza-Nord, le prince s'était trouvé en face du Gisaka, dans sa zone au Nord du lac Muhazi, tandis que son frère SHARANGABO à la tête des *Abakemba* bataillait au Sud du même lac. On décida alors de diviser le commandement de NDABARASA. Il était chargé de continuer vers le Nord avec les

Milices qu'on lui désignait, tandis que les *Intarindwa* s'occuperaient du Gisaka au Nord du lac.

225. En ce moment, la Cour nomma MUHUZI, fils de SENDAKIZE, à la tête des *Intarindwa*. Il fixa son camp des Marches à Muhura même. La Milice comptait des héros passés à l'Histoire grâce à un très beau poème épique qui a conservé leurs noms et qui célèbre leurs exploits à l'occasion d'une bataille lors d'une attaque contre leur camp de Muhura.

226. Nous savons que MUHUZI était encore en fonction sous YUHI IV GAHINDIRO (cfr. n° 169). Il légua sa fonction à son fils RUSABAGANYA qui, sous le même règne, commanda en même temps l'Armée *Ababito* (cfr. n° 246). Pour récompenser les exploits personnels de ce Chef, le monarque lui promit sa fille URUJENI en mariage. Le Roi mourut malheureusement avant la célébration du mariage et la nouvelle Reine Mère, NYIRAMAVUGO II NYIRAMONGI, toute à la ligne politique de rehausser la situation des siens, décida que la princesse serait donnée au nommé MHUNGA, fils de BYAVU, dont elle était la tante. Mais la princesse s'y refusa, ne voulant pas épouser un homme jusque-là obscur, déclarant que son fiancé RUSABAGANYA serait seul son mari. Pour la forcer à abandonner cette idée, la Reine Mère destitua RUSABAGANYA de tous ses commandements.

227. Les *Intarindwa* qui nous intéressent ici passèrent alors à GISHOMA, fils de BIHEZANDE. Il légua son commandement à son fils MYISHYWA, qui en fut destitué par KIGELI IV, probablement en relation avec l'Affaire de *ku Mira*, et la Milice fut donnée à KANYONYOMBA, fils de NDARWUBATSE. Autour de 1900, KANYONYOMBA ayant été condamné à mort, son commandement fut donné à BUNYERELI, fils de MUHOZI, qui resta en fonction théoriquement jusqu'en 1931, année où YUHI V MUSINGA fut déposé. Depuis quelques générations cependant, la section des *Batutsi* d'entre les *Intarindwa* avait disparu, on n'explique pas comment. Il ne restait plus que la section des *Bahutu*, attachés au service immédiat du régnant, composant principalement sa domesticité (cfr. n° 354).

Prestations : Initialement aucune, parce que la Milice était affectée au service guerrier permanent. Dans la suite, se

relayer au service intérieur de la Cour, dont celui des cuisines.

Armée-Bovine correspondante : elle dut exister au début ; mais ensuite les éleveurs ayant disparu, il n'en fut plus question.

48. Iběnga = la Nappe d'eau profonde.

228. La Milice *Ibenga* fut créée par CYILIMA II. On notera que celle-ci et la précédente ont repris les dénominations de Compagnies existantes à l'époque au Burundi (cfr. n° 183). Il est bien possible que CYILIMA II ait voulu reprendre les deux noms en fonction d'un symbolisme magique. On ne sait pas le nom de celui qui en fut investi au début. Nous trouvons la Milice, sous KIGELI III NDABARASA, sous le commandement du prince SEDIINDILI, fils de ce dernier. Il tenait son camp des Marches à Nyabigega près Rubona (dit de Nzoga) dans le Buganza-Rweya, face au Mubali.

229. Sous YUHI IV GAHINDIRO, le prince SEDIINDILI, grand ami de son frère SEMUGAZA, fut compromis avec celui-ci. Ils décidèrent de quitter le pays en même temps. SEDIINDILI ne voulut cependant pas se joindre à SEMUGAZA, car il entendait émigrer à son compte personnel et non sous le couvert d'un plus puissant que lui qui en retirerait tous les honneurs. Il dut s'en repentir : lorsqu'il essaya de se mettre en marche, les *Ibenga* furent bloqués par l'Armée *Abalima* (cfr. n° 217) qui, à cet effet, avait établi son camp des Marches à Nyamiyaga près Juru. SEDIINDILI fut battu et ses Compagnies dispersées. Il dut son salut à la fuite et se réfugia moins spectaculairement au Karagwe.

230. La Milice *Ibenga* fut alors placée sous le commandement de MAPFUNDA, fils de RUGEGE, de la Famille des Abenegatambira. Il légua sa fonction à son fils RUBIMBURA, auquel succéda SERUTAMU, qui vivait sous YUHI V MUSINGA. La Milice était devenue définitivement faible, on ne sait à la suite de quelles circonstances.

Prestations : Construction, à la Cour, de cases en un style spécial appelé *ibihome* = *entretoises serrées*.

Armée-bovine correspondante : inconnue dans les traditions recueillies ; elle a dû cependant exister, vu la classe de la Milice qui était capable de tenir un camp des Marches.

49. Inzirwa = les Mortifères.

231. L'Armée-Sociale *Inzirwa*, dont la signification étymologique est plus exactement : *Ceux à qui s'opposer est mortel*, fut créée sous CYILIMA II. Son Chef d'alors, qui semble l'avoir formée initialement à partir de ses propres serviteurs, était RUYUMBU, ancêtre éponyme de la Famille des Abayumbu. Il légua sa fonction à son fils VUNINGOMA ; celui-ci eut pour successeur son fils NGRUMWAMI, plus connu sous son surnom de BIHEMBE. Ce dernier en légua le commandement à son fils RUSIZI qui vivait sous MUTARA II. Son fils et successeur SAHAHA mourut sous YUHI V MUSINGA, en léguant sa fonction à son fils RWANYABUGIGIRA, auquel a succédé MUNYERAGWE actuellement en vie.

232. Les *Inzirwa* avaient deux camps des Marches, l'un à Gakuta (dit justement *Gakuta des Inzirwa*) face au royaume du Mubali, et l'autre au Busozo, face au Burundi du côté de la Rusizi. Sous KIGELI IV, la Milice fut scindée en deux :

1) Ses membres vivant à l'Est de la Nyabarongo furent maintenus sous le commandement de SAHAHA ;

2) Ceux au contraire qui se trouvaient à l'Ouest de la même rivière, spécialement au Busozo, furent placés sous celui de KAMAKA.

233. Cette dernière section, à la mort de KAMAKA, fut successivement commandée par les fonctionnaires qui vinrent après lui, comme il a été indiqué à propos de la Milice *Ababanda* (n° 157).

Prestations : La milice en tant que telle, aucune, parce qu'affectée au service guerrier permanent. En raison cependant de fief annexe :

1) 100 cruches de miel, provenant du Busozo, une fois par an ;

2) Un nombre indéterminé de barattes (fruits ultra-géants d'un genre de cucurbitacés propres à certaines régions du pays).

Armée-Bovine correspondante : elle dut exister, mais je n'en ai pas trouvé trace dans les informations recueillies.

50. *Ababito* = ?.

234. L'Armée-Sociale *Ababito* ne trouve pas dans notre langue une explication de son sens étymologique. Ce nom est celui de la Famille Dynastique du Bunyoro, royaume formant actuellement une province de l'Uganda. On se rappelle que ce pays, du temps où il était encore puissant et plus étendu que de nos jours, envahit le Rwanda sous KIGELI I et sous MIBAMBWE I (cfr. n° 62 et 143). La Compagnie initiale de ladite Milice aura été ainsi désignée par un vocable emprunté aux récits de nos Bardes. On a de nombreux exemples de Compagnies ayant porté des noms empruntés de la sorte aux pays étrangers.

235. Cette Milice est attribuée par nos Bardes au règne de KIGELI III et nous nous conformons ici à la tradition. Nous savons cependant que le prince NDABARASA en commanda les premières Compagnies sous le règne de son père ; il en était lui-même membre et à son avènement il en fit sa Garde ou noyau de son Armée personnelle. A la tête de cette Milice il avait déjà conquis le Royaume du Ndorwa sous CYILIMA II ; après son avènement, la même Armée conquiert le Royaume du Mubali. La Compagnie qu'il dirigeait personnellement, et dont il confia plus tard le commandement en second à son fils BUTWATWA, s'appelait *Urukatsa* = le *Concasseur*. Le prince BUTWATWA mourut de tuberculose ; son commandement passa au prince SEMUGAZA. Plusieurs héros de cette Compagnie ont passé à l'Histoire, grâce aux Poèmes épiques qui narrent leurs exploits, aussi bien collectifs que personnels.

236. A la mort de KIGELI III, le prince SEMUGAZA devint le Chef titulaire des *Ababito* ; le commandement en second des *Urukatsa* fut donné à son fils RUYENZI. Sous MIBAMBWE III SENTABYO, le prince SEMUGAZA, incontestablement le plus puissant guerrier à l'époque, n'était pas son partisan. Il ne soutenait pas non plus le prétendant GATARABUHURA, réfugié alors au Gisaka. Il temporisait pour ne se déclarer ouvertement qu'au moment jugé favorable. Il avait en effet, en face de lui, deux Chefs très puissants, le prince KIMANUKA, frère aîné de MIBAMBWE III, et VUNINGOMA, fils de NYARWAYA-KARURETWA (n° 77). Ils étaient ouvertement du côté du nouveau monarque ; si puissant

qu'il fût, SEMUGAZA ne pouvait s'estimer plus fort que les deux ensemble.

237. Lorsque la petite vérole emporta prématurément en même temps MIBAMBWE III et son frère KIMANUKA, alors SEMUGAZA se déclara pour le prétendant GATARABUHURA, qui rentra triomphalement du Gisaka. Les partisans de MIBAMBWE III, dont les principaux étaient le prince BALLYNYONZA, son demi-frère, et le Chef NKEBYA, descendant de GAHINDIRO, fils de MIBAMBWE II GISANURA, intronisèrent en hâte le jeune YUHI IV GAHINDIRO, âgé seulement de quelques mois. Le fils aîné de MIBAMBWE III, appelé NKENZABO, avait été emporté par la petite vérole en même temps que son père. Le prétendant GATARABUHURA passa à l'Ouest de la Nyabarongo et vint attaquer YUHI IV dans le centre du pays. Il fixa sa résidence provisoire à Mayunzwe, dans la province actuelle du Nduga, tandis que YUHI IV et sa mère NYIRAYUHI IV NYIRATUNGA se trouvaient alors à Butare, localité marquée actuellement par un dispensaire sur la route principale Nyanza-Gitarama.

238. Une circonstance, dont on ne tenait pas alors compte, devait jouer un rôle déterminant, le jour de la bataille finale. A savoir que la Reine Mère, NYIRATUNGA, était fille de RUTABANA, et que sa grande sœur MMANDWA, était la mère du prince SEMUGAZA. Celui-ci assista à la bataille sans intervenir tout d'abord. Lorsqu'il constata que les défenseurs de YUHI IV GAHINDIRO se débandaient et que son maître GATARABUHURA l'emportait, le prince changea immédiatement de camp : les *Urukatsa* écrasèrent les Armées de GATARABUHURA et offrirent le cadeau de la victoire au fils de MIBAMBWE III. Apprenant la défaite de ses Armées, GATARABUHURA tenta de repasser à l'Est de la Nyabarongo, mais il fut trahi par son échanson qui l'arrêta à Kinyambi, dans la province du Rukoma. Notons, en passant, que le traître fut condamné à la peine de mort en même temps que son maître. On reprocha à l'échanson infidèle d'avoir trahi son bienfaiteur ; qui pourrait désormais avoir confiance en lui ? Et puis, n'avait-il pas été parmi les principaux adversaires de YUHI IV ? Il n'avait qu'à accompagner son maître à l'étranger, comme précédemment, au lieu de l'arrêter et de le livrer à ceux qui n'avaient pas sollicité ses services.

239. Le prince SÉMUGAZA, comme il fallait s'y attendre, fut comblé d'honneurs par sa tante et ensuite par YUHI IV lorsqu'il fut en âge de le faire. Les fidèles de la première heure, BALYINYONZA et NKEBYA ⁽¹⁾, ne se résignèrent pas à passer indéfiniment au second plan. N'osant pas s'attaquer de front au puissant prince, ils s'en prirent à son protégé, KABANO, fils de KAZENGA (fils, celui-ci, de KIGELI III). Les machinations furent si efficaces, que la Reine Mère finit par tomber dans le piège et admit la culpabilité de KABANO, représenté comme un empoisonneur, utilisant, pour ce faire, des étrangers du Bujinja. Son co-accusé, le prince RUBAKA, fils de KIGELI III, fut livré au bourreau.

240. Or, KABANO avait été élevé chez SEMUGAZA et il vivait toujours dans la maison du prince. Par égards pour le prince, la Reine Mère n'osa pas arrêter le « coupable », mais elle appela SEMUGAZA et lui demanda de se séparer de ce jeune malfaiteur. Elle dit au prince que, en raison de ses relations avec le jeune homme, celui-ci ne serait pas jugé, mais qu'on l'exilerait du pays. Le prince se fâcha : « S'il est empoisonneur, il ne peut l'avoir appris que de moi, car il ne fut jamais éduqué par un autre que moi ! » La Cour se trouvait alors à Gihara, dans le Rukoma. Le prince la quitta ostensiblement, en prétextant qu'il allait exécuter des cérémonies avec sacrifice chez lui à Nyakayaga, dans le Buganza-Rweya actuel. A son départ de Gihara, tandis qu'il venait de traverser la Nyabarongo, il vit sa résidence de Cour en flammes. Ses ennemis venaient de l'incendier, afin de le pousser à la révolte ouverte et de s'en débarrasser ainsi définitivement. Il envoya immédiatement un messenger à la Cour disant : « Je veux ici même mon fils RUYENZI que je venais de laisser auprès de vous ; s'il ne vient pas, je viens moi-même le prendre ! » C'était la révolte que recherchaient ses ennemis. RUYENZI fut immédiatement envoyé à son père, car on redoutait son retour en révolté vu qu'on ne s'y était pas préparé.

241. SEMUGAZA passa plus d'une année à Nyakayaga. La Cour fit installer des camps des Marches entre Nyakayaga et la frontière, afin que si SEMUGAZA tentait de s'exiler à l'étranger, on lui

(1) Le Chef NKEBYA (cfr note (1), p. 42) mourut foudroyé ; on considéra cette fin comme une punition du « Roi-d'en-haut » (la Foudre) contre le crime que fut l'exil et la mort du prince SEMUGAZA à l'étranger.

barrât passage en lui livrant bataille. L'Armée destinée à jouer le plus grand rôle en cette affaire était les *Ababanda*. Elle avait une Compagnie fameuse, renommée à l'époque, du fait que tous ses membres étaient des virtuoses du bouclier. Elle s'appelait *Abakotanyi* = les *Lutteurs acharnés*, mais elle répondait au surnom de *Amashashi* (*yabuze cyimya*) = les *Génisses* (*que jamais taureau ne fut trouvé digne de saillir*), expression qui signifie : les *Indomptables*. Elle était commandée par SEMUJYENDE, le propre fils de VUNINGOMA, Chef de la Milice *Ababanda* (n° 155-156).

242. Le prince SEMUGAZA avait décidé de s'exiler au Ndorwa et il reçut un jour la visite de SEMUJYENDE ; celui-ci voulut savoir à quelle époque il comptait quitter le Rwanda, puisque tout le monde lui prêtait ces intentions. SEMUGAZA répliqua en niant le fait, car son visiteur était chargé de lui barrer passage. Mais RUYENZI qui assistait à l'entretien lui répondit : « SEMUGAZA vous trompe ; nous partirons tel jour ! Ne vous en inquiétez pas du reste, car je vous donnerai le signal du départ en battant le tambour. Car voyez-vous, nous avons jusqu'ici connu les *Ama-shashi* dans le même camp que les *Urakatsa* et on n'a jamais pu savoir lesquels étaient les plus forts. Je brûle de la curiosité de ne plus avoir un doute à ce sujet ! » SEMUGAZA fut atterré par les propos de son fils et SEMUJYENDE rapporta la nouvelle à son camp. Il en avertit également les autres Milices campant dans la région.

243. Au jour dit, RUYENZI battit le tambour un peu avant le jour et fit porter son père en hamac, le faisant escorter par les *Abashahuzi* (une Compagnie d'entre les *Ababito* qu'il ne faut pas confondre avec la Milice du même nom, n° 148). La rencontre entre les deux fameuses Compagnies se termina par la destruction des *Abakotanyi* et la mort de leur Capitaine SEMUJYENDE. On assure que l'Armée *Ababanda* ne se releva jamais de ce désastre et qu'à partir de cette bataille, elle déchet de sa puissance d'antan, descendant progressivement à l'état de milice secondaire qui était le sien vers la fin des institutions anciennes.

244. De son côté, la Compagnie *Abashahuzi* qui escortait SEMUGAZA remporta une victoire complète sur un Chef appelé BUSASA ; celui-ci commandait la Compagnie *Abacumita* = les

Perforateurs. Elle était sans doute le noyau d'une nouvelle Milice ; mais elle fut anéantie et on n'en parla plus ; son Chef BUSASA fut tué par le héros RUGAMBAGE, fils de NTARE, membre des *Urukatsa* qui escortait SEMUGAZA, parce que, relevant de la maladie du pian, il ne pouvait prendre part à la lutte contre les *Abakotanyi*. La rencontre avec les *Abacumita* eut lieu au ruisseau appelé Munyururu, à l'endroit qui porta depuis lors le nom de *Ingamba-myambi = Où-la-parole-est-aux-flèches*.

245. Les *Urukatsa* mirent également en fuite la Compagnie *Abahura-mbuga = les Manieurs du Javelot*, de l'Armée *Intaganzwa* (n° 315), dont le Directeur des combats était NYAGATANDA. Quant aux Armées *Abashubije* et *Abashumba* qui campaient à Gabiro sous le commandement de BINAMA fils de KIMANUKA (n° 265 sq.), elles ne bougèrent pas de leur camp. Elles virent passer le convoi des émigrants redoutables, tandis que BINAMA disait : « Mon oncle SEMUGAZA peut s'en aller en paix ; à défaut de lui faire l'escorte d'honneur, je n'aurais jamais l'idée de le combattre. » Cette passivité de BINAMA, chose étonnante, ne lui fut pas reprochée, tout au contraire. Il reçut en effet le commandement sur les *Ababito* demeurés dans le pays, et devint ainsi le successeur de SEMUGAZA. Il faut supposer, si on songe au sort réservé au Chef Muyango (n° 253), que BINAMA devait avoir reçu des ordres précis de la Cour, à la suite de consultations divinatoires ayant abouti à la non-intervention des *Abashubije-Abashumba*.

246. BINAMA fut destitué cependant sous le même règne. Motif : sa Milice étant engagée dans une bataille contre des guerriers du Burundi, elle avait été battue et dispersée. BINAMA s'était caché dans la forêt en compagnie de son subalterne appelé RUGEMA, fils de RUGANGAZI, de la Famille des Abaganzu. Au moment qu'ils jugèrent favorable pour sortir de la cachette et rentrer, BINAMA aperçut un groupe de huit guerriers du Burundi qui venaient en sens inverse à leur rencontre. BINAMA s'arrêta et dit trois fois de suite : « Ces Barundi-là sont huit ! » Excédé, RUGEMA répondit en colère : « Va les rejoindre pour être le neuvième, afin que je puisse vous prélever les trophées à tous les neuf ensemble ! » Ce qu'ayant déclaré, RUGEMA mit les huit Barundi en fuite, en leur faisant croire qu'ils tombaient dans une embuscade : la scène se passait en forêt. Ces faits et gestes ayant

été rapportés à la Cour, BINAMA perdit son commandement, qui fut donné au notable RUGEMA, ainsi récompensé. Il fut tué au Burundi, lors du désastre de *ku Muharuro*. YUHI IV lui donna comme successeur le héros RUSABAGANYA, fils de MUHUZI (cfr. n° 226), déjà Chef des *Intarindwa*. Lorsqu'il en fut dépossédé sous MUTARA II RWOGERA, les Abatito passèrent à RUGAMBWA, fils de MUNANA (cfr. n° 219). Il le légua à son fils NYANKIKO, dont le successeur fut son fils IYAMBAYUMUYOBE, mais qui ne fit pas long feu : KIGELI IV RWABUGILI le destitua en faveur de REMERA, fils de VUNINGOMA, déjà Chef des *Ababanda* (cfr. n° 156). C'était du vivant de la Reine Mère. A la mort de cette dernière et à cause de cela, REMERA fut destitué et livré au bourreau, autour de 1869.

247. Les *Ababito* rentrèrent alors dans la Maison de Semugaza, confiés à son petits-fils MITIMA, fils de RUYENZI. Il légua sa fonction à son fils RWAMITWE. Ce dernier, lors de l'Affaire de *ku Mira*, fut destitué et son successeur fut MUGUGU, fils de SHUMBUSHO. Dans les premiers mois de l'éphémère MIBAMBWE IV RUTARINDWA, MUGUGU fut condamné à mort et son commandement passa à RUTISHEREKA, fils de SENTAMA. Ce fonctionnaire tomba en disgrâce et fut livré au bourreau en 1899 sous YUHI V MUSINGA. Son commandement fut donné à KAVUNVULI, fils de RWARINDA, de la Famille des Abahindiro. Il le légua à son fils NYAGASAZA, qui, lors des troubles de novembre 1959, était encore en vie.

Prestations : la Milice en tant que telle, aucune, parce qu'affectée initialement au service guerrier permanent.

Armée-Bovine correspondante : *Inkungu* (cfr. H.A.B. n° 116-117, p. 68-69).

51. Abātānguha = les Fidèles-à-leurs-engagements.

248. Comme la précédente, l'Armée-Sociale *Abatanguha* fut pratiquement formée sous le règne précédent. En tant que Compagnie initiale, elle était commandée par KAMALI, fils de GAHULIRO. Nous nous en tenons cependant à la tradition qui veut qu'elle fût créée en tant qu'Armée, du moins officiellement déclarée telle, sous KIGELI III NDABARASA, qui, prince encore, en était le commandant suprême. Les *Abatanguha* faisaient, en effet,

partie du groupe d'Armées que CYILIMA II avaient placées sous les ordres de son fils, dans la lutte contre le Ndorwa. Lorsque, sous le règne de KIGELI III, le Chef KAMALI reçut d'autres commandements (n° 251 sq.), les *Abatanguha* passèrent à RUKALI, fils de MUHABURA, grand favori du monarque. Le camp des Marches des *Abatanguha* était à Nyabwunyu, dans la province actuelle du Mutara, face au Ndorwa.

249. A l'avènement de MIBAMBWE III, alors qu'il séjournait à Gasange, dans le Buganza sur la rive Nord du lac Muhazi, RUKALI fut destitué et condamné à mort par noyade dans le lac même, pour avoir soutenu le prétendant GATARABUHURA. On l'accusait même d'avoir été à l'origine de cette lutte de compétition au trône ; il aurait laissé croire au prince que KIGELI III lui en avait confié le secret. Les *Abatanguha* furent alors donnés au prince NYEMINA, demi-frère du nouveau monarque. Il légua sa fonction à MAKOMBE, auquel succéda RUBAMBO. Celui-ci fut tué au Burundi lors du désastre de *ku Muharuro*, sous YUHI IV GAHINDIRO. Son successeur fut son frère BITEBERA, qui légua le commandement à son fils RUTUGANCURO ; il vivait sous MUTARA II RWOGERA. Son fils SEMANYONGA fut destitué par KIGELI IV RWABUGILI. Tandis que le monarque accordait l'Armée-Bovine *Mhahwe* à KABARE, fils de RWAKAGARA, (cfr. *H.A.B. n° 127*), il donna la Milice *Abatanguha* à SEMULIMA, fils de SAYINZOGA, de la Famille des Abarenzi. SEMULIMA légua sa fonction à son fils ZIMURINDA. Celui-ci mourut sous YUHI V MUSINGA, en léguant sa dignité à son fils RWABUKWISI. Ce dernier mourut il y a quelque 10 ans.

Prestations : aucune, la Milice étant dès le début affectée au service actif permanent.

Armée-Bovine correspondante : *Mhahwe* (*H.A.B. n° 124-127, p. 72-73*).

51. Ibisiga = les Oiseaux de proie.

250. L'Armée-Sociale *Ibisiga* fut créée sous KIGELI III par son fils KIMANUKA. La Milice fut assez importante à l'époque, puisqu'elle tenait un camp des Marches dans le Bugesera, face au Burundi. KIMANUKA en légua le commandement à son fils BASOTA. Ce fonctionnaire vivait certainement sous MUTARA II,

car il joua un rôle dans la condamnation de KABINDI, fils du Chef NYARWAYA-NYAMUTEZI, qu'il avait arrêté au Bugesera et livré à la Cour qui le recherchait (cfr. 326).

BASOTA légua sa fonction à son fils MUREGO. Sous KIGELI IV RWABUGILI, ce fonctionnaire fut destitué et son commandement passa à SEMULIMA, fils de SAYINZOGA. A partir de SEMULIMA, la succession des Chefs s'opéra comme indiqué à propos de la Milice précédente.

Prestations : aucune, pour les mêmes raisons.

Armée-Bovine correspondante : je n'ai obtenu aucune information à ce sujet ; c'était en toute hypothèse la corporation bovine que le prince KIMANUKA légua à BASOTA, mais dont j'ignore le nom et le sort.

53. Igicikiza = Ceux qui acculent l'adversaire.

251. Comme les deux précédentes, la Milice *Igicikiza* exista certainement sous CYILIMA II. Il fit partie du groupe d'Armées placées sous le haut commandement du prince NDABARASA, dans la lutte contre le Ndorwa. Mais les *Igicikiza* étaient commandés effectivement par KAMALI, fils de GAHULIRA (forme du GIHIMA, dont le Kinyarwanda a fait *Gahuliro*). Ce GAHULIRA était né dans le Ndorwa, durant l'exil de son père GAHONDOGO, lequel y avait accompagné son propre père MAKARA. Rentré au pays, GAHULIRA fut envoyé en « mission spéciale » au Ndorwa, dont il parlait la langue. CYILIMA II l'avait envoyé, en feignant de l'exiler. Mais il était chargé d'y épouser une princesse de ce pays, afin d'avoir des enfants du sang de GAHAYA II MUZORA. Il reçut en mariage la princesse NYIRANTABWA, eut d'elle deux fils, dont KAMALI, puis il rentra au Rwanda avec ses fils.

252. En recevant le commandement des *Igicikiza*, KAMALI était chargé de tuer RUBUNDA, successeur de GAHAYA II ; ce monarque était mort pendant les hostilités. La lutte armée se doublait ainsi d'une lutte *magique*, parce que les croyances tenaient pour funeste à telle lignée l'attaque menée contre elle par des enfants issus des filles appartenant à cette même lignée visée. Kamali dirigeait ses *Igicikiza* soutenus par d'autres Milices, dont les *Abatanguha* (il en avait été membre et puis commandant, cfr. n° 248 sq.) les *Immanga* (n° 257), et les *Abarota* (n° 259

sq.), ces deux dernières étant placées sous son commandement. RUBUNDA fut tué à MUGONGO, dans la province actuelle du Mutara. Pour ce faire, KAMALI avait triomphé des Compagnies du Ndorwa, appelées *Ibihunde* (étymologie inconnue), *Ibijugu* = les Grelots et *Ubugili* = les Réalisateurs, qui défendaient leur monarchie.

253. KAMALI légua son commandement à son fils MUYANGO. Celui-ci fut tué, sous YUHI IV GAHINDIRO, par une expédition envoyée de la Cour. Il avait refusé de prendre part à la lutte contre le prince SEMUGAZA, lorsqu'il culbuta les Armées chargées de lui barrer passage. Son fils NYIRAMHEKA fut épargné et YUHI IV le désigna à la tête des *Igicikiza*. Cette faveur était due au fait que sa mère VUGANEZA, abandonnée en sa résidence de Gatsibo par MUYANGO, avait eu l'habileté répréhensible de se porter témoin contre son mari, en dénonçant à la Cour les faits prouvant que MUYANGO avait refusé, quoique dûment averti, de porter secours aux *Abakotanyi*, afin de rester fidèle à son amitié pour SEMUGAZA.

254. Sous MUTARA II RWOGERA, NYIRAMHEKA tomba en disgrâce. Il fut relégué à Rutäre ⁽¹⁾ près Gabiro, tandis que ses commandements passaient à KAMANGU, autre fils de MUYANGO. Mais sous le même règne, KAMANGU fut destitué et le commandement passa à MURINDWA, fils de RWAGAKINGA, fils, celui-ci, de RWANUGULI, fils de MUYANGO. Au début du règne de KIGELI IV RWABUGILI, MURINDWA embrassa le Parti de NYAMWESA, fils de MUTARA II, que certains prétendaient être l'héritier de son père. Lorsque cette affaire fut classée par la peine infligée au prince NYAMWESA ⁽²⁾, le Chef MURINDWA se réfugia au Ndorwa où il se suicida. Son père RWAGAKINGA fut livré au bourreau.

255. Le Commandement des *Igicikiza* passa alors à RUKUBITA, fils de BIHOZI, celui-ci fils de MUGOZI frère de KAMALI. Il en fut destitué autour de 1868, à l'époque de l'expédition du

⁽¹⁾ *Rutäre*, pas *Rütare* du n° 23.

⁽²⁾ Le prince NYAMWESA, soutenu par son oncle NKORONKO (n° 333) et par quelques Chefs, se sentit en danger et se réfugia au Burundi. Il rentra plus tard, pour solliciter la réconciliation avec KIGELI IV. Il fut reçu autrement qu'on le lui avait fait croire ; pour le rendre incapable de régner et mettre définitivement fin aux vues de ses partisans, il fut condamné à avoir les yeux crevés.

Bumhaka. Son successeur fut KANYABUJINJA, fils de NYIRAMUCUNI, fils, celui-ci, de MUYANGO. KIGELI IV épousa KANGEYO, fille de ce KANYABUJINJA. Lorsque cette reine fut répudiée, son père tomba en disgrâce ; il fut destitué et relégué au Bugesera. En ce moment les commandements traditionnels de la Famille furent pratiquement affectés par KIGELI IV à sa résidence de Gatsibo, et ils furent partagés entre les Chefs KANYAMURINJA et NZIGIYE. Ce dernier confia à NYAGASHI, fils de MUVUNYI, les *Igicikiza* et *Abarota* qui habitaient dans le Buyaga et le Ndorwa montagneux. NYAGASHI était fils de MUVUNYI, fils, celui-ci, de MUGOZI, frère de KAMALI.

256. NYAGASHI légua ce commandement à son fils KAGONYERA. Au début du règne de YUHI V MUSINGA, le successeur de NZIGIYE, le Chef RWATANGABO, n'étant pas bien vu à la Cour, KAGONYERA devint pratiquement indépendant de lui. Il mourut peu après 1952, mais il avait démissionné depuis quelques dizaines d'années déjà, en faveur de son fils KATABARWA.

Prestations : aucune, parce que la Milice était initialement affectée au service actif permanent.

Armée-Sociale correspondante : C'était *Ibikomane* (*les Grandes-Cornes lyrées*), mais cette corporation fut empêchée d'atteindre le développement voulu. Lorsque RUKUBITA, fils de BIHOZI, fut destitué, les *Ibikomane* furent attribuées à BAPFUMU, fils de RUGEMA, à titre de fief ordinaire et on n'en parla plus (cfr. n° 131).

54. Immänga = le Précipice.

257. L'Armée-Sociale désignée en abrégé sous le vocable *Immanga*, fut formée à la même époque que les précédentes, à savoir initialement sous CYILIMA II, tandis que les traditions les attribuent à KIGELI III du fait qu'il en a été le commandant suprême, à une époque donnée. Le nom complet de la Milice est *Umuliwo wotsa immanga = Le Feu-flambant-sur-une-pente-escarpée*. Imaginez-vous que l'adversaire soit de l'herbe sèche située le long d'une forte pente. La Milice deviendrait un feu de brousse qui la consumerait d'un élan irrésistible.

258. La Milice fut confiée à KAMALI. La succession de ses

Chefs s'opéra exactement comme celle des *Igicikiza*, car les deux furent toujours jumelés. Un flottement se produisit dans les traditions, à partir du moment où KIGELI IV affecta les commandements des Abayango à sa résidence de Gatsibo. Une partie des *Immanga*, en effet, fut donnée par NZIGIYE au notable NYAGASHI (cfr. n° 255), en même temps que les *Igicikiza* du Buyaga et du Ndorwa montagnoux. L'autre partie au contraire, du fait qu'elle se trouvait dans le Mutara, suivit le commandement des *Abarota*. On peut cependant considérer comme les *Immanga* officiels la section qui fut concédée à NYAGASHI et léguée à son fils KAGONYERA.

Prestations : aucune, pour les mêmes raisons que les *Igicikiza*.
Armée-Bovine correspondante : cfr. celle des *Igicikiza*.

55. Abarōta = les Passionnés (de combats).

259. L'Armée-Sociale *Abarota*, dont l'appellation complète est *Abarotantambara* = litt. *Ceux qui, dans leur sommeil, ne rêvent que combats*, ne fut pas formée initialement au Rwanda. Elle arriva du Gisaka, émigrant avec son Chef NTABARA, fils de MUTABAZI. L'important groupe alla se présenter à KIGELI III, guerroyant alors contre le Ndorwa, ce qu'il fit toute sa vie. Le Chef étranger demanda au Chef KAMALI de le présenter au monarque. Faisant allusion à une émigration semblable qui avait eu lieu peu auparavant, celle des *Urwasabahizi* (n° 210), NTABARA aurait dit à KIGELI III au cours de la toute première audience : « *Twarotereye gusuhuka* = Nous avons l'engouement (ou le rêve) d'émigrer ». Le monarque aurait alors chargé KAMALI de recevoir NTABARA et ses hommes et de veiller à leur entretien et à leur installation dans ses domaines. Comme il s'agissait d'un groupe encadrant une Compagnie guerrière, il plaça celle-ci sous les ordres du même Chef. KAMALI les aurait appelés *Abarotantambara*, par allusion au verbe dérivé *kurotera*, dont la forme primaire est *kurota*, qu'avait employé NTABARA lorsqu'il fut présenté à KIGELI III. KAMALI amplifia rapidement cette Milice de valeur qui ne tarda pas à devenir le plus important des groupes placés sous ses ordres. NTABARA resta cependant le Directeur des combats, et cette fonction passa dans la suite à sa descendance, de père en fils, comme un héritage incontesté. Quiconque était

nommé Chef des *Abarota* ne commandait la Milice que par l'intermédiaire du Chef de Famille des Abadugu, celle à laquelle appartenait NTABARA. Les *Abarota* prirent une part active à la lutte contre RUBUNDA et finalement à la bataille de Mugongo où le monarque du NDORWA fut tué.

260. La succession de KAMALI nous est déjà connue (*n° 253 sq.*) ; sous le commandement de son petit-fils NYIRAMHEKA, les *Abarota* étaient représentés par une Compagnie devenue fameuse, qui s'appelait *Ingeli = Eau profonde*, commandée en second par SHARUBENGA, fils du même NYIRAMHEKA. Le descendant de NTABARA était alors son fils RUGUMYA, auquel succèdera son fils NDABARINZE.

261. Ainsi donc, à partir de la destitution de Nyiramheka, sous MUTARA II, les Chefs des *Abarota* furent successivement KAMANGU, MURINDWA, RUKUBITA et KANYABUJINJA, comme il a été dit à propos des *Igicikiza*. Lorsque KIGELI IV dispersa les commandements traditionnels des Abayango, les *Abarota* du Ndorwa et du Buyaga passèrent à NZIGIYE, qui les gouverna par l'intermédiaire de NYAGASHI. Quant aux *Abarota* du Mutara, ils furent donnés à KANYAMURINJA fils de RUGIRA (*n° 255*) de la Famille des Abasyete. Ce fonctionnaire se retira peu après et légua son commandement à son fils RWAKIBIBI.

262. Ce dernier fut destitué sur intervention de son collègue NZIGIYE, l'un des grands favoris de KIGELI IV. Sur la proposition du même NZIGIYE, les *Abarota* du Mutara passèrent à KINYAMAKARA, fils de NDENZI, fils, celui-ci, de NYIRAMHEKA, et appartenant donc à la Famille des Abayango. KINYAMAKARA se réfugia au Nkole, en 1894, parce qu'il redoutait que KIGELI IV ne le condamnât à mort. Les Armées du Nkole avaient, en effet, envahi le Rwanda et incendié la résidence de KIGELI IV construite à Rutaraka (non loin du poste actuel de Nyagatare), et KINYAMAKARA avait brillé par son absence au cours de cette invasion. En ce moment KIGELI IV donna le commandement des *Abarota* à RWATANGABO, fils de NZIGIYE (celui-ci venait de mourir l'année précédente).

263. Dans le commandement subalterne relevant de la Famille des Abadugu, à NDABARINZE que nous connaissons du temps du Chef NYIRAMHEKA, succéda son fils RWAMWAGA, qui mourut

sous YUHI V MUSINGA. Son successeur fut RUTUHA ; il se suicida en 1916, parce que, arrêté, puis relâché par les troupes Anglaises de l'Uganda, il estimait que YUHI V MUSINGA le condamnerait à mort, sous l'inculpation d'avoir parlé aux ennemis des Allemands, dont il était, lui Roi du Rwanda, l'allié. Le fonctionnaire jugea qu'il valait mieux disparaître sans condamnation, car celle-ci s'accompagnerait de la destitution. En se suicidant il assurait au moins à ses enfants la possession de leurs biens. Son successeur fut SAKULI, auquel succéda en 1927 son fils MUSHURU.

264. Revenons aux Chefs titulaires de la Milice. RWATANGABO mourut autour de 1906. Il était très mal vu de la Cour, car NYIRAYUHI V, la Reine Mère, avait été en graves difficultés avec NZIGIYE. Le commandement fut donné à MHETAMACUMU, fils de KARURANGA. Il mourut en mars 1922. Son fils MULIGO lui succéda, sans aucune difficulté. Mais se sachant en disgrâce à la Cour, il s'exila en Uganda, en décembre 1923. Son commandement fut alors donné à RUKARAKAMBA, fils de RUSEKAMHUNZI. Il sera destitué par les Autorités belges en 1929 et son frère LYUMUGABE lui succédera. Il était encore en fonction en 1959.

Prestations : aucune, parce que la Milice était en service actif permanent.

Armée-Bovine correspondante : Initialement = *Ilyishe-Rubunda (la Javeline qui a tué Rubunda)* ; disparue depuis, en tant que structure classique.

56. Abáshubije = Ceux qui rallument (les combats).

265. L'Armée-Sociale *Abashubije = Ceux qui rallument les combats* (alors que l'adversaire croyait qu'il allait enfin souffler), fut créée sous KIGELI III et confiée à son fils KIMANUKA. Ce prince en légua le commandement à son fils MABANO, auquel succéda RUHEZAMIHIGO. Celui-ci eut pour successeur son petit-fils KABERA, qu'il désigna lui-même, en enlevant la dignité à son propre fils RUGAGAZA, père de ce KABERA (n° 272-273). Le successeur de ce dernier fut son fils RUTAMU, qui est encore en vie.

266. Cette Milice fut dès le début jumelée avec les *Abashumba* (voir le paragraphe suivant), qui furent constitués en dernier lieu mais devinrent tout de suite plus importants. Les *Abashubije* ont pratiquement concentré tous leurs effectifs sur le territoire auquel les *Abashumba* ont donné leur nom, à la frontière Sud du pays.

Prestations : aucune, car la Milice était en service actif permanent.

Armée-Bovine correspondante : cfr. celle de la Milice *Abashumba* (cfr. n° 267).

57. Abashumba = les Pasteurs.

267. L'Armée-Sociale Abashumba fut créée par KIGELI III NDABARASA, pour récompenser son fils KIMANUKA, qui venait de tuer RUYUNDO, fils de RUKONGI et petit-fils de RUBUNDA (cfr. n° 252). Ce prince du Ndorwa s'était mis en tête de venger la mort de son grand-père en versant le sang d'un prince Rwandais. Il fit demander en conséquence à KIGELI III de lui envoyer l'un de ses fils, afin qu'il lui donnât sa fille en mariage. Mais son idée était que, durant les fêtes du mariage, le prince Rwandais serait massacré avec ses compagnons. Le plan était trop clair et les fils de KIGELI III se refusèrent : on ne se présente pas ainsi chez un ennemi pour une cérémonie au cours de laquelle, suivant les prescriptions de la Coutume, le gendre et ses compagnons doivent livrer leurs armes à la famille de la fiancée.

268. Le prince KIMANUKA dont la témérité est passée en légende, ne se trouvait pas à la Cour lorsque les messagers du RUYUNDO y apportèrent la proposition de leur maître. L'ayant appris, il accourut de chez lui (il résidait alors à Ikome, un contre-fort du massif de Muhura) et déclara à son père qu'il acceptait d'aller épouser la princesse du Ndorwa. Il avait son plan à lui aussi. Lorsqu'il arriva chez RUYUNDO, lui et ses compagnons livrèrent les armes, comme le veut la Coutume quand le mariage se célèbre chez les parents de la fiancée. (Dans le cas contraire, — c.à.d. les cérémonies étant célébrées chez les parents du jeune homme, — ce sont les compagnons de la fiancée qui livrent leurs armes). Mais les Rwandais avaient pris la précaution de s'armer aussi de

glaives qui de leur cou, pendaient au dos. Lorsqu'on leur demanda ces armes également, ils firent remarquer que le glaive n'est pas une arme, mais un habit ; quelque chose dont personne ne se sépare jamais dans aucune circonstance. Pour ne pas éveiller quelque soupçon, les familiers de RUYUNDO qui se croyaient en secrets, n'insistèrent pas.

269. Il paraît qu'au moment d'accomplir le geste qui consacre à l'époux la fiancée comme son épouse (imposition de la *momordique nuptiale*, cfr. *Organisations*, VI, 15-20), la princesse aurait soufflé à KIMANUKA : « Faites attention ! On veut vous tuer. » Mais KIMANUKA la tranquillisa. On passa la nuit à s'observer dans l'intérieur de la case des fêtes. RUYUNDO attendait le jour, car il serait plus facile de faire son coup en plein air, sans danger des glaives. Mais au lever du jour, KIMANUKA et ses compagnons passèrent les premiers à l'attaque, en égorgeant les notables dans la case des fêtes, sans excepter RUYUNDO lui-même. Le signal avait été donné, lorsqu'ils venaient d'apprendre que les guerriers Rwandais, qui avaient été acheminés à cet effet, et qui avaient couvert la dernière étape au cours de la nuit, venaient d'arriver dans les environs. Ce fut ainsi que KIMANUKA rentra au Rwanda avec un riche butin et avec sa nouvelle épouse, qui lui avait prouvé qu'elle l'aimait, malgré qu'elle ne l'avait jamais connu auparavant.

270. KIGELI III demanda alors à son fils quel genre de récompense il désirait recevoir de lui. KIMANUKA lui dit : « Donnez-moi toutes les vaches qui, d'ici chez moi, se trouveront en pâturages en bas de mon chemin. » Le Roi accorda la faveur qui lui était demandée. Il paraît que pour rentrer chez lui, le prince fit de longs zigzags, ayant pris par surcroît la précaution d'envoyer devant lui des gens chargés de faire placer les troupeaux en bas du chemin, sur tout le parcours qu'il avait décidé de faire. Tous les propriétaires des bovidés ainsi acquis, à quelques supérieurs guerriers ou vachers qu'ils appartenissent, devenaient immédiatement sujets du prince. De là vint l'appellation de *Abashumba* = *les Pasteurs*, qui fut imposée à l'important fief, immédiatement constitué en Armée-Sociale.

271. Lorsque le prince KIMANUKA mourut de petite vérole en même temps que son frère puîné MIBAMBWE III SENTABYO, les

Abashumba passèrent à son fils MABANO. Nous savons déjà que, lors de l'émigration du prince SEMUGAZA, sous YUHI IV GAHINDIRO, cette Milice, campant avec les *Abashubije* sous les ordres de BINAMA, lieutenant de Mabano, (cfr. n° 245) n'intervint pas dans la lutte pour laquelle elle avait été cantonnée dans ces parages. Ce fut probablement sous MIBAMBWE III ou au début du règne de YUHI IV GAHINDIRO, que les *Abashumba* furent appelés à la frontière du Sud et placés entre les *Nyakare* et *Nyaruguru*, pour défendre la zone à laquelle ils ont donné leur nom, en la Préfecture actuelle d'Astrida. Ils fixèrent leur camp des Marches à Mwoya, dans la province dite du Bashumba. Mais les effectifs restés dans la région du Mutara occupèrent constamment, sous un commandement subalterne, le camp des Marches de Gabiro, face au Ndorwa.

272. Le successeur de MABANO fut son fils RUHEZAMIHIGO, qui vivait sous MUTARA II RWOGERA ; le camp des Marches placé à Gabiro était alors dirigé par son frère MHORERA ; celui-ci en fut destitué et ce commandement subalterne passa à son neveu RUGANGAZI, fils de RWANYABIGUMA, fils, celui-ci, du prince KIMANUKA. RUHEZAMIHIGO légua son fief d'abord à son fils RUGAGAZA qui, sous KIGELI IV RWABUGILI, tomba en disgrâce et se réfugia au Burundi, du vivant de son père. Son commandement passa à NKOMATI, de la Famille des Abenegitore. Cette mesure n'affectait que les *Abashumba* du Sud, de l'actuelle Préfecture d'Astrida. Ceux du Nord (autour du camp des Marches de Gabiro) restant à la Famille, sous le commandement subalterne de SAHARA, fils de RUGANGAZI, qui avait ainsi succédé à son père.

273. Ce fut à la même époque que KIGELI IV, en ce qui concerne les *Abashumba* du Nord, partagea les vaches à longues cornes (*in'yambo*) de l'Armée-Bovine *Umuliro* (H.A.B. n° 103) entre les Chefs MUŠHYO et BICUNDAMABANO. RUHEZAMIHIGO, alors vénérable vieillard, reprit par faveur la dignité dont il avait démissionné peu auparavant. Son fils RUGAGAZA revint du Burundi peu après. Mais son père lui enleva la dignité naguère conférée et la donna à KABERA fils du même RUGAGAZA. Entre temps les *Abashumba* du Sud furent enlevés à NKOMATI par le prince MUHIGIRWA, qui commandait les *Nyaruguru*. Le même prince s'était emparé, de la même manière, de tous les com-

mandements relevant de son territoire administratif, car il avait cumulé son commandement guerrier avec celui du Sol (cfr. n° 83). KABERA détenait donc en réalité le pouvoir sur les *Abashumba* du Nord. Mais lorsque le prince MUHIGIRWA se révolta contre YUHI V MUSINGA et fut tué à Nkima, dans les premiers mois de 1896, les *Abashumba* du Sud furent de nouveau rendus à la Famille.

274. Le dernier exploit des *Abashumba* fut la bataille livrée à Rwata près Gahabo, dans le Mutara, en 1905, contre les Chefs SEBUHURARA et CYAKA. Ces deux Chefs, disgrâciés sous YUHI V MUSINGA, tentèrent de renouveler les hauts faits de SEMUGAZA, en passant la frontière en force. Ils avaient déjà gagné des batailles, car ils étaient escortés par des troupes d'élite. Au lieu de profiter des premières victoires pour s'en aller en vitesse, ils s'attardèrent à festoyer avant de livrer la dernière bataille. Mais les *Abashumba* encore à cette époque cantonnés à Gabiro, sous le commandement de RWAGAJU, fils de SAHAHA, descendirent à la rencontre des fugitifs. Il faut reconnaître qu'ils ne furent pas seuls à gagner la bataille, puisque les Armées battues les journées précédentes s'étaient reformées et s'étaient donné le rendez-vous au dernier campement des deux Chefs, à Rwata. Mais on reconnaît que l'intervention des *Abashumba* fut décisive. Leur commandant RWAGAJU se distingua personnellement et rentra de la bataille avec un bouclier devenu désormais inutilisable, à cause des coups dont il avait été criblé. Et dire que les deux Chefs et leurs hommes furent anéantis, alors qu'un Officier Allemand se trouvait à quelques 25 km de là, un peu plus au Nord. Si au lieu de passer la nuit à Rwata, ils avaient quitté les lieux au cours de la nuit, évitant de ce fait les *Abashumba* campés dans la direction Nord-Est, ils étaient sauvés. Leurs blessés des batailles précédentes avaient été envoyés en avant et ce furent eux qui arrivèrent au camp Allemand. Lorsque l'Officier arriva sur les lieux avec ses soldats, tout était fini.

Notons que les *Abashumba* du Nord ne comportaient aucune section des *Abashubije* ; cette dernière Milice n'était mêlée qu'aux *Abashumba* de la frontière Sud. Les *Abashumba* furent donc commandés par KABERA. Aux environs de 1929, il passa le commandement à son fils RUTAMU, qui l'exerça longtemps du vivant de son père. RUTAMU est encore en vie.

Prestations : aucune, vu que la Milice était en service actif permanent.

Armée-Bobine correspondante : *Umuliro I* (cfr. H.A.B. n° 103-104, p. 62-63).

58. Abanyoro.

275. L'Armée-Sociale *Abanyoro* fut créée par le grand favori RUKALI, fils de MUHABURA, sous KIGELI III. Leur appellation est celle du peuple tant de fois cité (cfr. n° 63, 144, 234), qui envahit jadis le Rwanda. A la mort de RUKALI (n° 249), MIBAMBWE III donna la Milice à RUGIRA, fils de SEMAKAMBA, celui-ci fils de BUSYETE, le Mutwa annobli par CYILIMA II (n° 62, 164). RUGIRA légua son fief à son fils RUTIMBO, auquel succéda son fils RUGAGA. Ce dernier légua la fonction à son fils RUBABAZA.

Prestations : un nombre indéterminé de poussins et de taurillons, en vue des consultations divinatoires à la Cour.

Armée-Bovine correspondante : inconnue.

SOUS MIBAMBWE III SENTABYO.

59. Abátsinzi = les Triomphateurs.

276. L'Armée-Sociale *Abatsinzi* était la Garde de MIBAMBWE III. Les traditions affirment que ce monarque célébra seulement cinq fois la fête annuelle des Prémices, ce qui revient à dire qu'il aurait régné à peine autant d'années. Sa Milice n'eut donc pas le temps de briller et de s'amplifier normalement. Sa toute première Compagnie cependant, celle qui s'appelait justement *Abatsinzi* put s'illustrer suffisamment que pour passer à l'Histoire avec des noms de ses membres, grâce surtout à son Chant intitulé *Uli ijuru lyirabye lyose = Tu es un firmament entièrement teint de blanc*. C'est dans les couplets de ce Chant que les noms des plus importants ont été conservés.

277. Sous MIBAMBWE III et son successeur YUHI IV GAHINDIRO, la Milice était commandée par VUNINGOMA, fils de RWASA,

celui-ci ancêtre éponyme des Abasa. Il fixa le camp des Marches à Gati près Nyawera, dans la Préfecture actuelle de Kibungo, face au Mubali et à la province du Migongo, celle-ci appartenant alors au Royaume du GISAKA. Il légua son commandement à son fils BAKIMBAGIRA, qui vivait sous MUTARA II et mourut sous KIGELI IV RWABUGILI. Le fonctionnaire légua le fief à son fils NGABO. Tandis que le monarque se trouvait à RWAMAGANA, un proche parent de NGABO frappa le prince CYITATIRE, fils de KIGELI IV, d'un coup de lance qui lui déchira le ventre. Toute la Famille fut exterminée ; le coupable entendait bien assassiner le prince, afin de provoquer ce malheur contre sa Famille dont il avait à se plaindre. Le prince n'en mourut cependant pas.

278. Ajoutons, en guise de parenthèse, que le nommé SEMAKAMBA, fils de SHUMBUSHO, celui-ci fils de VUNINGOMA, intenta plus tard un procès devant KIGELI IV contre le nommé RWABUGILI, l'accusant d'avoir tué des gens en vue de venger son fils vivant. Aucune coutume ne reconnaissait la vendetta en pareil cas. KIGELI IV, ainsi que les Chefs appelés à siéger, donnèrent tort au nommé RWABUGILI, qui fut condamné à payer des indemnités en vaches et à donner sa fille, la sœur du prince CYITATIRE, en mariage au plaignant. Ce qui fut fait.

279. Au moment où Ngabo disparaissait, son commandement fut donné au prince SHARANGABO, fils de KIGELI IV, dont la mère, la reine NYIRANDABARUTA, résidait justement à Rwamagana. Ce prince mourut intestat en 1926. Le commandement fut provisoirement exercé par son fils Ntwaza, en attendant que la Cour désignât le successeur du défunt. En 1928, YUHI V MUSINGA désigna SENYAMISANGE comme Chef de la Maison de Sharangabo. SENYAMISANGE mourut en 1931, laissant ses commandements à MBANDA, alors jeune enfant. Son tuteur fut son oncle BITUKWIHENE. Pendant que nous écrivons ces lignes, MBANDA est en prison, à la suite des troubles de novembre 1959.

Prestations : aucune, vu que la Milice était en service actif permanent.

Armée-Bovine correspondante : UMUNIGO II (cfr UMUNIGO I, H.R.B. n° 121-122), qui devint propriété privée dès l'entrée en charge du prince SHARANGABO. Ces bovidés ne furent pas recensés dans l'H.A.B.

60. Abagina = les Roussatres.

280. L'Armée-Sociale *Abagina* fut créée par MIBAMBWE III en même temps que les *Abatsinzi*, dont elle constituait la section des Bahutu. Les deux furent cependant séparées dès le début, les *Abagina* étant confiés à BIHEZANDE, fils de MUTURUZA. Il légua ce commandement à son fils GISHOMA, qui vécut sous YUHI IV, dont il était le compagnon inséparable dans les déplacements privés. Le monarque l'estimait beaucoup à cause de sa virtuosité dans le maniement de l'arc. GISHOMA légua son commandement à son fils NDANGALI. Sous KIGELI IV RWABUGILI, ce fonctionnaire tomba en disgrâce et fut destitué. Les *Abagina* furent alors donnés à MUBUMBYI, fils de KARAMBI, président des Forgerons de la Cour.

MUBUMBYI fut tué à Rucunshu, en défendant MIBAMBWE IV RUTARINDWA, en 1896. Son commandement passa à MHAMARUGAMBA, fils de MUTIJIMA (fils, celui-ci, de YUHI IV), à l'exception de la section des Forgerons appelée *Abanya-kambere*, qui fut donnée à RUSANGIZA, fils de RWAMADIMBA, nommé président des Forgerons de la Cour. MHAMURUGAMBA légua son fief à son fils SEMUGAZA, qui, en 1960, était encore en vie.

281. Prestations :

1) Deux cruches géantes d'hydromel, appelées respectivement *Rugina* = le gros-roussâtre et *Bulimobwose* = tout le miel est dedans, de la capacité chacune de 4 cruches portables.

2) Puis 60 cruches de cidre de sorgho et 60 de cidre de bananes.

3) La caravane était précédée par une cruche d'hydromel, destinées à « annoncer » l'arrivée des redevances ; elle s'appelait *Imbikira-barenzi* = Celui qui procure le sommeil aux grands nobles. Le responsable (commandant en second) de ces prestations était RUJENJERA, fils de HINDA, qui habitait à Mihwa dans la province du Nyantango.

4) Construction et entretien de la case de la Cour appelée *Ihangiro*.

Armée-Bovine correspondante : elle n'a jamais existé, la Milice ayant été formée sans que des éleveurs y fussent inclus.

61. Abátábâshwa = les Imbousculables.

282. L'Armée-Sociale *Abatabashwa* fut créée sous MIBAMBWE III, ou du moins fait-elle son apparition sous son règne, car rien ne peut, dans les traditions, donner la certitude à l'une ou à l'autre supposition. Sous ce monarque, les *Abatabashwa* étaient commandés par NJONGO, fils de GAFIZI, fils, celui-ci, de YUHI III MAMAZIMHAKA. Il légua sa fonction à son fils NTABANA, qui vivait sous MUTARA II RWOGERA. Le commandement fut ensuite exercé par NDABUKIYE et GASHONGA, respectivement fils et petit-fils du précédent. GASHONGA légua la fonction à son fils NYAGATOMA. Celui-ci, sous YUHI V MUSINGA, tomba en disgrâce et fut livré au bourreau en 1905. Son commandement fut alors donné à RUKEMAMHUNZI, fils de GACINYA. Son successeur fut son fils MASINZO, qui, ces dernières années, était encore en vie.

283. Prestations :

1) 4 cruches d'hydromel, dont le dernier responsable, sous YUHI V MUSINGA, était MBONYUMUKIZA, fils de MUNIHUZI, fils, celui-ci, de NTABA, lequel était fils de NYAKAJUNGA, l'ancêtre éponyme des Abajunga. Ils se sont succédé dans cet ordre, de père en fils.

2) 4 cruches de cidre de bananes, dont le dernier responsable fut NZABAHAMBYA, fils de RUNNYANNYAGA, fils, celui-ci, de NDERWANIMMANA.

3) Réalisation artistique des entretoises à l'intérieur des cases à la Cour ; des spécialistes de la Milice se transmettaient cet art d'une génération à l'autre.

Armée-Bovine correspondante : Inconnue dans les traditions recueillies.

62. Ābiyahuzi = Ceux qui foncent tête baissée.

284. La Milice *Abiyahuzi* fut créée sous MIBAMBWE III, par le notable NYAKAMBALI, fils de KIVUNANGOMA, de la Famille des Abakongoli, devins attitrés à la Cour. La Milice avait son camp des Marches à Juru, dans le Rukalyi, face à la province du Mirenge (Gisaka). NYAKAMBALI légua son commandement à son fils MURAMA, sous YUHI IV GAHINDIRO. Sous ce même règne, ledit

fonctionnaire se plaça, on ne sait pourquoi, sous la tutelle du grand favori RUGAJU, fils de MUTIMBO. Ce dernier serra si fort les liens en ce domaine, qu'à sa chute, sous MUTARA II RWOGERA, MURAMA ne put s'en dégager : sa Milice était devenue définitivement un satellite des *Ururyange*. A partir donc de RWAKAGARA (n° 303), tous les Chefs des *Ururyange* devinrent les hauts commandants des *Abiyahuzi*, tandis que la Famille des Abakongoli commandait en second.

285. Dans son commandement subalterne, qui fut rigoureusement héréditaire, MURAMA légua sa dignité à YOBOKA, auquel succéda RUBANZA. Ce dernier fut destitué en 1894 et livré au bourreau, tandis que KIGELI IV était en route pour l'expédition du Nkole, la dernière de son règne. RUBANZA avait été dénoncé par KABARE, son supérieur guerrier, en sa qualité de Chef des *Ururyange*. Il faut ajouter qu'une section des *Abiyahuzi*, sous les ordres de la Maison de KAGORO, fils de LYEZEMBERE, fils, celui-ci, de MURAMA, habitait le Bugesera et y tenait un camp des Marches à Gashora près Mwendo.

Prestations : fourniture de pots à lait, d'écuelles et de peaux de *situtungu* (antilope des marais), mais en raison de fiefs annexes, la milice en tant que telle étant affectée au service guerrier permanent.

Armée-Bovine correspondante : elle aurait été *Igikwiye* au début, mais les deux corporations furent ensuite séparées (cfr. *H.A.B.* n° 164, p. 92-93).

63. *Ābiru* = les Dépositaires du Code ésotérique de la Dynastie.

286. L'Armée-Sociale *Abiru* fut créée sous MIBAMBWE III par NYARINDI, fils de NGARUYINKA, dans les circonstances déjà sommairement signalées (cfr. n° 18), à la même époque où RWANTELI, fils de BIRAGARA, formait la Milice *Imhara* (n° 124). MIBAMBWE III, tout accaparé par la lutte contre GATARABUHURA et soucieux du malaise que créait ce conflit, recourut à des corporations jusque-là dispensées du service militaire, afin de mettre fin aux incursions des Bashi. NYARINDI fut ainsi chargé de recruter de nouveaux guerriers parmi toutes les corporations des *Abiru* (dépositaires du Code ésotérique de la Dynastie), en

ne se limitant pas à ses propres sujets. Si nous avons placé l'origine des *Imhara* à une époque antérieure, le motif fut qu'ils furent recrutés au sein d'une seule corporation déjà existante. Les *Abiru* sont placés ici, au contraire, parce que le groupe en tant que tel n'existait pas auparavant. C'est un point de vue qui semblerait peut-être discutable, mais il nous a paru qu'il postulait un classement différent dans le temps.

287. NYARINDI fit nommer, à la tête de la nouvelle Milice, son neveu RUKORO, fils de BILIMA, fils, celui-ci, de NGARUYINKA. Lorsque mourut RUKORO, sous YUHI IV GAHINDIRO, la fonction passa à VUGAYABAGABO, fils de BAKINAHE : le défunt n'avait pas d'enfant mâle. Ce nouveau fonctionnaire, sous MUTARA II RWOGERA, commandera en même temps les *Abanyakaringa-Ishyama* (cfr. n° 19). Au début du règne de KIGELI IV, ce fonctionnaire sera destitué et les *Abiru* passeront à RUBUGA, fils de SENYAMISANGE, de la Famille des Ababyibushye. Plus tard le fonctionnaire abandonna sa province, lorsque SEVUMBA, venu du Burundi à la tête d'une bande armée de fusils arabes, envahit le Kinyaga et le ravagea. Au départ de RUBUGA, le nommé MUGENZI, alors Chef administratif du Bugarama voisin, s'empara de son propre mouvement du commandement des *Abiru* ; cette situation ne fut cependant pas reconnue par la Cour, qui nomma bientôt, comme successeur de RUBUGA, NYAMUHENDA, fils de KAJEJE, de la Famille des Ababona. C'était au début du règne de YUHI V MUSINGA.

288. NYAMUHENDA démissionna quelques années plus tard, à cause du fait que son commandement comportait des interférences avec les *Imhara*, alors sous les ordres du puissant RWIDGEMBYA. NYAMUHENDA craignait pour sa vie, s'il continuait à se trouver en conflit avec son collègue, lequel était le neveu de la Reine Mère. La Cour lui donna pour successeur le nommé RUBAGO, du Clan des Abasindi. Il fut destitué à la fin de la première Guerre Mondiale, à la suite des exactions et viols dont ses fils se rendaient impunément coupables dans la région. La Cour nomma alors BIRASINYELI, fils de SERUTABURA (celui-ci ancien Chef des *Imhara*). BIRASINYELI fut destitué par l'Autorité belge, qui nomma BINIGA, fils de RWANPFIZI, de la Famille des Abahanya.

289. Prestations :

1) Des tiges de laiton, des *in'yerehi* (ou cerceaux faits de poils de la queue de vache sur lesquels court en très serré un fin fil de fer ; ces cerceaux étaient portés par des hommes nobles autour des chevilles) ; des houes et des nattes fines (*udusuna*) ;

2) Quelques 200 cruches de miel ; des glaives dont les fourreaux étaient entièrement ornés de fin fil de fer ;

3) Des barattes en courges géantes (*n^{os} 128, 233*), spécialité de la zone ;

4) *Ubuhiwu* ou fibres provenant de l'arbre *umuhivu* ; des charges de *ubutega* (ou cerceaux faits de certaines tiges d'herbes sur lesquelles court en très serré une écorce fine soit de papyrus, soit d'autres plantes employées en vannerie ; ces cerceaux ornaient les jambes des grandes dames, des chevilles aux genoux).

Armée-Bovine correspondante : Aucune.

SOUS YUHI IV GAHINDIRO.

64. Abádáhindwa = Ceux qui ne peuvent être refoulés.

290. L'Armée-Sociale *Abadahindwa* fut créée au début du règne de YUHI IV pour former sa Garde. Lorsqu'elle fut en âge de prendre part aux combats, elle se distingua par son manque généralisé de bravoure. Elle était alors placée sous le commandement de MUNENE, fils de MUTIMBO, et frère du grand favori RUGAJU. Le monarque marqua son mécontentement vis-à-vis de sa Garde en la privant de cet honneur et en lui donnant le sobriquet peu flatteur de *Abadahindura icumu* = *Ceux qui ne savent même pas retourner la javeline*. Il s'en sépara donc et la remplaça par la Milice *Abashakamba* (*n^o 292*), confiant les *Abadahindwa* à MUNENE. Ce fonctionnaire MUNENE fut étranglé par YUHI IV ; se prévalant peut-être de la faveur dont jouissait son frère RUGAJU, MUNENE se permettait de fréquenter les épouses du monarque. Celui-ci à qui l'affaire avait été signalée, le surprit un jour en leur compagnie et l'étrangla là sous les yeux des complices. Le commandement des *Abadahindwa* passa à GASHIKAZI, fils du même MUNENE. Le favori était tout de même son oncle !

291. A l'avènement de MUTARA II RWOGERA, RUGAJU et sa parenté furent voués à l'extermination et la Milice fut scindée en deux tronçons : d'une part les combattants, et de l'autre les contribuables, bien que la première section retint également une portion de la seconde. Le commandement fut exercé de la façon suivante :

1° La section des Combattants, qui avait déjà son camp des Marches à la frontière du Mubali, fut donnée à BAKIMBAGIRA, fils de VUNINGOMA (cfr. n° 277). La province du Bugarura en la Préfecture actuelle de Ruhengeri était spécialement fief de la Milice ; mais d'autres régions de cette même Préfecture comptaient un certain nombre de ses effectifs. Le Nord étant la zone de guerroyeurs, BAKIMBAGIRA s'y tailla une renommée sans égale et y acquit le sobriquet de *Gisa-n'ingwe cya Rwasa* = *le semblable au léopard fils de Rwasa*. A partir de ce fonctionnaire, son tronçon des *Abadahindwa* fut jumelé avec les *Abatsinzi* et la succession des Chefs s'opéra comme il a été indiqué plus haut (n° 277 sq.).

2° Le tronçon des Contribuables, à la mort de GASHIKAZI, passa au prince NKUSI, fils de YUHI IV, qui avait précédemment supplanté RUGAJU dans le commandement des *Abashakamaba* (cfr. n° 292). Il légua ce fief à son fils RWAMHEMBWE. Lorsque celui-ci, sous KIGELI IV, fut livré au bourreau, les *Abadahindwa* passèrent à RWANYONGA, fils de MUGABWAMBERE, alors Chef des *Ingangura-rugo*, Garde de KIGELI IV. A partir de lui, les deux commandements furent définitivement jumelés, et la succession s'opéra comme il est indiqué à propos des *Ingangura-rugo* (n° 356 sq.).

Prestations :

1° Ceux du premier tronçon : les combattants, aucune ; les contribuables : 100 cruches de miel, 100 houes et 100 cruches de *inkangaza* (cidre de banane fermenté avec du miel) ;

2° Ceux du deuxième tronçon : 100 charges de sorgho et 100 cruches de cidre de la même graminée.

Armée-Bovine correspondante : non renseignée.

65. Abashakamba = le Tourbillon.

292. L'Armée-Sociale *Abashakamba*, comme nous venons de le dire, fut formée par YUHI IV GAHINDIRO, pour en faire sa Garde

en remplacement des *Abahindwa*. Le grand favori RUGAJU, fils de MUTIMBO en obtint le commandement. La Milice occupait le camp des Marches à Nyaruteja (province des *Invejuru*, cfr. n° 195), face à la Compagnie de MWEZI IV GISABO, Roi du Burundi, appelée *Inzobe* = *Antilopes des marais*, cantonnée à Kamigara, de l'autre côté de la Kanyaru. Comme RUGAJU était obligé de résider constamment auprès de son maître, il se fit remplacer par son neveu GASHIKAZI, nommé Directeur des combats et Chef du camp. Les *Abashakamba* furent ainsi appelés, du nom d'un groupe de Bahutu devenus fameux à l'époque, qui étaient des frères dont la mère était *Nyirabashakamba*. Ces hommes habitaient dans le Kilyi, en la province actuelle du Murera. Le vocable *Abashakamba* était en quelque sorte leur appellation éponymique, bien que calqué sur le nom de leur mère, contre les règles en la matière.

293. La Milice *Abashakamba* comptait parmi ses membres le prince NKUSI, homme à tous égards aimable. Les guerriers cantonnés à Nyaruteja se révoltèrent contre GASHIKAZI et l'injurèrent gravement. Il s'en vint à la Cour dénoncer ses subalternes. Lorsqu'ils furent appelés à comparaître, GASHIKAZI ne put trouver de témoin, car la révolte en question avait été machinée exprès, en vue d'écartier les Chefs d'alors et de réclamer le prince NKUSI à la tête de la Milice. Ainsi fut fait. Le prince remplaça RUGAJU, aux grands regrets du monarque, auquel il ne plaisait pas d'humilier son grand favori. Mais il n'y avait rien à faire : ce dernier avait appuyé la plainte de son subalterne, et finalement la faute dénoncée n'avait pas pu être prouvée.

294. A la première Compagnie *Abashakamba* s'étaient successivement ajoutés les *In'iyambo* = *Vaches à longues cornes*, les *Inyamamare* = *les Fameux*, puis *Rwamutwe* = *les Élites*. Ces derniers furent recrutés par le prince NKUSI. Il y ajoutera les *Imbungira-mihigo* = *les Rechercheurs des hauts faits*, commandés en second par le prince RUBEGA, frère puîné de NKUSI, et qui, sous MUTARA II RWOGERA, seront à l'apogée de leur renommée (cfr. n° 197). Sous MUTARA II RWOGERA, le prince NKUSI recevra l'ordre de fixer un camp des Marches dans la province du Mutara, face au Ndorwa ; le camp sera établi à Rubungo, en direction Nord-Ouest de Gabiro. A l'avènement du nouveau monarque, en

effet, le camp de Nyaruteja revient toujours à sa propre Garde, et la précédente doit aller s'établir ailleurs.

La Milice *Abashakamba* s'illustra dans les traditions guerrières, aussi bien par ses exploits nombreux, que par son esprit. A lui s'attacha particulièrement la renommée du *beau mot* et de l'humour ; on colporte partout les traits attribués aux membres de cette Milice, qui en échangeaient même pour rire sur les champs de batailles.

295. A la mort de NKUSI, sous MUTARA II, le commandement passa à son fils RWAMHEMBWE. Celui-ci se compromit en principe lors de l'intronisation de KIGELI IV, en suivant la politique de son oncle le prince NKORONKO, frère puîné, celui-ci, de MUTARA II. Ce prince fut ensuite impliqué dans les intrigues ayant abouti à l'assassinat de la Reine Mère (n° 334). KIGELI IV le condamna secrètement à mort, mais on craignit de s'attaquer au puissant prince au risque d'allumer une lutte meurtrière, car il commandait une Armée de valeur qui lui était très attachée, celle des *Inzirabwoba*. On décida en conséquence de le tuer à l'étranger; au cours d'une expédition. Le Roi en proclama une à cet effet : ce fut la fameuse expédition de *mu Lito* au Burundi. Les Chefs NDIBYALIYE (n° 221), NYAMUSHANJA (n° 306) et RWAMHEMBWE, à la tête de leurs Milices respectives étaient chargés d'exécuter le plan : le prince NKORONKO et sa Milice faisaient partie de ce groupe d'Armées. NDIBYALIYE devait donner l'ordre d'envahir le Burundi, et une fois en terre étrangère, on devait massacrer NKORONKO et rentrer au Rwanda. Mais RWAMHEMBWE mit son oncle au courant de ce plan et NKORONKO ne voulut plus se mêler au groupe. Il campa à l'écart et organisait la marche de sa colonne séparément lorsqu'on donnait l'alarme.

296. KIGELI IV mis au courant de la situation donna l'ordre d'engager une bataille contre les notables du Burundi, RUGIGANA et MAKAKA, et de rentrer au pays. Une enquête révéla la culpabilité de RWAMHEMBWE, qui fut arrêté et exécuté en 1873, année qui précéda la Comète de Coggia. La mère de ce Chef, appelée KABYAZA, se suicida. Elle donna son nom à la Comète-*Rwaka-byaza* = *Celui appartenant à Kabyaza*, car l'astre était considéré comme un présage de malheurs, que cette femme allait déclencher en guise de représailles.

A RWEMHEMBWE succéda MUHAMYANGABO, fils de BYABAGABO. Il était membre de la Milice et pas des plus considérables, puisqu'il exerçait à l'époque la fonction d'échanson au service de son prédécesseur. Aussi eut-il du mal à se faire accepter. Il resta cependant longtemps en place, à cause de la faveur royale, et subsidiairement, grâce au système de répression et de terreur que le monarque déchaîna, à l'intérieur de l'Armée contre les sympathisants de RWAMHEMBWE, et tout particulièrement contre ceux de l'immense Famille des Abahwege. Une fois que tout cela se calma, aux environs de 1885, la Milice, en bloc, rejeta MUHAMYANGABO et obligea son maître à le remplacer.

297. A la place du destitué, KIGELI IV nomma MUHUZI, fils de SEBIRERA, un membre très considérable de la même Milice. Mais quelque cinq ans plus tard, il fut condamné à mort. Son successeur fut KABARE, fils de RWAKAGARA. Mais ces jours-là même, avant que le nouveau Chef n'entrât effectivement en fonction, le monarque livra au bourreau le Chef SEKARAGWENYERA, fils de NYAMUSHANJA (fils, celui-ci, de RWAKAGARA, et demi-frère de KABARE). SEKARAGWENYERA était alors le Chef des *Uruyange*, Milice que KABARE convoitait le plus, parce que devenue fief familial. Il venait justement d'épouser la princesse KAMARASHAVU, fille de KIGELI IV et on ne pouvait rien lui refuser. Il obtint le commandement des *Uruyange* et renonça immédiatement à celui des *Abashakamba*. Il s'agissait de deux Milices tellement importantes, qu'une personne ne pouvait en assumer le commandement en même temps. Ce fut au moment de remettre sa démission qu'il reçut l'Armée-Bovine *Imheta*, liée aux *Abashakamba*, tandis que ces derniers passaient au prince RUTARINDWA fils aîné de KIGELI IV ; le prince allait être bientôt après intronisé comme co-régnant sous le nom de MIBAMBWE IV. Les *Imheta* ayant fusionné depuis longtemps avec les *Umuhozi*, il fut impossible de faire le partage et le Chef KABARE y renonça en faveur de RUTARINDWA (cfr. *H. A. B. n° 39, p. 23*).

MIBAMBWE IV RUTARINDWA, une fois intronisé, confia le commandement effectif à RUTISHEREKA, fils de SENTAMA (cfr. *n° 136*) ; il le lui donna définitivement en 1895, à la mort de KIGELI IV, car alors il prenait en mains les affaires du pays, devenant monarque à la place de son père. Ce RUTISHEREKA ne fut pas reconnaissant envers son bienfaiteur, car il joua un rôle détermi-

nant dans le Coup d'État de RUCUNSHU et fut le principal artisan du triomphe de YUHI V MUSINGA.

298. Cependant après le triomphe de RUCUNSHU, les vainqueurs se divisèrent en Partis farouchement opposés, dirigés respectivement par KABARE et par son frère aîné RUHINANKIKO. Le Parti de ce dernier triompha bientôt et RUTISHEREKA, partisan de KABARE, tomba le premier. Il fut exécuté avec quelques-uns de ses fils et parents en 1899, tandis que la Cour se trouvait à Mukingo, dans la province actuelle du Busanza-Nord. Son commandement passa alors à SEBUHARARA, fils de RWAMHEMBWE, membre du Parti triomphant. Nous savons que son père RWAMHEMBWE avait commandé la Milice jusqu'en 1873. Mais quelques années plus tard, en 1903, le Parti de KABARE eut le-dessus, RUHINANKIKO tomba en disgrâce et fut éloigné de la Cour. Il avait été victime d'une procédure toute nouvelle, qui donna chance à KABARE alors exilé au Bugesera. Les Autorités allemandes avaient donné un sauf-conduit à un personnage du Gisaka, appelé MHUMBIKA. Il était appelé à la Cour et il craignait pour sa vie. RUHINANKIKO alors tout-puissant, mit l'homme à la torture et massacra ses compagnons. Les Autorités allemandes ripostèrent en imposant une amende à YUHI V MUSINGA, seul responsable à leurs yeux. Quelle humiliation, et cela à cause de ce RUHINANKIKO qui ne comprenait rien à rien. Ses adversaires le harcelèrent tant et si bien, que la Cour appela d'urgence KABARE à la tête des affaires. Le Parti de RUHINANKIKO dut payer cher son triomphe antérieur qui avait été sanglant. La vengeance fut terrible. Mais SEBUHARARA fut simplement destitué : il était tellement populaire qu'on n'osa pas aller plus loin. Et on savait que le Roi, alors jeune homme déjà conscient des affaires, aimait SEBUHARARA ; on ne pouvait le tuer sans s'exposer à la vengeance du monarque, dès qu'il prendrait en mains le pays.

299. SEBUHARARA fut cependant malicieusement poussé à la révolte, afin que sa mort ne fût pas imputée au Parti. Se croyant en danger de mort, il décida de s'exiler. Sa Milice lui était tellement attachée, qu'elle décida en sa très grande majorité à l'accompagner à l'étranger. Se joignirent à eux les membres du Parti RUHINANKIKO, qui n'attendaient rien de bon de ce KABARE triomphant. Le groupe avait cependant son mauvais génie, le

Chef CYAKA, fils de BIHUTU, fils celui-ci de NKUSI. Ce CYAKA venait d'être destitué avec son cousin. Leur marche vers le Ndorwa bouscula les guerriers postés sur leur chemin. Les premières batailles gagnées, CYAKA refusa d'accélérer la marche : il prétendait ne partir qu'après avoir vaincu tous les Chefs guerriers, à l'exemple de SEMUGAZA sous YUHI IV GAHINDIRO. Nous avons déjà fait allusion à l'anéantissement complet du groupe, à Rwata près Gahabo, en 1905 (cfr. n° 274). L'élite de l'Armée *Abashakamba* périt aux côtés de SEBUHARARA qui, dans la dernière phase de la lutte, disait mélancoliquement, faisant discrètement allusion à la fatuité de CYAKA : « Et dire que depuis hier, nous serions déjà loin d'ici, hors de tout danger ! »

Le successeur de SEBUHARARA fut son arrière-oncle, RWANGEYO, fils de NYILINDEKWE, fils, celui-ci de YUHI IV GAHINDIRO. Il légua sa fonction à son fils CYITATIRE, auquel succéda HAJABAKIGA. Ce dernier étant mort prématurément, son frère NTWARABAKIGA lui succéda. Il est encore en vie.

Armée-Bovine correspondante : *Umuhozi* (H. A. B. n° 27-30).

300. Prestations : La Milice en tant que telle, aucune, car elle était affectée au service actif permanent. Mais en raison de fiefs annexes :

1) La section appelée *Ibisumizi* = *Lutteurs en corps à corps* : 100 cruches d'hydromel et des peaux d'animaux, trois fois par an. Le commandement subalterne fut initialement confié au nommé VUNINGOMA, auquel succéda son fils SEMANYENZI qui vivait sous KIGELI IV RWABUGILI. Son fils et successeur appelé NSANZUMUHIRE fut exécuté sous YUHI V MUSINGA, à la suite d'un procès en vendetta. Il habitait à Bizu dans la province actuelle du Bwishaza.

2) La section appelée *Abatananirwa* = *les Infatigables* : 50 cruches de miel et 50 nattes ordinaires, trois fois par an. Elle a été créée par NYIRAKIMANA, l'une des femmes de YUHI IV GAHINDIRO et mère du prince NKUSI. Elle en fit fief, par amitié, à son amie NYIRAKATABIRORA, alors femme de GAGA. A la mort de ce dernier, son fils RWAKAGARA (n° 303) l'épousa en secondes noces. De son premier mariage elle avait eu une fille appelée MUCYABO (n° 337). A la suite du remariage avec RWAKAGARA, les *Abatananirwa* furent placés sous le commandement subalterne de son fils CYIGE-

NZA. Celui-ci légua la dignité à son fils KAMHAYANA, qui mourut sous MUTARA III RUDAHIGWA. Ces fonctionnaires subalternes, quelque fût la dignité de chacun, de par ailleurs, étaient sous les ordres du Chef des *Abashakamba* quant au commandement de la présente section.

3) *Abafata-mhili* = les *Faiseurs de Prisonniers* : Veiller au recrutement de jeunes bœliers et de taurillons destinés aux consultations divinatoires à la Cour. Cette section fut créée par le prince NKUSI qui la plaça sous les ordres de NKUBITO ; celui-ci légua la dignité à son fils MULIMABIGONDO, qui en fut dépossédé en décembre 1896 lors du Coup d'État de Rucunshu : il avait défendu la cause de MIBAMBWE IV RUTARINDWA. Ce commandement subalterne fut alors donné à un certain KIMONYO, qui le légua à son fils MUGARA.

66. *Ururyange* = la Floraison.

301. L'Armée-sociale *Ururyange* fut créée sous YUHI IV, par son grand favori RUGAJU, fils de MUTIMBO. La toute première Compagnie qui donna son nom à la Milice, ainsi que la deuxième appelée *Indinda I*, (car la même Armée aura plus tard celle des *Indinda II*), prirent part à l'expédition désastreuse de *ku Muharuro* au Burundi. La milice formait groupe avec les *Abashakamba* sous le commandement de *Rugaju* en personne ; les deux ensemble furent les seules à rentrer avec leur Chef au cours de la première et de la deuxième et vaine tentative de battre les BARUNDI. On se rappellera que, après le premier désastre, YUHI IV envoya une deuxième expédition pour venger la précédente, et que cette fois-là encore les Rwandais furent battus et que le Chef KABAKA des *Abakemba* décida de ne pas rentrer une deuxième fois avec son Armée intacte (cfr. n° 170).

302. Sous le même règne encore, les *Ururyange* furent envoyés contre MURALI, prince du Ndorwa, qui avait établi sa résidence à Bukire, dans la province actuelle du Mutara. Cette fois-là l'expédition était organisée avec un pari d'importance entre RUGAJU et MARARA, fils de MUNANA, ce dernier à la tête de ses *Intaganzwa*. L'épisode nous a été conservé par un poème épique et par un chant guerrier de l'époque. Les deux Chefs avaient mis en jeu leurs têtes et leurs commandements : qui perdrait le pari serait tué et

ses biens seraient attribués au vainqueur. Le Chef MARARA parvint à gagner : il attaqua le premier la résidence de MURALI et le tua. Mais au retour, le pari n'entra pas en ligne de compte : le vainqueur déclara qu'il s'agissait en réalité d'un stratagème destiné à fanatiser le courage de leurs guerriers.

303. A l'avènement de MUTARA II RWOGERA, RUGAJU fut destitué et condamné à mort, mais il se suicida, au moyen d'une boisson que lui apporta son gendre KAREGA, fils de KALIGATA. Il privait ainsi ses ennemis du spectacle qu'ils se promettaient de son exécution. Ses nombreux commandements servirent à créer plusieurs Chefs. Ayant appris comment la Cour avait distribué ses possessions, il commenta, moqueur : « Je le comprends mieux maintenant ; je suis innocent, mais le nouveau monarque avait d'innonbrables affamés : ce fut ma seule faute ». Les *Ururyange* qui nous intéressent ici furent donnés à RWAKAGARA, fils de GAGA, qui deviendrait l'ancêtre éponyme des Abakagara. Il était frère de NYIRAMAVUGO II NYIRAMONGI, la nouvelle Reine Mère. A la mort de MUTARA II, ce fonctionnaire joua un rôle magnifique, désintéressé, en plaçant son Armée du côté de KIGELI IV, alors que l'intérêt privé lui commandait de soutenir le prince NYAMWESA. Il mourut autour de 1865, année où la fête des Premices fut célébrée à Nyarubuye (quartier du mont Kigali) et après le départ de l'expédition dite *des Eaux = Igitero cy'amazi*, dirigée contre le Ndorwa ; il y avait une telle abondance de pluie (ce devait par conséquent être après la mi-septembre) que les Armées en marche se heurtèrent à des rivières qui avaient débordé ; d'où l'appellation donnée à l'expédition.

304. Le commandement des *Ururyange* passa alors à GIHARAMAGARA, l'aîné du disparu ; le nouveau fonctionnaire avait déjà dirigé la Milice sous le règne précédent, durant la guerre de la conquête du Gisaka. Mais un peu avant la mort de RWAKAGARA, la désignation de son successeur fut pratiquement imposée par le monarque qui tenait GIHARAMAGARA en grande estime, surtout à cause de son courage personnel, en harmonie d'ailleurs avec son nom qui signifie : *Celui qui expose sa vie au danger mortel*. Il sera cependant tué assis tranquillement dans une case, devant un bon feu, au cours de l'expédition dirigée contre le Butembo, en 1874, année de la comète de Coggia. Le motif de sa mort : l'expé-

dition avait poussé plus loin que prévu, car KIGELI IV qui y prenait part, désirait savoir ce qu'il y avait au-delà de la forêt bordant le Buhunde à l'Ouest (région du Congo, direction N-O du lac Kivu). Les membres de l'expédition n'eurent plus de contacts avec le Rwanda et le ravitaillement qui fut envoyé ne put les atteindre : on en avait complètement perdu les traces et on s'inquiétait à juste titre de ce qui avait pu arriver. Mais la colonne de ravitaillement des *Ururyange*, à force de chercher et de s'informer, avait pu enfin apprendre par où l'expédition avait pénétré dans la forêt. Elle s'y engagea et finit par déboucher sur l'éclairière où le monarque campait. Pour échapper à la mort par la faim, les Rwandais vivaient principalement de la chasse, des grains d'une plante que les aborigènes cultivaient. Le Roi décida de l'importer et ce fut notre petit-pois ⁽¹⁾. GIHARAMAGARA fut donc ravitaillé, mais il décida de tout garder pour lui. Le gros de la colonne s'était évidemment caché dans la forêt, n'envoyant que quelques personnes dans le camp pendant la journée. Les vivres et les cruches de bière ne devaient rejoindre le Chef qu'à la faveur de la nuit guidés par les éclaireurs.

305. En apprenant l'arrivée de ces gens du Rwanda, le Roi avait dit à GIHARAMAGARA : « Il paraît que vous avez été ravitaillé. Tout ce qui vous est arrivé doit être consommé en commun par tout le monde et il en sera de même du ravitaillement que chacun pourra recevoir ». Le Chef avait juré par la vie du Roi, qu'il avait simplement reçu des messagers venus à la recherche de l'expédition, afin de rapporter de ses nouvelles au pays qui vivait dans l'inquiétude. Le Roi n'insista pas, mais il fit surveiller les abords du camp. Dès que la caravane arriva la nuit dans le camp des *Ururyange*, le monarque en fut averti. Il s'y rendit en compagnie de tous les Chefs qu'il avait appelé chez lui à cet effet. GIHARAMAGARA fut surpris pendant qu'il dénombrait les charges de vivres et les cruches de cidre, d'hydromel et autres. Comme il avait juré par la vie du Roi en sachant bien que c'était un parjure, son compte était réglé. Il fut tué incontinent et tout le ravitaillement fut réparti entre ses compagnons d'armes.

(1) Le *petit-pois*, d'abord appelé *amāshaza*, parce que cultivé initialement à Rúbēngéra et dans la province du *Bwīshaza* dont il était le chef-lieu, modifia dans la suite sa tonalité en *amashaza*. Vu qu'il est d'introduction récente, il n'entrait pas en ligne de compte pour payer les redevances ou prestations politiquement dues par les Milices.

306. Le commandement des *Uruyange* fut alors donné à son demi-frère NYAMUSHANJA. Nous savons déjà que l'année précédente, ce NYAMUSHANJA, commandant en second les *Uruyange*, avait pris part à l'expédition de *mu Lito*, au Burundi. Il était cependant de la catégorie des Chefs de par ailleurs, car en dehors des *Isumo*, section quasi autonome des *Uruyange*, il détenait la Milice Pastorale des *Abanyabushobora* (*H. A. B. n° 1 158*). Le voici donc à la tête de tous les *Uruyange*, en qualité de Chef titulaire. Il sera tué au *Bushi*, durant l'expédition de *mu Kanywilili*, autour de 1881, sur le même champ de bataille que NYILIMIGABO, Chef des *Intaganzwa* (*n° 317*). Comme les *Uruyange* ne perdirent à cette bataille aucun guerrier de grand nom, KIGELI IV considérera la Milice comme ayant fui et abandonné son Chef, et tous ses membres seront condamnés à payer une amende : chacun une tête de gros bétail, appelée en ce cas *inka y'umurindi* = litt. *la vache du pas de course*, ou en d'autres mots : amende pour poltronnerie. Les *Intaganzwa* échappèrent à pareille infamie, vu que plusieurs notables étaient tombés aux côtés de leur Chef. Les *Uruyange* furent alors donnés à SEKARAGWENYERA, fils de NYAMUSHANJA. Il tomba en disgrâce et fut livré au bourreau en 1890, tandis que KIGELI IV se trouvait à Ngeli, dans la province du Nyaruguru, après avoir intronisé comme co-régnant son fils MIBAMBWE IV RUTARINDWA. Cet événement coïncida avec l'éclipse totale de soleil, du 22 décembre 1889. SEKARAGWENYERA était tombé victime de son oncle KABARE, membre de la Garde Royale, qui aspirait à devenir le Chef des *Uruyange* (cfr. *n° 297*).

307. Sous le Chef KABARE, les *Uruyange* se distinguèrent spécialement dans deux expéditions : celle dite de *ku Kidogoro* au *Bushi*, où les *Indinda II*, cantonnés dans le même camp que les *Imbungira-mihigo II* de l'Armée *Abashakamba*, mirent en déroute des guerriers au moins trois fois plus nombreux, venus les déloger. On loue la manière dont RUTISHEREKA, alors Chef en second des *Abashakamba*, dirigea et gagna cette bataille inégale. Les blessés étaient ramenés au camp par des voies détournées, et les combattants tenus en réserve ne s'en rendirent compte qu'à la fin de la bataille. Les *Uruyange* se distinguèrent une dernière fois à l'étranger lors de l'expédition contre le *Nkole*, en 1895, la toute dernière du règne de KIGELI IV.

308. Il serait superflu de rappeler que cette Milice joua un rôle de premier ordre dans le Coup d'État de Rucunshu ; le Chef KABARE était l'âme du Parti du prince MUSINGA et son Armée le soutenait. Notons que la disgrâce de KABARE, de 1899 à 1903, ne lui fit pas perdre son commandement. Au contraire, lorsqu'il fut envoyé en exil au Bugesera, sous prétexte de défendre cette zone contre les incursions du Chef Cyoya (un Murundi), KABARE s'y rendit avec tous ses guerriers. La Milice prit également part à la bataille de Rwata, en 1905, où furent écrasés les *Abashakamba* qui escortaient SEUHARARA et CYAKA vers l'étranger (n° 299). Le contingent des *Ururyange* n'avait pas sérieusement pris part aux batailles des jours précédents : le gros de ses effectifs arriva sur les lieux au cours de la nuit qui précéda la bataille finale, et il était commandé par MHETAMACUMU, fils de KARURANGA. KABARE mourut le 29 mars 1911, à Nyanza, son Grand Quartier Général d'où il dictait ses volontés à tout le pays.

Son commandement passa à son fils NYANTABANA. Celui-ci, quelques années plus tard, mourut de tuberculose. Son fils BANGAMBIKI étant encore mineur, les Autorités belges désignèrent RWABUTOGO, fils de KABARE, pour être son tuteur et exercer le commandement en son nom. BANGAMBIKI était devenu majeur depuis longtemps et avait pris ses propres affaires en main, lorsque RWABUTOGO mourut le 25 décembre 1945.

Armée-Bovine correspondante : *Ingeyo* (H. A. B. n° 157, p. 87).

309. Prestations : la Milice en tant que telle, aucune prestation, en raison du service guerrier permanent. Mais en raison de fiefs annexes :

1) a. La section dite *Ababasha* = les *Puissants* : 100 cruches de cidre de bananes (ou de sorgho) dont 40 fermentées au miel ; trois fois par an. Cette section dont le contingent habitait dans l'Itabire (province Rusenyi-Itabire), fut confié par RUGAJU au nommé RUTUGANCURO fils de MUHIRWA, qui, sous RWAKAGARA, légua sa fonction à KIBIZI, celui-ci à SEMHABUKA, auquel succéda KAYIJAMAHE, père de RUBWEJANGA, dernier responsable du groupe.

b. Les *Ababasha* situés à l'Est de la Nyabarongo, que RWAKAGARA confia à son frère KARURANGA, auquel succéda son fils MHETAMACUMU, dont l'héritier était MULIGO (jus-

qu'en décembre 1923) ; la section comprenait les chasseurs commis à la garde de *Icyanya* ou *Parc réservé* (forêt entre Kigali et Rwamagana).

Prestations : des écuelles, des pots à lait et des peaux d'animaux sauvages, en nombre indéterminé.

c. Les *Ababasha* situés dans la boucle de la Nyabarongo (Préfectures de Nyanza et de Gitarama) et dans les régions montagneuses du Nord, confiés par RUGAJU à BUTAMIRE, qui légua la fonction à SENKOMANE, auquel succéda BIZANA, père de RUTERANA, dernier responsable du groupe, mort sous MUTARA III RUDAHIGWA.

Prestations : 80 cruches de cidre de sorgho, trois fois par an.

310. 2) *Isumo* = *la Cascade*, section créée par RWAKAGARA, et dont les effectifs étaient principalement concentrés dans la province actuelle du Marangara. Les *Isumo* constituaient une quasis-milice, vu leur importance. RWAKAGARA les plaça sous la haute direction de son fils NYAMUSHANJA (cfr. n° 304) ; celui-ci devenu Chef des *Uruyange*, passa sa fonction à son frère CYIGENZA, auquel succéda RWIDEGEMBYA, son héritier. Toutefois les *Isumo* étaient plus immédiatement commandés par une Maison, à titre héréditaire, dont le dernier représentant fut RUKIKAMHUNZI, fils de MUTSINZI, fils de MAHEMA, celui-ci ayant été le premier titulaire. Le fils de RUKIKAMHUNZI, appelé NGAYABERURA, fut écarté par RWIDEGEMBYA, qui donna la fonction au nommé SEBUDODOLI, fils de MUSHARWANGONDO, auquel succéda son fils *Gashabana*.

Prestations : Construction et entretien de la case de la Cour appelée *Rugendo* ;

Une cruche géante d'hydromel appelée *Rwagaterengeli*, de la capacité de 6 cruches portables, redevance de ceux habitant le Bwishaza, Préfecture actuelle Kibuye ;

Une autre géante appelée *Rugina*, de la capacité de 6 cruches portables, redevance de ceux habitant le *Rukoma*, Préfecture actuelle de Gitarama ; cette dernière était du cidre de bananes ;

Singoma = *Je ne me révolte jamais*, cruche géante ordinaire (capacité d'au moins 2 cruches portables), redevance de la Maison même de Mahema ;

La masse de la section : 30 cruches environ de miel ;

400 cruches environ de cidre de bananes ;

A la récolte de haricots ou de sorgho, remplir un grenier géant de produits non battus.

A part l'entretien de la case *Rugendo* et l'emplissage du grenier, les autres prestations des *Isumo* étaient livrées trois fois par an.

311. 3) *Abárëra*, groupe ainsi appelé du nom de KÁRËRA, qui habitait à Gisanga, dans la province actuelle du Nduga. Ce personnage fut désigné à cette fonction subalterne par RUGAJU, sous YUHI IV GAHINDIRO. Le groupe devait 20 à 30 cruches de bière de sorgho, mais d'une fermentation spéciale et fortement sucrée. Ces cruches portaient l'appellation collective de *Ibyigenge* = les indépendants. Elles étaient immédiatement consommées par les enfants présents à la Cour au moment où la redevance y était présentée.

312. 4) *Abahigi-Iyoga* = les Chasseurs-à-cidre. Cette section fut formée par le Chef RUGAJU, sous YUHI IV, lorsque ce monarque lui confia le service de Cour composé de *Abahigi-Iyogera* = les Chasseurs-à-Grelots. Ceux-ci étaient réellement des chasseurs, détenant la meute *Immogo*, laquelle avait été créée par MIBAMBWE III SENTABYO, père de YUHI IV. Pour que le responsable subalterne de cette meute pût avoir un standing de vie en rapport avec sa qualité de « fonctionnaire de Cour », RUGAJU créa la section à redevances. Il semble que l'appellation initiale appliquée aux seuls chasseurs (détenteurs de la meute *Immogo*) ait été simplement *Abahigi*. Les précisions diversifiantes de *Iyoga* = à prestations en cidre, et *Iyogera* = à Grelots (les chiens de chasse opèrent avec des grelots attachés au cou), semblent avoir été ajoutées par RUGAJU, pour distinguer sa section personnelle, du Service de Cour dont il avait été chargé. Il confia les *Abahigi-Iyoga* à BUTAMIRE, dont la descendance gère l'héritage dans l'ordre indiqué au n° 309-c.

Prestations :

a. Une cruche géante d'hydromel, de la capacité d'au moins 3 cruches portables, trois fois par an ;

b. 50 cruches de cidre de bananes fermenté au miel, trois fois l'an.

67. Abazimya = les Extincteurs.

313. L'Armée-Sociale *Abazimya* fut créée sous YUHI IV GAHINDIRO en faveur de RUGAGI, fils de RUTABANA et frère de la Reine Mère. On ne sait s'il s'agissait d'une formation créée alors, ou si le noyau en fut antérieur à ce règne. Les effectifs de la Milice étaient surtout répandus dans le Nduga (Préfectures actuelles de Nyanza et Gitarama) et dans la province du Budaha (Préfecture de Kibuye). En ce qui concerne cette dernière zone, les traditions nous fournissent une explication rationnelle de cette présence.

Lorsque mourut MIBAMBWE III, le pays souffrait d'une grande famine. RUGAGI s'en alla de chez lui (région du Nduga), pour essayer de se ravitailler en vivres dans la province du Budaha. Il n'était accompagné que d'un seul serviteur et il n'avait aucun objet à troquer contre les vivres. Arrivé dans le Budaha, il sollicita au hasard un logement chez un habitant de la région. Ce dernier demanda à l'hôte la raison de son voyage ; l'ayant appris, il eut pitié du voyageur respectable qui s'en allait ainsi à la dérive. Le lendemain matin il lui fit cadeau de quelques charges de vivres et lui donna des porteurs. Mais au moment où on allait se mettre en route, un messenger rejoignit RUGAGI pour lui apprendre que sa sœur NYIRATUNGA venait d'être désignée comme Reine Mère et qu'elle réclamait sa présence à la Cour. RUGAGI en pleura de joie et dit à son bienfaiteur : « Maintenant, ce sera mon tour ! Vous devez m'accompagner ». Ils s'en allèrent donc à la Cour ensemble et RUGAGI donna à son bienfaiteur les vaches que sa sœur lui accorda ; ce dernier devint ainsi, dans le Budaha, le recruteur des sujets de RUGAGI qu'il représenta dans la suite.

314. RUGAGI fut tué sous le même règne durant la désastreuse expédition de *ku Muharuro* au Burundi. Son fils et successeur désigné, appelé MUKOTANYI, périt avec son père. Le commandement des *Abazimya* devait passer à BINAMA, fils de MUKOTANYI ; mais BINAMA mourut bientôt après. Le favori RUGAJU, fils de MUTIMBO, sollicita ce commandement qui restait sans titulaire et il l'obtint de fait ; mais sur l'intervention de RUZIGAMMANZI, fils de RUBONA, YUHI IV se ravisa et fit comprendre à son puissant ministre qu'ils devenaient, tous les deux, la risée de tout le pays. Le commandement fut alors donné à MUYORANGABO, le

jeune fils de RUGAGI. Les fils de BINAMA étaient trop jeunes et inconnus de la Cour.

MUYORANGABO légua son commandement à son fils NYANDEKWE, dont la mère était NYAKIMAGA, fille de YUHI IV. Le successeur de NYANDEKWE fut GASHUMBA ; celui-ci fut tué à Rucunshu, en défendant MIBAMBWE IV et le fief passa à son frère GIHINIRA. A ce dernier, mort il y a quelques dizaines d'années, succéda son fils RUBAYIZA. Celui-ci est mort en 1961.

Prestations : aucune précision n'a été recueillie à ce sujet.
Armée-Bovine correspondante : *Ibiheko* (non recensée dans H. A. B.)

68. *Intágānzwa* = les Invincibles.

315. L'Armée-Sociale *Intaganzwa* fut créée par YUHI IV GAHINDIRO, qui en apanagea MUNANA, fils de GIHANA, mais de la même mère que le monarque lui-même (cfr. n° 219). Nous savons que MUNANA lui-même était physiquement incapable de donner du lustre à la Milice naissante ; aussi faudra-t-il attendre son fils MARARA, qui prit le commandement dès sa majorité sous YUHI IV, pour avoir quelques faits précis. Sa Compagnie appelée *Abahura-mbuga*, sous le commandement subalterne de NYAGATANDA, fit parler d'elle à l'occasion de la lutte contre le prince SEMUGAZA (cfr. n° 245). Elle fixa son camp des Marches à Rwata près Gahabo, d'où elle acquit le surnom de *Amakombe y'i Rwata* = les Taureaux en pleine force, de Rwata. Elle y avait succédé aux *Abakotanyi* anéantis par les *Urukatsa* de SEMUGAZA. Cette même Compagnie fut le principal instrument de la victoire remportée sur MURALI, prince du Ndorwa, lors du pari entre RUGAJU et MARARA (cfr. n° 302). Le Chant guerrier auquel il a été fait allusion, nous a conservé les noms et les éloges guerriers d'un certain nombre des membres de ladite Compagnie.

316. Sous MUTARA II RWOGERA, le Chef MARARA tomba en disgrâce ; il fut exilé de la Cour et placé en résidence forcée à Bitsibo près Janjagiro, dans la province actuelle du Buganza-Rukalyi. Son commandement passa à MBAGALIYE, petit-fils de RWAMO (cfr. n° 221). La même mesure, à l'occasion de mêmes intrigues, avait frappé le Chef NYIRAMHEKA (cfr. n° 254). Mais les *Intaganzwa* supportèrent avec peine de devenir une Milice

de seconde main, vu que le nouveau fonctionnaire favorisait davantage ses *Abalima*. Aussi profitèrent-ils d'une occasion inespérée pour sortir de l'impasse. MUTARA II prenait alors part à une partie de chasse dans la province actuelle du Mayaga et devait passer par Mututu, où se trouvait la résidence de MBAGALIYE. Les *Intaganzwa* de marque organisèrent alors une espèce de jeux enfantins, conformant des plans d'enclos sur le sable et ne faisant aucune attention à la présence du monarque qu'ils ne daignèrent même pas saluer. Comme il les connaissait bien, il les interpella et leur demanda ce que signifiait pareille attitude. Ils lui répondirent : « C'est de votre faute ! Vous nous avez réduit à la condition que voici en nous privant de notre Chef ! » Et ils éclatèrent en sanglots. Le monarque en fut profondément ému et il rappela immédiatement MARARA qui rentra en possession de ses commandements.

317. Ce fonctionnaire mourut sous le règne de MUTARA II, en léguant sa fonction à son fils NYILIMIGABO. Ce dernier joua un rôle de premier plan dans les événements ayant entouré l'avènement de KIGELI IV. Il fut le favori puissant du règne et il fut mêlé à d'importants événements, qui n'avaient évidemment rien de commun avec le gouvernement de sa Milice. Il fut tué par les Bashi, au cours de l'expédition dite de *mu Kanywilili* ; sa Milice qui formait le même groupe que les *Uruyange* perdit plusieurs notables, tandis que NYAMUSHANJA, Chef de cette dernière Armée, était tué seul (cfr. n° 304).

318. Ce fut cette mort de NYILIMIGABO qui provoqua la chute des Chefs NTIZIMIRA et KINIGAMAZI (cfr. n° 127 et 83), ainsi que la condamnation d'innombrables membres de la Garde Royale. Tous ces gens avaient été accusés d'avoir isolé intentionnellement la colonne NYILIMIGABO-NYAMUSHANJA, afin de faire périr le premier, en vengeance des condamnations à mort antérieures dont il avait été l'instigateur. Son successeur fut son fils aîné BIHUTU.

319. Parmi les favoris de KIGELI IV cependant, il y avait NZIGIYE, ancien serviteur de NYILIMIGABO, qui s'en était séparé dans de très mauvaises conditions. Il n'était pourtant pas son sujet direct, car il dépendait d'abord de RWIGENZA, frère de MARARA. Ce RWIGENZA avait torturé NZIGIYE et l'avait destitué ; le malheureux s'était recommandé au Chef GACINYA, et il servait de

messager intime entre ce dernier et KIGELI IV. Ce fut dans l'exercice de cette fonction que le monarque l'aima et le demanda à GACINYA. A la mort de NYILIMIGABO, l'habile courtisan se fit l'accusateur des coupables, vrais ou supposés, mentionnés à l'alinéa précédent. Il vengeait en apparence le Chef disparu, mais en réalité il en voulait à NTIZIMIRA ; KARUGU, fils de ce dernier, avait évincé RWATANGABO, fils du même NZIGIYE, en épousant MUTEGARABA, fille de GACINYA. NZIGIYE tenait tellement au mariage de son fils avec la fille de son ancien maître ; l'alliance projetée avait une grande signification à ses yeux. KARUGU n'avait cependant rien fait de lui-même : la jeune fille qui se trouvait à la Cour lui avait été donnée spontanément par KIGELI IV. Ce fut dans la suite une inimitié mortelle entre NZIGIYE et la Famille de KARUGU, et il finit par la détruire.

320. S'étant cependant vengé, en apparence pour venger NYILIMIGABO, NZIGIYE n'oubliait pas les anciennes tortures qu'un représentant de cette Famille lui avait infligées. Il persuada KIGELI IV de destituer BIHUTU et de donner le commandement au jeune fils de NYILIMIGABO, appelé NTURO. Le candidat de NZIGIYE répondait, à ses yeux, à un triple désavantage, dont le premier était qu'il n'était pas l'élu de son père ; étant donné que la désignation de l'héritier suivait un oracle des devins, un successeur imposé était censé être de mauvais présage. Ensuite, il s'agissait d'un jeune enfant qui mettrait du temps à grandir et à s'imposer ; entre temps les biens de la Famille pourraient périlcliter. Enfin, NTURO était né d'une femme de moindre condition : lorsque NYILIMIGABO la prit, elle était la veuve de son frère SEBITOBYI. Il la fréquentait en somme à l'instar de concubine. De ce fait, il ne manquerait pas de se produire des oppositions et de se créer des inimitiés, puisque les fils d'épouses de grande condition, dont BIHUTU homme fait, rompu aux affaires de son rang, ne se laisseraient pas évincer sans essayer d'intriguer.

321. Sur ce dernier point, les calculs de Nzigiye, — notons que je traduis ici les informations obtenues et qu'il ne s'agit pas de mes propres commentaires, — les calculs donc de NZIGIYE se réalisèrent. NYILIMIGABO avait été tué autour de 1881 ; sous le règne de KIGELI IV, qui avait désigné NTURO (NZIGIYE appuyait ses suggestions sur le fait que NTURO ressemblait fort à son grand-

père MARARA), le commandement effectif fut laissé à BIHUTU. NTURO ne prit les affaires en mains que vers la fin du règne. Dans les préparatifs du Coup d'État de Rucunshu, il était du côté du futur YUHI V MUSINGA, car le jeune Chef s'était placé sous la protection de son ami KABARE. En 1899, lorsque RUTISHEREKA fut arrêté et exécuté à Mukingo, NTURO fut également arrêté, gardé à vue, puis relâché. Il fut le seul, avec KABARE, qui ne furent pas destitués lorsque le Parti de Ruhinankiko triompha. BIHUTU était cependant son adversaire et se trouvait dans le Parti vainqueur. Les gens bien placés nous ont expliqué la raison de cette exception : NTURO aurait échappé à la destitution en raison de son appartenance à la descendance du Libérateur GIHANA. On se rappellera que, après la bataille de Rucunshu, le Chef NDIBYALIYE fut épargné pour ce motif, alors qu'il avait défendu MIBAMBWE IV (n° 222). Il faut supposer que les oracles divinatoires avaient été défavorables à la destitution, vu que pareilles décisions n'étaient jamais prises sans que la Cour ait organisé des consultations du genre.

322. Peu avant 1910, les *Intaganzwa* furent chargés de ramener l'ordre dans le Ndorwa, que troublait les bandes d'une femme appelée NYIRAGAHUMUZA. NTURO s'y rendit à la tête de la Compagnie *Imbabaza-bahizi* = *Ceux qui imposent l'affliction aux rivaux* ; ils fixèrent leur camp à Rutobo ; la région était habitée par les *Abagina* (voir à la fin de ce paragraphe) qui dépendaient du même Chef que les *Intaganzwa*. Pauvres défenseurs de la frontière ! Pendant qu'ils se démenaient en pacifiant la zone sur le plan indigène, ils étaient en compagnie de la Commission de délimitation intercoloniale, qui était en train de démembrer le Royaume et d'attribuer au moins le cinquième de son territoire à l'Uganda Britannique ! Mais c'était là des opérations dont l'effet serait finalement compris beaucoup plus tard, après la première Guerre Mondiale. Le Chef NTURO exerça son commandement assez longtemps, jusqu'à sa mort en 1943. Son fils BWANKWELI lui succéda. Il est encore en vie.

323. Prestations : La Milice en tant que telle, aucune, en raison du service guerrier permanent. Mais en raison de fiefs annexes :

1) La section des Bahutu appelés *Ibisumizi* = les Lut-

teurs en corps à corps, formés à la même époque que les *Intanzwa* : 15 cruches d'hydromel, une fois par an. Leur dernier commandant subalterne fut Mwimba, fils de RUGEMANCURO.

2) La section appelée *Abace*, parce que placée initialement sous le nommé BICE dont la descendance se transmettait héréditairement la fonction : 15 cruches de cidre de sorgho et 15 paniers de cette graminée non battues une fois l'an, pendant l'été. Le dernier fonctionnaire subalterne d'importance fut SEBAHARA, fils de MATABARO. Il mourut en 1919 à Tabora, où il dirigeait une caravane de porteurs.

3) *Ingera* (1) : 15 cruches de cidre de sorgho et 15 paniers de la graminée non battue, une fois l'an, pendant l'été.

324. 4) Les *Abagina* : 200 vaches par an, pour les pasteurs, et 100 peaux d'animaux sauvages pour la section des Bahutu. Il s'agit des *Bahima* pasteurs et semi-nomades du Mutara et du Mhororo, dont la presque totalité des effectifs a été rattachée à l'Uganda par la délimitation intercoloniale. Leur nom *Abagina* était plus familial que guerrier. Leur commandant subalterne au début du siècle était KATARAYIHA, fils de KAYINAMURA, fils de RWANYEGAMO, dont le père était KAGINA, duquel le groupe a tiré son nom. La région était soumise au Rwanda depuis KIGELI III NDABARASA, à qui KAGINA se recommanda. Mais ce fut sous YUHI IV GAHINDIRO que le Chef MARARA, à la suite de sa victoire sur MURALI, obtint ce commandement ; les habitants de la région furent collectivement élevés au rang d'un groupe guerrier.

Armée-Bovine correspondante : *Urnyenzi* (H. A. B. n° 148).

(1) Le terme *Ingera*, sous sa forme de nom commun, signifie la grande cruche de cidre, que, lors de la présentation des prestations à la Cour, chaque Milice donne, à titre de « petit-frère de la cruche géante ». La cruche géante (*intango*) est de la capacité d'au moins trois cruches portables. La cruche *ingera* est elle-même portable, mais beaucoup plus grande que la masse des cruches qui suivent. *Ingera* est ainsi de la catégorie intermédiaire et elle est unique par convoi. C'est ce nom que la présente Section portait à l'état de nom propre.

Sous MATURA II RWOGERA.

69. Abákwiye = les Dignes (du Roi).

325. L'Armée-Sociale *Abakwiye* est communément désignée sous ce nom abrégé ; il était initialement *Abakwiye-Umwami* = *les Dignes du Roi*. C'était le nom de la toute première Compagnie, qui avait fixé son camp des Marches à Kigembe, localité située à proximité de Nyaruteja, dans la province des *Invejuru*. La deuxième Compagnie s'appelait *Urugangazi* = *la Majestueuse Stature*. La Milice était commandée par le prince RWABIKA, demi-frère de MUTARA II RWOGERA, le nouveau monarque. Dans les expéditions à l'étranger, elle formait groupe avec les *Abashabamba*, Garde Royale du règne précédent. Pour faire triompher son gendre NYARWAYA-URUTESI, lors de l'expédition contre le Bushi (cfr. n° 196), la Reine Mère ordonna que les *Abakwiye* formassent groupe avec les *Invejuru*. Ce groupe fut battu et le prince NKUSI remporta la victoire avec ses seuls *Imbungiramihigo*, placés sous le commandement de son frère RUBEGA.

326. Les *Abakwiye* avaient été placés sous le commandement subalterne de RUHANGARANKIKO, fils de MABANO (fils, celui-ci, du prince KIMANUKA, fils de KIGELI III). Ce fonctionnaire se permit un jour des propos désobligeants sur le compte de la Reine Mère NYIRAMAVUGO II NYIRAMONGI ; les propos étaient échangés entre lui et KABINDI, fils de NYARWAYA-NYAMUTEZI. Le fait ayant été dénoncé à la Reine Mère, les deux coupables en furent avertis et ils tentèrent d'échapper à la vengeance de la Souveraine, en passant au Burundi. Ils arrivèrent ainsi chez BASOTA, fils de KIMANUKA, qui demeurait au Bugesera (n° 250) ; comme il était l'oncle de RUHANGARANKIKO, les deux fuyards le mirent au courant de l'affaire. Il les arrêta et les livra à la Reine Mère. Kabindi eut les yeux crevés, tandis que son compagnon perdit tous ses biens et commandements, y compris celui de l'Armée-Bovine *Amahame* (H. A. B. n° 129, p. 74), qui deviendra celle de la Milice *Abakwiye*.

327. Le prince RWABIKA légua sa fonction à son fils GACINYA ; celui-ci mourut autour de 1894, au Bunyabungo. Il fut emporté par la tuberculose. Il légua son commandement à son fils GIHANA. Celui-ci rentra du Bunyabungo (ou Bushi) en plein dans

la désertion dite Affaire de *ku Mira*, afin de venir accomplir chez lui les cérémonies du deuil. Il perdit plusieurs de ses fiefs, en raison de la décision prise contre les déserteurs ; mais il conserva le commandement des *Abakwiye*, à cause de la circonstance atténuante du deuil qui l'avait frappé. Rappelons que les fiefs dont GIHANA fut privés alors furent les Armées-Bovines *Izogeye*, *Imiseke* et *Imikara y'Amahame* (H. A. B. respectivement aux numéros 154, 169 et 174), et la milice *Abadahigwa* (n° 352). GIHANA mourut aux environs de 1932. Il avait depuis quelques 15 ans auparavant désigné son successeur en la personne de son fils RUHAKANA, encore en vie. Sous le commandement de GACINYA soit au début du règne de KIGELI IV, les *Abakwiye* avaient fixé leur camp des Marches dans le Ndorwa, en la zone de l'actuelle ville de Kabare (Kigezi, en Uganda).

Prestations : aucune, d'abord pour le motif du service guerrier permanent ; ensuite parce que la Milice suivante avait été formée à cet effet.

Armée-Bovine correspondante : *Amahame* (cfr. H. A. B., n° 129-130, p. 74).

70. Abazira-mhuhwe = les Sans-pitié.

328. L'Armée-Sociale *Abazira-mhuhwe*, litt. *Ennemis de la pitié*, fut créée par MUTARA II RWOGERA comme pendant des *Abakwiye* ; si celle-ci était composée de Batutsi et de Bahutu, les *Abazira-mhuhwe* au contraire n'étaient composés que de Bahutu. Ils devaient payer au Chef et à la Cour les redevances dont les *Abakwiye* étaient dispensés en raison du service d'ost. Le commandement supérieur des deux formations était cependant jumelé ; à ce plan, la succession s'opéra en conséquence comme il vient d'être indiqué pour les *Abakwiye*.

Le commandement subalterne des *Abazira-mhuhwe* fut confié initialement à MUSHENGEZI, un Muhutu qui habitait dans le Rugondo près Tambwe, province actuelle du Nduga. Il légua sa fonction à son fils RWATAMBUGA. Ce dernier fut livré au bourreau par Kigeli IV, en même temps que le Chef RWAMHEMBWE, autour de 1873. Motif : le Roi avait donné à RWATAMBUGA la mission d'aller arrêter KABYAZA, mère de RWAMHEMBWE. Au lieu de s'y rendre, il alla en aviser RWAMHEMBWE à sa résidence de Cour. Ce

dernier devait être arrêté le lendemain matin et le Roi entendait lui imposer une humiliation supplémentaire en lui montrant aussi sa mère prisonnière. Le Chef n'était-il pas impliqué dans l'affaire du meurtre de la Reine Mère ? Il avait en effet empêché l'exécution du prince NKORONKO, condamné pour ce motif (cfr. n° 294). Lorsque RWATAMBUGA mit le Chef au courant de la mission dont il était chargé, RWAMHEMBWE lui demanda : « Et êtes-vous sûr qu'il vous sera si facile d'arrêter ma mère qui est actuellement entourée de guerriers décidés à tout ? » — « Je n'avais pas non plus l'intention d'aller l'arrêter ! » répondit RWATAMBUGA. Il passa donc la nuit à la Cour et il alla se présenter au Roi le lendemain matin, après avoir appris que RWAMHEMBWE venait d'être arrêté. En le voyant, le Roi lui demanda : « Vous l'amenez ? » — « Non, je ne l'amène pas, répondit RWATAMBUGA ; je ne m'y suis pas rendu ! » — « Vous êtes donc aussi un mécréant ? » tonna KIGELI IV. — « Le mécréant c'est celui qui vous conseille de faire ce que vous êtes en train de faire ! » répondit RWATAMBUGA.

329. Il n'en fallait pas tant : le courageux fonctionnaire fut livré au bourreau séance tenante. RWAMHEMBWE fut d'abord torturé, puis finalement le Roi proposa de soumettre son cas à une assemblée d'hommes choisis à cet effet. « Si ces hommes trouvent que c'est moi qui suis dans le tort, je vous libérerai ! » dit KIGELI IV. — « Impossible, répondit RWAMHEMBWE ; la proposition eût été acceptable avant que je ne fusse torturé ; mon rang est tel, que même les pays étrangers auront appris que j'ai été torturé ; je ne puis donc y survivre sans honte. Vous venez ensuite de tuer RWATAMBUGA à cause de moi ; si je lui survivais, lui simple Muhutu, il serait plus noble que moi. » Ce fut dans cette atmosphère de courage que moururent RWAMHEMBWE et RWATAMBUGA, ce dernier ayant osé dire tout haut ce que les autres se chuchotaient.

330. A la mort de RWATAMBUGA, les *Abazira-mhuhwe* passèrent à KIDENDE, fils de RUPFURINKWARE, un Muhutu qui habitait à Bushyantobo, dans le Bwanacyambwe. Ce dernier fut tué dans un combat privé engagé contre NYAMUGEMAHICA, fils de MUYENZI (cfr. n° 174). Celui-ci fut arrêté et torturé toute une journée sur ordre de KIGELI IV ; c'était à Ngeli, en 1890. Comme le prisonnier n'était cependant qu'indirectement responsable, en tant que

Chef de la troupe dont un membre avait tué ledit fonctionnaire il fut condamné à payer 80 vaches qui furent données à NYIRANGABO, sœur de KIDENDE. En ce moment la Milice passa sous le commandement de BUSYETE, fils de SUMIRANA, un Mutwa annobli de fraîche date (cfr. n° 131). Ce fonctionnaire, au début du règne de YUHI V MUSINGA, la Cour se trouvant à Kamonyi, en 1897, donna sa démission. Voyant le déroulement des événements, il avait compris que pour vivre en paix et ne pas risquer sa tête, il valait mieux être un tout petit. Non seulement, il démissionna de son commandement, mais encore il sollicita de la Cour l'autorisation — qu'il obtint — de reprendre sa condition de *Mutwa*. A BUSYETE succéda MATABARO, fils de GASINDIKIRA, de la Famille des Abasuka.

331. Notons que tous ces fonctionnaires subalternes avaient à leur tour un subalterne, mais dont le commandement sur les *Abazira-mhuhwe* restait héréditaire. Sous MUSHENGEZI et son fils RWATAMBUGA, le fonctionnaire subalterne était BARENGA ; il légua sa fonction à son fils MUZIMA, qui passa le commandement à son fils MUZIRAMHUHWE. Ne perdons pas de vue non plus que ces deux hiérarchies étaient placées sous le haut commandement du Chef des *Abakwiye*.

Prestations : Impôts vivriers à la récolte des haricots et du sorgho.

Armée-Bovine correspondante : *Amahame* (celle des Abakwiye).

71. Inzira-bwōba = les Sans-peur.

332. L'Armée-Sociale *Inzira-bwoba* = litt. les *Ennemis de la peur*, fut créée sous MUTARA II, par la Reine Mère NYIRAMAVUGO II NYIRAMONGI, et donnée au prince NKORONKO, frère puîné du monarque. Comme il était encore jeune, le commandement effectif fut exercé par MUGANZA, fils de MUTEMURA. Les deux premières Compagnies, *Inzira-bwoba* et *Itanganika* = *Vaste nappe d'eau* furent chargées de défendre la frontière du Buhanga (Préfecture d'Astrida), contre les incursions répétées des *Ibihura-mutwe*, groupe guerrier du Burundi, qui terrorisait la zone. L'Armée *Ababanda*, devenue désormais très secondaire, qui se trouvait sur place, avait été incapable de réagir efficacement (cfr. n° 243). La nouvelle Milice fixa son camp à Iramba près de Gakoma, et mit rapidement fin aux attaques des *Ibihura-*

mutwe = *Ceux qui donnent des coups de tête* (comme des béliers). Le prince NKORONKO, devenu grand et grand guerrier aussi par ses exploits personnels, fit tant et si bien les choses, qu'il réussit à faire émigrer les *Ibihura-mutwe* et à les incorporer à sa propre Milice. Ce fut alors au tour de la région en face, du Burundi, à être soumis au terrorisme par des incursions opérées surtout de nuit.

333. Les *Inzira-bwoba* se signalèrent également, non seulement contre le Burundi, mais aussi dans des expéditions contre le Nkole. On narre surtout l'expédition au cours de laquelle le prince NKORONKO, attaqué dans son camp, batailla si bien de son propre arc, que la corde dut lui écorcher l'avant-bras et lui causa une plaie dont il garda la cicatrice bien visible. Il fut ensuite chargé d'aller établir un camp des Marches à Hunga, dans la province actuelle du Buyaga, où il resta plus d'une année. Cet éloignement de la Cour n'était cependant qu'un prétexte : il venait d'épouser MURORUNKWERE, fille de MITALI, et cela sur l'ordre du Roi et de ses conseillers dynastiques. Le prince fut éloigné, pour permettre au monarque d'entretenir des relations suivies et exclusives avec la nouvelle mariée. Elle était désignée comme Reine Mère, mais la Reine Mère d'alors, NYIRAMAVUGO II NYIRAMONGI, ne permettait pas à son fils d'épouser une autre qui ne fût du Clan des Abega. Elle entendait que le règne suivant fût également dévolu à son groupe familial. Mais les *Abiru* déjouèrent de la sorte ses ambitions qui allaient à l'encontre du testament concernant la succession des Clans ⁽¹⁾. Le règne suivant était des-

(1) Quelques Clans, jouissant du titre de « matridynastique » fournissaient à tour de rôle les Reines Mères à la lignée régnante. Cette succession des Clans au pouvoir était destinée à contrebalancer la force politique des Familles. Celle qui devenait trop puissante n'obtenait que rarement cet honneur ; entre temps en bénéficiaient les Familles moins puissantes, que les Reines Mères de leur sang — sans rien savoir elles-mêmes du Code ésotérique, lequel était interdit aux femmes — accomplissaient le rôle qu'on attendait d'elles : elles enrichissaient leurs parents. Ceux-ci, devenus politiquement puissants, équilibraient automatiquement les forces politiques du pays. Ce testament — la détermination des Clans qui donneront à tour de rôle les Reines — n'était établi qu'une seule fois toutes les quatre générations, à savoir par les monarques MUTARA et CYILIMA. Cfr NG, I, 4, p. 10-11, où nous avons décrit sommairement ladite Coutume. NYIRAMAVUGO II, mère de MUTARA II, prétendait intervenir en la matière. Comme elle agissait sur le plan purement politique, ignorant le premier mot et l'existence même de ce testament ésotérique, les Détenteurs du Code ésotérique s'en moquèrent bien et, sans aucune difficulté, déjouèrent ses plans.

tiné au Clan des Abakono. Une fois MURORUNKWERE devenue mère, le prince NKORONKO fut rappelé chez lui pour imposer le nom à l'enfant et il l'appela SEZISONI (le futur KIGELI IV RWABUGILI). Lorsque cet enfant devint grand, le monarque dit à son frère : « J'aime bien votre fils SEZISONI, et toi tu aimes le mien RUKANGANKAGWE ; faisons l'échange ». Le prince NKORONKO accepta la proposition et SEZISONI devint officiellement fils (adoptif) de MUTARA II. Ni le prince NKORONKO, ni sa mère l'ambitieuse NYIRAMAVUGO II, n'y pouvaient rien comprendre. Cette dernière ne pouvait surtout pas songer qu'un fils adoptif pût devenir prince héritier. Des conseillers dynastiques, au nombre de trois, étaient seuls au courant. Cette mystification sera à l'origine des prétentions du prince NYAMWESA ⁽¹⁾ et de la perte de NKORONKO lui-même, qui avait été surpris de voir « son » fils intronisé, à l'encontre des règles reçues.

334. Le prince ne s'acclimata pas non plus avec facilité à l'autorité de celle qui était son épouse et qu'on lui avait arrachée à l'improviste pour en faire la Reine Mère. Il trempa dans les

(²) Ce fut une *mystification*, certes, mais ce fut un résultat de cette hantise qu'avait la Reine Mère pour la présence de sa propre Famille à la tête du pays. Elle avait donné à son plus jeune fils, le prince NKORONKO, une puissance exorbitante, qui en faisait le premier personnage du pays, au détriment même du prestige de MUTARA II. Celui-ci haïssait de ce fait NKORONKO, mais ne pouvait trouver un moyen pour s'en venger. Ce moyen lui fut fourni par la Reine Mère. Celle-ci eut la curiosité de connaître le nom du futur monarque du Rwanda, afin d'en informer NKORONKO. Elle commit l'imprudence de vouloir aller jusqu'au bout et elle posa la question à ce sujet, à deux Détenteurs du Code ésotérique, qu'elle jugeait être au courant du secret. Ceux-ci lui demandèrent un moment de réflexion et ils allèrent aussitôt en parler au Roi. MUTARA II répondit : « Elle désire donner l'information à son fils NKORONKO, afin qu'il se lie d'amitié avec mon successeur. Eh bien ! répondez que mon futur successeur est mon fils aîné NYAMWESA. Sa mère est la nièce de la Reine Mère et il est lui-même très ami de NKORONKO. Je le regrette pour mon fils, mais NKORONKO ne manquera pas de se servir de l'information ; il se condamnera à mort ainsi sous mon successeur ! » — Tout se passa comme prévu : NKORONKO une fois informé par sa mère, informa à son tour le prince NYAMWESA. Les Détenteurs du Code ésotérique, auxquels MUTARA II en avait donné la recommandation, poussèrent le prince NKORONKO, après la mort du monarque, à prononcer le nom de NYAMWESA, dans une assemblée convoquée en vue de publier le nom du nouveau Roi. Après tout cela, le prince NKORONKO était définitivement compromis. On temporisera certes, à cause de sa puissance d'alors ; mais lorsque KIGELI IV verra son pouvoir solidement affermi, il s'attaquera à lui. Les fautes que NKORONKO y ajoutera dans la suite ne pourront que faire déborder la coupe, déjà pleine au départ.

intrigues auxquelles nous avons tant de fois fait allusion, à la suite desquelles la Reine Mère fut assassinée à Mbilima. L'enquête confiée à MUGAMBWANBERE, fils de NYAMUTERA, révéla à KIGELI IV que NKORONKO était parmi les plus grands coupables. Nous avons déjà dit comment ce puissant prince fut condamné secrètement à mort, mais que, averti par RWAMHEMBWE, il déjoua tous les plans. L'attaquer ouvertement risquait de verser le sang à grands flots dans les deux camps, car les *Inzira-bwoba* aimaient leur Chef et se trouvaient être de redoutables guerriers.

335. KIGELI IV et ses conseillers prirent leur temps. Ils organisèrent une propagande intense parmi les *Inzira-bwoba* et finirent par isoler complètement NKORONKO, ses sujets ayant en grande partie déserté pour devenir immédiatement dépendants de la Cour. KIGELI IV partit sur ces entrefaites en expédition contre le Butembo (cfr. n° 302). A son retour, en 1874, année de la Comète de Coggia, la dissolution des *Inzirabwola* était chose faite. Tandis qu'il faisait construire sa capitale à Rubengera, dans la province du Bwishaza, KIGELI IV avait donné ses ordres concernant le prince NKORONKO. Celui-ci fut arrêté à Gishwero, dans la province du Kabagali, tandis qu'il se rendait à RUBE-NGERA. En apprenant la nouvelle, le monarque envoya MBONYU-WONTUMA fils de MURENGEZI pour conduire NKORONKO avec ses enfants dans l'îlot de Nkotsi — marais de la Kanyaru — et de les mettre à mort par strangulation. Ledit îlot se trouve au-delà de la rivière, sur le territoire du Burundi : il ne fallait pas qu'un prince du sang périt de mort violente sur le territoire du Rwanda. Le pauvre RUKANGANKAGWE, fils adoptif de NKORONKO (n° 334), périt avec lui. Seul le nommé NDANGAMYAMBI fut exclu de la sentence de mort et fut laissé pour ne pas éteindre complètement la lignée d'un parent si fameux.

336. A la mort de NKORONKO, le commandement des *Inzira-bwoba* passa à NKUNDUKOZERA, fils de BUTARE, de la Famille des Abacumbi. Le fonctionnaire sera livré au bourreau autour de 1890, accusé fort tardivement d'avoir lui aussi trempé dans la conspiration qui avait coûté la vie au Chef NYILIMIGABO (cfr. n° 317). En ce moment les *Inzira-bwoba* furent donnés à NKIRAMACUMU, un Muhutu récemment immigré du Burundi et rapidement devenu grand favori du monarque. Lorsqu'il fut tué par les guerriers de Biyenzi (cfr. n° 202), son commandement passa à

MBANZABUGABO, dit BIKOTWA, déjà Chef des *Indara*. A la mort de BIKOTWA, tué sous YUHI V MUSINGA, le commandement des deux Milices passa à KANINGU, fils de MUTANA, un Muhima fait prisonnier encore enfant et élevé à la Cour. Étant membre influent du Parti de RUHINANKIKO, il tomba en disgrâce et fut destitué en 1903 ; il devait être tué quelque temps après au Kabagali où il avait été exilé. En ce moment, les *Indara* furent donnés à RWA-SAMMANZI, fils de NTIZIMIRA, tandis que les *Inzira-bwoba* qui nous intéressent ici, passaient à RUGERINYANGE, fils de NDANGAMYAMBI et petit-fils de NKORONKO. Il légua sa fonction à son fils SENYAMAMBARA, encore en vie.

Prestations : Aucune, en raison du service actif permanent ;
cfr. le paragraphe suivant.

Armée-Bovine correspondante : *Indilikirwa* (H. A. B. n° 182,
p. 102).

72. Abazira-kugisha = les Décocheurs infaillibles de flèches.

337. L'Armée-Sociale *Abazira-kugisha*, litt. *Ceux dont les flèches ne manquent jamais le but*, fut créée en même temps que les *Inzira-bwoba* pour en former la section non combattante, destinée à payer les redevances. Le commandement fut confié initialement à MUHIGI, fils de MUKUNZI. Le prince NKORONKO plaça la corporation sous la dépendance de sa tante MUCYABO. Celle-ci, sœur de la Reine Mère, avait été également épousée par YUHI IV mais elle n'avait pas eu d'enfant. Déjà dès le règne dudit monarque, la reine stérile avait reçu le prince NKORONKO pour qu'elle lui servît de mère. Il y eut un conflit entre MUCYABO et son subalterne MUHIGI ; celui-ci fut destitué et la fonction fut donnée à son frère SEBIBAMBA, fils de MUKUNZI. SEBIBAMBA légua sa fonction à son fils SEBASHI, à qui succéda son fils HABAGATSI, père de NGENDO, le dernier titulaire sous YUHI V MUSINGA. Les fonctionnaires initiaux dépendaient du haut commandement de la Milice *Inzira-bwoba*, ou plus précisément du prince NKORONKO.

338. A la mort de celui-ci, KIGELI IV sépara les *Abazira-kugisha* d'avec les *Inzira-bwoba* et en fit une Milice désormais autonome ; il en donna le commandement à RUHINGIKA, fils de

KANYANKORE (cfr. n° 146), qui légua sa fonction à son fils NZIRAGUESWA ; à celui-ci succéda son fils RUSANGANWA, qui est encore en vie.

Prestations : 50 cruches d'hydromel et des peaux d'animaux sauvages ; en 1895, KIGELI IV donna à RUHARARAMMANZI la section qui devait les 50 cruches d'hydromel ; la Milice ne livra plus que les peaux.

Armée-Bovine correspondante : initialement, les *Indilikirwa* (celle des *Inzira-bwoba*) ; après la mort du prince NKORONKO, aucune.

73. Invúzá-rúbāngo = les Massacrereurs à coups de javelines.

339. L'Armée-Sociale *Invuza-rubango* = litt. *Ceux qui* (sur le champ de bataille) *laissent la parole à la javeline*, fut créée par MUTARA II qui en apanagea son fils MUKERAGABIRO. Lorsqu'il mourut prématurément au début du règne suivant, KIGELI IV donna cette Milice à BUKI, fils de MUHABWA (cfr. n° 175). De son vivant, BUKI céda le commandement à son fils MUNIGANKIKO. Ce dernier, autour de 1894, fut livré au bourreau. Motif : comme il commandait le Bufumbira (actuellement englobé dans le Kigezi, en Uganda), il avait organisé une expédition contre le Ndorwa et razié des vaches en une zone infestée par la peste bovine dite *Mulyamo*. Il traversa le pays avec ce butin suspect et alla l'exhiber au Roi qui résidait à l'époque au Kinyaga (Préfecture de Cyangu). Ce fut ce butin qui contamina le pays entier en répandant la fameuse peste bovine du *Mulyamo*, laquelle fait époque dans les traditions du pays.

340. A MUNIGANKIKO succéda la princesse BERABOSE, fille de KIGELI IV, et le prince NYINDO fils adoptif de ce monarque. La princesse était destinée à d'autres plans du monarque, tandis que NYINDO devait retenir définitivement le fief. Comme cependant ce dernier était encore jeune, le Chef KABARE fut nommé pour exercer le commandement effectif en attendant la majorité du prince. Les effectifs de la Milice étaient concentrés surtout dans le Bufumbira, et dans notre province du Bugoyi, en Préfecture de Gisenyi. La délimitation intercoloniale mit fin au groupement, et en ce moment le Chef BUSHAKU qui commandait la province de

Bugoyi s'en appropria le reliquat de ses domaines. La Milice tenait un camp des Marches au Bukimbili, région située non loin de la ville de Kabale, au Kigezi.

Prestations : 200 cruches de miel, et 30 charges de *imibavu* (bois odoriférants) et une quantité indéterminée de *inkati* = un produit analogue aux perles de verroterie qu'on réduisait en poudre pour s'en oindre en guise de parfum. Un panier de cerceaux *ubuteqa* (cfr. n° 129 et 288).

Armée-Bovine correspondante : aucune n'est mentionnée.

74. Immanzi = les Preux.

341. L'Armée-Sociale *Immanzi* fut créée par MUTARA II RWOGERA qui en apanagea son fils NYAMWESA. Comme il était encore jeune, le commandement fut confié à MIVUMBI (fils de MMANA, fils de KAREBYA, fils de RUSHIHORE, celui-ci ancêtre éponyme des Abashihore) du Clan des Abakono. Lorsque, à l'avènement de KIGELI IV, le prince NYAMWESA s'exila au Burundi, MIVUMBI se recommanda à la nouvelle Reine Mère, laquelle le confirma temporairement dans sa fonction.

Lorsqu'elle créa cependant sa propre Milice *Imhama-kwica* (cfr. n° 362), elle en renforça la puissance par le jumelage de son commandement avec celui des *Immanzi*. Ce fut alors MUGABWAMBERE, fils de NYAMUTERA, qui fut à la tête des deux. A partir de ce moment, les fonctionnaires se succèdent comme il est indiqué à propos des *Imhama-kwica* (n° 362).

342. Prestations : une cruche géante appelée *Mukorumbone* (contraction de *mukore-umbone*) = *Touche à lui et tu auras à faire à moi*. Cet avertissement comminatoire fait allusion soit au Chef, soit au monarque, auquel il ne faut pas tenter de faire du mal. La cruche était de la capacité de 4 cruches portables. Le responsable en était NDUHURA, fils GASHAYAYA, qui habitait dans l'Itabire (province actuelle du Ru-senyi-Itabire).

60 cruches de miel et 60 de cidre préparé au miel. Les prestations étaient livrées trois fois l'an.

Armée-Bovine correspondante : aucune n'est mentionnée.

75. Abarasa = les Décocheurs de flèches.

343. L'Armée-Sociale *Abarasa* fut créée par NTAMWETE, dernier Souverain du Gisaka. La dénomination *Abarasa* est une abréviation de *Abarasa-rubaye* = *Ceux qui décochent les flèches dès que la bataille est formée*. Dans le système du Gisaka, cette Compagnie devait disparaître avec la génération de ses membres. La conquête de ce pays, aux environs de 1850, l'introduisit automatiquement dans le système Rwandais, de la Milice héréditaire. Son Chef subalterne d'alors, KABAKA, fils de KAYAGIRO, vint se soumettre à MUTARA II ; l'étranger était accompagné d'une mission de son groupe. Le monarque qui se trouvait alors à Kaganza, dans l'actuelle province du Busanza-Nord, donna à chaque membre de la mission 5 vaches et 50 à KABAKA leur Chef. La dénomination guerrière des *Abarasa* fut étendue à tous les hommes du Gisaka, habitant dans la province du Gihunya. Le prince NYAMWESA en fut nommé Chef, tandis que KABAKA fils de KAYAGIRO commandait en second.

344. A la mort de MUTARA II, on sait comment NYAMWESA s'exila d'abord au Burundi ; il rentra ensuite et il fut condamné à la crevaison des yeux (note (2), p. 116). Son successeur fut alors NKUNDUKOZERA, fils de BUTARE, avec toujours KABAKA comme second. Il succèdera plus tard à NKORONKO, non seulement à la tête des *Inzira-bwoba*, mais encore dans le commandement des *Abahilika* (province du Migongo, au Gisaka), ainsi qu'à GACINYA, fils de RWABIKA à la tête des *Abadahigwa* (province du Mirenge, au Gisaka). Il arriva donc qu'une époque vit tout le Gisaka sous la même autorité d'un Chef Rwandais. Lorsque NKUNDUKOZERA fut destitué et tué (cfr. n° 336), les *Abarasa* qui nous intéressent ici passèrent enfin à KABAKA, fils de KAYAGIRO, en qualité de Chef titulaire.

345. KABAKA fut chargé, en 1892, d'organiser l'expédition du Bushubi, qui aboutit à l'arrestation de NSORO, Roi de ce pays, et allié cependant de KIGELI IV. Le pauvre NSORO fut exécuté à Ruganda, au Kinyaga, en 1893. Cette même année, KABAKA fut livré au bourreau. Cette mort était en partie exigée par des oracles des devins, à la suite de la mort de NSORO ; mais le Roi reprochait aussi au Chef de lui avoir déconseillé l'exportation de l'ivoire que le monarque troquait contre les marchandises des

produits européens, par l'intermédiaire de GASHUSHURU, Roi du Bujinja. Le Chef avait dit à KIGELI IV, que les Européens apprendraient par là la richesse du Rwanda et auraient l'idée d'envahir le pays en vue de prendre de l'ivoire. « Or, dit le Chef, j'ai appris que les Européens sont trop puissants et qu'aucun monarque n'a jamais pu les vaincre ». C'était dire, en d'autres mots, que le Chef concevait des étrangers capables de vaincre et de soumettre le Roi du Rwanda. Ce fut l'accusation mise en avant lors de la condamnation.

346. A KABAKA succéda MUGUGU, fils de SHUMBUSHO, l'un des grands favoris du règne ; il ne restait en fait de favoris que lui et BISANGWA, puisque NZIGIYE venait de disparaître. MUGUGU fut condamné à mort sous MIBAMBWE IV RUTARINDWA, en 1896, à quelques mois du Coup d'État de Rucunshu. Son commandement passa à RWAYITARE, fils de RUTISHEREKA. Ce Chef fut tué à Rucunshu, dans le camp de YUHI V MUSINGA ; son commandement fut donné à son père RUTISHEREKA, fils de SENTAMA. Nous avons déjà raconté comment il fut tué à Mukingo, quelques années plus tard, en 1899. Les *Abarasa* furent alors attribués à RUHINANKIKO, Chef du Parti triomphant. Il resta à la Cour et confia l'exercice du pouvoir à son fils KANYAMIGANDA.

347. Ce fut durant les derniers mois de RUHINANKIKO au pouvoir que les *Abarasa* se révoltèrent en adhérant à RUKURA, un descendant de KIMENYI IV GETURA, qui tentait de reconquérir l'indépendance du Gisaka. A part quelques exceptions, tous les notables de la zone se compromirent dans l'affaire. Le pauvre RUKURA ne semblait pas faire attention à la présence allemande dans le pays ; et puis, que pouvaient faire les *Abarasa* et les autres Milices du Gisaka contre les guerriers du Rwanda ? Aussi ces derniers s'en chargèrent-ils, sans aucune intervention des Allemands. Ceux-ci se contentèrent de mettre l'aventurier sous leur protection et de le réexpédier au Tanganyika Territory. En ce moment tous les guerriers du Gisaka émigrèrent au Burundi, à la frontière du Rwanda. Le notable MHUMBIKA qui causa la chute de RUHINANKIKO (cfr. n° 298) était plus ou moins impliqué dans cette affaire ; mais il appartenait à la Milice *Abadahigwa*, du Mirenge. Les ennemis de RUHINANKIKO, voyant que l'intervention des Autorités allemandes venait de faire chanceler le potentat

de la veille, lui donnèrent le coup de grâce en faisant agir les *Abarasa*. On leur fit envoyer une délégation à la Cour, pour expliquer que leur adhésion à l'aventurier RUKURA avait été causée par RUHINANKIKO, un Chef méchant, etc. Qu'ils voudraient bien rentrer dans le pays, mais qu'ils le redoutaient.

348. La Cour envoya le notable KANUMA les rassurer du pardon total et les faire rentrer au pays. Le bouc émissaire universel avait été trouvé : c'était RUHINANKIKO. Ce même KANUMA, fils de BYABAGABO, fut nommé à la tête des *Abarasa* auprès desquels il avait si bien accompli la mission de pacification que la Cour souhaitait ardemment. KANUMA, en 1934, démissionna en faveur de son petit-fils GACINYA, fils de NYILINKWAYA. Ce fonctionnaire, encore en vie, ne fut destitué qu'à la suite des événements de novembre 1959.

Prestations : aucune, en raison des origines et du service guerrier permanent.

Armée-Bovine correspondante : *Ingaju z'i Sakara* (H. A. B. n° 197, p. 109).

76. Abahilika = les Culbuteurs.

349. L'Armée-Sociale *Abahilika*, comme la présente, fut formée dans le système du Gisaka. Il s'agissait des guerriers en activité sous le prince MUSHONGORE, Chef du Migongo, au moment de la conquête du Gisaka. MUSHONGORE vint au Rwanda se soumettre à MUTARA II, et le monarque le laissa dans ses commandements. Mais il se révolta bientôt après, lorsque MUTARA II lui demanda de livrer le Rukurura, Tambour-emblème de la Dynastie du Gisaka. Une expédition fut envoyée contre lui et il se réfugia au Bujinja, au-delà de la Kagera.

350. Le prince NKORONKO qui dirigeait l'expédition fut nommé à la tête du Migongo et de la Milice *Abahilika* qui était recrutée exclusivement dans cette zone. Lorsque NKORONKO fut livré au bourreau sous KIGELI IV, en 1874, son commandement passa à NKUNDUKOZERA, déjà placé à la tête des *Abarasa*. A la chute de ce fonctionnaire, les *Abahilika* furent donnés à NZIGIYE, fils de RWISHYURA, l'un des grands favoris du règne. A sa mort, son fils RWATANGABO lui succéda. A partir de ce Chef, la succession

s'opéra comme il a été indiqué à propos des *Abarota* (n° 264), de MHEMACUMU à LYUMUGABE.

Prestations : aucune, en raison des origines et du service guerrier permanent.

Armée-Bovine correspondante : *Urugaga* (H. A. B. n° 194, p. 107-108).

77. Abádáhigwa = les Insurpassables en hauts faits.

351. L'Armée-Sociale *Abadahigwa*, comme les deux précédentes, était, à l'époque de la conquête du Gisaka, la Compagnie en activité sous RUSHENYI, fils de SEBAKARA, alors Chef de la province du Mirenge. Ses effectifs se limitaient à cette province. Comme RUSHENYI s'était réfugié au Rwanda, en fuyant devant NTAMWETE avec qui il était en conflit, et qu'il était devenu l'allié des envahisseurs, il resta à la tête de sa Milice. Mais GACINYA, fils du prince RWABIKA, lui fut donné comme Chef superviseur.

352. A la mort de GACINYA, le Chef NKUDUKOZERA obtint cette fonction, qu'il exerçait déjà sur les *Abarasa* et les *Abahilika*, tandis que KABAKA, fils de KAYAGIRO, était son adjoint général sur tout le Gisaka. A la chute de NKUDUKOZERA, GIHANA, fils de GACINYA, reprit le commandement des *Abadahigwa*. Lors de l'affaire de *ku Mira*, GIHANA fut destitué et KIGELI IV lui donna comme successeur un Muhutu du terroir, appelé RUNYANGE. Celui-ci se choisit une Compagnie appelée *Ibyinigi-li* = les *Costards*, dont une soixantaine environ était armée de fusils arabes. KIGELI IV s'en servait pour la chasse, surtout dans le Cyanya. C'était à ses yeux une arme sans efficacité pour les combats, à cause du temps qu'on mettait à recharger de la poudre.

353. A l'avènement de YUHI V MUSINGA, RUNYANGE fut destitué en faveur de RUKANGIRASHYAMBA, fils de KANYAMUHUNGU, qui exerça le commandement effectif par son fils NYAMUTEZI, puis par son autre fils RUGONDO. De son vivant, RUKANGIRASHYAMBA désigna son fils GASHAMURA pour lui succéder. GASHAMURA qui résidait continuellement à la Cour se fit représenter au Mirenge par son fils KAGANGO ; lorsque GASHAMURA fut relégué au Burundi en 1925, son fils KAGANGO lui succéda à la tête de la Milice. Lorsque KAGANGO fut destitué par les Autorités belges,

l'évolution avait déjà commencé son œuvre, et les structures ici étudiées n'avaient plus guère d'importance.

Prestations : aucune, en raison des origines de la Milice.

Armée-Bovine correspondante : elle ne semble pas avoir existé.

SOUS KIGELI IV RWABUGILI.

78. Ingāngurá-rugo = Assaillants d'avant-garde.

354. L'Armée-Sociale *Ingangura-rugo* fut créée par KIGELI IV RWABUGILI ; nous traduisons librement son nom par *Assaillants d'avant-garde* ; mais il signifie plus exactement : *Ceux qui attaquent vivement en premier lieu l'enclos fortifié*. C'était la Garde de KIGELI IV. Les traditions la concernant sont encore fraîches, car les survivants de ses membres ont disparu il y a quelques dix ans à peine. Sur la formation de ses Compagnies, nous disposons de détails qui nous manquaient sur les groupes antérieurs :

1) La toute première Compagnie, les *Ingangura-rugo*, avait pour Chef NYILINGANGO, fils de NYAGAHINGA, le brave des braves parmi ceux de la même Milice. L'instructeur de la Compagnie était MUHANGU, fils de SERUTSINGA, emprunté à la Milice *Abakemba*.

2) La deuxième Compagnie, les *Inshoza-mihigo* = *Provocateurs de hauts faits*, avait pour Chef l'un de ses membres appelé KAMANZI, fils de MILIMO (n° 215).

3) La troisième Compagnie, les *Ibisumizi* = *Lutteurs en corps à corps* était commandée par RWAYITARE, fils de RUTISHEREKA (n° 137, 346).

4) La quatrième Compagnie, les *Ilityaye* = *Javeline acérée*, était commandée par Rwamanywa, fils de MILIMO (petit-frère de KAMANZI). Cette dernière était la plus jeune et elle ne participa qu'à deux expéditions : celle de *ku Kidogoro* au Bushi, et celle contre le Nkole en 1895, après laquelle mourut KIGELI IV.

5) La cinquième Compagnie, les *Intarindwa* = *les Irrésistibles* était composée uniquement de Bahutu ; cette Compagnie appartenait en réalité à la Milice *Intarindwa* (cfr. n° 227).

6) La sixième, les *Urwililiza* = *Batailleurs infatigables* se composait de Batwa.

7) Plus tard le monarque englobera dans sa Garde les fameux guerriers appelés *Abarashi* ; cette appellation qui signifie *Décocheurs de flèches* n'est pas d'origine guerrière. C'est une dénomination familiale, car il s'agit d'une tribu belliqueuse descendant de *Nyakarashi* (nom dont le radical est *rashi*), leur ancêtre éponyme. Les *Abarashi* habitent dans le Gahunga, au pied du volcan Muhabura, dans la Préfecture de Ruhengeri.

355. Toute la Milice était placée sous un Chef suprême, qui, durant le règne de KIGELI IV, portait le titre de *Chef du Palais Royal*. Ce fut d'abord NYANTABA, fils de NYARWAYA-NYAMUTEZI (cfr. n° 78). Lorsqu'il tomba en disgrâce la première fois, la dignité passa à RWANYONGA, fils de MUGABWAMBERE (n° 362) de la Famille des Abatsobe. Il fut tué au cours de la première expédition au Bushi, entre juin 1879 et juin 1880. Cette expédition appelée de *ku Buntubuzindu* — du nom de la localité où résidait BYATERANA, fils de MAKOMBE, Roi du Bushi — fut une grave défaite, un désastre même, pour KIGELI IV. Sa Garde y fut proprement taillée en pièces et le monarque dût rentrer précipitamment au pays. Il avait sous-estimé la force des Bashi.

356. A RWANYONGA, tué à l'ennemi, succéda KABARE, fils de RWAKAGARA. Lorsqu'il fut promu Chef des *Uruyange* (cfr. n° 297), sa fonction passa à RUTISHEREKA fils de SENTAMA, personnage tant de fois cité. Mais il n'eut pas le temps d'exercer sa fonction, car MIBAMBWE IV RUTARINDWA l'appela à commander en second la Milice *Abashakamba*. KIGELI IV nomma alors son grand favori BISANGWA, fils de RUGOMBITULI, à la tête de la Garde. Il sera tué en juillet 1896, lorsqu'il dirigeait l'attaque contre le camp des Belges établi à Shangi. Son maître du moment, MIBAMBWE IV, avait envoyé cette expédition pour chasser ces *commerçants* qui s'étaient installés sans solliciter humblement les autorisations nécessaires. L'expédition était commandée par par NŠHOZAMIHIGO, fils de KIGELI IV. Il avait donné à BISANGWA et au prince MUHIGIRWA l'ordre d'attaquer les premiers. Les *Ingangura-rugo* y perdirent un grand nombre d'entre la Compagnie *Ibisumizi*, tandis que les *Nyaruguru* du prince MUHIGIRWA y laissaient surtout les membres de la Compagnie *Ijuru = le Firmament*.

357. A la mort de BISANGWA, MIBAMBWE IV lui donna un successeur en la personne de SEHENE, fils de RUGOMBITULI et frère du disparu. Ce n'était plus qu'une formalité : le nouveau Chef n'eut pas le temps d'exercer quelque influence, car la Cour était divisée en deux camps : le Coup d'État de Rucunshu était aux portes. SEHENE fut du reste assassiné par KABARE et RUTISHEREKA, quelques deux mois plus tard, tandis que la Cour, en route pour Rucunshu, campait à Bumbogo, dans le Busanza-Nord. La situation était tellement tendue, que MIBAMBWE IV n'osa pas mettre le feu aux poudres en sévissant contre les assassins qu'il devinait bien. Il faut dire, en effet, que SEHENE fut savamment subtilisé et qu'on ne put même pas retrouver son cadavre. Ses sujets savaient bien qu'il était entré dans la résidence royale provisoire, mais personne ne pouvait expliquer le mystère de sa disparition.

358. MIBAMBWE IV lui donna un successeur en la personne de BALIKAGE, fils de BISANGWA. Encore une formalité ; au moins SEHENE avait longtemps séjourné dans les milieux de la Cour. Le jeune homme, dans ces circonstances ne fut qu'une caricature de Chef. Après le Coup d'État de Rucunshu, il sera condamné à la crevaison des yeux et ira mourir obscurément on ne sait où. Alors la Cour de YUHI V MUSINGA nomma BUSHAKU, fils de RUTAMBUKA (n° 185). Il légua sa fonction à son fils MUGEMANCURÓ. Son successeur aurait dû être son fils MULIGANDE, encore en vie, mais à son époque tout était périmé.

Prestations : La Milice en tant que telle, aucune, parce qu'elle était encore en service actif permanent. Mais en raison de fiefs annexes :

359. 1) *Urukundo* = *l'Amour*, section de Bahutu. Dès sa formation, la section qui était conçue comme pendant des *Inganguwa-rugo*, fut placée sous un commandement distinct ; le Chef de la Milice n'avait donc aucune juridiction sur les *Urukundo*. Le premier fonctionnaire en fut MYISHYWA, fils de GISHOMA (cfr. n° 227). Il en fut dans la suite déposé en faveur de RUTISHEREKA, fils de SENTAMA. Il conserva la fonction même lorsqu'il devint Chef subalterne, puis titulaire des *Abashakamba*. Lorsqu'il fut livré au bourreau en 1899, les *Urukundo* furent donnés à

RUYUNDO, fils de KAJEJE ; lorsqu'il fut destitué peu de temps après 1910, son commandement passa à SEGORE, fils de NSHIZIRUNGU. Celui-ci fut tué par un soldat Congolais, à l'entrée des troupes belges à Nyanza, à la poursuite des Allemands en 1916. Son commandement passa à son fils MUNYANSHONGORE. Le fonctionnaire préposé aux *Urukundo* exerçait par le fait même la charge de Chef d'une section des Greniers à la Cour.

a) Une cruche géante appelée *Burangiliyemo* = (le miel) est entré entièrement dedans, de la capacité de 4 cruches portables. Le responsable en était le Chef patriarcal de la Famille des Abagongo (descendant de NGONGO), habitant dans la province actuelle du Bunyambili.

b) 100 cruches d'hydromel, et 40 à 50 de cidre de bananes.

360. 2) *Ubuzizi* (étymologie incertaine). Cette section fut créée par NYIRAKIGELI IV MURORUNKWERE, mère de KIGELI IV, à sa résidence de Giseke (province actuelle du Busanza-Nord). Elle fut placée sous les ordres de NDARWUBATSE, fils de KIYANGE (sa mère, qui était plus connue à la Cour). Il légua sa fonction à son fils KANYONYOMBA. Celui-ci fut livré au bourreau dans les derniers mois de 1899, tandis que la Cour se trouvait à Mwima (abords immédiats de Nyanza). Le commandement passa alors à RUYUNDO, fils de KAJEJE, déjà Chef des *Urukundo*. Lorsqu'il fut destitué, son successeur fut SEGORE, fils de NSHIZIRUNGU, qui recevait en même temps les *Urukundo* :

a) 40 cruches de miel ; 100 houes et autant de serpettes ;

b) 100 nattes ordinaires et 100 fagots de *ibikangaga* haute herbes de marais dont on fait les nattes de qualité commune).

361. 3) *Abanga-ncuro* = Ceux qui se refusent à être refoulés (à battre en retraite). Cette section fut formée par NYIRAMUHANDA, mère de NYARWAYA-NYAMUTEZI ; elle dépendait des NYARUGURU jusqu'à la 1^{re} destitution de NYANTABA, successeur de NYARWAYA-NYAMUTEZI. En ce moment elle fut donnée à RWANYONGA, qui lui succédait également à la tête des *Ingangura-rugo* ; à partir de ce fonctionnaire, les *Abanga-ncuro* furent placés sous le commandement

supérieur de tous ses successeurs (n° 356-359). Le commandement subalterne en fut confié initialement à GAKWANGALI, ancêtre éponyme des Abakwangali. Il le légua à son fils BIKANGAGA, qui le laissa à son fils SENYAMILIMA. A ce dernier succéda son fils KANYEGERA, qui légua la dignité à son fils BIGIRIMMANA.

- a) Construction et entretien d'une case à la Cour ;
- b) 30 cruches d'hydromel et 30 autres de miel, une fois par an ;
- c) 8 béliers destinés aux consultations divinatoires.

79. Imhámá-kwīca = les Massacreurs attitrés.

362. L'Armée-Sociale *Imhama-kwica* = plus littéralement : *Ceux dont la caractéristique est « le tuer »*, fut créée par la Reine Mère NYIRAKIGELI IV MURORUNKWERE, mère de KIGELI IV. Elle en fit sa Milice personnelle. Elle en confia le commandement guerrier à MUGABWAMBERE, fils de NYAMUTERA. Plus tard, KIGELI IV la confia à sa femme préférée, KANJOGERA, fille de RWAKAGARA (qui deviendra NYIRAMIBAMBWE IV, mère adoptive de MIBAMBWE IV RUTARINDWA, puis NYIRAYUHI V avec son fils naturel YUHI V MUSINGA). MUGABWAMBERE mourut autour de 1893 ; son commandement fut donné à MBANZABIGWI, fils de RWAKAGARA et frère de KANJOGERA. Il légua sa fonction à son fils KAYONDO, encore mineur. Le commandement fut exercé parallèlement par les notables BANDORA (n° 373), fils de RUBULIKA et par KANUMA, fils de BYABAGABO (n° 348), jusqu'au moment où KAYONDO fut en âge de prendre les affaires en mains.

363. La Milice avait pris une part active aux expéditions à l'Ouest du lac Kivu, par les premières Compagnies *Imhama-kwica* et *Intagwabira* = *les Jamais-abattus*. Sous le commandement de KAYONDO, la Compagnie *Imbungira-mihigo* prit part aux expéditions de l'époque troublée venant après le Coup d'État de Rucunshu. KAYONDO fut destitué en 1940 et relégué à Nyamata, dans la province du Bugesera, d'où il sera rappelé en 1943, à l'occasion du Baptême de MUTARA III. Le commandement passa à son fils RUTAREMARA, qui devait mourir en 1957.

Armée-Bovine correspondante : *Ingajŋ z'i Giseke* (H. A. B. n° 200).

Prestations : La Milice en tant telle, aucune, parce qu'elle était encore au stade du service guerrier permanent. Mais en raison de fiefs annexes :

364. 1) La section appelée *Abadaraza* = *les Enjoliveurs*, créée sous YUHI IV GAHINDIRO, semble-t-il, sinon sous le règne de son père. D'abord commandée par NTAMBIYE, qui la légua à son fils SEMISUNIKO (cfr. n° 136), elle passa à son fils RUDAKEMWA, du vivant de son père ; lorsque la famille tomba en disgrâce, la section fut donnée à RUHINANKIKO, fils de RWAKAGARA. Il la conserva longtemps, puisqu'il en fut destitué en 1903. En ce moment elle fut donnée à KAYONDO. Leur prestation consistait en la construction des cases artistement arrangées à l'intérieur ; c'est cette spécialité qui a donné lieu à leur appellation.
- 2) Les *Immanzi* (cfr. n° 342), payaient des redevances qui ont été signalées à la p. 160.

80. Imbanza-mihigo = les Inaugurateurs des hauts faits.

365. L'Armée-Sociale *Imbanza-mihigo* fut créée sous KIGELI IV par le Chef NTIZIMIRA, fils de MUSUHUKE, dès qu'il fut nommé à la tête du nouveau District de Rubengera. Le noyau de la nouvelle Armée fut une section détachée des *Abashubije* (n° 265) et donnée à ce Chef. Il en renforça les effectifs et en fit une Milice assez importante.

Lorsque NTIZIMIRA tomba en disgrâce (n° 125), son commandement passa à CYIGENZA, fils de RWAKAGARA, qui mourut autour de 1894. Il légua son commandement à son fils RWIDEGEMBYA. A partir de ce Chef, la succession s'opéra comme il a été indiqué à propos des *Nyantango* (cfr. n° 115).

Prestations : aucune, la Milice étant affecté au service guerrier permanent

Armée-Bovine correspondante : *Abazatsinda* (H. A. B. n° 81-82, p. 50).

81. Inkaranka.

366. L'Armée-Sociale *Inkaranka*, (étymologie incertaine), était initialement une section des *Abakemba*, qui en fut détachée par KIGELI IV RWABUGILI, dans les circonstances que nous avons

déjà racontées (cfr. n° 174). Le monarque lui donna alors l'autonomie complète et en fit une Milice séparée. Il en confia le commandement à BISANGWA, fils de RUGOMBITULI, qui était le Chef Administratif du Bugoyi. Cette Milice est exclusivement limitée à cette dernière province, dans la Préfecture actuelle de Gisenyi.

A la mort de BISANGWA, le commandement en passa nominativement à SEHENE, fils de RUGOMBITULI et à BALIKAGE, fils de BISANGWA, dans l'espace de quelques mois (cfr. n° 358). Elle fut enfin donnée à BUSHAKU, fils de RUTAMBUKA. Comme il résidait surtout à la Cour, le commandement fut exercé en son nom par RWAKADIGI, fils de MURUTABABI ; BUSHAKU légua la fonction à son fils MUGEMANCURO.

A partir des réformes administratives, le nommé GACE, fils de RWAKADIGI ne commandait plus en second, mais il était devenu Chef titulaire des *Inkaranka*, vu que la Milice se confondait avec le commandement territorial. Il en fut de même de ses successeurs KAMUZINZI (1938-1954) et KAYIHURA (1954-1959).

367. Prestations :

a) Une cruche géante de cidre, appelée *Musigivu* (contraction de *Musiga ivu*) = le *Frotteur de cendres* (c.à.d. mettant ses consommateurs en état d'ivresse), de la capacité de 3 cruches portables ;

b) Une autre géante appelée *Urutishingwa* = *Capiteusement traître* (litt. Celui auquel on ne peut se fier), de la capacité de 3 cruches portables ;

c) 400 cruches de miel par an ;

d) des glaives et des grelots pour danseurs, et de l'ivoire, des grelots pour chiens de chasse et du tabac, en nombre indéterminé ;

e) Des redevances vivrières (haricots et sorgho battus) remplissant les paniers ultra-géants (*imitiba*) appelés *Nyakiyabo* et *Ruvusha*.

82. Ndushabândi = Je surpasse les autres.

368. L'Armée-Sociale *Ndushabandi* (contraction de *Ndusha abandi*) fut créée par le Chef NZIGIYE, fils de RWISHYURA, autour de l'Armée-Bovine du même nom (cfr. *H. A. B.*, n° 202). Cette dernière avait été créée antérieurement par KIGELI IV et confiée

à KANYAMURINJA. Lorsque NZIGIYE lui succéda à la tête de ce fief bovin, il la doubla d'une Milice de ce nom. La première Compagnie, appelée justement *Ndushabandi* et la deuxième appelée *Abahigi* = *les As des hauts faits*, se distinguèrent à la fin du règne de KIGELI IV, et la deuxième fut celle que les fugitifs SEBUHARARA et CYAKA redoutaient le plus, et qui joua un rôle très apprécié à la bataille de Rwata (cfr. n° 274).

A partir de RWATANGABO, fils et successeur de NZIGIYE, la succession s'opéra comme il a été indiqué à propos des *Abarota* (cfr. n° 264).

Prestations : aucune, la Milice étant, à ses débuts, affectée au service guerrier permanent.

Armée-Bovine correspondante : *Ndushabandi* (H. A. B. n° 202, p. 112).

83. Abashōza-mihigo = les Provocateurs des hauts-faits.

369. L'Armée-Sociale *Abashozamihigo* fut créée par KIGELI IV en faveur de son fils NSHOZAMIHIGO. C'est de ce nom-ci qu'ils ont été désignés ainsi. Le nom du prince lui-même était calqué sur celui de la Compagnie *Inshoza-mihigo* (n° 354), qui fut recrutée peu avant sa naissance. La Milice était représentée très fortement dans la province actuelle du Marangara, et dans toute la Préfecture de RUHENGARI, parce que les deux zones étaient commandées par les résidences royales de Rwamaraba (Marangara) et de Kigarama (province du Murera), dont la mère du prince avait obtenu les revenus. Nos Bardes ne signalent aucun exploit guerrier auquel les *Abashoza-mihigo* aient eu une part remarquable :

370. Le prince NSHOZAMIHIGO mourut en 1915, léguant sa fonction à son fils NYILIMBILIMA. Celui-ci se réfugia au Bufumbira en 1917. Son commandement fut alors scindé en deux tronçons :

1) Les *Abashozamihigo* groupés autour de Rwamaraba dans les Préfectures actuelles de Nyanza et Gitarama, furent donnés à RWASABAHIZI, fils de MUYENZI, qui, jusque-là, les commandait en second. Il légua sa fonction à son fils MUGEMANGANGO, dont le successeur KANIMBA est encore en vie.

2) Les *Abashozamihigo* du Nord, jadis groupés autour de la résidence de Kigarama, furent donnés à GAKWAVU, fils de GACI-

NYA (n° 327), qui resta en fonction de 1918 à 1940. En ce moment il se retira et passa sa fonction à son fils KAMALI, encore en vie.

Prestations : la section des contribuables : impôts vivriers pour Rwamaraba et Kigarama.

Armée-Bovine correspondante : *Ingaju z'i Rwamaraba* (H. A. B. n° 199, p. 110-111).

84. Abasharangabo = les sculpteurs de boucliers.

371. L'Armée-Sociale *Abasharangabo* fut créée par KIGELI IV en faveur de son fils SHARANGABO, duquel elle a pris le nom. Les effectifs de la Milice étaient groupés surtout autour des résidences royales de Kigali et de Rwamagana, dont la reine NYIRANDA-BARUTA (mère du prince) avait obtenu les revenus. La Milice fut d'abord confiée à NYAGAHINGA, fils de SENDAJIGITA, vu que le prince SHARANGABO était encore trop jeune pour exercer le commandement. NYAGAHINGA, de son vivant, passa ce commandement subalterne à son fils NYILINGANGO (cfr. n° 354). Ce dernier sera livré au bourreau, accusé d'avoir pris part au complot contre le Chef NYILIMIGABO (cfr. n° 318).

Il semble qu'à la mort de NYILINGANGO, SHARANGABO prit lui-même en main les affaires de sa Milice. La succession, à partir de Sharangabo, s'opéra comme il a été indiqué à propos de la Milice *Abatsinzi* (cfr. n° 279).

Prestations : aucune précision ne nous a été fournie à ce sujet.
Armée-Bovine correspondante :

a) Jusqu'à la destitution de NYAGAHINGA (et de son fils NYILINGANGO) = *Ibitare by'i Nyarubuye* (H. A. B. n° 195).

b) Après cet événement, aucune. (L'Armée-bovine passa alors à la résidence de MIBAMBWE IV RUTARINDWA, à Kigali).

85. Abamara-gishyika = Ceux qui causent le contentement.

372. L'Armée-Sociale *Abamara-gishyika* fut créée par KIGELI IV RWABUGILI, en faveur de son fils Balyinyonza. Le noyau en fut formé par une section de la Milice *Abakemba* que le monarque donna initialement à GATEMELI, fils de KAGENZA

(cfr. n° 174). Lorsque ce fonctionnaire tomba en disgrâce et fut livré au bourreau, son fief fut donné au prince Balyinyonza. Pour écarter tout souvenir de cette origine *Abakemba*, en raison de l'interdiction énoncée par YUHI IV (cfr. n° 169), la nouvelle Milice en formation fut appelée *Abamara-gishyika*.

La Compagnie initiale prit la première fois part à l'expédition contre le Nkole, en 1895 et elle se distingua à la bataille de Shongi près Butaka, à laquelle les Rwandais remportèrent une victoire éclatante contre les Banyankole armés de fusils arabes. Cette victoire trompeuse causera la catastrophe de Shangi (n° 356), car nos guerriers pensaient qu'il s'agissait des mêmes armes.

373. Le prince Balyinyonza avait pris parti pour YUHI V Musinga, contre son propre frère Mibambwe IV Rutarindwa. Les Partis dont il a été question, celui de Kabare et de Ruhinankiko (n° 298), se formèrent à la condamnation du prince, grand ami de Ruhinankiko. Celui-ci avait en vain lutté pour le sauver, car Balyinyonza, après la mort de Mibambwe IV, avait été considéré par ses partenaires de la veille comme un élément non sûr. On lui prêtait les intentions de vengeance dès que le nouveau monarque serait en âge de gouverner lui-même le pays. Il le pousserait à exterminer les meurtriers de Rutarindwa, car après tout, YUHI V était son frère.

Lorsque donc le prince Balyinyonza fut livré au bourreau, son commandement passa à Bandora, fils de Rubulika (cfr. n° 362), qui légua la fonction à son fils Sebigabiro, mort en 1951. Son fils Murengerantozo lui succéda.

Prestations : aucune, la Milice était encore au stade de service guerrier permanent.

Armée-Bovine correspondante : *Imisugi III y'i Rubona* (H. A. B. n° 206, p. 114).

86. Abárinda = Ceux qui résistent au choc.

374. L'Armée-Sociale *Abarinda* fut créée sous Kigeli IV par son frère le prince Rwabirinda. L'appellation de la Milice comporte certes la signification de *Ceux qui résistent au choc de l'ennemi* ; mais il semble qu'elle répondait initialement au nom de son formateur, comportant la même racine *rinda*. On constate en effet que le procédé fut à la mode durant la même époque, si on

songe aux *Abasharangabo* et *Abashozamihigo* cités plus haut. Le prince RWABIRINDA forma le noyau de la Milice avant sa promotion comme Chef des *Imhara* (cfr. n° 126). Devenu Chef, il eut les moyens de la renforcer et de l'amplifier. Elle participa à diverses expéditions sur la rive occidentale du lac Kivu, et les Bardes lui consacrent maints récits.

Lorsque RWABIRINDA fut destitué sous YUHI V MUSINGA, le commandement passa à RWIDEGEMBYA, fils de CYIGENZA. A partir de ce Chef, la succession s'opéra comme il a été indiqué à propos des *Imhara* (n° 126).

Prestations : aucune ; la Milice était encore au stade de service actif permanent.

Armée-Bovine correspondante : aucune ; on n'eut pas le temps d'en mettre une sur pied.

87. Abakëra-mihigo = les Radieux à l'annonce des hauts faits.

375. L'Armée-Sociale *Abakera-mihigo* = *Ceux qui sont radieux quand on annonce une séance de hauts faits*, fut créée par le Chef RWANGAMHUHWE, fils de NKANGURA, sous KIGELI IV RWABUGILI. Ce fut une Milice certes reconnue comme telle, mais son importance resta en dessous de la moyenne.

RWANGAMHUHWE légua sa fonction à son fils KABANDA, auquel succéda KAREKEZI, encore en vie.

Prestations : aucune.

Armée-Bovine correspondante : *Ingabe* (*H. A. B.* n° 204, p. 113).

SOUS YUHI V MUSINGA.

88. Indënga-baganizi = les Dépasseurs des hésitants.

376. La Milice *Indenga-baganizi* sera la seule que nous citerons du XX^{me} siècle ; ce fut la dernière à être formée sous *Yuhi V Musinga* et le nouvel ordre politico-social ne lui permit pas de se développer suivant le type traditionnel. Seules les deux premières Compagnies, *Indenga-baganizi* et *Iziruguru* = les Palatins (litt. *Ceux du haut lieu*, c.à.d. la Cour) prirent part aux expéditions punitives dirigées contre Ndungutse et Basebya, de 1909 à 1912.

Les suivantes, à savoir *Incogoza-bahizi* = les Démoralisateurs des rivaux, et *Intanga-muganzanyo* = Infligeurs de défaites ne prirent jamais part aux combats ; ils furent les premiers à fréquenter l'École officielle établie à Nyanza. Notons que chacune de ces quatre Compagnies officiellement reconnues en comportait une autre de réserve, destinée à fusionner avec elle, lorsqu'arriverait le temps des combats qui — on s'en rendit rapidement compte — se ferait longtemps attendre.

Pour les <i>Indenga-baganizi</i>	: <i>Urushashi</i>	= Jeunesse bouillonnante
Pour les <i>Iziruguru</i>	: <i>Imharabanyi</i>	= les Vivacités ;
Pour les <i>Incogoza-bahizi</i>	: <i>Imirimba</i>	= les Sveltes ;
Pour les <i>Intanga-muganzanyo</i>	: <i>Ibihame</i>	= les Prestigieux.

Le Chef de la Milice en formation était RUHARARAMMANZI, fils de SHUMBUSHO. Il légua sa fonction à son fils SENDASHONGA. Mais la Milice fut tronquée la première par les idées nouvelles ; les jeunes gens entrés à l'École, en effet, s'émancipèrent très rapidement, et donnèrent le ton à tout le pays, puisqu'ils étaient éduqués à la Cour.

377. Les *Indenga-baganizi*, à vrai dire, ne parvinrent pas au stade où on pourrait les qualifier de Milice traditionnelle du Rwanda. Ce fut une esquisse de Milice, ou bien une Milice du système pratiqué dans les pays environnants, au Burundi par exemple, où la Compagnie se formait et disparaissait avec la génération de ses membres, sans laisser de traces parmi les vivants. Les Milices antérieures subirent évidemment le même sort, mais elles avaient eu le temps de se développer normalement et d'avoir une histoire.

Ainsi s'achèvent les diverses recensions que nous avons essayé d'établir sur les organismes guerriers du vieux Rwanda. Ces éléments de notre tradition, recueillis patiemment à longueur d'années, peuvent ne pas intéresser la génération actuelle de notre pays. Nous sommes cependant convaincu que les générations à venir pourront se féliciter de retrouver ces bribes de notre — de leur — passé, présentées dans un certain ordre, que tel ou tel aurait peut-être souhaité lire disposées différemment.

Astrida, le 15 mai 1962.

INDEX SYSTÉMATIQUE DES NOMS

AS = Armée-Sociale ; AB = Armée-Bovine ; F = Famille ; L = Localité ; N = Notable ; S = Section d'une Armée-Sociale ; F = fils de... ; C = Compagnie.

(Concernant la valeur des signes diacritiques, voir la note au début de l'étude).

A

- | | |
|--|--|
| <p>Abábāga (AS) 158-159.
 Ababānda (AS) 149, 154-157,
 158-159, 194, 233, 241, 243, 246,
 332.
 Ababárabili (C) 55.
 Ababāsha (S) 309.
 Ababīto (AS) 224, 226, 234-247.
 Abāce (F) 323.
 Abacúmita (C) 244.
 Abacyāba (Clan) 7-8.
 Abádácumura (AS) 134.
 Abadaha (AS) 214-216.
 Abádáhemuka (AS) 83, 183, 205-
 209, 212.
 Abádáheranwa (AS) 63-64, 75.
 Abádáheranwa (C) 75, 78.
 Abádáhigwa (AS) 244, 327, 347,
 351-353.
 Abádáhīndwa (AS) 290-291, 292.
 Abádákōnja (C) 97.
 Abadáraza (S) 364.
 Abadūgu (F) 259, 263.
 Abafata-mhili (S) 300.
 Abáfōrōngo (F) 49, 62.
 Abagānda (AS) 97, 116.
 Abáganwa (C) 83.
 Abagereka (Faction) 109, 198.
 Abagina (AS) 280-281.
 Abagina (S) 322, 324.</p> | <p>Abagōngo (F) 359.
 Abáhebyi (S) 78-79, 83, 85, 88.
 Abahēka (F) 4-6.
 Abáhēndo (F) 128.
 Abahigi (C) 368.
 Abahīgi-Iyōga (Section) 312.
 Abahīgi-Iyogera (Sect.) 312.
 Abahilika (AS) 344, 349-350, 352.
 Abahīza (AS) 7-11, 57.
 Abahōndano (F) 90.
 Abáhūnga (C) 94-96.
 Abahūra-mbuga (C) 245, 315.
 Abahwēge (F) 296.
 Abajyōngo (S) 174, 179.
 Abakáraza (AS) 21-28, 45.
 Abakēmba (AS) 162-179, 189-190,
 194, 224, 301, 354, 366, 372.
 Abakéra-mihigo (AS) 375.
 Abákōngōli (F) 284.
 Abákōnjá-byūma (C) 97.
 Abákono (Clan) 46, 333.
 Abakótanyi (C) 155, 241, 244,
 253, 315.
 Abákūro (S) 115.
 Abákwīye (AS) 156, 325-327, 328,
 331.
 Abalima (AS) 217-222, 229, 316.
 Abályā-nkūna (groupe) 15, 52.
 Abamara-gishyika (AS) 178, 372-
 373.
 Abāmbara-ntāma (S) 128.</p> |
|--|--|

- Abāngá-ncuro (S) 361.
 Abāngogo (AS) 38, 135-141.
 Abānkūngu (AS) 152-153.
 Abanyabushobora (AS) 306.
 Abányácyīngogo 135.
 Abányá-kāmbère (S) 280.
 Abányákārīnga-Ishyama (AS) 12-20, 287.
 Abányánsānga (AS) 2-6.
 Abanyōro (nation) 62.
 Abanyōro (AS) 275.
 Abárāgutsi (S) 26.
 Abarara (F) 216.
 Abarasa (AS) 343-348, 352.
 Abárashi (S + F) 354.
 Abarēmbo (AS) 139-141.
 Abárēmbo (F) 139-140.
 Abarēnge (Dynastie) 42.
 Abárēra (F) 311.
 Abárīnda (AS) 374.
 Abárīza (AS) 46-54.
 Abarōta (AS) 252, 255, 259-264, 350, 368.
 Abáruhije (AS) 106, 111, 116.
 Abashāhuzi (AS) 148-149, 183, 243-244.
 Abashakāmba (AS) 196, 198, 291, 292-301, 325, 356, 369.
 Abasharangabo (AS) 371, 374.
 Abáshírā-mújinya (AS) 17, 40-45.
 Abashōza-mihigo (AS) 369-370, 374.
 Abáshubije (AS) 83, 87, 245-246, 255-256, 271, 274, 365.
 Abashūmba (AS) 83, 78, 108, 245-246, 267-274.
 Abasyēte (F) 163.
 Abátábāga (AS) 153, 159.
 Abatabāro (F = *Abebebyi*) 74.
 Abátábāshwa (AS) 282-283.
 Abátākwa (C) 75.
 Abátānanirwa (S) 300.
 Abatāndura (F) 26, 45.
 Abátānguha (AS) 248-249, 253.
 Abátányagwa (AS) 216.
 Abátīshūmba (C) 168.
 Abátsīndiyīngoma (AS) 57, 60.
 Abátsīnzi (AS) 276-279, 280, 291, 371.
 Abatsōbe (F) 29.
 Abáyāngo (F) 255, 258, 261.
 Abayūmbu (F) 120.
 Abázātsīnda (AB) 365.
 Abázīgāba (Clan) 5.
 Abazīmya (AS) 313-314.
 Abazira-kubīngwa (AS) 67-70.
 Abazira-kugīsha (AS) 337-338.
 Abazira-mhuhwe (AS) 328-331.
 Ābīru (AS) 18, 123, 286-289.
 Ābīyahuzi (AS) 284-285.
 Amahāme (AB) 326, 331.
 Amakōmbé y'í Rwāta (C) 315.
 Amáliza (S) 121.
 Amarēbe (AB) 147, 153, 161.
 Amáshāshi (C) 241-242.
 Amatana-ngabo (C) 65-66.
 Āmāzātúkura (ruisseau) 183.
- B**
- Balfkage (N) 358, 366.
 Bakīmbagira (N) 277, 291.
 Bakīnāhe (N) 18-19.
 Balyīnyōnza f Kigeli III : 237, 239.
 Balyīnyōnza f Kigeli IV : 178, 372-373.
 Bāndora (N) 362, 373.
 Bāngāmbīki (N) 134, 308.
 Bapfūmu (N) 131, 144, 256.
 Barēnga (N) 331.
 Basebya, 376.
 Bashāna (N) l'ancien, 107.
 Bashāna (N) le jeune, 109.
 Basota (N) 250, 326.
 Bāsūmbwe (tribu) 96.
 Batēnda (N) 22.
 Bayibayi (N) 179.
 Bērābōse (princesse) 340.
 Bīce (N) 323.
 Bicūndamabano (prince) 110, 185-186, 273.
 Bigānda (N) 68-70.
 Bígárurāncuro (N) 124.
 Bigírīmmāna f Barāhīra, 110.

- Bigirimmāna f Kanyegera, 361.
 Bihembe (alias Ngirumwāmi) (N) 231.
 Bihezānde (N) 280.
 Bihibīndi (N) 102.
 Bihūbi (N) 45.
 Bihūtu (N) 318, 320, 321.
 Bijeli (N) 123.
 Bīkāngāga (N) 361.
 Bikōtwa, alias Mbānzabugabo (N) 88-89, 145-147, 336.
 Bīnāma f Mabano 245-246, 271.
 Bīnāma f Mukōtanyi 314.
 Biniga (N) 288.
 Birasinyeli (N) 288.
 Bīrege (nom dynastique) 29.
 Bīrege (N) 31.
 Biregeya (prétendant) 69.
 Bisāngwa (N) 38, 173-174, 346, 356, 366.
 Bisekuraninti (N) 136.
 Bitebera (N) 249.
 Bitēge (N) 54.
 Bītsibo (L) 316.
 Bituganyi (N) 58, 130.
 Bitūkwhēne (N) 279.
 Biyānge (N) 167.
 Biyēnzi (N) 200-202, 213, 336.
 Bīzāna (N) 309.
 Bizigamhūnzi (N) 145.
 Bizu (L) 300.
 Bīzūru (N) 199.
 Bucyānayāndi (N) 147.
 Bucyucyu (N) 213.
 Budaha (région) 113, 214, 313.
 Bufūmbira (région) 339-340.
 Bugarama (province) 288.
 Bugarura (province) 291.
 Bugesera (nation + province) 46, 117.
 Bugoyi (province) 340.
 Bugūfi (pays) 46.
 Buhānga (région) 36, 42-43.
 Buhānga (et Buhānga-Ndāra) (province) 143, 147, 154, 156, 332.
 Buhīye (cruche) 209.
 Buhīza (L) 7.
 Buhūnde (pays) 304.
 Bujinja (pays) 211, 238, 345, 349.
 'Būki (N) 171, 174, 177, 339.
 Bukīmbili (région) 340.
 Bukīre (L) 302.
 Bulīmó-bwōse (cruche) 281.
 Būmbogo (province) 29.
 Būmbogo (L) 357.
 Būmbōgo (N) 151.
 Būmhaka (région) 80, 255.
 Būngwe (région) 181.
 Būntubuzīndu (L) 355.
 Bunyérelī (N) 227.
 Bunyōro (pays) 49, 143, 234.
 Burāngiliyēmo (cruche) 359.
 Burēmbo (région) 139.
 Būrwi (région) 143.
 Busāsa (N) 244.
 Busārure (tambour) 27.
 Bushāku (N) 340, 358, 366.
 Būshūbi (pays) 345.
 Būshyāntōbo (L) 330.
 Busōzo (région) 232.
 Busyēte f Myūga, 68, 163.
 Busyēte f Sūmirana, 130, 330.
 Butāmīre (N) 309, 312.
 Būtāntsīnda (L) 99.
 Būtare (L) 237.
 Būtare (roi), 47, 52-54.
 Būtēmo (région) 26, 42, 303, 335.
 Butwātwa (prince) 235.
 Būyaga (province) 255, 258, 261, 333.
 Buyaza (région) 139.
 Buyēnge (N) 83.
 Buyēnzi (province) 207.
 Buzizi (N) 131.
 'Bwānacyāmbwe (prov.) 69, 330.
 Bwānakwēli (N) 322.
 'Bwīlili (région) 165.
 Bwishaza (prov.) 113.
 Byātērana (roi) 355.
 Byāvu (N) 194-195.
 'Byērwa (L) 117.
 'Byūya (L) 78.

C

Cënsha, dit Zirávuga (N) 24.
 Cöko (L) 73.
 Cyábákānga (roi) 47, 50-54.
 'Cyāfurwe (L) 133.
 Cyāka (N) 91, 274, 299, 308, 368.
 'Cyānya (forêt) 352.
 'Cyēnge (N) l'ancien, 14.
 'Cyēnge (N) le jeune, 20.
 'Cyēza-burānga (taureau) 24.
 Cyīgēnza (N) 111-112, 114, 300, 310, 368.
 'Cylima I Rugwe, 14, 21-22, 30, 36, 46-47, 55, 72.
 'Cylima II Rujugira : 4, 17, 25, 32, 40, 49, 52, 68, 101, 108, 116, 124, 144, 154, 162-164, 180-184, 205-206, 210-213, 214, 216, 217, 222-223, 228, 231, 235, 248, 251, 257, 275.
 Cyimugizi (tambour) 21, 26, 28, 45.
 Cyítátire f Kigeli IV, 188, 203, 277.
 Cyítátire f 'Rwāngeyo, 299.
 'Cyōya f Rukiza, 164, 190-191, 193.
 'Cyōya f Ngwije, 308.
 Cyūbaka (roi) 66.
 Cwa (roi) 49.

D

Dahwe (L) 156.
 Delmas (R. P.) 5.

F

Fūgi (L) 108.
 Fūndi (N) 114, 126.

G

Gabiro (L) 245, 271-272, 294.
 Gāce (N) 366.
 Gacinya f Rwābika, 156, 319, 327, 351.
 Gacinya f Nyilinkwāya, 348.

'Gāga (N) 300.
 Gahabo (L) 155, 274.
 Gáhaya II Muzōra (Roi) 251-252.
 Gahilima (N) 20.
 Gahĩndiro f Míbāmbwe I, 72.
 Gahĩndiro f Míbāmbwe II, 72 (en note) 237.
 Gahĩndiro f Míbāmbwe III, (voir *Yuhi IV*).
 Gahōndo (L) 208.
 Gáhuliro (= Gáhulira) (N) 251.
 Gahūnga (L) 354.
 Gákoma (L) 154.
 Gákōndo (AS) 29-35, 36-37.
 Gakūta (L) 232.
 Gakwāndi (N) 140-141.
 Gakwāngali (N) 361.
 Gákwāvu f Shyirambere, 133, 150, 152.
 Gákwāvu f Gacinya, 270.
 Gasābo (L) 50.
 Gāsānge (L) 249.
 Gasékurume (N) 140.
 Gashabana (N) 310.
 Gāshamura (N) 35, 353.
 Gashikazi (N) 290-292, 292.
 Gashōnga (N) 282.
 Gashōra (L) 285.
 Gashūgi (N) 147.
 Gashūmba (N) 314.
 Gashūshuru (roi) 345.
 Gasĩmbūzi (N) 129.
 Gasĩsi (N) 133-134.
 Gátārābūhura (prétendant) 124, 166-167, 178, 236-238, 249.
 Gatémeli (N) 173-174, 177, 372.
 Gátēyihēne (N) 149.
 Gátsibo (L) 255, 258.
 Gihāna f 'Cylima II, 206, 217-219, 222, 321.
 Gihāna f Gacinya, 327, 352.
 Gihānga (fondateur de la Dynastie) 2, 5, 7, 12-13, 29, 36, 43.
 Gihara (L) 240.
 Gihārāmāgara (N) 78-79, 304-305.
 Gihūnya (prov.) 343.
 Gikore (L) 81, 156.

Gisaka (pays, puis région) 50, 108, 164, 224, 259, 304, 343, 347, 349.
 Gísānga (L) 311.
 Gíseke (L) 360.
 Gishoma (N) 227, 280.
 Gishwéro (L) 335.
 Gishyōza (tambour) 25.
 Gitāndura (M) *l'ancien*, 26.
 Gitāndura (N) *le jeune*, 26.
 Gítara (région) 117.
 Gíti (L) 224.
 Gitovu (L) 131.
guhūnga = fuir, 95 ; — *se comporter en colossal* (?), 95.
gúkūra = arracher, retirer de, 115.
gushāhura = retrancher le trophée, 148.

H

Habagātsi (N) 337.
 Hājabākiga (N) 299.
 Hīnda (N) 281.
 Hīndiro (L) 35.
 Hōndi (prince) 67.
 Hūnga (L) 333.
 ...*hūnga* = colossal, 95.
 Hūrako (N) 102.

I

Ibēnga (AS) 228-230.
 Ibēnga (C) 183.
 Ibícwēzi (secte) 117-118.
 Ibídáfūngura (C) 59-60.
 Ibihāme (C) 376.
 Ibihēko (AB) 314.
ibihōme, 230.
 Ibihūnde (C) 252.
 Ibfhūrā-mutwe (groupe) 332.
 Ibijūgu (C) 252.
ibikāngāga, 360.
 Ibikómane (troupeau), 256.
 Ibirāyi (AB) 54.
ibisābo (barattes), 128.
 Ibisi (les Monts -) 205.
 Ibisiġa (AS) 250.

Ibisūmizi (AS) 97-105, 106, 111, 116.
 Ibisūmizi (des *Íntāgānzwa*) (S) 323.
 Ibisūmizi (des *Abashakāmba*) (S.) 300.
 Ibisūmizi (des *Íngāngurá-rugo*) (C) 354, 356.
 Ibítaré by'í Nyarubuye (AB) 371.
ibiyākāka, 215.
ibiyīgēnge, 311.
 Íbyīnigili (C) 352.
 Íbyīza (AB) 110.
 Icyānya (même que *Cyanya*, plus haut) 309.
 Igicīkiza (AS) 251-256, 258, 261.
Igītēvó cy'Āmāzi, 303.
 Ihāngiro (case), 281.
 Ijuru (C) -Nyaruguru, 83-84, 356.
 Ijuru (C) -Abakēmba, 168.
 Íjwi (l'île -) 171.
 Ikóme (L) 268.
 Ilítyāye (C) 354.
 Ilyīshe-Rubūnda (troupeau) 264.
 Imbabaza-bahizi (C) 322.
imbaliro, 215-216.
 Imbāmbanyi (S) 218.
 Imbānza-mihigo (AS) 365.
imbikīra-barēnzi, 281.
 Imbōgo (C) 164.
 Ímbōli (S) 174, 179.
 Imbūngira-mihigo I (C) -Abashakāmba, 196, 294, 325.
 Imbūngira-mihigo II (C) -Abashakāmba, 307.
 Imbūngira-mihigo (C) -Ímhámá-Ikwīca, 363.
 Imhama (C) -Indilira, 183.
 Imhama (C) -Invējuru, 196.
 Ímhámá-kwīca (AS) 88, 341, 362-364.
 Imhāra (AS) 117-128, 286, 288, 374.
 Imhāra (AB) 128.
 Imharabanyi (C) 376.
 Imheta (AB) 297.
Imibāvu, 340.
 Imikarā y Āmahāme (AB) 327.

- Imilishyo (AB) 28.
 Imírumba (C) 376.
 Imisāmbi (C) 97.
 Imisēke (AB) 327.
 Imisūgi I (AB) 172-173, 179.
 Imisūgi III y'í Rúbona (AB) 373.
 Imítagama (AB) 149, 157, 159.
 Imitāli (AS) 58, 130-132, 160.
 Imiyānge (AB) 187.
immāná y'Úburūnga, 164.
 Immāndwa (secte) 117-121.
 Immānga (AS) 252, 257-258.
 (Voir aussi : *Umuliwo wotsa* -).
 Immānzi (AS) 341-342, 364.
 Immōgo, 312.
 Incōgoza-bahizi (C) 376.
 Indāra (AS) 143-147, 153, 161, 164, 336.
 Indēnga-baganizi (AS) 91, 376-377.
 Indfikirwa (AB) 336, 338.
 Indilira (AS) 83, 180-188, 205, 212.
 Indīnda (C) -Indilira, 183.
 Indīnda I (C) -Uruyānge, 301.
 Indīnda II (C) -Uruyānge, 301, 307.
 Indoha (AB) 150, 152.
 Ingābe (AB) 375.
 Ingājú z'í Gíseke (AB) 363.
 Ingājú z'í Rwāmarāba (AB) 370.
 Ingājú z'í Sākara (AB) 347.
 Ingāmba-myāmbi (L) 244.
 Ingāngurá-rugo (C) 129.
 Ingāngurá-rugo (AS) 291, 354-361.
 Ingata (C) 94.
 Ingeli (C) 260.
 Ingera (S) 323.
 Ingeyo (AB) 308.
 Ingizi (troupeau) 39.
 Inká-buzima (AB) 204.
inkāngaza (cidre) 291.
 Inkarānka (AS) 174, 179, 366-367.
inkāti, 340.
inká yá gáshyimbo, 52 (en note).
inká y'umurindi, 306.
 Inkīndi (C) 94.
 Inkīngi (C) 129.
 Inkōndera (AB) 93.
 Inkōngi I (C) -Abakēmba, 170.
 Inkōngi II (C) -Abakēmba, 177.
 Inkórá-máraso (AS) 161.
 Inkūba (AS) 150.
 Inkūngu (AB) 247.
 Insāmbūzi (C) 97.
 Insānga (AB) 2-6.
 Inshōza-mihigo (AC) 354.
 Inshyá z'í Remēra (AB) 64.
 Íntágānzwa (AS) 64, 244, 302, 306, 315-324.
 Íntágwābira (C) 363.
 Intānga-mugānzanyo (C) 376.
 Íntārēmba (AS) 58, 160.
 Íntārīndwa (AS) 223-227, 246, 354.
 Íntārīndwa (C) -Íngāngurá-rugo, 354.
 Íntārīndwa (C) 183.
 Íntērā-rúbāngo (C) 83.
 Íntwāli (C) 78.
 Invējuru (AS) 108, 144, 189-204, 292, 325.
 Ínvúzā-rúbāngo (AS) 339-340.
 Inyámámare (C) 294.
 In'yāmba (C) 294.
 Ínyānga-kugoma (AS) 36-39.
 Ínyānga-kurushwa (AS) 133.
 Inyānga-mutēyi (AB) 188.
 In'yānja (morceau de tambours), 25.
inyéveli, 289.
 Inzírá-bwōba (AS) 88, 198, 200-201, 295, 332-336, 337, 344.
 Inzírwā (AS) 231-233.
 Ínzobe (C) 292.
 Ishabi (S) 83, 88, 93.
 Ishyama (AS) 12-20, 21, 40-43 (voir *Abányákdrīnga*-).
 Isūmo (S) 306, 310.
 Ísyīki (L) 115.
 Itábire (région) 309, 342. (Voir *Rusēnyi-Itábire*).
 Itānganika (C) 332.

- Ítyāzo (L) 115.
 Ívūnja (région) 139.
 Iyāmbayumúyobe (N) 246.
 Ízíruguru (C) 376.
 Izōgeye (AB) 327.
- J**
- Jānjagiro (L) 316.
 Jūrwe (L) 164.
- K**
- Kábaka f Kavōtwa 167-170, 301.
 Kábaka f Kayāgiro, 343-345, 352.
 Kábāle (L) 81, 156, 327, 340.
 Kabānda (N) 375.
 Kabano (N) 239-240.
 Kabāre (N) 86, 88, 90, 134, 138,
 150, 152, 240, 285, 297-299, 306-
 308, 340, 356-357, 373.
 Kabāre (L) 150.
 Kabēja (roi) 5.
 Kabēra f Rugāgaza, 265, 273-
 274.
 Kabēra f Nkwāya, 5-6, 87.
 Kaberuka (N) 140.
 Kābgāyi (L) 50.
 Kabimbura (N) 139.
 Kabīndi (N) 250, 326.
 Kābūce (N ?) 5.
 Kabyāza, 296, 328.
 Kāgāngo (N) 353.
 Kagānza (L) 343.
 Kagina (N) 324.
 Kagōnyēra (N) 256, 258.
 Kagoro (N) 285.
 Kamaka (N) 156, 232-233.
 Kamāli f Gáhuliro, 248, 251-253,
 257, 259-260.
 Kamāli f Gákwāvu, 370.
 Kamāngu (N) 254, 261.
 Kamānzi (N) 354.
 Kámárāshavu (princesse), 297.
 Kāmēmbe (L) 70.
 'Kāmhayana f Nyāntaba, 87, 90.
 'Kāmhayana f Cyīgēnza, 300.
 Kamonyi (L) 133, 150, 152-153,
 159, 300.
 'Kāmurali (N) 200.
 Kāmuzīnzi (N) 366.
 'Kāngeyo (reine) 255.
 Kanimba (N) 370.
 Kanīngu (N) 336.
 'Kānjogera (Nyirayuhi V) 362.
 Kanūma (N) 348, 362.
 Kanyabujinja (N) 255, 261.
 Kányámigānda (N) 346.
 Kanyamurinja (N) 255, 261, 368.
 Kanyāngemwe (prince) 110.
 Kanyegera (N) 361.
 Kanyónyōmba (N) 227, 360.
 Kánywīlili (L) 126, 306.
 Karāma (N) 78-80, 306.
 Karāmba (L) 67.
 Karamira (N) 34-35.
 Karara (prince) 131.
 Karāra (N) 144.
 Karega (N) 156, 303.
 Karekezi (N) 375.
 Karemēra I Rwāka, 25, 32, 163.
 Kārēra (N) 311.
 Kārīnga (Tambour) 16, 164.
 Karīra, 164.
 Karorero (gué de -) 151.
 Karugu (N) 319.
 'Kārurānga (N) 309.
 Katabārwa (N) 256.
 Kátábírora (N) 68.
 Katarāyiha (N) 324.
 Kavōtwa (N) 167.
 Kāvūnvūli (N) 247.
 Kayijuka (N) 44, 90-91.
 Kayijamāhe (N) 309.
 Kayinamura (N) 324.
 Kayōndo (N) 362-363, 364.
 Kayūmba (N) 35.
 Kāza (N) 133-134.
 Kazābagarura (tambour) 25.
 'Kēbó-k'ú mugabo (cruche) 39.
 Kibāba (N) 20.
 Kibābara (L) 86.
 Kibāli (région) 151.
 Kibīngo (L) 117.

Kibizi (N) 309.
 Kíbũngo (L) 165.
 Kidēnde (N) 330.
 Kidógoro (L) 307, 354.
 Kigāli (L) 80, 371.
 Kigarama (L) 369-370.
 Kigeli I Mukóbanya 46, 57, 59, 223, 234.
 Kigeli II Nyámúhēshera, 24, 31, 129.
 Kigeli III Ndábárasa, 25, 32, 50, 52, 58, 73, 130, 165, 175-176, 194, 228, 235-236, 248-250, 257, 259, 265, 267, 270, 275, 324.
 Kigeli IV 'Rwābugili, 4, 26, 34-35, 38, 41, 46, 53-54, 69, 78, 80, 83-84, 103, 109, 110, 125-126, 130, 133-134, 136, 143-145, 149, 151, 156, 171, 173, 176, 186-188, 200, 202-203, 213, 227, 232, 246, 249, 254-255, 258, 261-262, 272-273, 277-280, 285, 287, 291, 296-297, 300, 303-304, 306, 317, 319-320, 327-330, 333-335, 338-341, 345, 349-350, 352, 354-356, 360-362, 365-366, 368-369, 371-372, 374-375.
 Kigémbe (L) 325.
 Kigezi (région) 81, 156, 327.
 Kigoma (L) 99.
 Kĩlyi (L) 292.
 Kimanuka (prince) 236-237, 250, 255, 267-271.
 Kĩmenyi IV Getura (Roi) 211, 347.
 Kimezama hēmbē (N + nom dynastique) 10.
 Kĩngámāzi (N) 81-82, 318.
 Kimōnyo (N) 303.
 Kinyāga (région) 288.
 Kĩnyámákara (N) 262.
 Kinyāmbi (L) 29, 150, 238.
 Kinyovi (L) 183.
 Kĩrāgutse (tambour) 26, 28, 45.
 Kĩrārāmbogo (L) 144.
 Kirēnga (prince) 50 ; voir *Yoboka*.
 Kĩrōngoro (reine) 163.

Kirũndo (= ku Múháruro), 109, 218.
 Kivu (L) 207.
 Kiziguro (L) 66.
 Kiziko (N) 122.
kubānda = monter, escalader, 154.
kũdaha = puiser un liquide d'un récipient, 214.
kũlima = labourer, 217.
kũlira = pleurer ; *kũlira* = pleurer pour, en vue de, 180.
kũrũnda = résister à l'attaque ennemie, 183.
kũrũnga = placer son espoir en, 12.
 Kurukũke (N) 5.
'kwāsa = fendre du bois au moyen d'une hache, 210.
'kwĩrũngira = avoir espoir, se fier à, 12.

L

Lihāya (N) 17-18.
 Lingũyēnēza (N) 144.
 Litārārēnga (N) 58, 130.
 Lito (L) 295, 306.
 'Lyāngōmbe (Chef de secte) 117-119, 121.
 Lyēzembere (N) 285.
 Lyúmúgabe (N) 264, 350.

M

Mabano (N) 265, 271.
 Macāli (N) 208.
 Mafene (N) 179.
 Māhĩnga (N) 58.
 Makābuza f Murĩnzi, 85.
 Makābuza f Mukōtanyi, 187.
 Mákara (N) 124, 251.
 Makōmbe (N) 249.
 Makũngu (N) 76.
 Makwāza (L) 143.
 Mānywa f Gasĩsi, 133-134, 150.
 Mānywa f Macāli, 208.
 Mapfũnda (N) 230.
 Marāngara (prov.) 310.

- Marāra (N) 302, 315-316, 321, 324.
 Mārēmbō (N) 140.
 Mashāza (prince) 127.
 Máshyēndégeli (N) 215.
 Másīnzo (N) 282.
 Masīsi (L) 151.
 Masoro (L) 69.
 Māta (L) 23.
 Matabāro (N) -Nyaruguru, 74.
 Matabāro (N) -Intágānzwa, 323.
 Matabaro f Gasindikira, 330.
 Mateke (N) 67.
 Mayūnzwe (L) 237.
 Mbagaliye (N) 316.
 Mbānda (N) 279.
 Mbānzabigwi (N) 362.
 Mbānzabugabo (cfr *Bikotwa*).
 'Mbāzi (L) 86.
 Mbīlima (L) 139, 334.
 Mbīrurume (riv.) 36.
 Mbonígaba (N) 10.
 Mbōnyímbuga (N) 45.
 Mbōnyumukiza (N) 283.
 Mbōnyúwóntuma (N) 199, 335.
 Mhagaz'amahānga-hējuru (tam-
 bour) 23.
 Mhāhwe (AB) 250.
 Mhama (N) 151.
 Mhámárúgāmba (N) 280.
 'Mhāmo (N) 79.
 Mhāndé-yá-Rúsānga (N) 100-101,
 105-106, 111.
 Mharaye (N) l'ancien, dit 'Sēmu-
 hīma, 215.
 Mharaye (N) le jeune, 215.
 Mhatsibíhugu (Tambour), 38, 42-
 43, 44.
 Mhēka (N) 4-5.
 'Mhétámáccumu (N) 264, 308, 309,
 350.
 Mhōngano (N) 140.
 Mhore (N) 149.
 Mhorera (N) 272.
 Mhóroro (région) 324.
 Mhūmbika (N) 298, 347.
 Mhūnga (N) 226.
 'Mhūngwe (L) 86.
 Mībāmbwe I Mutabāzi, 22, 49,
 62-63, 64, 143, 234.
 Mībāmbwe II Gísanura, 130, 132-
 133, 134-135, 139, 237.
 Mībāmbwe III 'Séntābyo, 18, 25,
 32, 120, 122, 166, 219, 236-238,
 249, 271, 275, 276-277, 280, 282,
 284, 286, 312-313.
 Mībāmbwe IV Rútarīndwa, 27, 54,
 84-85, 110, 120, 131, 179, 203,
 215, 247, 280, 297, 300, 306, 314,
 321, 346, 356, 357-358, 362, 371,
 373.
 Migisha (N) 182.
 Migōngo (prov.) 277, 344, 349-350.
 Mihwa (L) 281.
 Milimo f Sharangabo, 184.
 Milimo f Mharaye, 215.
 Mīra (L) 110, 149, 227, 247, 327,
 352.
 Mirama (L) 171.
 Mirēnge (prov.) 284, 344, 347, 351.
 Mítima (N) 247.
 Mitūnga (princesse) 215-216.
 Mivūmbi (N) 341.
 MMāndwa (reine) 237.
 Mubāli (pays), 235, 277, 291.
 Múbūmbyi (N) 280.
 Muciye (prince) 182.
 Múcyābo (reine) 300, 337.
 Mudáhēmbya (N) 150.
 Mudēnde (N) 5.
 Mudfígí (N) 164, 190-192.
 Mugabwambere (N) 334, 341, 362.
 Mugānza (N) 332.
 Mugānzacyāro (L) 6.
 Mugāra (N) 300.
 Mugarura (N) 33.
 Múgémāncuro (N) 358, 366.
 Múgémāngāngo (N) 370.
 Mugenzi (N) 288.
 Múgōbe (N) 15.
 Mugōngo (L) 252.
 Mugūgu (N) 247, 346.
 Mugulira (N) 22.
 Muguruka (N) 15.
 Mugurwangoma (N) 213.

- Muhabūra (tambour) 67, 69.
 Muhabūra (volcan), 354.
 Muhamyangabo (N) 296.
 Muhānga (L) 26 (en note).
 Muhāngu (N) 354.
 Múháruro (L) 74, 76, 109, 144, 170, 195, 246, 249, 301, 314.
 Múhazi (lac) 164, 223, 249.
 Muhīgi (N) 337.
 Muhígirwa (prince) 81, 83-90, 146, 202, 273, 356.
 Muhilima (N) 213.
 Muhūnguyishoni, (Rugwe II), 86.
 Muhūra (L) 268.
 Múhuzi f 'Sēndákize, 169, 225-226.
 Múhuzi f 'Sēbfrera, 297.
 Múhuzi f Ruhōgo, 83.
 Mukēragabiro (prince) 171, 339.
 Múkīndo (L) 143.
 Mukīngo (L) 298, 321, 346.
 Mukorumbōne (cruche) 342.
 Mukōtanyi (N) 314.
 Mukulira (N) 80.
 Mukūngu (prince) 143, 161.
 Muligānde (N) 358.
 Mulimabigōndo (N) 300.
múlyāmo 339.
 Munana (N) 219-220, 315.
 Munēne (N) 290.
 Múnígánkīko (N) 339.
 Munihuzi (N) 283.
 Munyaga (L) 165, 168-169, 175, 177.
 Múnyānhōngore (N) 359.
 Múnyēragwe (N) 231.
 Múnyúruru (ruisseau) 244.
 Munyuzangabo f Bicūndamabano, 110, 187.
 Munyuzangabo f 'Ndībyāliye, 221.
 Murali (prince) 302, 315, 324.
 Murāma (N) 284-285.
 Murāra f Ruhilima, 55.
 Murāra (du Budaha), 216.
 Murārangāndo (N) 197.
 Múráshi (N) 222.
 Múrégāncuro (prince) 150, 151.
 Murēngerantōzo (N) 373.
 Múrēngezi (N) 109.
 Murindwa (N) 254, 261.
 Murorunkwēre (= Nyirakigeli IV), 333.
 Muserekānde (reine) 69.
 Músha (L) 190.
 Mushēngezi (N) 328, 331.
 Mushīkazi (N) 202-203.
 Mushōngore (N) 349.
 Mushūru (N) 263.
 Múshyo (N) 273.
 Musīgivu (cruche) 367.
 Musīnga (voir *Yuki V*) 7, 84.
 Mútara I 'Sēmúgeshi, 23-24, 116, 118-119.
 Mútara II Rwōgera, 19, 34, 53, 77, 102, 125, 133, 150, 151-152, 153, 158-159, 171, 185-186, 188, 195, 197, 208, 231, 249, 250, 254, 261, 272, 277, 282, 284, 287, 291, 294-295, 303, 316-317, 325, 328, 332-333, 339, 341, 343, 349.
 Mútara III Rudahīgwa, 6, 72, 140, 147, 149, 154, 181, 183, 212, 300, 309, 363.
 Mútara (prov. du -) 248, 253, 258, 261-262, 271, 294.
 Mutārama (L) 146.
 Mutegarāba, 319.
 Mutēmbe (N) 110.
 Mutēyi (N) 71.
 Mutúkura (L) 124.
 Mututu (L) 316.
 Mútuwéwīngabo (N) 69.
 Muvubyi f Mutemura, 168, 170.
 Muvubyi f 'Sēgāti, 5.
 Muvunyi (N) 98-99.
 Muyānge (L) 206.
 Múyāngo (N) 246, 252.
 Muyōrangabo (N) 314.
 Muzima (N) 331.
 Muzímānganya (N + nom dynastique) 10, 57.
 Mwāruguru (N) 54.
 'Mwēzi IV Gisābo, 292.
 Mwīmba (N) 300.
 Mwōya (L) 271.

- Mwîma (L) 198.
 Mwûlire (L) 86.
 Myîshywa (N) 227, 359.
- N
- Ndábárasa (voir *Kigeli III*) 50, 223-224, 251.
 Ndabarínze (N) 260, 263.
 Ndabukiye (N) 282.
 Ndagiyihāngu (N) 172-173.
 Ndahiro II 'Cyāmátare, 15, 23, 55, 94.
 Ndāngali (N) 280.
 Ndāngamyāmbi (N) 335.
 Ndárwūbatse (N + nom dynastique) 10.
 Ndárwūbatse f Kiyānge, 360.
 Ndēngéyingoma (N) 221.
 'Ndîbyāliye (N) 221-222, 295, 321.
 'Ndîza (prov.) 139, 151.
 Ndörwa (pays) 235, 255, 258, 322, 327.
 'Ndūga (région et prov.) 86.
 Nduhūra (N) 342.
 Ndūngutse f 'Sēbūcyucu, 19-20.
 Ndūngutse (prétendant) 376.
 Ndushabāndi (AS + AB) 368.
 Ngabo (N) 277-278.
 Ngabonzîza (N) 125.
 Ngaruyinka (N) 17.
 Ngayabērura (N) 310.
 Ngeli (L) 187, 306, 330.
 Ngēndo (N) 337.
 Ngirumwāmi (voir *Bihēmbé*) 231.
 Ngōngo (N) 359.
 Ngwije (N) 15.
 Njōngo (N) 282.
 'Nkānda (L) 212.
 Nkara (N) 5.
 Nkēbya (N) 237.
 Nkēnzabo (prince) 237, 239.
 'Nkîma (roi) 46-49.
 Nkiramácumu (N) 200-201, 336.
 Nkōko (N) 108.
 'Nkōle (pays) 83, 262, 307, 333, 354, 372.
- Nkomati (N) 277.
 Nkórōnko (prince) 295, 328, 332-335, 337, 344, 350.
 'Nkōtsi (L) 335.
 'Nkūbito (N) 300.
 Nkuliyingoma (N) 25.
 Nkündúkózēra (N) 336, 344, 352.
 Nkündumwāmi (espion) 181.
 Nkúrú-nzîza (tambour) 47.
 Nkūsi (prince) 196, 291, 293-294, 300, 325.
 Nkwāya (N) 3, 5.
 'NNāma (prétendant) 163.
 NNigamakwāndi (N) 221.
 Nsānzumuhîre (N) 300.
 Nsāziyinka (N) 213.
 Nshōzamihigo (prince) 356, 369-370.
 Nsoro I Bihēmbé (du Bugesera) 46, 52-54.
 Nsoro I Sámúkōndo, 30.
 Nsoro (Roi du Búshūbi) 345.
 Ntāba (N) 283.
 Ntābana (N) 282.
 Ntabāra (N) 259-260.
 Ntābwōba (N) 109.
 Ntāmbiye (N) 364.
 Ntāmwēte (prince) 343, 351.
 'Ntāre IV Rugāmba, 76.
 Ntîzimira, 125-126, 365.
 Ntsibura (Roi) 15, 23.
 Ntsînzabasazi (tambour) 23.
 Ntūnga (L) 190.
 'Ntūro (N) 319-322.
 Ntwārabākiga (N) 299.
 Nyábāhîma (N) 140.
 Nyabigega (L) 228.
 Nyabirūngu (N) 24.
 Nyabishāmbi (L) 67.
 Nyábútege (N) 23.
 Nyābwūnyu (L) 248.
 Nyágāhînga (N) 371.
 Nyágāsāza f Nyábútege, 23-24.
 Nyágāsāza f Kāvūnvûli, 247.
 Nyágashi f Kábaka, 174, 177, 179.
 Nyágashi f Muvunyi, 255-256, 258, 261-262.

- Nyagasiga (L) 66.
 Nyagátanda (N) 245.
 Nyakambali (N) 284.
 Nyakaräshi (N) 354.
 Nyakare (AS) 107-110, 144, 194, 271.
 Nyakayaga (L) 240-241.
 Nyakimäga (princesse) 314.
 Nyákíyābo, 367.
 Nyámata (L) 363.
 Nyámírínga (emblème dynastique) 12.
 Nyámífründi (L) 171.
 Nyamiyaga (L) 229.
 Nyamugabira (N) 5.
 Nyamuganza (N) 103, 111-112, 116.
 Nyamugemahica (N) 173, 330.
 Nyamuhenda f Múrégancuro, 150.
 Nyamuhenda f Kajéje, 288-289.
 Nyamuhindura (N) l'ancien, 37.
 Nyamuhindura (N) le jeune, 37.
 Nyamümbe (AB) 222.
 Nyamúshanja (N) 295, 306, 310, 317-318.
 Nyamutezi (voir *Nyarwäya* -).
 Nyamutezi f Rukängirashyamba, 353.
 Nyamwesa (prince) 127, 254, 303, 333, 341, 343-344.
 Nyāndekwe (N) 314.
 Nyāndera (N) 44, 82.
 Nyānguge (Reine) 46.
 Nyānkiko (N) 246.
 Nyāntaba (N) 78, 80-81, 355, 361.
 Nyāntabana (N) 134, 308.
 Nyāntāngo (AS) 111-115, 365.
 Nyāntāngo (prov.) 103, 111, 113.
 Nyānza (Préfecture) 86.
 Nyānza (L) 86, 198.
 Nyarīndi (N) 18, 286-287.
 Nyaruguru (AS) 71-93, 183, 194, 202, 212, 215, 271, 273, 356, 361.
 Nyárúhüngüra (nom dynastique) 29.
 Nyárúhüngüra (N) 30.
 Nyarutēja (L) 292, 325.
 Nyarwäya-Kärurétwa (prince) 77, 149, 154, 159.
 Nyarwäya-Nyamutezi (N) 73-78.
 Nyarwäya-Urútesi (N) 77, 109, 195, 197, 204, 325.
 Nyawëra (L) 277.
 Nyílímílima (N) 370.
 Nyílímigabo (N) 82, 126, 145, 317-320, 321, 336, 371.
 Nyílímínega (N) 138.
 Nyílíngāngo (N) 354, 371.
 Nyílúrubénga (N) 219-220.
 Nyíndo (prince) 340.
 Nyirabashakamba, 292.
 Nyírábitórwa (N) 184.
 Nyíráburo (princesse) 194.
 Nyírágahūmuza, 322.
 Nyírákátábrora, 300.
 Nyirakigeli IV Murorunkwëre, 186, 199, 360, 362.
 Nyírákímāna (reine) 300.
 Nyírámávugo II Nyiramöngi, 226, 303, 326, 332-333.
 Nyiramhëka (N) 124, 253-254, 260, 263, 316.
 Nyírámfbāmbwe IV 'Kānjogera (devenue *Nyirayuhi* V) 84, 362.
 Nyírámúhānda, 361.
 Nyirandabaruta (reine) 279, 371.
 Nyirangabo, 330.
 Nyírántābwa, 251.
 Nyírāntebe (princesse) 107.
 Nyírānzāna, 139-140.
 Nyírárucyāba (princesse) 7-8.
 Nyírárúkängāga (Reine) 5.
 Nyirayuhi IV Nyiratunga, 219, 237-238, 313.
 Nyirayuhi V 'Kānjogera (d'abord Nyírámfbāmbwe IV) 84, 86, 264, 362.
 Nyūnga (N) l'ancien, 15.
 Nyūnga (N) le jeune, 17.
 Nyūnga (nom dynastique) 29.
 Nyūnga-'Sëbwítābure (N) 31.
 Nzābahāmbya (N) 283.
 Nzigiye (N) 81, 178-179, 213, 255-

256, 258, 261, 264, 319-321, 346,
350, 368.
Nziraguséswa (N) 338.
Nzovi (L) 80.

R

Remëra (N) 149, 156, 159, 246.
Rubäba (prince) 239.
Rubábaza f Rútezi, 152.
Rubábaza f Rugäga, 275.
Rúbago (N) 288.
Rubámbo (nom dynastique) 29.
Rubámbo f Makömbe, 249.
Rúbänji (N) 73.
Rubânza (N) 285.
Rubäre (N) 74.
Rubäsha (N) 54.
Rubaya (tambour) 25.
Rubayiza (N) 314.
Rubega (prince) 294, 325.
Rúbëngéra (L) 335, 365.
Rúbí rw'í Nyündo (L) 15, 26 (en
note).
Rubíbi f Káyiru, 199.
Rubíbi f Múdákíkwa, 120.
Rubilima (N) 200-201.
Rubímbura (N) 230.
Rúbíndo (N) 83.
Rúbona (L) 228.
Rúbona f Rusímbi, 205-207.
Rúbona f Rukíza, 140.
Rubúnga (N) *l'ancien*, 13, 21, 37,
67.
Rubúnga (N) *le jeune*, 25.
Rúbuga (N) 287.
Rubúnda (roi) 252.
Rubúngo (L) 288.
Rubwëjänga (N) 309.
Rucaca (N) 24.
Rucünshu (L) 27, 91, 110, 120,
131, 146, 157, 215, 222, 280, 298,
300, 307, 314, 321, 346, 357-358,
363.
Rudahänwa (N) 70.
Rúdaho (N) 24.
Rúdákemwa f 'Sëmisuniko, 364.

Rúdákemwa f Sakūfi, 58.
Rufagali (N) 157.
Rugäga (N) 275.
Rugägaza f Gfháramágara, 79.
Rugägaza f Ruhezamihigo, 265,
272-273.
Rugagi (N) 313-314.
Rugāju (N) 284, 290-291, 292-293,
301-303, 309, 311, 314-315.
Rugámbage (N) 244.
Rugám-bwa f Mugarura, 33.
Rugám-bwa f Munana, 246.
Rugānda (L) 345.
Rugāngāzi (N) 272.
Rúgāngo (N) 33.
Rugānzu I Bwimba, 14, 30.
Rugānzu II 'Ndöli, 15, 52, 97-99,
101, 105-107, 111, 117.
Rúgárurá-mashyo (taureau) 39.
Rugema (N) 246.
rugendo (case) 310.
Rugereka (N) 197-198.
Rugerinyānge (N) 336.
Rugigana (N) 296.
Rugili (C) 168.
Rugimbana (N) 74.
Rugina (cruche -Isumo) 310.
Rugira (taureau) 39.
Rugira f 'Sëmákāmba, 68, 275.
Rugōndo (L) 328.
Rugōndo (N) 351.
Rugumya (N) 260.
Rugwe II (Muhūnguyíshoni) 86.
Ruhagazi (N) 73.
Ruhakāna (N) 327.
Rúhāngáránkíko (N) 326.
Ruhararammānzi (N) 338, 376.
Ruhezamihigo (N) 265, 272-273.
Ruhigira (N) 188.
Ruhilima (N) 53-54.
Rúhínánkíko (N) 90, 136, 138,
298-299, 321, 336, 346-348, 364,
374.
Ruhinda (taureau) 39.
Ruhíngika (N) 145, 338.
Rúhiso (espion) 76.
Ruhögo (N) 74.

- Ruhubira (N) 215.
ruhinga (insigne de guerre) 96.
 Rujénjera (N) 281.
 Rukabura (N) 58.
 Rukáli (N) 248-249, 275.
 Rukängamiheto (prince) 131.
 Rúkängánkagwe (prince) 333, 335.
 Rukängirashyamba (N) 35, 103, 353.
 Rukarakamba (N) 264.
 Rukíkambünzi (N) 310.
 Rukíkana (N) 27.
 Ruköba (N) *l'ancien*, 107.
 Ruköba (N) *le jeune*, 109.
 Rúkore (L) 67.
 Rukoro (N) 123, 287.
 Rukúbita (N) 255-256, 261.
 Ruküngira (N) 144.
 Rukura (prétendant) 347.
 Rukurura (tambour) 349.
 Runiga (N) 140.
 Runihangabo (N) 185.
 Rúnnyännyága (N) 283.
 Runyänge (N) 352-353.
 Rúnyinya (L) 183.
 Rurāngara (L) 208.
 Rūsa (N) 92.
 Rusábáganya (N) 226, 246.
 Rúsānga (taureau) 100.
 Rusānganwa (N) 338.
 Rusāngiza (N) 280.
 Rusēnge (N) 99.
 Rusēnge (L) 99, 103.
 Rusēnyi (région) 115.
 Rusēnyi-Itábire (prov.) 309, 342.
 Rushēma (N) 172.
 Rúshēnyi (N) 351.
 Rushya (taureau) 25, 66.
 Rushya (tambour) 25.
 Rusizi (riv.) 232.
 Rusizi (N) 231.
 Rutabana (N) 238.
 Rutāha (N) 72.
 Rútágfrágahu (N) 157.
 Rutaka (L) 26 (en note).
 Rutāmbúka (N) 171-173, 185.
 Rutamu (N) 265, 274.
 Rutānda (N) 211-213.
 Rutārāka (L) 263.
 Rutāre (L) 254.
 Rútare (L) 104, 223.
 Rutarémara (N) 363.
 Rutebúka f Rwiñimba, 171.
 Rutebúka f Kátábírorra, 131.
 Rútezi (N) 152, 199.
 Rútíkānga (N) 27.
 Rutímbo (N) 275.
 Rútishereka (N) 38, 86, 88, 90, 136-137, 247, 297-298, 307, 321, 346, 356-357, 359.
 Rutöbo (L) 322.
 Rutsöbe (prince) 39, 36.
 Rútúgāncuro f Bitebera, 249.
 Rútúgāncuro f Muhírwa, 309.
 Rutūha (N) 263.
 Ruvugwāho (N) 179.
 ruvūsha (grenier), 367.
 Rúvúzácýūma (N) 208, 213.
 Ruvuzandekwe (N) 138.
 Ruyaga (soulèvement politique) 59.
 Ruyēnzi (N) 240, 242-243, 247.
 Ruyūmbu (N) 231.
 Ruyūndo f Rukōngi, 267-269.
 Ruyūndo f Kajēje, 359-360.
 Ruzāmba (N) 165-167.
 Ruzigammānzi (N) 208, 213-214.
 'Rwābānda (N) 20.
 Rwābigūgu (N) 168.
 'Rwābigwi (N) 133.
 Rwābika (prince) 325.
 Rwābirīnda (prince) 126, 374.
 Rwābukwīsi (N) 249.
 Rwābutōgo (N) 134.
 'Rwāgāju (N) 274.
 'Rwāgākīnga (N) 254.
 Rwāgatārāka (N) 114, 126.
 rwāgaterēngeli (cruche) 310.
 Rwāgetana (Expédition) 76.
 Rwākábýāza (= Comète de Coggia) 26, 110, 186, 199, 296, 304, 335.
 Rwākādīgi (N) 366.
 'Rwākagāra (N) 300, 303, 304, 309-310.
 Rwākfbibi (N) 261.

- 'Rwāmagana (L) 277, 279, 371.
 'Rwāmarāba (L) 369.
 Rwāmāhe (prince) 72-73.
 Rwāmānywa (N) 91, 215, 354.
 Rwāmbali (N) *l'ancien*, 30.
 Rwāmbali (N) *le jeune*, 32, 208.
 Rwāmhēmbwe (N) 291, 295-296, 298, 328-329, 334.
 Rwāmhūngu (N) 35.
 Rwāmītwe (N) 247.
 'Rwāmo (tambour) 29.
 'Rwāmo f Gihāna, 221.
 'Rwāmo f 'Sēbāntu, 5.
 'Rwāmuhūnga (N) 68.
 Rwāmunīngi (N) 138.
 Rwāmūtwe (N) 294.
 Rwāmwāga (N) 263.
 Rwānāza (N) 44.
 'Rwāndekwe (N) 10.
 'Rwāngamhuhwe (N) 138, 375.
 'Rwāngeyo (N) 299.
 Rwāngirāhe (N) 50.
 Rwāniro (L) 198.
 Rwāntēli (N) 123-124, 286.
 Rwānyabugigira (N) 231.
 Rwānyégamo (N) 324.
 'Rwānyōnga (N) 291, 355, 361.
 Rwārūtsīnga (N) 144.
 Rwāsabahizi (N) 370.
 Rwāsammānzi f Mukūngu, 144.
 Rwāsammānzi f Ntizīmira, 147, 336.
 'Rwāsibo (N) 10.
 Rwāta (L) 155, 274, 299, 315, 368.
 Rwāta (N) 125.
 'Rwātāmbuga (N) 328-329, 331.
 Rwātangabo (N) 256, 262, 264, 350, 368.
 Rwāyitāre (N) 136, 346, 354.
 Rwēsero (L) 198.
 Rwēsero (Reine) 130.
 Rwīdegēmbya (N) 114, 126, 288, 310, 365, 374.
 Rwīgēnza (N) 319.
 Rwīhīmba (N) 171.
 'Rwōga (tambour) 12-14, 16, 36-37, 42.
- S**
- Sábúhoro (N) 81.
 Sahāha f Rusīzi, 231-232.
 Sahāha f Rugāngāzi, 274.
 Sākuli (N) 263.
 'Sāmutuku (L) 78.
 Sāngāno (N) 140.
 Sāyīnzōga (cruche) 209.
 'Sēbāngāli (N) 92.
 'Sēbāhara (N) 323.
 'Sēbāntu (N) 5.
 'Sēbāshi (N) 337.
 'Sebibāmba (N) 337.
 'Sēbigabiro (N) 373.
 'Sēbisābo (N) 10.
 'Sēbitobyi (N) 319.
 'Sēbūcyucyu (N) 19.
 'Sēbūdōdōli (N) 310.
 'Sēbūharara (N) 91, 274, 298-299, 308, 368.
 'Sēdīndili (prince) 228-229.
 'Sēgāti (N) 5.
 'Sēgisābo (N + nom dynastique) 10.
 'Sēgōre (N) 359-360.
 'Sēgushīma (N) 32.
 'Sēhēne (N) 357-358, 366.
 'Sēkadégede (N) 124.
 'Sēkabāmba (N) 32.
 'Sēkabōta (N) 32.
 'Sēmahāmba (N) 25.
 'Sēmākāmba f Busyēte 68.
 'Sēmakāmba f Shūmbūsho 278.
 'Sēmānyēnzi (N) 300.
 'Sēmānyōnga (N) 249.
 'Sēmhabuka (N) 309.
 'Sēmfhare f Būmbōgo, 151.
 'Sēmfhare f Nyāgashi, 179.
 'Sēmīsuniko (N) 136, 366.
 'Sēmugaza (prince) 155, 167, 229, 235-244, 247, 253, 271, 274, 299, 315.
 'Sēmugaza f Mhāmārūgāmba, 280.
 'Sēmūgeshi (Mūtara I) 116.
 'Sēmūgeshi f Milimo 185.
 'Sēmūgeshi f Rukabura, 58.

'Sēmujyēnge (N) 155, 241-243.
 'Sēmūlima (N) 249, 250.
 'Sēmūtwa (N) 188, 203.
 'Sēmuzigūra (N) 208.
 'Sēndákize (N) 169.
 'Sēndáshōnga f Ruhararammānzi, 376.
 'Sēndáshōnga f Sebagangali, 92.
 'Sēngati (N) 130.
 'Sēnkómane (N) 309.
 'Sēnyagahānga (N) 157.
 'Sēnyamabano (N) 202.
 'Sēnyamāmbara (N) 336.
 'Sēnyámflima (N) 361.
 'Sēnyámisānge (N) 279.
 'Sēnyamudigi (N) 73.
 Sēra (tambour) 66.
 'Sērūbibi (N) 173.
 'Sērūhūga (N) *l'ancien*, 215-216.
 'Sērūhūga (N) *le jeune*, 215.
 'Sērūshānga (N) 109.
 'Sērūtabūra (N) 125.
 'Sērūtamu (N) 230.
 'Sērūtwa (N) 85.
 'Sēvūmba (N) 287.
 'Sēzibēra (N) 27.
 'Sēzikēye (N) 110.
 'Sēzisoni (Kigeli IV 'Rwābugili) 333.
 Shábíkobe (N) 144.
 Shámúrēnzi (N) 173.
 'Shāngi (L) 84, 356, 372.
 Shāngo (N) *l'ancien*, 13.
 Shāngo (N) *le deuxième*, 22.
 Shāngo (N) *le jeune*, 25.
 Shánkūmba (N) 82.
 Sharangabo f 'Cyīlima II, 164, 184, 193, 224.
 Sharangabo f Kigeli IV, 279, 371.
 Shárúbēnga (N) 260.
 Shōngi (L) 83.
 Shōngoka (princesse) 195, 198.
 'Shyānda (L) 200-201.
 Sīmūgomwa (cruche) 216.
 Sīngōma (cruche) 310.
 Sōvu (L) 86.

T

Tegērāngoma (N) 22.
 Turátsīnze (N) 102.

U

Ubugili (C) 252.
umuhivu, 128, 289.
 Uburūnga (AS) 62.
 Uburūnga I (C) -Abakēmba, 164, 189.
 Uburūnga II (C) -Abakēmba, 177.
ubútega, 128, 289.
 Ubuzízi (S) 360.
udúsuna, 128, 289.
 Ugānda (pays) 117.
Uli ijuru (chant) 276.
 Umucēngeli (Libérateur-offensif) 206.
umudēnde, 175.
 Umúgánura (fête des Prémices) 25, 29, 36.
umuhivu, 128, 289.
 Umuhōzi (AB) 300.
 Umuliro (AB) 273-274.
 Umuliro wōtsa Immānga (AS).
 (Voir *Immānga*).
 Umūngogo, 135.
 Umunigo II (AB) 279.
 Umúnýacyīngogo, 135.
umúsāve (markhamia lutea) 191.
 Urugāga (AB) 350.
 Urungāngāzi (C) 325.
 Urújeni (princesse) 226.
 Urukatsa (C) 155, 235-236, 238, 242, 244-245.
 Urúkūndo (S) 137, 359.
 Urúshāshi (C) 376.
 Urútíshīngwa (cruche) 367.
 Urutuga (troupeau) 209.
 Uruyānge (AS) 78, 284-285, 297, 301-312, 317, 356.
 Uruyēnzi (AB) 324.
 Urwāsabahizi (AS) 210-213, 257.
 Urwīliliza (C) 354.

V

- Vugáněza, 253.
 Vugáyábagabo (N) 19, 287.
 Vuningoma f Nyarwáya-Kárurè-twa, 149, 154-155, 236.
 Vuningoma f Ruyǔmbu, 231.
 Vuningoma f Rwása, 277-278.
 Vuningoma (N) 300.
 Vunínka (N) 34.

Y

- Yoboka (voir *Kivenga*) 50.
 Yoboka f Muräma, 285.
 Yuhi II Gahíma II, 22, 36, 65, 67, 71, 73-75.
 Yuhi III MMazimhäka, 25, 32, 130, 133, 143, 148-149, 150-151, 153-154, 158, 160-161, 163.
 Yuhi IV Gahĩndiro, 18, 25, 33-34,

- 92, 108, 124, 136, 144-145, 167, 171, 195, 208, 213, 219, 226, 229, 237-239, 249, 253, 271, 277, 280, 284, 287, 290, 292, 299-301, 311-312, 313-314, 337, 364.
 Yuhi V Musínga, 44, 52, 58, 64, 84-86, 126, 133, 138, 141, 146, 157, 208, 215, 221-222, 227, 230-231, 247, 249, 256, 263-264, 273-274, 279, 282-283, 288, 298, 300, 330, 337, 346, 363, 358, 362, 373-374, 376.

Z

- Zimúrinda (N) 249.
 Zirahiga (N) 149.
 Zirávuga (N). (Voir *Cěnsha*), 24.
 'Zívu (L) 132.
 Zôko (L) 223.
 'ZZüba (N) 65.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
RÉSUMÉ	3
SAMENVATTING	4
NOTE SUR LES SIGNES DES TONS	5
INTRODUCTION	7
SECTION I : Érection d'Armées-Sociales, de GIHANGA à CYILIMA I RUGWE (XII ^e -XIV ^e siècle)	
1. <i>Abányánsānga</i> = les Bénéficiaires des « Attraction »	15
2. <i>Abahíza</i> = ?	18
3. <i>Ishyama</i> , -puis- <i>Abanyakaringa-Ishyama</i> = ?	20
4. <i>Abakárazza</i> = ?	23
5. <i>Gákōndo</i> = la Propriété immémoriale	26
6. <i>Ínyānga-kugoma</i> = les Détesteurs de l'insoumission ..	29
7. <i>Abáshírá-mújinya</i> = les Décolérants	31
8. <i>Abáriza</i> = ?	33
9. <i>Ababárábili</i> = ?	36
SECTION II : Érection d'Armées-Sociales, de KIGELI I MUKO- BANYA à MIBAMBWE II GISANURA (XV ^e -XVII ^e siècle)	
10. <i>Abátsīndīyingoma</i> = les Triomphateurs pour la Dynas- tie	37
11. <i>Ibidáfūngura</i> = Ceux qui boivent sec	38
12. <i>Uburūnga</i> = Le Rouge écarlate	39
13. <i>Abádáheranwa</i> = les Jamais-définitivement-défaits ..	39
14. <i>Amatana-ngabo</i> = les Cigognes blanches (?)	40
15. <i>Abazira-kubīngwa</i> = les Réfractaires à la dérouté	41
16. <i>Nyaruguru</i> = les Palatins	42
17. <i>Inkīndi</i> = Ornement guerrier ; <i>Ingata</i> = Compact ; <i>Abáhūnga</i> = les Colosses	52
18. <i>Ibīsūmizi</i> = les Lutteurs en corps à corps	54
19. <i>Abáruhije</i> = les Intraitables	57
20. <i>Nyakare</i> = les Précoces	57
21. <i>Nyántāngo</i> = les Initaux (ou : l'Encerclement)	59

	Pages
22. <i>Abagānda</i> = Les Marteleurs	61
23. <i>Imhāra</i> = les Chantres initiatiques	61
24. <i>Inkīngi</i> = les Piliers	66
25. <i>Imitāli</i> = les Javelines géantes	66
26. <i>Īnyānga-kurushwa</i> = les Insurpassables	67
27. <i>Abādācumura</i> = les Irréprochables	68
28. <i>Abāngogo</i> = Habitants du 'Cyingogo'	68
29. <i>Abarēmba</i> = Habitants du Burēmba	70

SECTION III : Érection d'Armées-Sociales, sous YUHI III MMA-ZIMHAKA à KIGELI IV RWABUGILI (XVII^e-XIX^e siècle) 72-176

30. <i>Indāra</i> = les Guerroyeurs non-rentrés	72
31. <i>Abashāhuzi</i> = les Retranchés de trophées	75
32. <i>Inkūba</i> = les Foudres	76
33. <i>Abānkāngu</i> = les Sans-cornes	76
34. <i>Abātābāga</i> = les Non-écorcheurs	77
35. <i>Ababānda</i> = les Grimpeurs	78
36. <i>Abābāga</i> = les Égorgeurs	79
37. <i>Īntārēmba</i> = les « Constamment-Dispos »	80
38. <i>Īnkōrá-māraso</i> = les Verseurs de sang	80
39. <i>Abakēmba</i> = les Découpeurs	81
40. <i>Indilira</i> = les Assoiffés de batailles	89
41. <i>Invējuru</i> = les Tombant-du-ciel	92
42. <i>Abādāhemuka</i> = les Jamais-Félons	97
43. <i>Urwāsabahizi</i> = les Concasseurs des rivaux	99
44. <i>Abadaha</i> = Habitants du Budaha	101
45. <i>Abātānyagwa</i> = les Indépossédables	102
46. <i>Abalima</i> = les Anéantisateurs	102
47. <i>Īntārindwa</i> = les Irrésistibles	104
48. <i>Ibēnga</i> = la Nappe d'eau profonde	106
49. <i>Inzirwa</i> = les Mortifères	107
50. <i>Ababito</i> = ?	108
51. <i>Abātānguha</i> = les Fidèles-à-leurs-engagements	113
52. <i>Ibisiga</i> = les Oiseaux de proie	114
53. <i>Igicikiza</i> = Ceux qui acculent l'adversaire	115
54. <i>Immānga</i> = le Précipice	117
55. <i>Abarōta</i> = les Passionnés (de combats)	118

	Pages
56. <i>Abáshubije</i> = Ceux qui rallument (les combats)	120
57. <i>Abashumba</i> = les Pasteurs	121
58. <i>Abanyoro</i> = ?	125
59. <i>Abátsinzi</i> = les Triomphateurs	125
60. <i>Abagina</i> = les Roussâtres	127
61. <i>Abátábáshwa</i> = les Imbousculables	128
62. <i>Abiyahuzi</i> = Ceux qui foncent tête baissée	128
63. <i>Abiru</i> = les Dépositaires du Code ésotérique de la Dynastie	129
64. <i>Abádáhindwa</i> = Ceux qui ne peuvent être refoulés	131
65. <i>Abashakamba</i> = le Tourbillon	132
66. <i>Uruyange</i> = la Floraison	138
67. <i>Abazimya</i> = les Extincteurs	145
68. <i>Íntáganzwa</i> = les Invincibles	146
69. <i>Abákwiye</i> = les Dignes (du Roi)	151
70. <i>Abazira-mhuhwe</i> = les Sans-pitié	152
71. <i>Ínzirá-bwoba</i> = les Sans-peur	154
72. <i>Abazira-kugyisha</i> = les Décocheurs infaillibles de flèches	158
73. <i>Ínvúzá-rúbāngo</i> = les Massacreurs à coups de javelines	159
74. <i>Immānzi</i> = les Preux	160
75. <i>Abarasa</i> = les Décocheurs de flèches	161
76. <i>Abahilika</i> = les Culbuteurs	163
77. <i>Abádáhigwa</i> = les Insurpassables en hauts faits	164
78. <i>Íngāngurá-rugo</i> = les Assaillants d'avant-garde	165
79. <i>Ímhámá-kwica</i> = les Massacreurs attitrés	169
80. <i>Imbanza-mihigo</i> = les Inaugurateurs des hauts faits ..	170
81. <i>Inkaranka</i> = ?	170
82. <i>Ndushabandi</i> = Je surpasse les autres	171
83. <i>Abashóza-mihigo</i> = les Provocateurs des hauts faits ..	172
84. <i>Abasharangabo</i> = les « Sculpteurs de boucliers »	173
85. <i>Abamara-gishyika</i> = Ceux qui causent le contentement ..	173
86. <i>Abárinza</i> = Ceux qui résistent au choc	174
87. <i>Abakera-mihigo</i> = les Radieux à l'annonce des hauts faits	175
88. <i>Indenga-baganizi</i> = les Dépasseurs des hésitants	175
INDEX SYSTÉMATIQUE DES NOMS	177